

Tout commence  
avec des employés passionnés.



RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2006

1	Profil de l'entreprise
1	Points saillants financiers de 2006
3	Message du président du conseil d'administration
5	Message aux actionnaires
11	Produits de simulation – Civil
13	Formation et services associés – Civil
15	Formation et services associés – Militaire
17	Produits de simulation – Militaire
18	CAE : Une présence mondiale
21	CAE dans la collectivité
22	Aide aux sinistrés
23	Environnement
25	Rapport de gestion
71	Attestation de la direction relative à l'information financière et rapport des vérificateurs
72	États financiers consolidés
75	Notes afférentes aux états financiers consolidés
115	Conseil d'administration et direction
116	Renseignements aux actionnaires et aux investisseurs

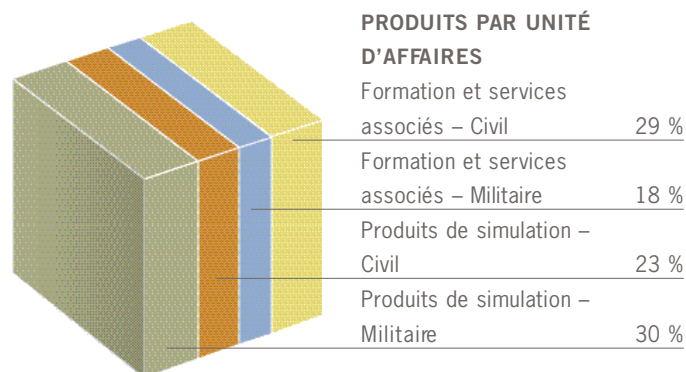
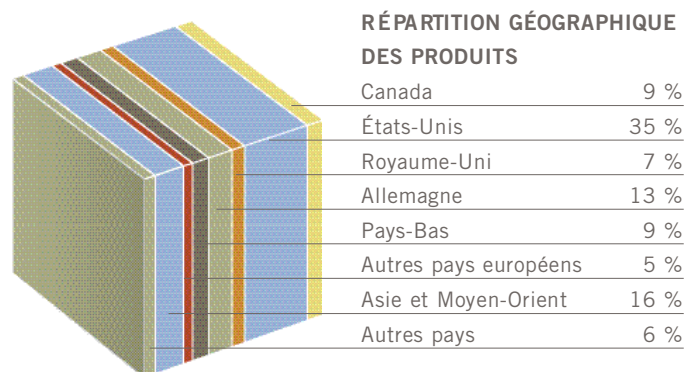


## PROFIL DE L'ENTREPRISE

CAE est un chef de file mondial des technologies de simulation et de modélisation pour l'aviation civile et les forces de défense, dans les domaines aérien et terrestre. CAE est présente dans 19 pays et réalise un chiffre d'affaires annuel dépassant le milliard de dollars canadiens. CAE a vendu près de 700 simulateurs et systèmes de formation et d'entraînement aux compagnies aériennes, aux constructeurs aéronautiques, aux centres de formation et aux forces de défense de plus de 40 pays. Son parc de simulateurs de vol dépassant la centaine d'unités réparties entre plus de 20 centres de formation autour du globe fait de CAE un chef de file des services de formation au pilotage et à la maintenance aéronautique, avec une clientèle de 3 500 compagnies, constructeurs et exploitants aériens de toutes nationalités. Différents secteurs d'activité exploitent sous licence les logiciels de simulation de CAE, et sa division Services professionnels apporte des réponses à la multiplicité des besoins de ses clients en matière de simulation.

## POINTS SAILLANTS FINANCIERS DE 2006

<i>(en millions de dollars, sauf montant par action)</i>	2006	2005	2004
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Activités poursuivies			
Produits	1 107,2	986,2	938,4
Bénéfice (perte)	70,9	(304,7)	47,4
Bénéfice net (perte)	64,9	(199,9)	64,0
<b>Situation financière</b>			
Total de l'actif	1 716,1	1 699,7	2 308,7
Dette totale à long terme, déduction faite de l'encaisse	190,2	285,8	529,6
<b>Par action</b>			
Bénéfice (perte) tiré des activités poursuivies	0,28	(1,23)	0,20
Bénéfice net (perte)	0,26	(0,81)	0,27
Dividendes	0,04	0,10	0,12
Capitaux propres	2,70	2,64	3,94





**Lynton R. Wilson**  
Président du conseil  
d'administration

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous faire part que CAE a réalisé des progrès considérables au cours de la dernière année. CAE a mis de l'avant plusieurs initiatives pour maintenir sa position de chef de file dans les domaines de la simulation, de la modélisation et des services de formation, et pour devenir une entreprise plus efficace.

Guidée par son président et chef de la direction, Robert E. Brown, la Société réalise avec succès le plan de restructuration qu'elle avait annoncé au début de 2005. Les démarches entreprises ont permis à CAE d'améliorer sa santé financière en réduisant considérablement sa dette, de rationaliser ses processus d'affaires et de consolider sa présence à l'échelle mondiale. Grâce aux efforts déployés, CAE a réussi à aiguiller les formidables ressources de son capital humain vers des objectifs stratégiques et financiers clairement définis. Rien de cela n'aurait été possible sans l'engagement et la collaboration à tous les niveaux et partout dans le monde, des femmes et des hommes qui forment la direction et le personnel de CAE.

Richard J. Currie, O.C.C., membre du conseil d'administration de CAE depuis 2001, ne briguera pas de nouveau mandat cette année. Nous tenons à exprimer à M. Currie notre profonde reconnaissance pour son apport exceptionnel au développement de la Société au cours de cette période de transformation.

Robert Lacroix, O.C., Ph.D., professeur d'économie à l'Université de Montréal, a été nommé au Conseil en décembre 2005. Il a été recteur de l'Université de 1998 à 2005. C'est un expert reconnu des questions d'économie du progrès technique et de l'innovation. Nous l'accueillons avec plaisir au sein de notre Conseil.

Dotée d'une structure allégée et résolument axée sur le développement de technologies de pointe, CAE est bien placée pour profiter de la croissance mondiale du secteur aéronautique civil et pour saisir les nouvelles occasions qu'offrira le marché militaire.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont à cœur la réussite de notre entreprise et qui nous ont si bien témoigné leur confiance et leur soutien constant.



**L. R. Wilson**

Président du conseil d'administration

Le 17 mai 2006



**Robert E. Brown**  
Président et  
chef de la  
direction

## **MESSAGE AUX ACTIONNAIRES**

Dans le cadre de ses démarches pour établir une assise solide et créer de la valeur pour ses actionnaires, CAE a connu une année de changements profonds. Bien que cette période de transition ne soit pas encore terminée, nous avons effectué des progrès considérables. Nous avons assaini notre bilan, mené notre restructuration selon le plan prévu, effectué des investissements afin de consolider et d'améliorer notre avance technologique, et avons, de surcroît, dégagé un flux de trésorerie disponible positif.

Nous n'aurions jamais pu franchir ces étapes importantes sans la détermination, l'engagement et l'intérêt renouvelé de nos employés. Comme l'indique le thème de notre rapport annuel, notre succès, chez CAE, repose de façon entière et absolue sur nos employés.

### **REDRESSEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET REDÉCOUPAGE SECTORIEL**

Nous avons entrepris des changements radicaux pour retrouver notre santé financière et acquérir ainsi une plus grande marge de manœuvre pour l'avenir. Pour être plus efficaces, nous avons commencé à présenter nos résultats financiers en fonction d'un nouveau découpage en quatre secteurs : Produits de simulation – Civil; Formation et services associés – Civil; Produits de simulation – Militaire; Formation et services associés – Militaire. Ce redécoupage reflète la saine diversification de nos activités et nous met au diapason des sociétés aéronautiques mondiales qui réussissent. Dorénavant, chaque secteur assumera la responsabilité de ses objectifs de rendement et devra répondre de ses résultats et de son bilan. Et pour mieux soutenir notre nouvelle structure, nous avons nommé des cadres clés à la direction, notamment Marc Parent, président de groupe, Produits de simulation, Suzanne Roy, vice-présidente, Gestion des programmes et des produits et Service à la clientèle, et François Chagnon, vice-président, Approvisionnements stratégiques mondiaux.

CAE génère maintenant un flux de trésorerie disponible, ce qui est un bon indice de la qualité du bénéfice d'une société. Nous avons réduit notre endettement net de 95,6 millions \$ et l'avons ramené à 190,2 millions \$, alors qu'il était de 285,8 millions \$ à la fin de l'exercice 2005, et nous avons amélioré considérablement le niveau de notre fonds de roulement.

### **RATIONALISATION DES PROCESSUS**

Nous avons rationalisé les processus qui nous permettent de concevoir, développer, fabriquer, livrer et soutenir la technologie de pointe de CAE. Nous avons réduit de plus de 10 % la superficie des locaux occupés à Montréal, au Canada, en rapatriant dans l'usine principale les opérations qui s'effectuaient auparavant dans des ateliers satellites. Nous avons également réorganisé entièrement les opérations dans l'usine, ce qui nous a permis d'accroître la synergie et l'efficacité des équipes de travail tout en réduisant nos coûts.

Grâce à notre nouvelle stratégie d'approvisionnements mondiaux, nous avons pu diminuer le coût d'ensemble de nos fournitures. Et par des programmes d'amélioration continue, comme les ateliers Kaizen, nous avons réussi à raccourcir nos temps de cycle de fabrication. Nous avons comme objectif de ramener à 14 mois au plus le temps de fabrication et de livraison d'un simulateur de vol complet Airbus A320, qui exige, normalement, de 18 à 20 mois. En instaurant des processus rigoureux pour contrôler les modifications techniques et normaliser nos méthodes de développement des simulateurs, nous y sommes parvenus. Nous comptons maintenant étendre ces nouveaux processus à la fabrication d'autres modèles de simulateurs pour le secteur Civil.

## **CRÉATION DE NOUVELLES SYNERGIES**

De nouvelles synergies sont créées continuellement entre les groupes Militaire et Civil. À titre d'exemple, les technologies standard élaborées pour les outils de simulation du secteur Militaire trouvent maintenant place aussi dans ceux du secteur Civil.

Au niveau de notre réseau de centres de formation, nous redéployons les simulateurs afin d'en maximiser l'utilisation et nous réduisons nos installations en fermant certains centres aux États-Unis et en Europe. Nous avons également décidé de mettre en place le programme d'amélioration des processus Six Sigma dans le secteur de la formation civile, en vue d'harmoniser les processus et le service au sein du réseau.

Dans l'ensemble, ces changements nous ont permis de réaliser des économies de 14 millions \$ durant l'exercice 2006, et d'atteindre ainsi notre objectif. Comme nous l'avons mentionné lors de l'annonce de la réorganisation en février 2005, nous prévoyons que ce chiffre atteindra 30 millions \$ durant l'exercice 2008.

## **TOUJOURS À L'ÉCOUTE DE NOS CLIENTS**

Pendant notre période de réorganisation, nous avons continué de prêter une oreille attentive aux besoins de nos clients, en établissant un contact plus personnel avec eux. Cela nous a motivés à répondre aux besoins du marché en élaborant de nouvelles formules qui nous permettront de proposer des solutions technologiques de haute qualité, à un coût inférieur.

## **REMOTIVATION DES EMPLOYÉS**

Durant notre année de transition, nous avons tenu à rappeler à nos employés qu'ils sont notre atout le plus précieux. Par conséquent, un des éléments clés de notre plan de restructuration était d'améliorer le moral de nos employés et de susciter leur engagement. Pour ce faire, nous avons rehaussé le niveau de communication dans l'ensemble de l'entreprise en rapprochant la haute direction des employés et en orientant les efforts de tous sur des priorités communes. Nous avons également modifié le régime d'achat d'actions des employés afin de leur permettre d'acquérir plus facilement les actions de l'entreprise. À la suite d'un sondage mené récemment, je suis heureux d'annoncer que l'engagement des employés connaît un bel essor, comparativement à l'an dernier.

## **60 ANS D'INNOVATION**

CAE célébrera son 60<sup>e</sup> anniversaire en mars 2007. Notre héritage et notre avenir sont tributaires de l'innovation, de l'engagement et des compétences de nos employés. C'est en donnant libre cours aux technologies et aux capacités uniques qu'elle détient, que CAE peut constamment se renouveler. C'est précisément pour cette raison que nous investissons 630 millions \$ dans notre Projet Phœnix de R et D. Grâce à lui, nous perfectionnerons notre gamme de produits et de services de formation afin d'établir de nouvelles références en matière de sécurité et d'efficacité.

## **NOS PERSPECTIVES D'AVENIR**

En ce qui concerne nos projets d'avenir, nous prévoyons raffermir notre situation financière et consolider et exploiter les acquis de notre réorganisation. Nous comptons également tirer parti de la reprise de l'industrie aéronautique mondiale. Nous exploiterons notre gamme actuelle de produits et de solutions de formation pour répondre aux besoins des marchés non traditionnels et des marchés émergents, comme la Chine et l'Inde. Et nous poursuivrons nos démarches pour renouveler constamment la motivation de nos employés.

Je tiens à remercier tous les employés de CAE dont le travail et le dévouement ont permis à CAE de vivre cette année de transition particulièrement exigeante, sans trop perturber les relations avec les clients. J'aimerais également leur dire que j'apprécie la générosité et l'engagement dont ils font preuve au sein de la collectivité. En participant à des campagnes comme celles de Centraide/United Way et en sollicitant un appui financier pour venir en aide à leurs collègues de Biloxi, touchés par l'ouragan Katrina, les employés de CAE ont fait la preuve de leur engagement communautaire.

J'aimerais donner à nos actionnaires l'assurance que nous mettons en œuvre tous les moyens nécessaires pour les remercier de leur confiance à l'endroit de CAE. Malgré les progrès considérables que nous avons accomplis, il nous reste encore beaucoup de possibilités à exploiter pour accroître notre rendement et continuer de créer de la valeur pour nos actionnaires.



**Robert E. Brown**

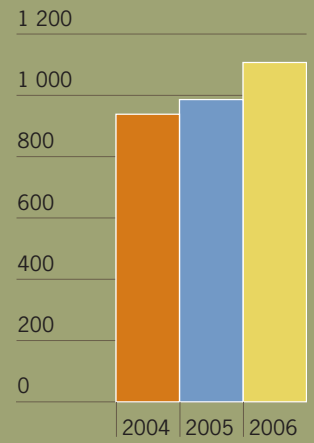
Président et chef de la direction

Le 17 mai 2006



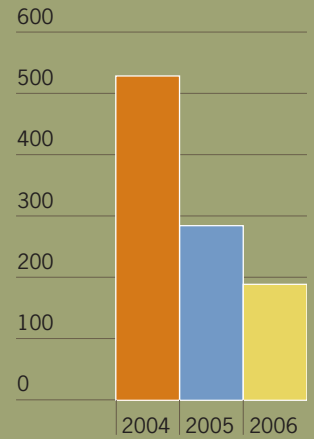
## PRODUITS

(en millions de dollars)



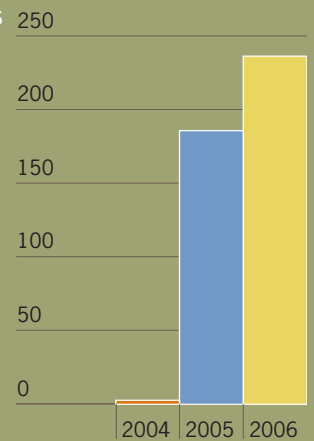
## DETTE NETTE

(en millions de dollars)



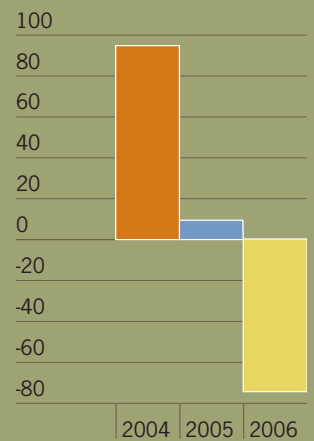
## LIQUIDITÉS NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION POURSUIVIES

(en millions de dollars)



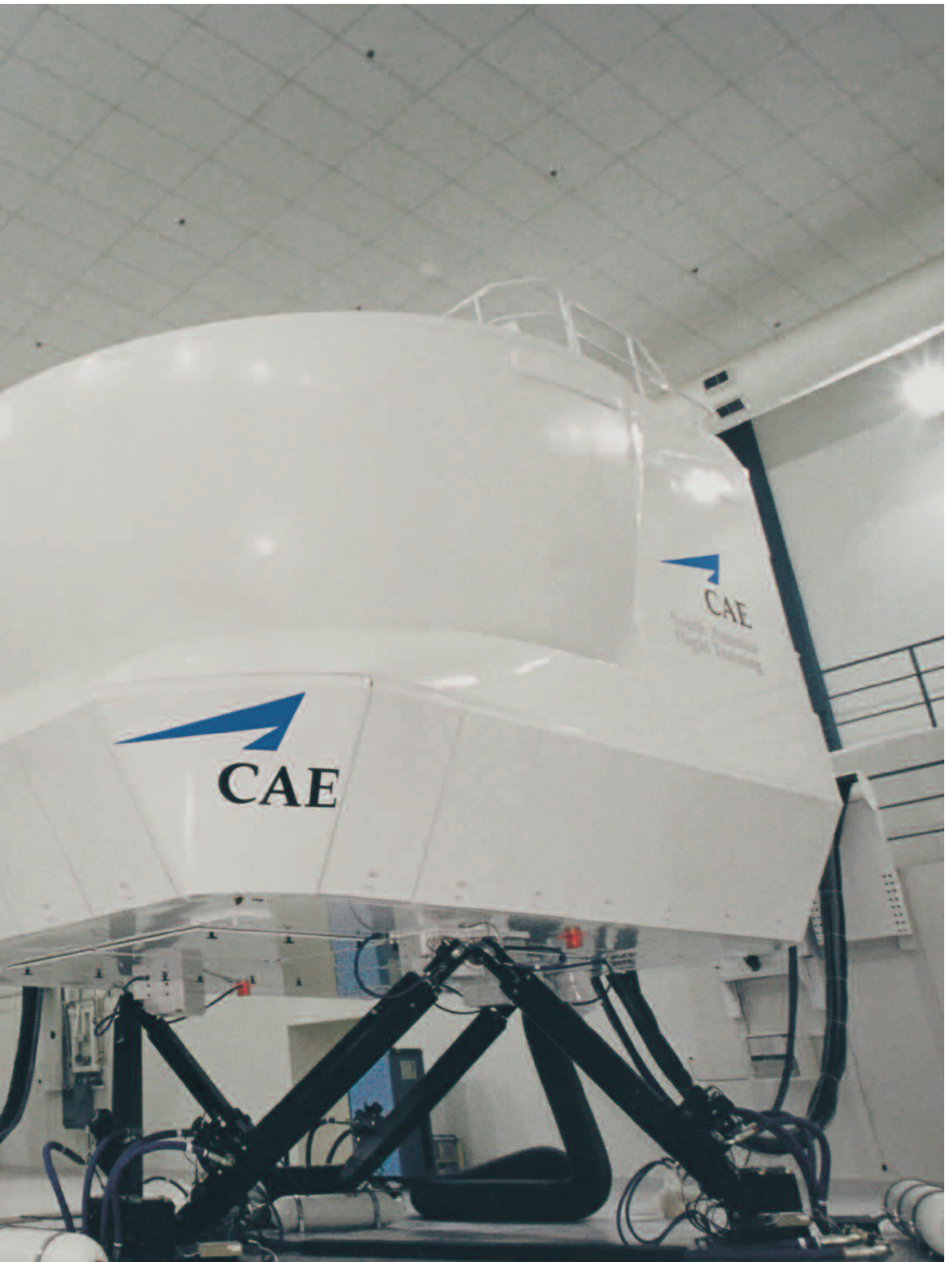
## FONDS DE ROULEMENT HORS CAISSE

(en millions de dollars)




Ensemble, nous imaginons, concevons, développons, livrons et soutenons des produits et services reconnus comme les plus novateurs au monde dans les domaines de la simulation, de la modélisation et de la formation.





## Tout commence par nos employés

CAE et une entreprise dont la réussite repose sur l'expertise et la créativité d'une équipe de spécialistes en technologie qui comptent parmi les plus ingénieurs de l'industrie. Guidés par des gestionnaires compétents, ces spécialistes disposent des ressources nécessaires pour métamorphoser leur créativité en réalité.



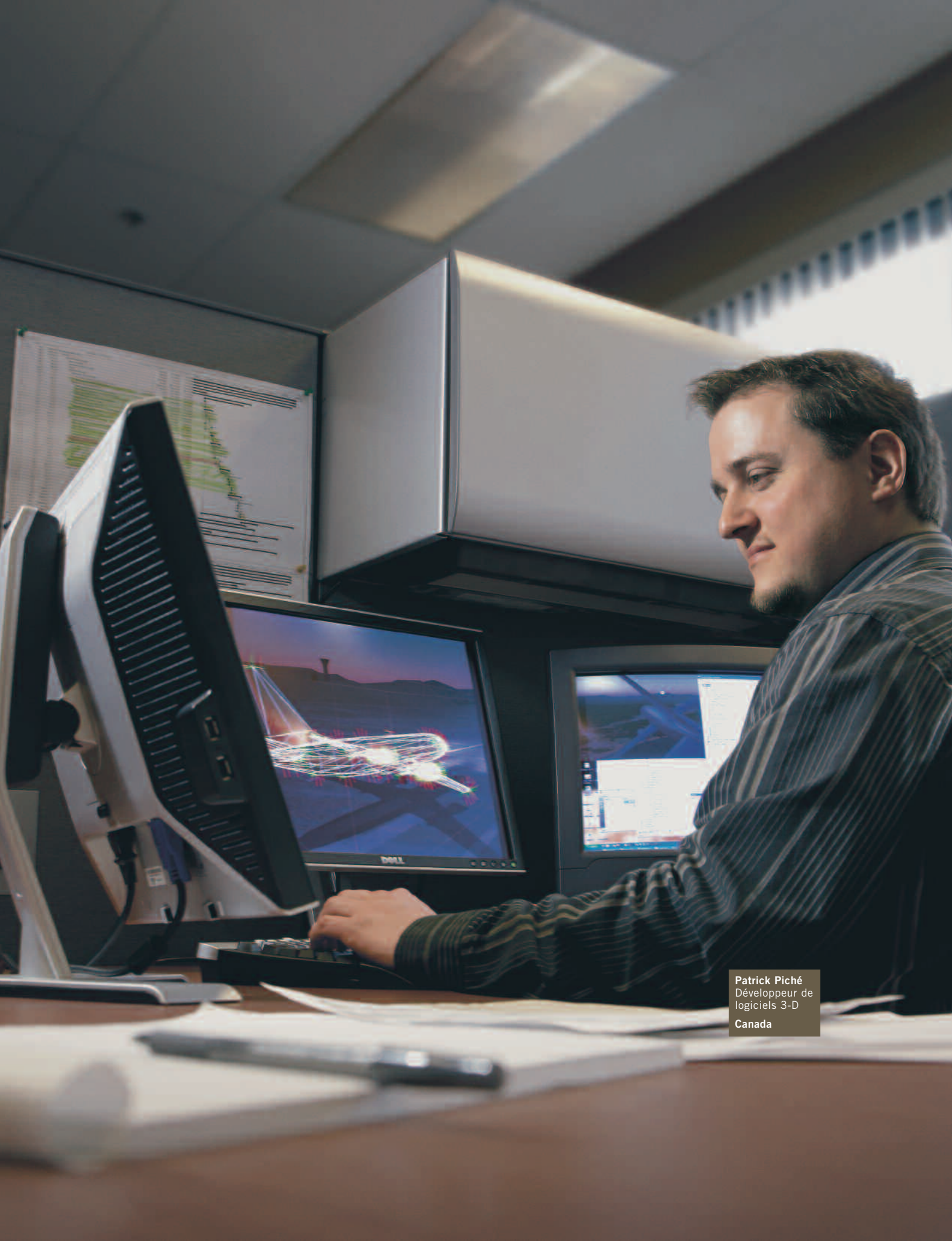
**Yvon Leblanc**  
Monteur-ajusteur,  
Systèmes visuels  
Canada



CAE Simfinity®

AIRBUS A320

Carlo Fiorentino  
Ingénieur  
mécanique  
Canada



**Patrick Piché**  
Développeur de  
logiciels 3-D  
Canada

## **NOS EMPLOYÉS À MONTRÉAL**

Recréer la réalité, tel est le défi de nos experts

CAE COMPTE 5 000 EMPLOYÉS TALENTUEUX, À QUI ELLE DOIT SA FORCE ET SON EXPERTISE. DE CE NOMBRE, QUELQUE 3 000 SONT INSTALLÉS AU SIÈGE SOCIAL ET À L'USINE DE FABRICATION PRINCIPALE DE CAE À MONTRÉAL, AU CANADA. C'EST LÀ QUE LES EMPLOYÉS AFFECTÉS À L'INGÉNIERIE, AUX LOGICIELS ET AU DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE TRAVAILLENT DE PAIR AVEC LES EMPLOYÉS DE LA GESTION DES PROGRAMMES ET DES PRODUITS, DES APPROVISIONNEMENTS STRATÉGIQUES MONDIAUX, DES VENTES ET MARKETING, ET DE LA FABRICATION AFIN DE CONCEVOIR, CONSTRUIRE, LIVRER ET SOUTENIR DES PRODUITS DE SIMULATION PARMIS LES PLUS NOVATEURS AU MONDE POUR LES SECTEURS CIVIL ET MILITAIRE.

CAE possède aussi à Montréal un centre de formation qui assure la formation des pilotes d'Air Transat et d'Air Canada Jazz sur les simulateurs Bombardier CRJ200 et Airbus A310. Le centre fournit également des services techniques pour des simulateurs Embraer 170 et 190.

Au siège social à Montréal, le personnel stratégique chargé des finances, des ressources humaines, des communications et des services juridiques assure à la Société l'infrastructure vitale nécessaire à son évolution.

### **ABOLITION DES OBSTACLES**

Au cours de l'exercice 2006, les employés de CAE à Montréal ont fait tous les efforts nécessaires pour éliminer les cloisonnements qui séparaient le groupe militaire du groupe civil, établissant ainsi des synergies constructives pour l'ensemble de l'entreprise. Différents programmes de rationalisation des processus ont régulièrement permis aux employés de voir où des améliorations étaient possibles et de proposer des recommandations pour apporter des changements concrets.

En consolidant le travail de quatre usines satellites et en rapatriant ses employés sous le même toit, CAE a réduit de plus de 10 % la superficie de ses installations dans la région de Montréal. Cette décision lui a permis d'abaisser considérablement ses coûts et d'améliorer le déroulement de ses opérations.

### **UNE VISION DE L'AVENIR SOUTENUE PAR LA R ET D**

En novembre 2005, CAE a lancé le Projet Phœnix, un programme de 630 millions \$, d'une durée de six ans, qui a pour but de perfectionner les technologies de pointe actuellement disponibles et d'en mettre au point de nouvelles pour renforcer la position de chef de file mondial de CAE dans les domaines de la simulation, de la modélisation et des services.

Le Projet Phœnix, initiative de R et D intégrée d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de CAE, est un élément clé du programme de restructuration que la Société a annoncé au début de 2005. Axé sur les technologies de pointe, ce projet va modifier complètement la gamme de produits de CAE et ses méthodes de conception, de développement et de production.

Tout en permettant à CAE d'offrir une gamme rehaussée de technologies à ses marchés clés, ce programme contribuera à maintenir de l'emploi à Montréal, où les employés exécuteront leur mandat aux laboratoires de R et D et aux installations d'essai et d'intégration de CAE.

En permettant aux employés de CAE de démontrer leur sens de l'innovation et leur créativité, le Projet Phœnix donnera naissance à des applications à long terme pour tous les marchés de CAE : ses marchés actuels, ses marchés limitrophes et les marchés émergents.

## Pour Mélanie Charest, il est important de toujours viser plus haut

Chef de groupe en Génie industriel à l'usine de Montréal, Mélanie Charest dirige l'équipe qui gère les projets d'amélioration continue, au nombre desquels figurent les ateliers Kaizen. « Ensemble, assure Mélanie, nous arrivons régulièrement à entreprendre des projets de plus en plus importants. Nous contribuons à transformer de façon durable la culture d'entreprise de CAE, et cela me remplit de fierté. » Cette année, Mélanie et son équipe ont été derrière la réorganisation complète de l'usine qui a été agrandie pour accueillir sous son toit des opérations jusqu'ici effectuées dans des ateliers satellites.

**Mélanie Charest**  
Chef de groupe,  
Génie industriel  
Canada





Renommés pour leur excellence.

Reconnus pour leur caractère novateur.

CAE DOIT SA POSITION DE NUMÉRO UN MONDIAL DE LA SIMULATION DE VOL AU TALENT ET À LA CRÉATIVITÉ DE SON PERSONNEL. UN PERSONNEL EN QUÊTE PERMANENTE D'EXCELLENCE, GRÂCE AUQUEL LA TECHNOLOGIE DE SIMULATION CAE A ACQUIS UNE SOLIDE RÉPUTATION DE RÉALISME, DE QUALITÉ ET DE FIABILITÉ.

CAE a construit des simulateurs pour tous les grands avions de transport civil, pour les principaux modèles d'avions régionaux et d'affaires, et pour un bon nombre d'hélicoptères civils. Le matériel de simulation que propose CAE pour la formation au pilotage et à la maintenance comprend les systèmes visuels et les outils CAE Simfinity®, une gamme complète de produits de simulation exploitables sur ordinateur de bureau, de dispositifs d'entraînement tridimensionnels et de cours d'apprentissage interactifs. Au total, CAE a vendu dans le monde au-delà de 500 simulateurs et entraîneurs de vol civils à plus de 110 compagnies aériennes, avionneurs et centres de formation.

### UN EXERCICE 2006 FRUCTUEUX

CAE a vendu 21 simulateurs de vol civils au cours de l'exercice 2006, soit 24 % de plus qu'à l'exercice précédent. Sur ce total, 15 commandes proviennent de clients d'Asie-Pacifique, parmi lesquels Japan Airlines, client de longue date, qui a commandé trois simulateurs de vol à système de mouvement électrique et un système d'entraînement à la maintenance, tous destinés au Boeing 737 NG. CAE a remporté également en 2006 le contrat du premier simulateur qui sera construit dans le monde pour le nouveau jet régional ARJ21 que construit la société chinoise AVIC I Commercial Aircraft Co. (ACAC). Une commande a été remportée aussi auprès de la compagnie malaisienne AirAsia pour deux simulateurs de vol Airbus A320 et deux dispositifs CAE Simfinity® d'entraînement à la maintenance et au pilotage de ce même avion. Un contrat a en outre été obtenu d'Air Canada pour la fourniture de simulateurs de vol Embraer 170 et Embraer 190, avions dont CAE a construit les premiers simulateurs existant dans le monde.

### POURSUITE DE LA RESTRUCTURATION

Grâce à des ateliers Kaizen, à une stricte discipline de recherche d'allègement des processus et d'accroissement des synergies, les employés du secteur Produits de simulation — Civil ont obtenu des réductions considérables des coûts et des délais de production. À l'exercice 2006, ils ont fait gagner à CAE son pari de construire, livrer et faire certifier un simulateur A320 en 14 mois : un beau gain de temps quand cela demandait 18 à 20 mois auparavant.

### REGARD VERS L'AVENIR

Tous les employés de CAE cherchent continuellement des façons d'améliorer les produits de simulation pour faire réaliser aux clients des gains en sécurité et en efficacité. Ainsi, l'importance accrue attachée par les compagnies aériennes aux coûts du matériel sur son cycle de vie, et leur besoin permanent d'une simulation de haute fidélité pour la formation, ont récemment amené des évolutions dans la construction des simulateurs. Actuellement, CAE investit dans le développement de nouvelles technologies pour rendre la formation aéronautique plus efficace, plus accessible et plus rapidement déployable auprès d'un plus large éventail de clients. Au nombre des nouveautés figurent les systèmes de mouvement électromécaniques, des systèmes visuels améliorés, la formation au sol déployable et un réalisme encore plus poussé dans la cabine de pilotage.

Marc Parent  
Président de  
groupe

Produits de  
simulation



## Luo Zhenguo met son entregent au service de la sécurité

Ce que Luo Zhenguo aime par-dessus tout dans son métier d'instructeur sur Boeing 737 et Boeing 777, c'est le contact avec les stagiaires. En utilisant une approche interactive avec les stagiaires, il réussit à rehausser la qualité de la formation qu'il leur dispense. « Je suis fier que tant de pilotes qui volent dans le monde — et qui le font *en toute sécurité* — aient été mes stagiaires », avoue Luo. « C'est un honneur de travailler pour CAE, l'un des meilleurs organismes de formation aéronautique dans le monde. »



Luo Zhenguo  
Instructeur  
au sol  
Chine

Pour que le client vive une expérience unique au quotidien

SUR LES 5 000 EMPLOYÉS QUE CAE COMPTE DANS LE MONDE, PRÈS DE 1 000 TRAVAILLENT DANS LES VINGT ET QUELQUES CENTRES QUI FORMENT SON RÉSEAU MONDIAL DE FORMATION. CES EMPLOYÉS FONT LE MAXIMUM, CHAQUE JOUR, POUR SURPASSER LES ATTENTES DES PILOTES, TECHNICIENS DE MAINTENANCE ET AGENTS DE BORD DE L'AVIATION D'AFFAIRES, DES GRANDES LIGNES AÉRIENNES ET DES LIGNES RÉGIONALES, QUI VIENNENT CHEZ CAE POUR UNE FORMATION À LA FOIS CONCRÈTE, PRATIQUE ET CONTINUE.

Pour aider les transporteurs aériens à améliorer la sécurité et l'efficacité de leur activité, les employés de CAE offrent aux exploitants aéronautiques une gamme de services personnalisés qui va des formules tout compris jusqu'aux solutions déployables d'instruction au sol et d'apprentissage en ligne. Face à la croissance dans le monde de la demande en pilotes, CAE a formulé une solution de dotation en pilotes, véritable service clé en main à valeur ajoutée, qui englobe le recrutement, le tri initial et sélectif et la formation des pilotes. Aux compagnies aériennes qui forment elles-mêmes leurs équipages, CAE propose l'apport du savoir-faire, des ressources et des outils de ses propres centres de formation, sous la forme de services qui englobent l'étude et la réalisation des outils et cursus de formation.

### MAXIMISER LES CAPACITÉS DU RÉSEAU DES CENTRES DE FORMATION

Les employés de CAE cherchent continuellement des moyens d'augmenter la satisfaction des clients et d'être plus efficaces. C'est ainsi que certains simulateurs ont été redéployés dans le réseau de formation afin d'en optimiser l'utilisation. Il y a quelque temps, CAE a adopté Six Sigma. Cette méthodologie multidimensionnelle pour l'amélioration des processus vise un objectif de zéro défaut qui amène en bout de ligne une satisfaction accrue des clients. À la fois étalon de référence et source de plus grande efficacité et de meilleure productivité, Six Sigma donne à CAE un avantage sur la concurrence en lui permettant d'offrir un service constant et efficace partout dans le monde.

### LES TRANSPORTEURS AÉRIENS FONT APPEL À LA FORMATION CAE

L'exercice 2006 a valu à CAE une quantité de contrats de formation importants. Entres autres, Virgin Atlantic Airways a confié à CAE pour dix ans la formation de ses pilotes d'Airbus A340-600 et de Boeing 747-400; Vueling, la compagnie à bas tarif espagnole, a signé un contrat de services de dotation en pilotes qualifiés sur Airbus A320; et JetBlue Airways, qui possède plusieurs simulateurs CAE, lui a confié la maintenance et le soutien technique de ces machines. D'autres contrats de poids ont été remportés, notamment auprès d'easyJet, de Ryanair et d'AirAsia, pour des services comprenant la maintenance de simulateurs, des services techniques et la dotation en pilotes.

### AVIATION D'AFFAIRES : LA CROISSANCE APPELLE LA CROISSANCE

Pour l'aviation d'affaires, secteur en croissance, CAE construit actuellement dans l'État américain du New Jersey un nouveau centre de formation dont l'ouverture est prévue d'ici la fin de 2006. Ce centre de formation du Nord-Est sera le premier dans le monde à dispenser la formation sur le jet d'affaires Dassault Falcon 7X ainsi que sur les Falcon 900 EX/EASy et 2000 EX/EASy. Parallèlement, des travaux d'agrandissement sont en cours au centre de formation CAE de Burgess Hill, en Grande-Bretagne, pour en faire le siège européen de la formation contractuelle sur le Falcon 7X et y accueillir d'autres programmes de formation sur avions d'affaires.

### LES MARCHÉS ÉMERGENTS JOUENT TOUJOURS UN RÔLE IMPORTANT


En Asie et au Moyen-Orient, les compagnies en rapide croissance se tournent vers CAE pour répondre à leurs besoins en formation. Tel fut le cas, à l'exercice 2006, des compagnies indiennes Air Deccan, SpiceJet et Kingfisher Airlines, et celui aussi d'Oman Air et de Qatar Airways. Pour aider la Chine à combler son déficit en pilotes, CAE est en train d'agrandir à Zhuhai le centre de formation qu'elle exploite en coentreprise avec China Southern Airlines. Un nouveau bâtiment, prévu pour héberger six simulateurs, est en construction dans la zone franche de Zhuhai. Quand cet agrandissement entrera en service au début de 2007, le centre de formation aéronautique de Zhuhai disposera d'un total de 13 simulateurs de construction CAE, qui lui conserveront son statut de premier établissement indépendant de formation aéronautique de Chine.

Jeff Roberts  
Président de  
groupe  
Formation civile  
et services  
associés



## Dirk Meijbaum se surpasse

Veillant sur 15 ordinateurs hôtes et 12 ordinateurs auxiliaires, Dirk Meijbaum traque les défauts qui subsistent sur les simulateurs et tient à jour les logiciels qui demandent une mise à niveau suivie. En Grande-Bretagne, son équipe et lui mettent toutes leurs compétences en informatique au service des ingénieurs de Montréal aux prises avec des mises à niveau de simulateurs particulièrement critiques. « L'une de nos plus grandes réalisations a été celle du centre de contrôle tactique pour les exercices Thursday War, où tous nos simulateurs sont mis en réseau dans un environnement de guerre et où les équipages d'hélicoptères volent dans diverses conditions », explique Dirk. « C'est devenu depuis un élément connu de notre centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien. »



**Dirk Meijbaum**  
Spécialiste principal en génie logiciel  
Royaume-Uni

Les défis d'aujourd'hui sont de taille, tout comme nos capacités DANS LES SOIXANTE ET QUELQUES POINTS D'AMÉRIQUE DU NORD, D'EUROPE, D'AUSTRALIE ET DU RESTE DU MONDE OÙ LES EMPLOYÉS DE CAE EXERCENT DES ACTIVITÉS DE FORMATION MILITAIRE, LEUR FIERTÉ EST DE POUVOIR PROPOSER UNE FORMATION CLÉ EN MAIN ASSORTIE DE TOUTE UNE GAMME DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE SERVICES PROFESSIONNELS FONDÉS SUR LA SIMULATION.

Les solutions proposées couvrent la formation et l'entraînement de A à Z des équipages, les services d'ingénierie et d'assistance technique, la maintenance et le soutien logistique, ainsi que les services-conseil. Forcés comme ils le sont de réduire leurs coûts, d'améliorer leur performance et de toujours être à un niveau de préparation optimum, les militaires ont de plus en plus tendance à externaliser une quantité de services de formation et à faire appel à la simulation aux différents stades du cycle de vie des systèmes de défense. Le personnel de CAE a toute l'expérience et les compétences qu'il faut pour relever ces défis.

### ÉTATS-UNIS, ALLEMAGNE, AUSTRALIE ET CANADA FONT APPEL À CAE POUR LA FORMATION

Au cours de l'exercice 2006, sa prééminence dans le domaine de la formation militaire a valu à CAE d'importants contrats de la part des ministères de la Défense américain, allemand, australien et canadien. Deux contrats ont été signés avec le US Army Program Executive Office — Simulation, Training, and Instrumentation. Le premier, très stratégique, confie à CAE la mise sur pied, sur le sol américain et en dehors, de cinq centres d'élaboration rapide de bases de données pour l'Armée de terre américaine. Ces centres, que CAE installera au titre du programme Synthetic Environment Core — Database Virtual Environment Development, permettront à l'US Army de disposer très rapidement de moyens réalistes pour la répétition des missions. Le second contrat confie à CAE le soutien de systèmes d'entraînement et de répétition de missions pour le 160<sup>th</sup> Special Operations Aviation Regiment — Airborne de l'US Army, à Fort Campbell, au Kentucky.

Durant l'exercice 2006, CAE a continué d'assurer aux Forces armées allemandes le soutien qu'elle leur procure de longue date pour leurs moyens de simulation de vol sur 15 sites dans le monde. Un contrat de maintenance et de services de soutien s'est ajouté cette année pour 12 simulateurs d'hélicoptères appartenant à l'École d'aviation de l'Armée de terre à Bückeberg. Vers la fin de l'exercice, CAE a reçu aussi de l'Australie un contrat de cinq ans portant sur la fourniture de services de soutien pour les systèmes de formation que CAE concevra et réalisera pour le nouvel avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330 MRTT. L'exercice 2006 a apporté aussi à CAE un contrat du ministère canadien de la Défense nationale pour la fourniture de services de maintenance et de soutien logistique sur un ensemble de matériels de simulation de vol utilisés par les Forces canadiennes.

### UNE TECHNOLOGIE DE POINTE POUR DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS


La simulation, dont les applications développées par CAE sont traditionnellement du domaine de la formation, gagne aujourd'hui l'ensemble du cycle de vie des systèmes de défense. Forte de ce constat, CAE a ouvert, au début de l'exercice, une nouvelle division dénommée CAE Services professionnels, fruit de l'acquisition de Greenley & Associates. CAE Services professionnels sera le fer de lance des initiatives engagées par CAE auprès des armées, des pouvoirs publics et des organismes de sécurité civile, en rapport avec les différents stades d'évolution de leurs projets, cela depuis les recherches exploratoires et l'élaboration de concept jusqu'aux études de détail et à la réalisation. Les employés de CAE travaillent ainsi aux côtés des clients à appliquer la simulation à l'analyse, à la conception, à la recherche et à l'expérimentation. Les spécialistes de CAE offrent donc désormais des services professionnels et de conseil dans des domaines tels que l'étude des facteurs humains, les études de capacité, la modélisation, la simulation et la préparation aux interventions en situations d'urgence.

**Don Campbell**  
Président de  
groupe  
**Simulation  
militaire et  
formation**



# James Burns personnifie la fierté de travailler chez CAE

« Nous concevons les meilleurs simulateurs qui soient, et j'aime savoir que j'y suis pour quelque chose », affirme James Burns, ingénieur en avionique. James commence par disséquer le fonctionnement complexe de la présentation des informations dans le cockpit de l'avion, avant de concevoir les logiciels et l'instrumentation qui vont la reproduire. « Il n'y a pas deux jours pareils. Je trouve gratifiant de résoudre des problèmes complexes quotidiennement et d'arriver à livrer le produit à la date promise au client. » CAE est tout aussi satisfaite de James. Dix-huit mois à peine après ses débuts, il était promu ingénieur chef d'équipe avionique sur le programme ASTARS (US Army Special Operations Forces Aviation Training and Rehearsal Systems).

James Burns, ingénieur en avionique, est photographié dans un environnement de travail technique. Il est assis sur une chaise, penché sur un bureau, et écrit dans un carnet à l'aide d'un stylo. À sa gauche, une console de simulation est visible, dotée de plusieurs écrans et d'un panneau de commande avec des boutons et des interrupteurs. En arrière-plan, on peut apercevoir d'autres ordinateurs et équipements électroniques. L'éclairage est concentré sur le sujet, créant une atmosphère professionnelle et concentrée.

**James Burns**  
Ingénieur des  
systèmes avioniques  
États-Unis

En tête de l'innovation... parce ce que l'innovation est notre passion  
LE PERSONNEL DU SECTEUR PRODUITS DE SIMULATION — MILITAIRE DE CAE MET  
SES COMPÉTENCES ET SON ESPRIT D'INNOVATION AU SERVICE DE LA CONCEPTION  
ET DE LA RÉALISATION D'OUTILS HAUTEMENT ÉVOLUÉS DE FORMATION,  
D'ENTRAÎNEMENT ET DE RÉPÉTITION DE MISSIONS POUR LES FORCES DE DÉFENSE  
DU MONDE ENTIER.

Grâce aux technologies de modélisation et de simulation telles que le logiciel-cadre de développement de simulations CAE STRIVE®, ou telles que le nouveau système visuel CAE Medallion<sup>MC</sup> 6000, les employés de ce secteur ont fait acquérir à CAE une place de tête au niveau mondial dans le domaine de la simulation de vol et de la répétition de missions militaires. Aujourd'hui, les systèmes CAE de simulation et de formation sont rapidement déployables et assurent une interopérabilité totale entre alliés, permettant aux combattants non seulement d'apprendre à piloter en toute sécurité, mais aussi de répéter des missions dangereuses en environnement virtuel, à l'abri de tout risque. Les ingénieurs de CAE ont réalisé la plus vaste gamme de simulateurs d'hélicoptères qui existe dans le monde et plus de systèmes de formation et d'entraînement que quiconque pour l'avion C-130 Hercules. De quoi justifier leur fierté de voir la technologie de simulation CAE tenir le haut du pavé sur le marché militaire.

Avec l'arsenal et la puissance des solutions technologiques de CAE et de ses capacités d'intégration de systèmes d'entraînement, le secteur Produits de simulation – Militaire est bien positionné au niveau international pour profiter des programmes militaires en Amérique du Nord, en Europe continentale, au Royaume-Uni, en Australie, en Asie et au Moyen-Orient.

### DES CONTRATS MILITAIRES D'IMPORTANCE QUI SOULIGNENT LE LEADERSHIP MONDIAL DE CAE

Le leadership que les grands industriels de la défense et les forces armées parmi les plus puissantes du monde reconnaissent à la technologie de CAE se mesure à l'importance des contrats de fourniture de produits de simulation militaire qui ont été remportés au cours de l'exercice 2006. EADS CASA, le plus important constructeur aéronautique espagnol, a fait de CAE le fournisseur mondial des systèmes de simulation et de formation pour ses programmes d'avions C-295. Au titre de cette coopération stratégique, EADS CASA a attribué à CAE des contrats pour des simulateurs C-295, dont un est destiné à l'Armée de l'air brésilienne et l'autre au centre de formation EADS CASA de Séville, en Espagne. Toujours auprès d'EADS CASA, CAE a remporté au cours de l'exercice un autre contrat pour la fourniture clé en main d'une capacité de formation pour le nouvel avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330 MRTT acquis par la Royal Australian Air Force. Aux États-Unis, trois nouvelles commandes sont venues réaffirmer la primauté mondiale de CAE en tant que fournisseur de solutions de simulation et de formation pour le C-130. Ces commandes, qui résultent de l'exercice par Lockheed Martin Corporation d'options sur un contrat en cours, concernent la réalisation de trois entraîneurs aux systèmes d'armes du C-130J/KC-130J pour l'US Air Force et pour l'US Marine Corps. Par ailleurs, au cours de l'exercice 2006, CAE a resserré encore ses liens avec l'US Navy. Celle-ci lui a passé de nouveaux contrats pour des simulateurs MH-60S ainsi que pour des mises à niveau sur ses simulateurs P-3C Orion.

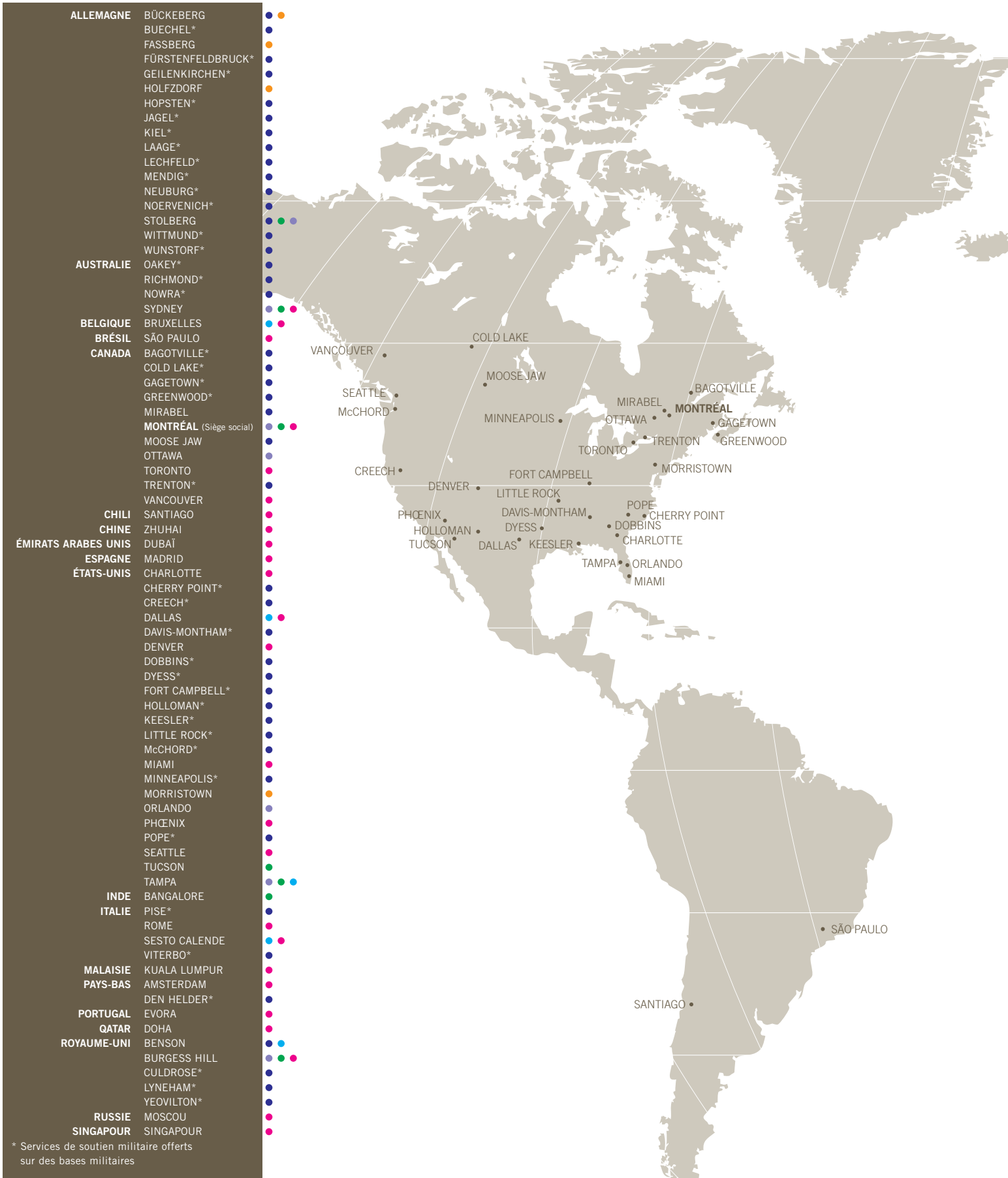
### UNE ACQUISITION QUI ÉLARGIT L'OFFRE DE CAE

Au cours de l'exercice 2006, CAE a acheté Terrain Experts inc., un développeur de premier plan d'outils logiciels pour la création de bases de données et la visualisation, connu sur le marché militaire sous le nom de TERREX. Cette acquisition rehausse la capacité de CAE à développer et mettre sur le marché des logiciels prêts à l'emploi (COTS).

### DES LIENS ÉTROITS AVEC DES CLIENTS ET MAÎTRES D'ŒUVRE DE PREMIER PLAN

L'innovation dont sait faire preuve le personnel de CAE est appréciée par des clients clés comme les Forces armées allemandes et comme le 160<sup>th</sup> Special Operations Aviation Regiment — Airborne de l'US Army, continuel demandeur de ce qui se fait de mieux en matière de systèmes de formation et de répétition de missions. Cette capacité d'innovation, sa technologie d'avant-garde et sa stratégie d'alliance avec des maîtres d'œuvre et des constructeurs de premier plan, mettent CAE en position favorable pour intervenir sur des plates-formes aéronautiques clés comme l'hélicoptère NH90, l'avion de transport moyen C-295, l'avion de transport tactique C-130J, l'A330 MRTT, l'hélicoptère CH-47 Chinook, et d'autres encore.

# CAE : UNE PRÉSENCE MONDIALE





● Formation civile ● Formation militaire ● Services de soutien militaire ● Produits de simulation ● Services professionnels ● Projets d'expansion





CAE

Centraide

**Maxime Deraspe**  
Analyste  
d'affaires  
Canada

**Sophie Dupuis**  
Chef d'équipe  
en formation  
Canada

**Danielle Gauthier**  
Adjointe  
exécutive  
Canada

**Cheryl Bourbonnais**  
Chef de groupe,  
Gravure  
Canada

## CAE DANS LA COLLECTIVITÉ

### Appui à l'éducation

LA FORMATION DE LA PROCHAINE GÉNÉRATION D'EMPLOYÉS HAUTEMENT QUALIFIÉS DANS UN DOMAINE QUI ÉVOLUE RAPIDEMENT, SOIT LES TECHNOLOGIES DE SIMULATION, EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL QUI PERMETTRA À CAE DE SE MAINTENIR À L'AVANT-GARDE DE L'INDUSTRIE. CAE APPORTE DONC UNE AIDE AUX ÉTUDIANTS PROMETTEURS POUR QU'ILS POURSUIVENT DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES OU D'INGÉNIEUR EN CONSACRANT UNE IMPORTANTE PARTIE DE SES DONS À DES PROGRAMMES DE BOURSES D'ÉTUDES INSTITUÉS AUPRÈS DES UNIVERSITÉS ET DES COLLÈGES NORD-AMÉRICAINS.

Aux États-Unis, CAE SimuFlite accorde des bourses d'études aux futurs pilotes par l'intermédiaire de l'University Aviation Association (UAA), de l'Organization of Black Airline Pilots (OBAP) et de Women in Aviation International (WAI).

#### SOUTIEN À LA SANTÉ ET AUX SOINS DE SANTÉ

Cette année, CAE a fait d'importants dons à plusieurs centres de soins de santé de la région de Montréal, notamment la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine, la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, la Maison de soins palliatifs de Laval et les Auxiliaires de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, pour ne nommer que ceux-ci.

CAE a également apporté son soutien à un certain nombre d'organismes qui luttent contre le cancer et d'autres maladies, notamment la Société canadienne du cancer, la Fondation pour la recherche scientifique sur la sclérose en plaques, la Fondation des maladies du cœur du Québec, la Société Alzheimer Laval et le Week-end pour vaincre le cancer du sein. En février 2006, le président et chef de la direction, Robert E. Brown, a été honoré pour ses années de dévouement à la Fondation canadienne de la sclérose en plaques à l'occasion d'un banquet organisé à Montréal qui a permis d'amasser plus de 440 000 \$ au profit de la Fondation.

Un grand nombre d'employés de CAE appuient, dans leur région, les organismes caritatifs liés au domaine de la santé. Au Royaume-Uni, par exemple, les employés qui travaillent sur la base Benson ont amassé des fonds pour la Oxford Children's Hospital Campaign en vendant leurs ordinateurs désuets.

#### ACTION SOCIALE

Cette année, au Canada et aux États-Unis, les employés de CAE ont recueilli une somme importante dans le cadre de la campagne Centraide/United Way. CAE a remis un chèque de 423 000 \$CA à Centraide du Grand Montréal; de ce montant, 323 000 \$CA ont été recueillis auprès des employés de CAE Montréal et 100 000 \$CA proviennent de la Société. À Tampa, en Floride, les employés de CAE USA ont versé une somme de 22 900 \$US à la campagne United Way.

L'aide humanitaire et l'aide à la jeunesse figuraient parmi les nombreuses autres causes appuyées par les employés à l'échelle mondiale. À Dallas, au Texas, les employés de CAE SimuFlite ont amassé des fonds et des biens de première nécessité au profit de Grapevine Relief and Community Exchange (GRACE), organisme à but non lucratif chargé de procurer de l'aide d'urgence aux personnes défavorisées de l'agglomération Dallas-Fort Worth dont l'ouragan Katrina a rendu la situation encore plus difficile. Les employés de CAE SimuFlite à Dallas, au Texas, ont participé à la construction de maisons pour des familles nécessiteuses dans le cadre de l'édition 2005 du programme Habitat pour l'humanité.

## AIDE AUX SINISTRÉS

### Aider nos collègues dans le besoin

LA VIE DE 23 EMPLOYÉS DE CAE HABITANT À BILOXI, AU MISSISSIPPI, A BASCULÉ LE 29 AOÛT 2005 LORSQUE L'OURAGAN KATRINA A BALAYÉ LEUR VILLE AVEC UNE VAGUE DE 30 PIEDS. BIEN QU'IL N'Y AIT EU AUCUNE VICTIME ET QUE NOS EMPLOYÉS ET LEUR FAMILLE N'AIENT PAS SUBI DE BLESSURES PHYSIQUES, LES CONSÉQUENCES ONT TOUT DE MÊME ÉTÉ DÉVASTATRICES : CERTAINS SE SONT RETROUVÉS SANS ABRI, D'AUTRES ONT VU LEUR MAISON SUBIR D'IMPORTANTES DÉGÂTS, ET BEAUCOUP D'ENTRE EUX AVAIENT UN URGENT BESOIN DE BIENS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ, SOIT NOURRITURE, VÊTEMENTS OU HÉBERGEMENT TEMPORAIRE.

Les employés de CAE de partout dans le monde n'ont pas tardé à venir en aide à leurs collègues. Ils ont mobilisé les services pour une levée de fonds, et ont aussi, entre autres, vendu du chocolat et des tee-shirts. Grâce aux dons faits par les employés et à la somme équivalente que CAE a remis, 93 000 US\$ ont été recueillis dans les semaines qui ont suivi le désastre. Grâce à ces fonds, gérés par la Fondation CAE d'aide aux sinistrés, de nombreux employés travaillant sur la base aérienne Keesler ont pu reprendre le dessus.

Je ne sais pas si je pourrai trouver les mots pour exprimer combien l'argent qui nous a été envoyé, à Mary et à moi, par les employés de CAE (et je n'ai jamais rencontré la plupart d'entre eux), nous a aidés pendant la période la plus difficile de notre vie. Je voudrais qu'ils sachent que ce qu'ils ont fait a tout simplement changé notre vie. Sans les dons que nous avons reçus, on nous aurait sans doute saisi notre maison (et ce qui en restait) et nous aurions probablement été obligés de déclarer faillite.

— Mark et Mary Kober

L'intervention rapide de CAE et le soutien immédiat et continu qu'elle a offert à ses employés lors de ce désastre ont été un rayon de lumière et d'espoir. Je vous remercie pour le souci et pour la générosité dont vous avez fait preuve. Nous avons toujours été fiers de notre entreprise et de ses employés, mais votre geste dépasse ce que toute personne aurait fait. Je vous remercie du fond du cœur.

— Robert M. Peterson



## ENVIRONNEMENT

# Conscientiser les employés à l'importance de la santé et de la sécurité au travail

CAE ACCORDE UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DE SES EMPLOYÉS. C'EST POUR CETTE RAISON QU'ELLE AMÉLIORE CONTINUUELLEMENT SES PROGRAMMES CONNEXES EN SENSIBILISANT SES EMPLOYÉS, EN OFFICIALIZANT SES PROCÉDURES, EN RÉDUISANT AU MINIMUM LES RISQUES ET EN ADOPTANT UNE APPROCHE PLUS PROACTIVE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS. LE BUT ULTIME ÉTANT D'ÉLIMINER LES PERTES DE TEMPS OCCASIONNÉES PAR DES ACCIDENTS DE TRAVAIL.

Cette année, le Comité santé et sécurité au travail de CAE a remporté le prix Lachance-Morin 2006 remis par l'Association sectorielle paritaire (ASP) québécoise à l'entreprise qui s'est le plus démarquée par son engagement en matière de prévention d'accidents. Ce prix récompense l'engagement paritaire patronal et syndical, entre autres, à fournir aux employés de la formation sur les matières dangereuses et à instaurer des procédures de travail sécuritaires pour l'assemblage et le désassemblage des composants d'un simulateur.

Membres du Comité santé et sécurité au travail de CAE (de gauche à droite) : Cédrik Maisonneuve, Julie Gaudin, Nathalie Tassé et Alain Lemay



### TRAVAILLER ENSEMBLE POUR ASSURER UN AVENIR PLUS VERT

Les employés de CAE cherchent continuellement à réduire au minimum les répercussions de leur travail sur l'environnement, comme le démontrent les diverses initiatives amorcées dans leur entreprise. Ainsi, cinq ans après le lancement d'un nouveau programme de recyclage en janvier 2001, CAE a atteint un taux de recyclage des déchets solides non dangereux de 71 %, un taux de recyclage des déchets dangereux de 67 % et une réduction de 50 % de la quantité totale des déchets acheminés à l'enfouissement.

CAE est aussi fière de s'être nouvellement jointe au programme eTree, initiative conjointe de Computershare Investor Services Inc. et de la Fondation canadienne de l'arbre qui incite les actionnaires à recevoir la version électronique des documents plutôt que la copie papier. Un arbre sera planté au nom de chaque actionnaire participant au programme.

Les employés de Montréal ont décidé d'utiliser les sommes récoltées grâce au programme de recyclage des canettes en aluminium pour une bonne cause. À l'aide des fonds recueillis, Sodexo, le fournisseur mondial des services alimentaires de CAE, a organisé une fête estivale pour plusieurs centaines d'enfants dans le cadre de son programme « Alimenter le futur » qui permet, pendant l'été, de servir des dîners aux enfants qui reçoivent de l'aide financière durant l'année scolaire, aide sans laquelle ils risqueraient de souffrir de faim chronique.



# RAPPORT DE GESTION

en date du 17 mai 2006 | Pour le quatrième trimestre et l'exercice terminés le 31 mars 2006

---

## 1 FAITS MARQUANTS

### CHIFFRES FINANCIERS

#### *Quatrième trimestre de l'exercice 2006*

- Les produits consolidés se chiffrent à 284,3 millions \$, en hausse de 7,7 millions \$ par rapport au trimestre précédent et en hausse de 21,6 millions \$ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice tiré des activités poursuivies s'élève à 14,8 millions \$ (ou 0,06 \$ par action), contre 17,5 millions \$ (ou 0,07 \$ par action) au trimestre précédent et 9,3 millions \$ (ou 0,04 \$ par action) au quatrième trimestre de l'exercice 2005 au cours duquel la Société avait constaté un gain lié à la disposition du secteur contrôles navals.
- En excluant les éléments non récurrents, le bénéfice tiré des activités poursuivies s'élève à 23,2 millions \$ (ou 0,09 \$ par action), comparativement à 23,7 millions \$ (ou 0,09 \$ par action) pour le troisième trimestre et à 14,1 millions \$ (ou 0,06 \$ par action) pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net s'élève à 9,4 millions \$ (ou 0,04 \$ par action), contre 17,6 millions \$ (ou 0,07 \$ par action) au trimestre précédent et 108,8 millions \$ (ou 0,44 \$ par action) au quatrième trimestre de l'exercice 2005.
- Les liquidités nettes provenant des activités poursuivies s'établissent à 69,8 millions \$, comparativement à 90,8 millions \$ au dernier trimestre et à 66,9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

#### *Exercice 2006*

- Les produits consolidés excèdent 1,1 milliard \$, soit une hausse de 12 % par rapport à l'exercice 2005.
- Le bénéfice tiré des activités poursuivies s'établit à 70,9 millions \$ (ou 0,28 \$ par action), comparativement à une perte de 304,7 millions \$ à l'exercice précédent. La rentabilité de chaque secteur a été rétablie et améliorée au cours de l'exercice 2006, étant donné que les économies prévues découlant de la restructuration ont été réalisées.
- En excluant les éléments non récurrents, le bénéfice tiré des activités poursuivies se chiffre à 86,8 millions \$ (ou 0,35 \$ par action), comparativement à 46,9 millions \$ (ou 0,19 \$ par action) pour l'exercice 2005.
- Au cours de l'exercice 2006, le raffermissement continu du dollar canadien a influé défavorablement sur les résultats de la Société. Sur l'exercice considéré, le dollar canadien s'est apprécié de 4 %, de 10 % et de 11 %, respectivement, par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling, les trois principales devises dans lesquelles la Société exerce ses activités. En excluant l'incidence de ce raffermissement, le bénéfice tiré des activités poursuivies aurait été plus élevé d'environ 5 millions \$.
- Le bénéfice net s'élève à 64,9 millions \$ (ou 0,26 \$ par action), comparativement à une perte de 199,9 millions \$ (ou 0,81 \$ par action) à l'exercice précédent.
- Les liquidités nettes provenant des activités poursuivies s'établissent à 236,2 millions \$, soit une hausse de 50,2 millions \$ par rapport à l'exercice 2005.

#### *Situation financière au 31 mars 2006*

- La situation financière de la Société s'est améliorée au cours de l'exercice 2006, en raison de la réduction de 95,6 millions \$ de la dette nette, laquelle se chiffre à 190,2 millions \$, résultat qui tient principalement des facteurs suivants :
  - aux flux de trésorerie disponibles (173,7 millions \$);
  - l'incidence du raffermissement du dollar canadien (17,5 millions \$).
- Le fonds de roulement hors trésorerie à la fin de l'exercice affiche un montant négatif de 74,5 millions \$, soit une amélioration de 84,1 millions \$ depuis le 31 mars 2005.
- Le capital utilisé au 31 mars 2006 se chiffre à 865,5 millions \$, contre 937,4 millions \$ à l'exercice précédent. Le rendement moyen du capital utilisé pour l'exercice s'élève à 9,6 % exclusion faite des éléments non récurrents.

### COMMANDES ET ACTIVITÉS

- Au cours de l'exercice 2006, le secteur Produits de simulation — Civil a enregistré les opérations suivantes :
  - Prises de commandes pour 21 simulateurs de vol de diverses compagnies aériennes, ainsi que de dispositifs de formation.
  - La certification du premier simulateur de vol Embraer 190 au monde.
- Au cours de l'exercice 2006, le secteur Formation et services associés — Civil a signé divers contrats importants visant des programmes de formation, notamment les suivants :
  - La Société a signé avec la compagnie aérienne britannique Virgin Atlantic Airways un contrat de 10 ans pour la formation de l'ensemble de ses pilotes d'Airbus A340 600 et de Boeing 747-400. Le contrat comporte également une option pour la formation sur Airbus A380.
  - La Société a signé avec la nouvelle compagnie aérienne indienne Kingfisher Airlines un contrat de cinq ans pour la formation de ses pilotes d'Airbus A320.
  - La Société a signé avec Qatar Airways un contrat pluriannuel pour la formation de ses pilotes d'Airbus A330 et A340.
  - La Société a signé avec Oman Air un contrat qui augmente l'ampleur de son programme de formation des pilotes de Boeing 737 NG.
  - La Société a signé avec la nouvelle compagnie aérienne indienne à bas tarifs SpiceJet un contrat pour la formation de ses pilotes de Boeing 737 NG.

- La Société a procédé à l'expansion du programme du centre de formation de Zhuhai, une coentreprise entre CAE et China Southern Airlines.
- La Société a mis sur pied un programme de dotation en pilotes d'Airbus A320 dans le cadre d'un accord conclu avec la compagnie aérienne espagnole à bas tarifs Vueling.
- Au cours de l'exercice 2006, le secteur Simulation militaire et formation a conclu des contrats visant des programmes de formation militaire, notamment les suivants :
  - La formation sur l'hélicoptère NH90 au moyen de dispositifs de simulation pour l'entraînement aux missions, dans le cadre d'un programme de formation à long terme en Allemagne.
  - Des travaux de mise à niveau d'un entraîneur au vol opérationnel pour les équipages de P 3C Orion de la Marine allemande.
  - Des mises à niveau pour le rehaussement des capacités de formation tactique des simulateurs C-130J et C-130H de la Royal Australian Air Force.
  - La prestation de services de maintenance et de soutien par le Centre de formation du Nord-Est et la prestation de services de soutien à l'ingénierie des systèmes de la flotte de CF-18 au Canada.
  - Un simulateur d'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330 pour la Royal Australian Air Force.
  - Trois entraîneurs aux systèmes d'armes (WST) C-130J et KC-130J de l'Armée de l'air américaine et du US Marine Corps (USMC).
  - Un entraîneur au vol opérationnel pour les équipages de MH-60S de la Marine américaine.
  - Deux simulateurs de vol C-295, dont un pour l'Armée de l'air brésilienne et l'autre pour le centre de formation d'EADS CASA situé à Séville, en Espagne.
  - La mise à niveau d'un entraîneur au vol opérationnel (OFT) sur avion P-3C et la fourniture d'un ensemble de rechanges et de services de soutien pour la Marine américaine.

## RESTRUCTURATION

- Les réalisations de CAE au cours de l'exercice 2006 reflètent exactement l'engagement de cette dernière envers le plan de restructuration annoncé le 11 février 2005. La Société a notamment amélioré sa performance financière, modifié la structure interne ainsi que les processus opérationnels, et elle a lancé d'importants nouveaux projets.
- La Société a vendu la division Contrôles navals afin de restaurer la santé du bilan et d'accorder la priorité aux principales activités.
- Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2005, la Société s'est dotée d'une nouvelle structure interne répartissant la gestion de ses activités entre quatre secteurs et donnant à chaque secteur la responsabilité des gains et des pertes ainsi que du bilan, de manière à refléter la façon dont les activités sont gérées et d'accroître la transparence de l'information pour les investisseurs.
- La Société a lancé le Projet Phoenix, dans le cadre duquel elle investira 630 millions \$ dans la R et D afin d'assurer le leadership technologique de CAE.
- À la fin de l'exercice 2006, la Société avait engagé des coûts totaux de 66 millions \$ au titre du plan de restructuration (34 millions \$ au cours de l'exercice 2006). Des progrès ont été réalisés dans le cadre des activités de rationalisation de certains centres de formation, et certaines mesures mises en œuvre seront menées à terme à l'exercice 2007. La Société poursuit également la réingénierie de certains processus opérationnels, laquelle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son nouveau système de gestion intégré.

## AUTRES

- CAE a lancé le générateur d'images CAE Medallion<sup>MC</sup> 6000, le dernier-né de sa gamme de générateurs d'images.
- En mai 2005, CAE a fait l'acquisition de Terrain Experts, Inc., un développeur de premier plan d'outils logiciels pour la création de bases de données et la visualisation.

## 2 INTRODUCTION

Dans le texte qui suit, la mention de «CAE» ou de la «Société» désigne CAE Inc. et ses filiales. Le rapport de gestion de l'exercice (et du trimestre) terminés le 31 mars 2006, daté du 17 mai 2006, porte sur les secteurs d'activité principaux de CAE : Produits de simulation – Civil (PS/C), Produits de simulation – Militaire (PS/M), Formation et services associés – Civil (FS/C), et Formation et services associés – Militaire (FS/M).

L'exercice de CAE se termine le 31 mars et, sauf indication contraire, tous les renvois à l'exercice considéré ou à 2006 portent sur l'exercice terminé le 31 mars 2006 et tous les renvois à l'exercice précédent, soit il y a un an, concernent l'exercice terminé le 31 mars 2005. Sauf indication contraire, l'information financière présentée dans ce rapport a été établie conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), et les valeurs monétaires sont chiffrées en dollars canadiens. Nous encourageons les lecteurs à lire le présent rapport de gestion en parallèle avec les états financiers consolidés de la Société.

Le présent rapport de gestion a pour objectif de fournir aux lecteurs le point de vue de la Direction concernant la Société et de les aider à mieux comprendre les facteurs suivants avec lesquels CAE doit composer :

- le contexte opérationnel et commercial;
- les défis, priorités et stratégies;
- les inducteurs de performance clés;
- les récents résultats financiers consolidés et sectoriels;
- la situation financière et la capacité à générer des liquidités pour satisfaire aux obligations actuelles et entreprendre les projets futurs;
- la capacité à produire des résultats;
- les risques commerciaux et incertitudes;
- les conventions comptables et estimations critiques;
- les obligations de rendre compte de la Direction.



Pour préparer les états financiers et le rapport de gestion de CAE, nous avons tenu compte de l'importance relative de l'information. La direction de la Société (la Direction) considère qu'une information est importante :

- si ladite information donne lieu, ou que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que ladite information donne lieu, à une variation importante du cours ou de la valeur des actions de CAE;
- s'il existe une forte probabilité qu'un investisseur raisonnable considère l'information importante aux fins de la prise de décisions d'investissement.

La Direction évalue l'importance relative de l'information portant sur toutes les circonstances pertinentes, y compris la sensibilité possible au marché.

### 3 MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient, à propos de CAE et des activités de ses différents secteurs, des déclarations prospectives fondées sur des estimations et sur des hypothèses que la Direction jugeait raisonnables au moment où elles ont été établies, et peut comprendre de l'information concernant les marchés, le rendement financier, la stratégie d'entreprise, les plans, les buts et les objectifs futurs de la Société. En raison de l'incertitude qui les caractérise, ces déclarations prospectives comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent, dans certains cas de façon importante, de ceux qui sont prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations commençant par les mots «croire», «s'attendre à», «prévoir», «avoir l'intention», «continuer», «estimer», ainsi que l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et d'autres expressions analogues constituent des déclarations prospectives. Les lecteurs sont donc avertis que les hypothèses concernant les événements futurs, sur nombre desquels la Direction n'a aucune prise, pourraient influencer sur la mesure dans laquelle une prévision se réalisera, ou risquent en fin de compte de se révéler inexactes. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels des prévisions sont présentés ci-après (se reporter à la rubrique «Risques commerciaux et incertitudes» du présent rapport de gestion). La Société précise qu'elle a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres faits. En particulier, les déclarations prospectives ne reflètent pas l'incidence éventuelle d'une fusion, d'une acquisition ou d'une autre opération de regroupement d'entreprises ou de désinvestissement qui pourrait se produire, être annoncée ou conclue après que ces déclarations aient été faites.

### 4 PROFIL DE L'ENTREPRISE

CAE a été fondée en 1947 et son siège social est situé à Montréal, au Canada. Elle est un chef de file dans le domaine des technologies de simulation et de modélisation et des services intégrés de formation destinés à l'aviation civile et aux forces de défense du monde entier. CAE emploie environ 5 000 personnes dans ses unités de fabrication et ses centres de formation répartis dans 19 pays, sur cinq continents. CAE tire plus de 90 % de son chiffre d'affaires annuel d'exportations dans le monde entier et d'activités internationales.

Les activités de CAE sont la conception, la réalisation et la fourniture de matériels de simulation et de services associés, ainsi que l'élaboration de solutions intégrées de formation, pour les secteurs de la défense (le Militaire), de l'aviation commerciale et d'affaires et de la construction aéronautique (le Civil). Au-delà de la reproduction fidèle du comportement de l'avion en mode de fonctionnement normal ou dégradé, les simulateurs de vol de CAE recréent les conditions ambiantes du vol grâce à leurs systèmes visuels qui puisent dans une immense base de données les paysages de milliers d'aéroports, ainsi que la représentation visuelle de toutes les conditions météorologiques possibles. Ajoutant le mouvement et les effets sonores à cette simulation visuelle, les simulateurs CAE plongent le pilote à l'entraînement dans un environnement qui reproduit intégralement les conditions et les sensations du vol réel. Sur la même base logicielle que ses simulateurs, CAE a également développé une gamme complète de dispositifs d'entraînement au vol. CAE exploite par ailleurs un réseau de centres de formation répartis tout autour du globe.

Le secteur Civil de CAE est le chef de file mondial de la conception et de la fabrication de simulateurs de vol et de systèmes visuels civils servant à former les pilotes de lignes aériennes et d'avions d'affaires. CAE est également la deuxième plus importante société indépendante de services de formation pour l'aviation civile, avec un réseau mondial de 22 centres de formation équipés d'environ 108 simulateurs de vol.

Dans le secteur Militaire, CAE est aussi un chef de file mondial de la conception de systèmes de formation militaire évolués ayant des applications dans l'air, sur terre et en mer, qui a fourni aux forces de défense de plus de 30 nations des systèmes et des services de formation militaire. Outre ses services de formation étendus, la Société propose une gamme de matériels de simulation et de logiciels de modélisation et de simulation. CAE a conçu une des plus importantes gammes de simulateurs de vol d'hélicoptères militaires dans le monde et plus de systèmes de formation pour les appareils Hercules C-130 que toute autre société.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2005, la Société s'est dotée d'une nouvelle structure interne répartissant la gestion et la présentation de ses activités entre quatre secteurs :

- i) Produits de simulation – Civil (PS/C) : ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour le secteur aéronautique civil;
- ii) Produits de simulation – Militaire (PS/M) : ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires de très haute technicité pour les forces aériennes, terrestres et navales.
- iii) Formation et services associés – Civil (FS/C) : ce secteur fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires;
- iv) Formation et services associés – Militaire (FS/M) : ce secteur fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de vie des matériels, des services de maintenance et des solutions de modélisation et de simulation.

Antérieurement, les activités se répartissaient entre trois secteurs d'exploitation : Simulation militaire et formation (le Militaire), Simulation et formation aéronautiques civiles (le Civil) et Contrôles navals (le Naval), jusqu'à la vente de cette dernière division au quatrième trimestre de l'exercice 2005.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées aux bourses de Toronto et de New York sous le symbole CAE et le symbole CGT, respectivement.

## 5 STRATÉGIE ET INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

### 5.1 REVUE STRATÉGIQUE

Au cours des quelques dernières années, la Société, qui était un fournisseur de matériels, a évolué et elle est devenue un fournisseur de solutions de formation intégrées. Après l'arrivée de M. Robert E. Brown chez CAE à titre de chef de la direction en août 2004, une revue stratégique exhaustive des marchés de CAE, de sa clientèle et des autres parties prenantes, ainsi que de ses ressources et capacités internes, a été mise en œuvre. À la suite de cette revue, la Société a vendu la division Contrôles navals et précisé son orientation stratégique, et elle continue d'offrir une vaste gamme de produits et services de simulation et de formation à ses deux marchés principaux, le Civil et le Militaire. La stratégie et les objectifs de CAE sont dorénavant axés sur les mesures suivantes :

- le maintien du leadership technologique au moyen d'investissements continus dans la R et D en collaboration avec les clients, de manière à assurer la prestation continue de produits et services innovateurs qui améliorent l'efficacité opérationnelle des clients et réduisent davantage les risques opérationnels;
- l'importance accordée aux marchés ayant un fort potentiel de croissance pour le Civil, tels que l'Asie et le Moyen-Orient;
- la prestation de services de formation concurrentiels sur le marché, tout en réalisant des économies de coûts et en accroissant les produits par simulateur et la composante services de formation (wet training), par rapport à la composante location des simulateurs (dry training), dans les centres de formation du réseau mondial de la Société;
- l'accroissement de la présence des secteurs Militaire sur le marché américain;
- l'expansion verticale au chapitre des autres produits et services du secteur de l'aérospatiale et de la défense ainsi que sur l'excellence technologique en modélisation et simulation;
- l'expansion horizontale pour saisir les occasions offertes par les domaines non traditionnels du marché de la défense et par les nouveaux marchés comme la défense intérieure et la simulation urbaine, en exploitant notre vaste expérience en modélisation et simulation;
- la réduction des coûts liés à la fabrication du matériel de simulation destiné à être vendu à des tiers ou à être installé dans les centres de formation du réseau mondial de la Société. Pour ce faire, la Société compte réduire le cycle de fabrication et modulariser ses produits;
- la mise en œuvre de saines pratiques de gestion et de systèmes efficaces.

### 5.2 PLAN DE RESTRUCTURATION

#### 5.2.1 LE PLAN

En février 2005, afin d'exécuter sa stratégie, d'optimiser ses capacités de base et d'instaurer les assises nécessaires à la croissance durable et rentable de ses activités, la Société a annoncé un plan de restructuration (le « plan de restructuration » ou le « plan ») pour lequel certaines actions ont débuté au cours du troisième trimestre de l'exercice 2005. Ce plan vise la suppression des chevauchements d'activités et l'établissement d'une structure des coûts plus concurrentielle. Le plan vise à préserver le leadership technologique de la Société tout en favorisant des synergies entre ses unités d'exploitation et en instaurant des pratiques de gestion saines. Le plan prévoit une série de mesures qui comprennent :

- Le regroupement des activités de développement et de production, dans lesquelles sont compris l'ingénierie, la gestion des programmes et les approvisionnements à l'échelle mondiale, fonctions qui étaient jusqu'ici éclatées entre les unités d'exploitation, d'où des chevauchements d'activités.
- Des initiatives lancées en vue de normaliser les processus et de « productiser » la fabrication.
- Une redistribution rationnelle des centres de formation du Civil, entre autres par le regroupement de centres qui font double emploi et par la réaffectation de certains simulateurs de vol pour en maximiser le rendement.
- Le dimensionnement optimal des effectifs, l'allègement de la structure de direction et l'engagement renouvelé du personnel.
- La mise en œuvre d'un système de gestion intégré (ERP) pour améliorer la transparence, la reddition des comptes et la circulation de l'information.
- La mise en application de diverses autres mesures touchant la nature et l'orientation des activités.

#### 5.2.2 MESURES PRISES

L'exercice 2006 en a été un de transition pour CAE, pendant lequel la Société s'est attaquée aux processus opérationnels et à la structure des coûts, avec comme but de boucler l'exercice avec une base de résultats restructurée et solide. Au cours des 18 derniers mois, la Société a pris les diverses mesures suivantes :

##### *Restructuration de l'organisation*

- Vente de la division Contrôles navals afin de restaurer la santé du bilan et d'accorder la priorité aux principales activités.
- La Société s'est dotée d'une nouvelle structure interne, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2005, répartissant la gestion de ses activités entre quatre secteurs.
- Regroupement de services tels que ceux de la gestion des programmes et de l'ingénierie, qui étaient auparavant répartis entre le Civil et le Militaire.
- Réduction de 10 % de l'espace de l'usine principale de fabrication, et amélioration connexe de la productivité, ainsi que de l'efficacité.
- Renforcement de l'équipe de direction et suppression de paliers de gestion à l'échelle régionale.
- Redistribution rationnelle des centres de formation, y compris la réaffectation de sept simulateurs de vol, principalement pour les raisons suivantes :
  - Fermeture du centre de formation et de l'école de pilotage de Maastricht, et réaffectation des activités et des simulateurs dans les centres de formation de la Société situés à Amsterdam et à Bruxelles.
  - Fermeture du centre de formation de Senasa, en Espagne, et réaffectation de ses activités et du simulateur de vol A340 au centre de formation Barajas de la Société situé à Madrid.

#### *Activités de restructuration liées aux opérations et aux procédures*

- Normalisation et optimisation des processus de développement et de fabrication pour arriver à produire plus rapidement des simulateurs de vol moins chers, ainsi que la rationalisation accrue des installations de fabrication.
- Lancement du Projet Phœnix, dans le cadre duquel la Société investira 630 millions \$ dans la R D afin d'assurer le leadership technologique de CAE.
- Mise à pied de plus de 500 employés afin de ramener les effectifs de l'entreprise à la taille idéale et de réduire les chevauchements.
- Création d'une fonction d'approvisionnement mondial afin de regrouper les activités d'approvisionnement dans un seul service et de réduire ainsi les coûts de la Société liés aux travaux sous-traités ainsi que les intrants des fournisseurs. Cette fonction favorise également l'échange de connaissances entre nos diverses entreprises à l'échelle mondiale, ainsi que la mise en œuvre de meilleures pratiques au chapitre de l'approvisionnement.
- Établissement d'une structure de rémunération qui souligne l'importance qu'accorde la Direction à la création de valeur économique.
- Mise en œuvre de procédures d'appels d'offres plus strictes et plus rigoureuses et utilisation d'un bilan.
- Mise sur pied d'ateliers Kaizen et du programme de contrôle de la qualité Six Sigma afin d'accroître l'efficacité, de stimuler l'engagement du personnel et d'assurer la satisfaction de la clientèle.

#### 5.2.3 MESURES EN COURS

Comme il est mentionné précédemment, depuis l'annonce du plan de restructuration, le secteur FS/C a procédé à la redistribution de sept simulateurs de vol, la réaffectation de quatre autres simulateurs est en cours, et d'autres simulateurs seront réaffectés d'ici la fin de l'exercice 2007. Lorsque le plan de restructuration aura été mené à terme, CAE s'attend à ce que des mesures visant plus de 25 simulateurs de vol aient été prises.

L'agrandissement et la conversion de l'établissement de Burgess Hill (Royaume-Uni) de CAE, qui servait exclusivement aux secteurs militaires, en un centre de formation civile, se poursuivent, et la fin des travaux d'agrandissement est prévue pour l'automne 2006. Une fois agrandi, l'établissement de Burgess Hill exploitera un total de huit simulateurs de vol. L'établissement de Burgess Hill servira les secteurs militaires et civils après la conversion.

En Espagne, CAE et son partenaire, Iberia Lineas Aereas de España S.A. (Iberia), ont poursuivi leur plan de regroupement, et la fermeture du centre de formation à Alcala aura lieu lorsque l'expansion du centre de formation de Barajas sera terminée et que tous les simulateurs de vol auront été redistribués. La Société s'attend à ce que le centre de formation de Barajas atteigne son plein régime de croisière d'ici la fin de l'exercice 2007.

Lorsque la construction du centre de formation du Nord-Est des États-Unis sera terminée, vers la fin de l'année civile 2006, la Société fermera le centre de formation secondaire de Dallas. Cette fermeture marquera la fin de la stratégie de redéploiement s'inscrivant dans le cadre du plan de restructuration.

Au cours de l'exercice 2007, la Société continuera :

- de revoir sa gamme de produits et de services afin de fournir aux clients des solutions qui répondent à leurs besoins;
- d'élaborer des processus axés sur l'innovation, de manière à rendre les capacités et les technologies de CAE systématiquement accessibles dans de nouveaux marchés;
- d'engager des coûts supplémentaires aux fins de la réingénierie de ses processus opérationnels dans le cadre de l'implémentation du système ERP.

### 5.3 INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

La Société estime qu'elle jouit des avantages concurrentiels suivants :

#### 5.3.1 LEADERSHIP TECHNOLOGIQUE

La Société jouit d'un leadership technologique inégalé, qui constitue un avantage concurrentiel clé. Des pilotes des quatre coins du monde estiment que les dispositifs de simulation de CAE sont ceux qui se rapprochent le plus des conditions de vol réelles. Forte d'une équipe composée de plus de 1 200 employés ayant un diplôme en sciences et de ses investissements importants dans la recherche et le développement (environ 10 % des produits annuels de CAE), la Société continue à fournir des produits de formation innovateurs qui répondent aux besoins fondamentaux de ses clients. CAE joue de façon constante un rôle de chef de file au chapitre de l'évolution de la technologie sur laquelle reposent les systèmes de formation pour le vol et de simulation, et elle est responsable de plusieurs innovations au sein du secteur. CAE offre des simulateurs pour tous les gros avions civils, et elle occupe une position de chef de file dans le domaine de la simulation de vol d'avions régionaux et d'affaires et de certains hélicoptères. CAE est également un chef de file du secteur en ce qui concerne la fourniture de produits de simulation et de formation pour les avions de transport militaires à voilure fixe et pour les hélicoptères militaires. Par ailleurs, CAE jouit de connaissances et d'une expérience approfondies ainsi que d'une grande crédibilité au chapitre de la conception et du développement de simulateurs pour avions prototypes, comme en témoignent les récents programmes de formation visant les avions Airbus A380 et Embraer 170 et 190.

#### 5.3.2 CONCEPTION ET FIABILITÉ DES PRODUITS

Les simulateurs de CAE sont conçus de manière qu'ils puissent facilement être mis à niveau par les clients, afin que le simulateur reflète le plus possible l'évolution du modèle d'avion (laquelle découle de modifications apportées aux produits ou de modifications aux règles de navigabilité). De plus, les simulateurs de CAE jouissent des taux de fiabilité parmi les plus élevés du secteur, caractéristique qui constitue un avantage clé en raison des longs cycles d'utilisation des simulateurs (lesquels fonctionnent souvent de 16 à 20 heures par jour).

### 5.3.3 RELATIONS À LONG TERME AVEC LES CLIENTS

La Société entretient une collaboration fructueuse avec de grandes compagnies aériennes et des ministères de la défense partout au monde, dont certains sont des clients depuis des dizaines d'années. Grâce à ses relations à long terme ainsi qu'à son souci de la qualité de ses services, la Société fournit constamment des produits qui satisfont aux normes de ses clients ou les excèdent.

### 5.3.4 PARC DE SIMULATEURS IMPORTANT ET DIVERSIFIÉ

Afin de répondre aux divers besoins opérationnels de ses clients, la Société exploite un important parc de simulateurs de vol. Le parc de la Société se compose de simulateurs de vol de jets commerciaux, de simulateurs de vol de jets d'affaires et de simulateurs de vol d'hélicoptères militaires. Les simulateurs qui composent le parc reproduisent les conditions de vol de divers types d'avions construits par les principaux fabricants.

### 5.3.5 OPTIMISATION DU CARACTÈRE COMPLÉMENTAIRE DES PRODUITS ET DES SERVICES

CAE est la seule société qui offre une vaste gamme de produits de formation aéronautique pouvant être personnalisés en fonction des besoins précis de chaque client. Une étroite interdépendance relie les secteurs Produits et Services en ce sens que les ventes de matériels de formation et la prestation de services s'y rapportant sont souvent deux parties d'un seul et même programme et doivent de ce fait être considérées comme formant un tout.

### 5.3.6 SOUTIEN À LA CLIENTÈLE

CAE accorde une grande importance au soutien à la clientèle après vente, lequel est souvent essentiel pour effectuer d'autres ventes.

### 5.3.7 PRÉSENCE À L'ÉCHELLE MONDIALE

La Société exerce actuellement ses activités dans 19 pays répartis dans cinq continents. Cette vaste présence géographique permet à la Société de répondre rapidement et économiquement aux besoins des clients et de tirer profit de nouveaux débouchés, en conformité avec les règlements et les coutumes locales.

### 5.3.8 MÉTHODE DE FORMATION

CAE a révolutionné le domaine de la formation aéronautique avec le lancement de ses solutions et cours de formation Simfinity®. Grâce à cette technologie innovatrice, CAE a réduit la taille du logiciel de simulation de haute fidélité de ses simulateurs de vol et intégré ce dernier dans les dispositifs et solutions de formation utilisés tout au long du cycle de formation. Le poste de pilotage peut ainsi être recréé dans la salle de cours dès le début de la formation au sol, ce qui se traduit par une formation dans l'ensemble plus efficace et plus efficiente. Étant donné que les dispositifs Simfinity® de CAE sont une composante d'une gamme complète de solutions de formation intégrées, la mise à jour et la mise à niveau des simulateurs de vol peuvent se faire en parallèle avec la mise à niveau des dispositifs de formation basés sur la technologie Simfinity® des clients.

### 5.3.9 CAPACITÉ DE FABRICATION

Grâce à plus de 50 emplacements de simulateur situés dans les usines de fabrication de la Société, la capacité de fabrication et de conception de CAE est de loin supérieure à celle des autres fabricants de simulateurs dans le monde.

### 5.3.10 CAPACITÉ DE CONTRÔLER LES COÛTS

Afin de maximiser sa rentabilité et sa valeur pour les actionnaires, CAE continue de chercher à accroître son efficience tout en réduisant ses coûts. La réussite des activités liées au contrôle des coûts dépend de notre capacité à obtenir les données, le matériel, les biens non durables et les autres fournitures nécessaires à nos activités et à l'établissement de prix concurrentiels. Le groupe des approvisionnements stratégiques de CAE cherche constamment à améliorer le contrôle des coûts à long terme et les stratégies d'approvisionnement auprès des principaux fournisseurs de la Société. Il favorise également l'échange de connaissances entre nos diverses entreprises à l'échelle mondiale, ainsi que la mise en œuvre de meilleures pratiques au chapitre de l'approvisionnement. La Société continue de formuler des stratégies qui nous aident à analyser et trouver les sources d'approvisionnement les moins coûteuses sur la durée de vie d'un simulateur de vol, et nous concluons, le cas échéant, des alliances à long terme avec certains fournisseurs afin d'assurer le caractère adéquat des approvisionnements.

## 6 MESURES HORS PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Le présent rapport de gestion comprend des commentaires sur les mesures hors PCGR et les autres mesures financières. Le lecteur devra se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR ou de les considérer comme une solution de rechange à celles-ci. La Direction estime que ces mesures fournissent une information utile et complémentaire aux mesures financières conformes aux PCGR. Par ailleurs, étant dépourvues d'une définition normalisée par les PCGR, ces mesures ne sont vraisemblablement pas comparables aux mesures similaires qu'utilisent d'autres sociétés.

### 6.1 CARNET DE COMMANDES

Il s'agit de la valeur des commandes de produits et de services provenant des clients, qui sont enregistrées mais ne sont pas encore exécutées. Pour les secteurs PS/C, PS/M, et FS/M, une commande est considérée en carnet dès lors qu'elle a donné lieu entre la Société et le client à la signature d'une convention liante définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties (obligations reprises dans le contrat ou la commande). Pour les secteurs militaires, seuls les éléments inscrits dans le contrat qui ont été autorisés par les clients (commandes en carnet financées) sont compris dans la valeur du carnet de commandes. Dans le cas du secteur FS/C, la valeur du carnet de commandes comprend les produits devant être générés par les services de formation à fournir pour un terme qui peut être court ou long, pour autant que la réalisation de ces produits soit garantie ou au moins prévue.

## 6.2 CAPITAL UTILISÉ

Le capital utilisé mesure l'investissement net :

- Du point de vue de l'utilisation qui en est faite, le capital utilisé correspond à la différence entre le montant total de l'actif, compte non tenu des espèces et quasi-espèces, et le montant du passif, déduction faite de la dette à long terme (compte tenu de la tranche échéant à moins de un an). Au niveau sectoriel, le montant du capital utilisé correspond à la différence entre le montant total de l'actif du secteur (déduction faite des espèces et quasi espèces, des actifs fiscaux et des autres actifs hors exploitation) et le montant total du passif, déduction faite des passifs fiscaux, de la dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins de un an) et des autres charges hors exploitation.
- Du point de vue de ses sources de provenance, le capital utilisé correspond à la somme de la dette nette telle qu'elle est définie ci-après et au total des capitaux propres.

## 6.3 BAIL

Le bénéfice avant intérêts et impôts sur les bénéfices (BAII) est un terme financier qui renvoie au bénéfice d'une entreprise tel qu'il serait si celle-ci n'avait ni intérêts, ni impôts à payer. La Direction estime que le BAII constitue une information complémentaire utile en ce qu'il neutralise les effets de certaines décisions de financement et l'incidence des structures fiscales, et permet ainsi des comparaisons entre des sociétés et des secteurs d'activité ayant des structures de capital ou des juridictions fiscales différentes.

## 6.4 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Par flux de trésorerie disponibles, la Direction entend les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation poursuivies, déduction faite des dépenses en immobilisations (incluant les coûts capitalisés) et les dividendes payés auxquels on ajoute le produit des ventes et des cessions-bail et les autres financements d'actifs. Pour CAE, les flux de trésorerie disponibles sont un bon indicateur de sa santé financière et de sa liquidité, car ils indiquent le montant dont la Société dispose pour croître, rembourser sa dette et s'acquitter de ses obligations courantes. L'ajout de la composante dividendes à la définition des flux de trésorerie disponibles tient au fait qu'aux yeux de la Direction, le paiement des dividendes constitue une obligation au même titre que le paiement d'intérêts aux prêteurs, et que les fonds utilisés aux fins du paiement de dividendes ne sont par conséquent pas disponibles à d'autres fins telles que la croissance de la Société. Avec prise d'effet à l'exercice 2007, la Société fera une distinction entre ses dépenses en immobilisations au titre de la maintenance, qui feront partie du calcul des flux de trésorerie disponibles, et ses dépenses en immobilisations liées au titre de la croissance, qui seront exclues de ce calcul.

## 6.5 DETTE NETTE

La dette nette est la dette à long terme y compris la tranche échéant à moins de un an, déduction faite du montant des espèces et quasi-espèces tels qu'ils figurent dans le bilan consolidé. La Société estime que la dette nette est représentative de sa situation financière globale.

## 6.6 FONDS DE ROULEMENT HORS TRÉSORERIE

Le fonds de roulement hors trésorerie correspond à la différence entre l'actif à court terme et le passif à court terme tels qu'ils figurent dans le bilan consolidé, mais sans compter les espèces et quasi-espèces, la tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an et la portion à court terme des actifs et passifs destinés à la vente.

## 6.7 ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Le caractère exceptionnel ou inhabituel des éléments non récurrents les signale comme des éléments qui, par leur nature inhérente, ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités et ne représentent pas non plus une tendance normale de l'entreprise. La Direction estime utile de relever ces éléments et de fournir des résultats d'exploitation qui les excluent, car cela permet de mieux analyser la performance d'exploitation sous-jacente et continue de CAE.

## 6.8 PRODUITS PAR SIMULATEUR

Les produits par simulateur correspondent aux produits de secteur FS/C (sur une base annualisée), divisés par le nombre équivalent de simulateurs actifs.

## 6.9 NOMBRE ÉQUIVALENT DE SIMULATEURS ACTIFS

Le nombre équivalent de simulateurs actifs (NESA) est le nombre de simulateurs de vol qui étaient en état de générer des produits au cours de l'exercice. Dans le cas d'un centre exploité en coentreprise à 50/50, CAE ne prend en compte dans le NESA que la moitié des simulateurs de vol en service dans ce centre, et lorsqu'un simulateur de vol est mis hors service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et remis en service commercial.

## 6.10 RÉSULTAT D'EXPLOITATION SECTORIEL

Le résultat d'exploitation sectoriel (RES) est l'une des principales valeurs considérées chez CAE pour mesurer la performance financière individuelle des secteurs d'exploitation. Il donne une bonne indication de la rentabilité individuelle des secteurs, puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur exploitation (ces éléments sont détaillés dans le tableau de rapprochement du RES et du BAII; voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés).

## 7 EFFET DES VARIATIONS DE CHANGE

La monnaie de présentation des états financiers de la Société est le dollar canadien, de sorte que les actifs, les passifs et les opérations mesurés en monnaies étrangères doivent être convertis en dollars canadiens selon divers taux de change, comme l'exigent les PCGR. Pour l'exercice 2006, la Société a enregistré des améliorations au chapitre de l'exploitation, mais le raffermissement du dollar canadien a de nouveau influé sur ses résultats. Du début jusqu'à la fin de la période, le dollar canadien s'est apprécié de 4 %, de 10 % et de 11 %, respectivement, par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling, qui constituent les trois principales devises dans lesquelles la Société exerce ses activités.

Les taux de change employés pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes étaient les suivants pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2006	2005	(Diminution)
Dollar US (\$ US)	1,1671	1,2096	(4 %)
Euro (€)	1,4169	1,5689	(10 %)
Livre sterling (£)	2,0299	2,2848	(11 %)

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits et les charges étaient les suivants pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2006	2005	(Diminution)
Dollar US (\$ US)	1,1938	1,2789	(7 %)
Euro (€)	1,4553	1,6064	(9 %)
Livre sterling (£)	2,1341	2,3573	(9 %)

La Direction estime que l'appréciation du dollar canadien au cours de l'exercice 2006 a eu une incidence défavorable d'environ 5 millions \$ sur le bénéfice tiré des activités poursuivies (après impôts), comparativement à l'exercice 2005. L'incidence des variations de change est une information complémentaire que CAE estime utile en raison des comparaisons qu'elle permet de faire avec les résultats de l'exercice précédent en dehors de l'incidence de la fluctuation des taux de change, phénomène qui peut modifier de façon importante les résultats d'exploitation et financiers de la Société.

Les variations des taux de change entre les principales devises dans lesquelles CAE exerce ses activités se traduisent par les effets suivants :

- En ce qui concerne chacun des centres de formation civils et militaires, les produits générés et les dépenses engagées le sont essentiellement dans la même monnaie. Les variations de cours s'exercent donc sur la rentabilité nette des centres et sur les investissements nets qui leur sont consacrés. Selon les PCGR, les gains comme les pertes résultant de la conversion du montant net des investissements qui sont réalisés dans une filiale autonome sont reportés dans le compte «Écarts de conversion cumulés» (CTA) dans la rubrique «Capitaux propres» du bilan. Tout effet d'une variation de change sur la rentabilité nette influencera immédiatement l'état des résultats de même que les comparaisons entre exercices et entre trimestres.
- En ce qui concerne chacune des activités de fabrication que la Société mène hors du Canada (essentiellement en Allemagne, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie), les produits générés et les dépenses engagées le sont essentiellement dans la monnaie du pays, hormis certains achats de données et de matériel qui peuvent occasionnellement être effectués dans d'autres monnaies. Là encore, les variations de cours s'exercent sur la rentabilité nette de la période et sur les investissements nets consacrés à ces établissements.
- Dans le cas des activités de fabrication menées au Canada, dont les actifs nets ne sont pas exposés aux variations de cours des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien (sauf les comptes créditeurs et débiteurs en devises), plus de 85 % des produits sont générés en devises étrangères (dollar US et euro principalement), et un niveau important des dépenses engagées le sont en dollars canadiens, ce qui signifie que ces activités sont elles aussi exposées aux variations de change. À titre de politique générale, les acomptes sur les contrats libellés en devises font l'objet d'une opération de couverture lors de la signature du contrat, ce qui met la Société au moins partiellement à l'abri du risque de change. Il est toutefois impossible d'offrir une couverture parfaite aux effets du mouvement des devises, qui se font donc encore partiellement ressentir sur l'état des résultats. Dans une perspective à long terme, la Société subit, relativement à ses activités de fabrication au Canada, les effets des variations de cours du dollar canadien par rapport aux autres devises car elle ne prend pas de couverture sur ses produits à venir. Il y a donc là pour elle une éventualité de gain ou de perte de change sur les produits d'exploitation en devises de ses activités à venir.

## 8 RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les sections 8.1 et 8.2 comprennent des informations sur le quatrième trimestre de l'exercice 2006, et les sections 8.3 et 8.4 concernent l'exercice 2006. La section 8.5 comporte une analyse de l'incidence des divers programmes de partage des coûts avec le gouvernement sur les résultats consolidés.

## 8.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

### RÉSUMÉ DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS – POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	<b>31 mars 2006</b>	31 déc. 2005	31 mars 2005
Produits	<b>284,3 \$</b>	276,6 \$	262,7 \$
BAIL	<b>9,5</b>	32,7	(0,7)
<i>En % des produits</i>	<b>3,3 %</b>	11,8 %	–
Intérêts débiteurs, montant net	<b>0,9</b>	6,1	16,1
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies (avant impôts)	<b>8,6 \$</b>	26,6 \$	(16,8) \$
Charge fiscale (économie)	<b>(6,2)</b>	9,1	(26,1)
Bénéfice (perte)			
Tiré des activités poursuivies	<b>14,8 \$</b>	17,5 \$	9,3 \$
Tiré des activités abandonnées	<b>(5,4)</b>	0,1	99,5
Bénéfice net	<b>9,4 \$</b>	17,6 \$	108,8 \$
BPA de base et dilué tiré des activités poursuivies	<b>0,06</b>	0,07	0,04
BPA de base et dilué	<b>0,04</b>	0,07	0,44

#### 8.1.1 PRODUITS CONSOLIDÉS — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Les produits s'établissent à 284,3 millions \$, alors qu'ils étaient de 276,6 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2006 (variation par rapport au trimestre précédent) et de 262,7 millions \$ au quatrième trimestre du dernier exercice (variation par rapport à il y a un an).

La hausse de 7,7 millions \$ ou 3 % par rapport au trimestre précédent résulte principalement de la performance des secteurs PS/C et FS/C, qui affichent respectivement une augmentation de 15,0 millions \$ (hausse du nombre de commandes) et de 3,1 millions \$ (demande générale élevée). Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction des produits du secteur PS/M de 5,3 millions \$ (niveau de production réduit) et par la diminution des produits du secteur FS/M de 5,1 millions \$ (incidence défavorable des variations du change). L'augmentation de 21,6 millions \$ (ou 8 %) par rapport à il y a un an découle en grande partie de la hausse de 23,8 millions \$ des produits du secteur PS/C (niveau d'activités accru), neutralisée en partie par une baisse de 3,0 millions \$ des produits du secteur PS/M (niveau de production réduit).

Une analyse plus détaillée par secteur figure au paragraphe intitulé « *Résultats par secteur* ».

#### 8.1.2 BAIL CONSOLIDÉ — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Le BAIL s'élève à 9,5 millions \$ (3,3 % des produits), par rapport à 32,7 millions \$ (11,8 % des produits) au troisième trimestre et à une perte de 0,7 million \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Des coûts de 25,1 millions \$ engagés au cours du trimestre relativement au plan de restructuration ont influé négativement sur le BAIL de 9,5 millions \$ déclaré ce trimestre. En excluant cet élément non récurrent, le BAIL se serait élevé à 34,6 millions \$ (12,2 % des produits). Le BAIL de 32,7 millions \$ déclaré au troisième trimestre comprenait 4,9 millions \$ au titre de coûts non récurrents. Par conséquent, le BAIL du troisième trimestre, déduction faite des éléments non récurrents, se chiffre à 37,6 millions \$ (13,6 % des produits), et le BAIL du quatrième trimestre de l'exercice 2005, à 27,7 millions \$ (10,5 % des produits).

La baisse de 3,0 millions \$ ou 8 % du BAIL par rapport au trimestre précédent est principalement imputable à la réduction des produits générés par le secteur FS/M, neutralisée en partie par le niveau d'activités accru du secteur FS/C. L'augmentation de 6,9 millions \$ ou 25 % par rapport à il y a un an tient en grande partie à la meilleure performance du secteur PS/C au chapitre de l'exécution de ses programmes, ainsi qu'au niveau d'activités accru du secteur FS/C.

Une analyse plus complète des éléments non récurrents figure au paragraphe intitulé « *Rapprochement des éléments non récurrents* ».

Un complément d'analyse secteur par secteur figure au paragraphe intitulé « *Résultats par secteur* ».

#### 8.1.3 INTÉRÊTS DÉBITEURS, MONTANT NET — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Les intérêts débiteurs nets pour le trimestre se chiffrent à 0,9 million \$, comparativement à 6,1 millions \$ pour le trimestre précédent et à 16,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2005. Le détail de ces variations est présenté dans le tableau ci après.

<i>(en millions)</i>	Par rapport au trimestre précédent	Par rapport à il y a un an
Intérêts nets, période précédente	6,1 \$	16,1 \$
Diminution des intérêts sur la dette à long terme	(3,9)	(8,0)
Augmentation des intérêts créditeurs	(2,4)	(2,8)
(Augmentation) / diminution des intérêts capitalisés	0,6	(0,2)
Augmentation / (diminution) de l'amortissement des frais de financement reportés	0,2	(5,2)
Autres	0,3	1,0
<b>Intérêts nets, pour cette période</b>	<b>0,9 \$</b>	<b>0,9 \$</b>

#### *Diminution des intérêts sur la dette à long terme*

La baisse de 3,9 millions \$ des intérêts sur la dette à long terme par rapport au trimestre précédent résulte de la réduction générale du niveau d'endettement de la Société et du remboursement du financement adossé aux actifs d'Amsterdam à la fin du troisième trimestre de l'exercice, ce qui a entraîné une charge non récurrente totalisant 3,4 millions \$ (y compris un coût non récurrent de résiliation de swap et une indemnité de remboursement anticipé d'un montant de 2,8 millions \$).

La diminution des intérêts débiteurs sur la dette à long terme par rapport à il y a un an est attribuable en grande partie à la diminution générale du niveau d'endettement de la Société, ainsi qu'à l'incidence, au quatrième trimestre de l'exercice précédent, des coûts supplémentaires de 2,5 millions \$ liés à la réduction de la dette du centre de formation du Brésil, et à un coût de résiliation de swap de 2,0 millions \$.

#### *Augmentation des intérêts créditeurs*

L'augmentation des intérêts créditeurs par rapport au trimestre précédent et par rapport à il y a un an est attribuable principalement à la constatation, au quatrième trimestre, de produits de 2,2 millions \$ résultant de la réalisation des escomptes sur les effets à recevoir de l'acquéreur de certaines activités abandonnées de CAE.

#### *Diminution des intérêts capitalisés*

La diminution des intérêts capitalisés par rapport au trimestre précédent résulte principalement de la diminution du niveau des actifs en construction au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006.

#### *Diminution de l'amortissement des frais de financement reportés*

La baisse de 5,2 millions \$ par rapport à il y a un an tient principalement à la radiation, au quatrième trimestre de l'exercice 2005, de la tranche non amortie des frais de financement reportés liés au financement du centre de formation du Brésil, d'un montant de 4,7 millions \$, ainsi qu'à l'amortissement moins élevé de la nouvelle facilité de crédit renouvelable renégociée en juillet 2005, comparativement aux coûts liés à la facilité de crédit renouvelable obtenue en avril 2001.

### 8.1.4 IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Les impôts sur le bénéfice pour le quatrième trimestre ont donné lieu à une économie nette de 6,2 millions \$, contre une charge d'impôts de 9,1 millions \$ pour le troisième trimestre et une économie de 26,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

L'économie au quatrième trimestre est principalement attribuable à la constatation d'actifs d'impôts de 9,0 millions \$ liés à la réduction de la provision pour moins-value au titre des pertes d'exploitation nettes de CAE aux États-Unis, et à d'autres économies. La Société a jugé nécessaire de constater ces actifs d'impôts, en raison principalement de la rentabilité accrue des activités de CAE aux États-Unis.

En excluant les éléments non récurrents, la charge d'impôts pour le quatrième trimestre de l'exercice 2006 se serait établie à 8,9 millions \$, ce qui représente un taux d'imposition de 28 %.

Les impôts sur les bénéfices au troisième trimestre se chiffrent à 9,1 millions \$, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 34 %.

L'économie enregistrée à l'exercice précédent découle en grande partie de la constatation d'actifs d'impôts de 23,5 millions \$ attribuables à la réduction de la provision pour moins value au titre des pertes d'exploitation nettes de CAE aux États-Unis (12,2 millions \$), ainsi que de la constatation de pertes en capital nettes aux États-Unis, par suite de la vente du secteur Contrôles navals.

### 8.1.5 RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

La Société a comptabilisé une perte nette de 5,4 millions \$ liée aux activités abandonnées, laquelle tient en grande partie aux coûts additionnels engagés et aux provisions constituées relativement aux obligations résiduelles liées à l'ancien secteur Technologies de nettoyage (3,2 millions \$), qui concernent essentiellement la réévaluation d'un passif au titre du régime de retraite et la contrepassation d'actifs d'impôts constatés précédemment.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2005, le bénéfice net tiré de ces activités abandonnées se chiffre à 99,5 millions \$ et il comprend la constatation d'un gain de 103,9 millions \$ (déduction faite d'impôts de 25,1 millions \$) lié à la vente du secteur Contrôles navals.

De plus amples précisions sur les activités abandonnées figurent au paragraphe intitulé «*Acquisitions, cessions et regroupements d'entreprises*».

### 8.1.6 BÉNÉFICE NET — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Le bénéfice net s'élève à 9,4 millions \$ (3,3 % des produits), comparativement à 17,6 millions \$ (6,4 % des produits) pour le troisième trimestre et à 108,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

En excluant les éléments non récurrents, le bénéfice net se serait établi à 23,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2006, à 23,7 millions \$ pour le trimestre précédent et à 14,1 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Des précisions sur les éléments non récurrents sont fournies au paragraphe intitulé «*Rapprochement des éléments non récurrents*».

### 8.1.7 BÉNÉFICE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Le bénéfice par action s'élève à 0,04 \$, et le bénéfice par action lié aux activités poursuivies, exclusion faite des éléments non récurrents, se chiffre à 0,09 \$. Ce résultat se compare à 0,07 \$ et 0,09 \$, respectivement, pour le troisième trimestre de l'exercice 2006. Pour la même période de 2005, le bénéfice par action s'est établi à 0,44 \$, et le bénéfice par action lié aux activités poursuivies, déduction faite des éléments récurrents, s'est élevé à 0,06 \$.

Des précisions sur les éléments non récurrents sont fournies au paragraphe intitulé «*Rapprochement des éléments non récurrents*» du chapitre portant sur le quatrième trimestre de l'exercice 2006.

## 8.2 RAPPROCHEMENT DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS — QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2006

Le tableau ci-après illustre l'effet que certains éléments non récurrents (tels qu'ils sont définis à la section 6) ont eu sur les résultats au cours des périodes considérées. La Direction estime que ce complément d'information est utile en ce qu'il permet d'apprécier la performance sous-jacente de la Société, exclusion faite de ces éléments non récurrents. Le lecteur doit se garder cependant de confondre cette information avec le chiffre du résultat net établi conformément aux PCGR à titre d'indicateur de rendement.



**RAPPROCHEMENT CONSOLIDÉ DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS  
POUR LE TRIMESTRE TERMINÉ LE**

(en millions, sauf les montants par action)	31 mars 2006			31 décembre 2005			31 mars 2005		
	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	8,6 \$	14,8 \$	0,06 \$	26,6 \$	17,5 \$	0,07 \$	(16,8) \$	9,3 \$	0,04 \$
• Plan de restructuration									
- Charge de restructuration	13,8	10,3	0,04	2,6	1,9	0,01	24,5	16,7	0,07
- Autres frais liés au plan de restructuration	11,3	8,7	0,03	3,4	2,3	0,01	3,9	3,0	0,01
• Réalisation des escomptes sur les effets à recevoir	(1,6)	(1,6)	(0,01)	-	-	-	-	-	-
• Remboursement anticipé d'un financement à long terme onéreux	-	-	-	2,8	2,0	0,01	9,2	8,6	0,03
• Perte de change	-	-	-	0,7	1,0	-	-	-	-
• Retrait de la formation sur Dornier 328J	-	-	-	(1,8)	(1,0)	(0,01)	-	-	-
• Économies d'impôts	-	(9,0)	(0,03)	-	-	-	-	(23,5)	(0,09)
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies, excluant les éléments non récurrents (mesure hors PCGR)</b>	<b>32,1 \$</b>	<b>23,2 \$</b>	<b>0,09 \$</b>	<b>34,3 \$</b>	<b>23,7 \$</b>	<b>0,09 \$</b>	<b>20,8 \$</b>	<b>14,1 \$</b>	<b>0,06 \$</b>

Un complément d'information est fourni ci-après pour les éléments du quatrième trimestre de l'exercice 2006 figurant dans le tableau ci-dessus. Un complément d'information sur les autres éléments est fourni au paragraphe intitulé « *Rapprochement des éléments non récurrents — exercice 2006* ».

#### 8.2.1 PLAN DE RESTRUCTURATION

La Société comptabilise les charges de restructuration conformément à l'abrégé CPN-134 préparé par le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), *Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi*, et du CPN-135, *Comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration)*, comme il est décrit à la note 24 afférente aux états financiers consolidés. Ces abrégés de l'ICCA fournissent des indications sur le moment où les passifs doivent être constatés et sur la mesure de ces passifs, et indiquent les informations à fournir sur les divers types de coûts rattachés aux opérations de retrait ou de sortie, restructuration comprise. Selon le CPN-135, un passif au titre d'un coût lié à une restructuration ne peut être comptabilisé que lorsque ce passif est engagé et peut être évalué à la juste valeur. Un passif est engagé lorsqu'un événement oblige la Société à transférer ou à utiliser ses actifs, ou plus précisément lorsqu'un événement fait en sorte que la Société n'a guère ou n'a pas du tout la possibilité d'éviter le transfert ou l'utilisation des actifs dans l'avenir. En ce qui a trait aux coûts de retrait, un engagement à l'égard d'un plan de sortie ou de retrait n'exprime que des mesures envisagées par la Direction et ne remplit pas la condition exigée pour constater un passif et la charge afférente.

La Société fournit une information sur tous les coûts liés à la mise en œuvre de son plan de restructuration (tel qu'il est décrit à la section 5), et notamment sur les cessations d'activités, les transferts d'activités entre établissements, les remaniements dans la structure de gestion, ainsi que sur tous les autres frais venant des effets de la réorganisation sur la nature et l'orientation des activités. Toutefois, les directives comptables ci-dessus peuvent limiter le type de frais qui peuvent être classés séparément à titre de frais de restructuration dans l'état consolidé des résultats.

C'est pourquoi la Société présente dans ses états financiers un rapprochement de la somme de ses résultats d'exploitation sectoriels avec son bénéfice avant intérêts et impôts (note 26). Dans ce rapprochement, la Direction a mis en évidence sur deux lignes distinctes tous les coûts qui se rapportent à son plan de restructuration. La première ligne, qui s'intitule « *Charge de restructuration* », donne le montant des coûts de restructuration qui correspondent à la définition qu'en donnent les normes CPN 134 et CPN 135. La seconde ligne, dont l'intitulé est « *Autres frais liés au plan de la restructuration* » indique le montant des coûts différentiels engagés en raison du plan de restructuration et qui entrent dans le calcul du BAII selon les PCGR, sans nécessairement avoir qualité de « *frais de restructuration* » aux termes des PCGR. La Direction a pris le parti d'isoler ces coûts du résultat d'exploitation sectoriel afin de divulguer de façon plus appropriée tous les coûts relatifs au plan de la restructuration.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2006, la Société a engagé des frais de restructuration de 25,1 millions \$. Les coûts engagés au cours de ce trimestre concernent principalement les activités de fermeture et la réaffectation de certains actifs du secteur FS/C, l'optimisation continue de l'établissement de Montréal, ainsi que la réduction de l'effectif à l'étranger et au Canada. De ces 25,1 millions \$, une tranche de 13,8 millions \$ est inscrite comme une charge de restructuration pour réduction d'effectif et frais connexes, et une tranche de 11,3 millions \$ correspond à des dépenses engagées relativement à ce plan.

#### 8.2.2 RÉALISATION DES ESCOMPTES SUR LES EFFETS À RECEVOIR

Seule une tranche de 0,6 million \$ des intérêts supplémentaires de 2,2 millions \$ découlant de la réalisation des escomptes sur les effets à recevoir devrait être considérée à titre d'intérêts récurrents annuels, jusqu'à l'échéance.

### 8.2.3 ÉCONOMIES D'IMPÔTS

Comme il est mentionné précédemment, la Société a recouvré 9,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006, par suite de la réduction des provisions pour moins-value au titre de pertes d'exploitation nettes et d'économies d'impôts.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2005, les éléments non récurrents se composaient de la constatation d'actifs d'impôts de 23,5 millions \$ découlant de la réduction de la provision pour moins-value au titre des pertes d'exploitation nettes et des pertes en capital aux fins de l'impôt aux États-Unis.

La Direction considère que ces économies sont non récurrentes, car elles ne font pas partie des activités quotidiennes de la Société.

## 8.3 RÉSULTATS D'EXPLOITATION — EXERCICE 2006

### RÉSUMÉ DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS – POUR LA PÉRIODE DE 12 MOIS TERMINÉE LE 31 MARS

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2006	2005	2004
Produits	<b>1 107,2 \$</b>	986,2 \$	938,4 \$
BAIL	<b>106,2</b>	(373,0)	81,3
<i>En % des produits</i>	<b>9,6 %</b>	– %	8,7 %
Intérêts débiteurs, montant net	<b>16,2</b>	32,1	22,4
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies (avant impôts)	<b>90,0 \$</b>	(405,1) \$	58,9 \$
Charge d'impôts (économie)	<b>19,1</b>	(100,4)	11,5
Bénéfice (perte)			
Tiré(e) des activités poursuivies	<b>70,9 \$</b>	(304,7) \$	47,4 \$
Tiré(e) des activités abandonnées	<b>(6,0)</b>	104,8	16,6
Bénéfice (perte) net(te)	<b>64,9 \$</b>	(199,9) \$	64,0 \$
BPA de base tiré des activités poursuivies	<b>0,28</b>	(1,23)	0,20
BPA de base et dilué	<b>0,26</b>	(0,81)	0,27

#### 8.3.1 PRODUITS CONSOLIDÉS — EXERCICE 2006

Les produits s'établissent à 1 107,2 millions \$, résultat qui représente une hausse de 121,0 millions \$ ou de 12,3 %, par rapport aux produits de 986,2 millions \$ comptabilisés au dernier exercice. Comparativement à l'exercice 2004, les produits tirés des activités poursuivies se sont accrus de 168,8 millions \$.

L'augmentation par rapport à il y a un an résulte de la croissance des produits de chaque secteur; les produits du secteur PS/C ont augmenté de 43,6 millions \$, en raison du plus grand nombre de livraisons de simulateurs de vol, et les produits du secteur PS/M se sont accrus de 48,5 millions \$, résultat qui est principalement attribuable au contrat NH90. Les produits du secteur FS/C ont progressé de 5% ou 15,5 millions \$, en raison d'une meilleure conjoncture, et les produits du secteur FS/M se sont accrus de 13,4 millions \$, résultat qui tient à l'accroissement des services de maintenance et de soutien.

Les produits pour l'exercice 2005 sont plus élevés de 47,8 millions \$ que ceux enregistrés pour l'exercice 2004, résultat qui découle de la hausse des produits du secteur FS/C (NESA plus élevé), légèrement contrebalancée par le raffermissement du dollar canadien, lequel a touché tous les secteurs.

L'augmentation à l'exercice 2006 par rapport aux deux exercices précédents s'est produite malgré le raffermissement continu du dollar canadien au cours des trois derniers exercices.

Une analyse plus détaillée des résultats par secteur figure au paragraphe intitulé «*Résultats par secteur*».

#### 8.3.2 BAIL CONSOLIDÉ — EXERCICE 2006

Le BAIL s'élève à 106,2 millions \$ (9,6 % des produits), comparativement à une perte de 373,0 millions \$ (compte tenu d'une charge de dépréciation de 443,3 millions \$) pour l'exercice précédent. Le BAIL pour l'exercice 2006 est plus élevé de 31 % que celui de 2004.

Le BAIL a été touché par divers éléments non récurrents, notamment un gain de change net de 5,3 millions \$ découlant d'une réduction du capital investi dans certaines filiales autonomes, un gain de 1,8 million \$ lié au retrait de la formation sur appareils Do328J, une réduction de valeur de 5,9 millions \$ au titre des frais d'appels d'offres (engagés après sélection) concernant certains projets, et une charge de restructuration de 18,9 millions \$ et d'autres frais de 15,1 millions \$ liés au plan de restructuration (pour un coût total de 34,0 millions \$ lié au plan de restructuration au cours de l'exercice 2006). En excluant les éléments non récurrents, le BAIL aurait été de 139,0 millions \$ (12,6 % des produits).

Le résultat négatif de 373,0 millions \$ d'il y a un an prenait en compte l'effet de la charge de dépréciation de 443,3 millions \$ ainsi que les coûts de restructuration de 24,5 millions \$ et les charges non récurrentes de 7,7 millions \$ engagées dans la phase initiale de la démarche de restructuration de la Société. Ces résultats ont été contrebalancés par la constatation de crédits d'impôt à l'investissement (CII) supplémentaires d'un montant de 14,2 millions \$ pour les exercices 2000 à 2004. En excluant ces éléments, le BAIL de l'exercice précédent aurait été de 88,3 millions \$ (9,0 % des produits).

Pour l'exercice 2004, le BAIL se serait chiffré à 90,6 millions \$ (9,7 % des produits), exclusion faite de l'incidence des éléments non récurrents.

Une analyse plus complète des éléments non récurrents figure au paragraphe intitulé «*Rapprochement des éléments non récurrents*».

Un complément d'analyse secteur par secteur figure au paragraphe intitulé «*Résultats par secteur*».

### 8.3.3 INTÉRÊTS DÉBITEURS, MONTANT NET — EXERCICE 2006

Le montant net des intérêts débiteurs pour l'exercice 2006 se chiffre à 16,2 millions \$, comparativement à 32,1 millions \$ pour l'exercice 2005. Le détail de ces variations est présenté ci-après.

<i>(en millions)</i>	De l'exercice 2005 à l'exercice 2006	De l'exercice 2004 à l'exercice 2005
Intérêts nets, exercice précédent	32,1 \$	22,4 \$
Augmentation / (diminution) des intérêts sur la dette à long terme	(12,3)	5,2
(Augmentation) / diminution des intérêts créditeurs	(1,2)	0,4
(Augmentation) / diminution des intérêts capitalisés	3,0	0,6
Augmentation / (diminution) de l'amortissement des frais de financement reportés	(5,7)	4,0
Autres	0,3	(0,5)
<b>Intérêts nets, pour cette période</b>	<b>16,2 \$</b>	<b>32,1 \$</b>

#### *Diminution des intérêts sur la dette à long terme pour l'exercice 2006*

La baisse de 12,3 millions \$ des intérêts sur la dette à long terme entre l'exercice 2005 et l'exercice 2006 a résulté principalement de la réduction des sommes empruntées au titre de la facilité de crédit renouvelable ainsi que de l'incidence, à l'exercice 2005, du remboursement de la facilité de crédit se rapportant au financement du centre de formation au Brésil, lequel a entraîné des coûts de remboursement anticipé de 2,5 millions \$. Ce résultat a été neutralisé par les intérêts supplémentaires engagés à l'exercice 2006 relativement au financement adossé aux actifs d'Amsterdam (4,6 millions \$ — y compris un coût non récurrent de résiliation de swap et une indemnité de remboursement anticipé d'un montant de 2,8 millions \$), et par les coûts plus élevés liés à diverses dettes à taux variable pour lesquelles des hausses de taux d'intérêt sont survenues par rapport à l'exercice précédent.

#### *Augmentation des intérêts créditeurs pour l'exercice 2006*

Les intérêts créditeurs pour l'exercice 2006 ont augmenté de 1,2 million \$, en raison principalement de la constatation de produits de 2,2 millions \$ résultant de la réalisation des escomptes sur les effets à recevoir dus à la Société par l'acquéreur d'une activité abandonnée. Cette augmentation a été neutralisée par le refinancement du projet concernant le Centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien (MSHATF) de CAE au cours du troisième trimestre de l'exercice 2005, ce qui a donné lieu à une diminution du solde des placements.

#### *Diminution des intérêts capitalisés pour l'exercice 2006*

La diminution de 3,0 millions \$ des intérêts capitalisés à l'exercice 2006 découle principalement de la réduction du niveau des actifs en construction par rapport à il y a un an.

#### *Diminution de l'amortissement des frais de financement reportés pour l'exercice 2006*

La diminution de 5,7 millions \$ par rapport à il y a un an a résulté en grande partie de la radiation de 4,7 millions \$ au titre de la tranche non amortie des frais de financement reportés se rapportant au financement du centre de formation au Brésil qui a été remboursé à la fin de l'exercice 2005, de la diminution de l'amortissement des frais de financement reportés liés au financement du centre de formation au Brésil de 0,8 million \$, ainsi que de l'amortissement moindre lié à la nouvelle facilité de crédit renouvelable renégociée en juillet 2005, par rapport aux coûts liés à la facilité de crédit renouvelable obtenue en avril 2001.

#### *Intérêts débiteurs, montant net — Exercice 2005 par rapport à l'exercice 2004*

Le montant net des intérêts débiteurs pour l'exercice 2005 se chiffre à 32,1 millions \$, en hausse de 9,7 millions \$ contre 22,4 millions \$ pour l'exercice 2004. Cette hausse a découlé principalement de coûts non récurrents liés au remboursement de diverses dettes effectué au moyen du produit tiré de la vente du secteur Contrôles navals y compris les frais liés au remboursement anticipé de la facilité de crédit au Brésil dont il est fait mention précédemment. En excluant l'incidence de ce remboursement anticipé, les intérêts débiteurs auraient été de 22,9 millions \$ pour l'exercice 2005, soit un résultat légèrement en hausse par rapport à l'exercice 2004, qui tient surtout aux taux d'intérêts plus élevés en vigueur au cours de l'exercice 2005 et à la diminution des intérêts capitalisés.

### 8.3.4 IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE — EXERCICE 2006

La charge d'impôts pour l'exercice 2006 s'élève à 19,1 millions \$ par rapport à une économie d'impôts nette de 100,4 millions \$ à l'exercice 2005 et à une charge d'impôts de 11,5 millions \$ à l'exercice 2004. Ces résultats représentent un taux d'imposition de 21,2 %, de 24,8 % et de 19,5 %, respectivement.

Comme il est mentionné précédemment, la Société a comptabilisé des économies supplémentaires de 9,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006, par suite de la réduction des provisions pour moins-value au titre de pertes d'exploitation nettes aux États-Unis et d'autres économies d'impôts.

En excluant l'incidence de ces éléments non récurrents, la charge d'impôts se serait établie à 28,1 millions \$, ce qui représente un taux d'imposition de 31 % pour l'exercice.

L'économie d'impôts constatée à l'exercice 2005 résulte de divers éléments, notamment les charges non récurrentes importantes comptabilisées au cours de l'exercice et la constatation d'actifs d'impôts de 23,5 millions \$. Une tranche de 12,2 millions \$ de ces actifs d'impôts était liée à la réduction de la provision pour moins-value au titre des pertes d'exploitation nettes de CAE aux États-Unis, et la tranche restante concernait la constatation des pertes en capital nettes aux États-Unis, par suite de la vente du secteur Contrôles navals. En excluant cet élément non récurrent, la charge d'impôts se serait établie à 18,5 millions \$ à l'exercice 2005, ce qui représente un taux d'imposition de 28 %.

Les économies d'impôts de 4,4 millions \$ comptabilisées au titre des pertes d'exercices précédents subies en Australie ont influé sur le taux d'imposition pour l'exercice 2004. En excluant cet élément non récurrent, la charge d'impôts se serait élevée à 15,9 millions \$ pour l'exercice 2004, ce qui représente un taux d'imposition de 27 %.

La fluctuation des taux d'imposition d'une période à l'autre découle de la variation de la composition du bénéfice aux fins des impôts sur le bénéfice des diverses législations fiscales, ainsi que de la variation des taux d'imposition dans chacune de ces législations.

Au 31 mars 2006, la Société avait comptabilisé une économie d'impôts liée à tous ses reports de pertes fiscales autres qu'en capital pouvant servir à annuler l'impôt à payer sur les bénéfices futurs de ses opérations situées aux États Unis. La Société a également accumulé des reports de pertes fiscales autres qu'en capital d'environ 89,3 millions \$ relativement à ses activités dans d'autres pays, pour lesquels un actif d'impôts futurs de 9,7 millions \$ a été comptabilisé.

#### 8.3.5 RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES — EXERCICE 2006

Au cours de l'exercice 2006, la Société a comptabilisé une perte nette de 6,0 millions \$ liée aux activités abandonnées, laquelle tient en grande partie aux coûts additionnels engagés et à l'ajustement des provisions constituées relativement aux obligations au titre des prestations constituées et à d'autres obligations.

Pour l'exercice 2005, le bénéfice net tiré des activités abandonnées se chiffre à 104,8 millions \$ et il comprend la constatation d'un gain de 103,9 millions \$ (déduction faite d'impôts de 25,1 millions \$) à la vente du secteur Contrôles navals ainsi qu'un bénéfice de 5,5 millions \$ antérieur à la vente. Ce résultat a été contrebalancé par une charge de 4,4 millions \$ comptabilisée relativement à l'ancien secteur Technologies de nettoyage de CAE.

Le bénéfice net de 16,6 millions \$ tiré des activités abandonnées inscrit à l'exercice 2004 représente le bénéfice du secteur Contrôles navals pour l'ensemble de l'exercice comptabilisé avant la vente effectuée à l'exercice 2005.

De plus amples précisions sur les activités abandonnées figurent au paragraphe intitulé «*Acquisitions, cessions et regroupements d'entreprises*».

#### 8.3.6 BÉNÉFICE NET — EXERCICE 2006

Le bénéfice net se chiffre à 64,9 millions \$, par rapport à une perte nette de 199,9 millions \$ à l'exercice précédent. Le bénéfice tiré des activités poursuivies, exclusion faite des éléments non récurrents, se serait chiffré à 86,8 millions \$, à 46,9 millions \$ et à 49,4 millions \$, respectivement, pour les exercices 2006, 2005 et 2004.

Des précisions sur les éléments non récurrents sont fournies au paragraphe intitulé «*Rapprochement des éléments non récurrents – exercice 2006*».

#### 8.3.7 BÉNÉFICE PAR ACTION — EXERCICE 2006

Le bénéfice par action pour l'exercice 2006 s'élève à 0,26 \$, et le bénéfice par action tiré des activités poursuivies, exclusion faite des éléments non récurrents, se chiffre à 0,35 \$. Pour l'exercice 2005, le résultat par action se traduit par une perte de 0,81 \$, et par un bénéfice de 0,27 \$ pour l'exercice 2004. Le bénéfice par action lié aux activités poursuivies, exclusion faite des éléments non récurrents, s'élève à 0,19 \$ et à 0,21 \$, respectivement, pour les exercices 2005 et 2004.

Des précisions sur les éléments non récurrents sont fournies au paragraphe intitulé «*Rapprochement des éléments non récurrents*».

### 8.4 RAPPROCHEMENT DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS — EXERCICE 2006 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2005 ET À L'EXERCICE 2004

Le tableau ci-après illustre l'effet que certains éléments non récurrents (tel qu'ils sont définis à la section 6) ont eu sur les résultats au cours des exercices respectifs. La Direction estime que ce complément d'information est utile en ce qu'il permet d'apprécier la performance sous-jacente de la Société, exclusion faite de ces éléments non récurrents. Le lecteur doit se garder cependant de confondre cette information avec le chiffre du résultat établi conformément aux PCGR à titre d'indicateur de rendement.

**RAPPROCHEMENT CONSOLIDÉ DES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS  
POUR L'EXERCICE DE 12 MOIS TERMINÉ EN**

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2006			2005			2004		
	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action	Avant impôts	Après impôts	Par action
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	90,0 \$	70,9 \$	0,28 \$	(405,1) \$	(304,7) \$	(1,23) \$	58,9 \$	47,4 \$	0,20 \$
• Plan de restructuration									
- Charge de restructuration	18,9	14,1	0,06	24,5	16,7	0,07	9,3	6,4	0,03
- Autres frais liés au plan de restructuration	15,1	11,3	0,05	7,7	5,7	0,02	-	-	-
• Réalisation des escomptes sur les effets à recevoir	(1,6)	(1,6)	(0,01)	-	-	-	-	-	-
• Remboursement anticipé d'un financement à long terme onéreux	2,8	2,0	0,01	9,2	8,6	0,03	-	-	-
• Réduction de valeur de la tranche non amortie des frais de financement reportés	1,1	0,7	-	-	-	-	-	-	-
• Gain de change, montant net	(5,3)	(5,7)	(0,02)	-	-	-	-	-	-
• Réduction de valeur des frais d'appels d'offres reportés	5,9	5,1	0,02	-	-	-	-	-	-
• Retrait de la formation sur Dornier 328J	(1,8)	(1,0)	(0,01)	-	-	-	-	-	-
• Constatation de CII supplémentaires (exercices 2000 à 2004)	-	-	-	(14,2)	(10,1)	(0,04)	-	-	-
• Économies d'impôts	-	(9,0)	(0,03)	-	(23,5)	(0,09)	-	(4,4)	(0,02)
• Charge de dépréciation	-	-	-	443,3	354,2	1,43	-	-	-
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies, en excluant les éléments non récurrents (mesure hors PCGR)</b>	<b>125,1 \$</b>	<b>86,8 \$</b>	<b>0,35 \$</b>	<b>65,4 \$</b>	<b>46,9 \$</b>	<b>0,19 \$</b>	<b>68,2 \$</b>	<b>49,4 \$</b>	<b>0,21 \$</b>

Un complément d'information est fourni ci-après sur chacun des éléments du tableau ci-dessus.

#### 8.4.1 PLAN DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2006, la Société a engagé des frais de 34,0 millions \$ au titre de son plan de restructuration, dont une tranche de 18,9 millions \$ est inscrite comme une charge de restructuration pour réduction d'effectifs et frais connexes, conformément aux PCGR, et une tranche de 15,1 millions \$ correspond à des dépenses engagées relativement au plan de restructuration que les PCGR ne permettent pas d'inscrire comme charges de restructuration (voir la section 5 pour plus d'information sur le plan de restructuration de la Société).

Au cours de l'exercice 2005, la Société a comptabilisé une charge de restructuration de 24,5 millions \$ pour réduction d'effectifs et frais connexes, ainsi que des charges non récurrentes de 7,7 millions \$ liées au plan de restructuration engagées dans la phase initiale de la démarche de restructuration de la Société, pour un total de 32,2 millions \$ à l'exercice 2005.

Depuis la mise en œuvre du plan de restructuration, la Société a engagé des coûts de 66,2 millions \$ au titre du plan. Une tranche de 43,4 millions \$ de ce montant peut être classée à titre de charges de restructuration en vertu des PCGR, et une tranche de 22,8 millions \$, bien que ne pouvant être classée à titre de charges de restructuration en vertu des PCGR, est liée au plan de restructuration.

Le 5 avril 2004, dans un effort précédent, la Société a annoncé la mise à pied d'employés, dont 85 % étaient situés à Montréal. Une charge de restructuration de 7,5 millions \$ au titre des indemnités de départ et des autres coûts connexes a été comptabilisée dans les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2004. Plus tôt au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2004, la Société a engagé des indemnités de départ de 1,8 million \$ au titre de la mise à pied d'employés des centres de formation en Europe. Le total des coûts de restructuration engagés au quatrième trimestre de l'exercice 2004 se chiffre à 9,3 millions \$.

#### 8.4.2 RÉALISATION DES ESCOMPTE SUR LES EFFETS À RECEVOIR

Seule une tranche de 0,6 million \$ des intérêts supplémentaires de 2,2 millions \$ découlant de la réduction des effets à recevoir devrait être considérée à titre d'intérêts récurrents annuels, jusqu'à l'échéance.

#### 8.4.3 REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN FINANCEMENT À LONG TERME ONÉREUX

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2006, la Société a profité des liquidités disponibles et de la solidité du dollar canadien pour procéder au remboursement anticipé d'un financement onéreux adossé à des actifs de 22,7 millions € qui était en place à la date d'acquisition de Schreiner Aviation Training (le « financement adossé aux actifs d'Amsterdam »). Ce remboursement anticipé a entraîné une charge avant impôts non récurrente totalisant 2,8 millions \$.

À la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2005, CAE a remboursé intégralement l'emprunt à terme lié au financement du centre de formation situé à São Paulo, au Brésil. Ce remboursement anticipé a donné lieu à la radiation de frais de financement de 4,7 millions \$, sans effet sur la trésorerie, reportés dans le bilan et amortis sur la durée de la facilité (durée restante de 53 mois). De plus, CAE a engagé une charge de 2,5 millions \$ sous forme d'une prime de remboursement anticipé, laquelle a également contribué à la charge non récurrente. Enfin, des

coûts totalisant 2,0 millions \$ liés à la résiliation de swaps de taux d'intérêt visant à convertir une dette à taux variable en une dette à taux fixe ont été comptabilisés.

#### 8.4.4 RÉDUCTION DE VALEUR DE LA TRANCHE NON AMORTIE DES FRAIS DE FINANCEMENT REPORTÉS

Par suite de l'obtention de la nouvelle facilité de crédit le 7 juillet 2005, la Société a, au deuxième trimestre de l'exercice 2006, comptabilisé une perte de valeur au titre de la tranche non amortie des frais de financement reportés de 1,1 million \$ liée à l'ancienne facilité de crédit.

#### 8.4.5 GAIN DE CHANGE, MONTANT NET

Au cours de l'exercice 2006, la Société a réduit son investissement net dans certaines de ses filiales autonomes. Par conséquent, le montant correspondant de gain ou de perte de change qui était accumulé dans le compte *Écart de conversion cumulé* a été transféré dans l'état des résultats, ce qui a donné lieu à un gain net avant impôts non récurrent de 5,3 millions \$ pour l'exercice. La réduction de la capitalisation des filiales autonomes ne fait pas partie des activités quotidiennes de la Société, et toute incidence que cette réduction a sur les résultats n'est pas considérée comme étant récurrente par la Direction.

#### 8.4.6 RÉDUCTION DE VALEUR DES FRAIS D'APPELS D'OFFRES REPORTÉS

Au premier trimestre de l'exercice 2006, la Société a réduit la valeur des frais d'appels d'offres reportés de 5,9 millions \$ (engagés après la sélection) qui avaient été accumulés relativement à des programmes militaires de grande envergure pour lesquels la Société avait été sélectionnée et dont les chances de réalisation ont été grandement réduites après la sélection.

#### 8.4.7 RETRAIT DE LA FORMATION SUR DORNIER 328J

Au cours du troisième trimestre, CAE a décidé de mettre fin à la prestation de services de formation sur jets Dornier 328 (Do328J). Cette décision a donc donné lieu à la vente d'un simulateur de vol Do328J à Hainan Aviation Training Education Company Ltd., une filiale de la compagnie aérienne chinoise Hainan Airlines, à la vente d'un simulateur de vol Do328J à la PANAM International Flight Academy (PAIFA), ainsi qu'à la cession à PAIFA par CAE de la clientèle qu'il lui restait pour la formation sur cet avion. Ces opérations et la perte de valeur des deux simulateurs de vol Do328J (et des pièces de rechange connexes) restants ont donné lieu à un gain net de 1,8 million \$.

#### 8.4.8 CONSTATATION DE CII SUPPLÉMENTAIRES POUR LES EXERCICES 2000 À 2004

Bien que les CII présentent un caractère récurrent normal dans les activités de CAE, les résultats de l'exercice 2005 ont bénéficié de la constatation de CII supplémentaires totalisant 14,2 millions \$ découlant de l'achèvement d'une vérification, par les autorités fiscales, des frais de recherche et développement (R et D) des exercices 2000 à 2002, ainsi que de la modification du montant estimatif des CII recouvrables pour les exercices 2003 et 2004 effectuée par la Direction (à la lumière des résultats de la vérification).

Les ajustements supplémentaires au titre des CII effectués au premier trimestre de l'exercice 2005 ont été inclus dans le résultat d'exploitation des secteurs PS/C et PS/M. Ces ajustements se sont établis à 9,8 millions \$ et à 4,4 millions \$, respectivement.

#### 8.4.9 ÉCONOMIES D'IMPÔTS

Comme il est mentionné précédemment, la Société a comptabilisé des économies supplémentaires de 9,0 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2006, par suite de la réduction des provisions pour moins-value au titre de pertes d'exploitation nettes aux États-Unis et d'autres économies d'impôts.

Les éléments non récurrents pour l'exercice 2005 comprennent la constatation d'actifs d'impôts de 23,5 millions \$ liés à la réduction de la provision pour moins-value au titre des pertes d'exploitation nettes et des pertes en capital aux fins des impôts aux États-Unis.

Au cours de l'exercice 2004, la Société a constaté une économie d'impôts de 4,4 millions \$ au titre de pertes fiscales subies aux exercices précédents en Australie.

La Direction considère que ces économies sont non récurrentes, car elles ne font pas partie des activités quotidiennes de la Société.

#### 8.4.10 CHARGE DE DÉPRÉCIATION

Au troisième trimestre de l'exercice 2005, la Société a entrepris un réexamen complet des résultats et des orientations stratégiques de ses unités d'affaires. Cet examen a révélé que le secteur Civil d'alors (qui recouvrait les secteurs PS/C et FS/C d'aujourd'hui) subissait de façon grave et persistante l'effet de plusieurs facteurs défavorables. Par suite de ce réexamen, la Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 443,3 millions \$ au 31 décembre 2004 (pour d'autres précisions à ce sujet, se reporter aux états financiers de la Société pour l'exercice 2005).

### 8.5 PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT

Pour être en mesure de saisir les occasions de croissance, CAE continue d'investir dans de nouvelles technologies innovatrices. En novembre 2005, CAE a lancé le Projet Phœnix, dans le cadre duquel elle prévoit investir 630 millions \$ dans un programme de R et D d'une durée de six ans. Ce projet est destiné à favoriser le perfectionnement continu des technologies de pointe actuelles et la mise au point de nouvelles technologies, dans le but de conforter CAE dans sa position de chef de file mondial de la simulation, de la modélisation et des services qui leur sont associés.

Relativement à ce programme, le gouvernement du Canada a consenti une aide à hauteur de 30 % de la valeur du programme de R et D de CAE (soit un montant de 189 millions \$), au moyen d'un financement par Partenariat technologique Canada (PTC). La Société a déjà bénéficié ces dernières années du concours de PTC pour d'autres programmes de R et D concernant des systèmes visuels et des technologies avancées de simulation pour applications civiles et de simulation en réseau pour applications militaires. Ces aides financières sont remboursables sous la forme de redevances dont le calcul est fait sur la base des produits.

Le montant total des fonds reçus ou à recevoir à l'exercice 2006 au titre du Projet Phœnix se chiffre à 17,3 millions \$, selon les frais engagés depuis juin 2005. Une tranche de 13,5 millions \$ de ce montant a été inscrite comme réduction de frais de R et D, et une tranche de 3,8 millions \$, en réduction des immobilisations corporelles et autres frais capitalisées.

Au cours de la même période, la Société a comptabilisé des dépenses de redevances de 6,6 millions \$ au titre d'autres programmes de PTC.

Le tableau suivant fournit de l'information sur le financement et les redevances liés à tous les programmes :

(en millions)	2006	2005	2004
Financement consenti par PTC :			
Projet Phœnix	17,3 \$	– \$	– \$
Programmes antérieurs	7,5	10,8	13,9
Total du financement consenti par PTC	24,8 \$	10,8 \$	13,9 \$
Montant capitalisé	(3,8)	(0,9)	(4,4)
Montants portés aux résultats	21,0 \$	9,9 \$	9,5 \$
Dépenses de redevances	(6,6)	(5,9)	(3,6)
Incidence du financement consenti par PTC sur le bénéfice <sup>(1)</sup>	14,4 \$	4,0 \$	5,9 \$
Incidence estimative du financement consenti par PTC sur les CII (25 %)	(3,6)	(1,0)	(1,5)
Contribution estimative avant impôts du financement consenti par PTC pour divers programmes de R et D	10,8 \$	3,0 \$	4,4 \$

(1) La Société estime que chaque tranche nette de 100 \$ qu'elle reçoit en vertu de divers programmes de PTC réduit le montant des crédits d'impôt à l'investissement disponibles d'environ 25 \$ à 30 \$.

Le tableau ci-dessus ne reflète pas les dépenses supplémentaires au titre de la R et D qui ont été engagées aux fins de l'obtention du financement par PTC. Il y a lieu de noter que pour obtenir un financement d'environ 30 \$ de PTC, la Société doit engager des coûts admissibles s'élevant à approximativement 100 \$.

## 9 CARNET DE COMMANDES CONSOLIDÉES

Au 31 mars 2006, la valeur du carnet de commandes de la Société était de 2,5 milliards \$, légèrement en baisse par rapport au début de l'exercice. Les nouvelles commandes enregistrées au cours de l'exercice ont augmenté de 1,2 milliard \$ la valeur du carnet de commandes, mais en contrepartie, les produits enregistrés de 1,1 milliard \$ (rapport entre les commandes et les produits enregistrés de 1,12x) et les variations défavorables des taux de change l'ont diminuée. Sur l'exercice considéré, le raffermissement du dollar canadien par rapport à l'euro, au dollar américain et à la livre sterling a réduit de 176,2 millions \$ la valeur en dollars canadiens du carnet de commandes calculée au 31 mars 2006. Il est entendu que les fluctuations de change feront encore varier la valeur du carnet de commandes d'ici la fin de l'exécution des contrats. Le tableau qui suit présente l'évolution du carnet de commandes depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003.

### ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES

(en millions)	2006	2005	2004
<b>Carnet de commandes au début de l'exercice</b>	<b>2 504,7 \$</b>	2 292,4 \$	2 135,7 \$
+ Commandes enregistrées sur l'exercice	1 238,7	1 342,6	1 169,3
- Produits enregistrés sur l'exercice	(1 107,2)	(986,2)	(938,4)
+/- Ajustements (principalement l'écart de change)	(176,2)	(144,1)	(74,2)
<b>Carnet de commandes à la fin de l'exercice</b>	<b>2 460,0 \$</b>	2 504,7 \$	2 292,4 \$

D'autres précisions sont données au paragraphe intitulé « Résultats par secteur ».

## 10 RÉSULTATS PAR SECTEUR

En conséquence de sa réorganisation, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2005, CAE présente ses résultats financiers selon une nouvelle répartition sectorielle de ses activités, qui distingue d'un côté les produits et de l'autre les services, destinés aux marchés civil et militaire, reflétant la façon dont les opérations sont maintenant gérées.

L'organisation interne de la Société, reflétée dans la présentation des résultats, considère aujourd'hui quatre secteurs :

- i) Produits de simulation – Civil (PS/C) : ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour le secteur aéronautique civil;
- ii) Produits de simulation – Militaire (PS/M) : ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation de très haute technicité pour les forces militaires aériennes, terrestres et navales;
- iii) Formation et services associés – Civil (FS/C) : ce secteur fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires;
- iv) Formation et services associés – Militaire (FS/M) : ce secteur fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de vie des matériels, des services de maintenance et des solutions de modélisation et de simulation.

Ce changement nous a amenés à reclasser les éléments d'information des périodes antérieures selon la nouvelle répartition.

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Direction décide des ressources à allouer aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le « résultat d'exploitation sectoriel » (se reporter à la section 6 pour plus de précisions). Les secteurs PS/C et PS/M fonctionnent suivant un schéma d'organisation intégré selon lequel, pour l'essentiel, les fonctions d'ingénierie, de développement, d'approvisionnement mondial, de gestion des programmes et de fabrication leur sont communes. Les opérations entre secteurs sont comptabilisées au coût et consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur PS/C vers le secteur FS/C, qui, même s'ils sont effectués à la juste valeur de marché aux fins de l'impôt, sont comptabilisés au coût aux fins de la présentation de l'information financière. La répartition des éléments d'actif utilisés en commun par les secteurs et celle des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de

l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'on peut la déterminer et la mesurer, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes réalisées par chaque secteur.

### Produits de simulation

Les activités des secteurs Produits de simulation concernent d'une part la conception, la réalisation et la fourniture de simulateurs de vol et d'autres moyens synthétiques de formation destinés à des applications tant civiles que militaires, y compris les composantes visuelles (p. ex., CAE Tropos® et CAE Medallion<sup>MC</sup> 6000), de ces matériels et, d'autre part, pour le marché civil, la prestation de services de soutien après-vente et de mise à niveau, ainsi que le développement et la commercialisation des dispositifs d'entraînement au vol de la gamme CAE Simfinity® et la mise au point de produits logiciels tels que CAE NeTTS<sup>MC</sup> (Networked Tactical Training Solutions), CAE STRIVE®, Terra Vista<sup>MC</sup>, et autres.

L'objectif des secteurs Produits de simulation est de regrouper toutes les activités de développement et de production en englobant l'ingénierie, la fabrication, la gestion des programmes et les approvisionnements à l'échelle mondiale. Leur priorité immédiate est de réduire sensiblement les coûts liés à la fabrication du matériel de simulation destiné à la vente commerciale ou à l'équipement des centres de formation du réseau mondial de la Société. CAE compte améliorer ses délais de production, ses coûts, sa qualité et sa réputation au chapitre de la performance et de l'excellence technologique grâce à des efforts continus d'amélioration de son exploitation et à des investissements dans des programmes de R et D.

## 10.1 PRODUITS DE SIMULATION — CIVIL

### 10.1.1 NATURE DES ACTIVITÉS

Le secteur PS/C conçoit, réalise et fournit à l'aviation civile des simulateurs de vol, des systèmes visuels et les services qui leur sont associés (tels que des services de soutien et de mise à niveau). Ce secteur est aussi celui qui développe les capacités de CAE en matière d'enseignement interactif par la simulation, notamment grâce au système d'avant-garde CAE Simfinity®, grâce auquel les pilotes sont en mesure de pratiquer le décollage, l'atterrissage et la circulation au sol dans toutes les conditions météorologiques sur des centaines d'aéroports dans le monde. L'usine où se fabriquent les produits de PS/C se trouve à Montréal, au Canada.

La Société produit des simulateurs civils pour tous les types d'avions, notamment ceux que construisent Airbus, Boeing, Bombardier, Cessna, Dassault, Embraer, Gulfstream et Raytheon. CAE construit aussi des simulateurs pour hélicoptères civils, notamment les modèles d'Agusta Westland, de Bell Helicopter et de Sikorsky. La demande en matériels de simulation est fonction essentiellement de la sortie de nouveaux modèles d'avions et de la livraison d'avions des modèles qui sont en production. Depuis son origine, CAE a reçu plus de 500 commandes de simulateurs de vol (FFS) et entraîneurs de vol (FTD) de la part de plus de 110 compagnies aériennes, avionneurs et centres de formation tiers situés dans 38 pays. Forte de ses 60 années d'expérience dans la conception et la construction de simulateurs de vol, CAE a su établir des relations durables avec les principales compagnies aériennes du monde entier. D'après la revue annuelle *Flight International* parue en avril 2006, et dont la version la plus récente se trouve sur [www.flightinternational.com](http://www.flightinternational.com), 45 % des simulateurs de vol pour la formation civile qui sont en utilisation dans le monde proviennent de chez CAE, et cette dernière a obtenu en moyenne une part du marché de 67 % des commandes de simulateurs de vol pour la formation civile exécutées depuis 1990.

### 10.1.2 RÉSULTATS FINANCIERS — RÉTROSPECTIVE

#### RÉSULTATS FINANCIERS DE PS/C

##### EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en millions, sauf la marge d'exploitation et les livraisons de simulateurs de vol)	2005	2004	2003
Produits	\$ 213,4	193,0	270,9
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 7,8	10,7	85,2
Marge d'exploitation	% 3,7	5,5	31,5
Amortissements	\$ 12,1	13,7	12,1
Dépenses en immobilisations	\$ 10,9	13,4	10,6
Carnet de commandes	\$ 273,5	197,8	225,8
Livraisons de simulateurs de vol <sup>(1)</sup>	11	19	36
- À l'interne	3	5	20
- À des clients tiers	8	14	16

(1) Les livraisons annuelles de simulateurs de vol sont fournies afin de donner une idée du volume de production du secteur PS/C au fil du temps. Étant donné que les produits de CAE tirés des contrats visant le développement et la production de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, il pourrait ne pas y avoir de lien direct entre le nombre de simulateurs de vol livrés et les produits constatés.

L'exercice 2003 a vu se produire une baisse des activités de fourniture de matériels et de services de formation dans le secteur civil, en conséquence de la dégradation que le marché de l'aviation civile subissait du fait de certains événements survenus dans le monde, tels que les attentats terroristes de septembre 2001, la guerre en Irak et l'épidémie de SRAS. Avec des produits se chiffrant à 270,9 millions \$, l'exercice 2003 s'inscrivait en baisse d'environ 40 % par rapport aux deux exercices précédents au cours desquels le marché aéronautique avait atteint un sommet et où les produits avaient dépassé les 440 millions \$. Un carnet de commandes bien rempli et très lucratif du fait notamment du fort volume des commandes passées par les grandes compagnies nord-américaines et de la faiblesse relative du dollar canadien a permis, pour les exercices 2001 à 2003, de dégager des marges d'exploitation de l'ordre de 30 %.

Le secteur PS/C a continué à souffrir, à l'exercice 2004, de la précarité du marché aéronautique civil, où s'exerçaient de ce fait une féroce concurrence et une forte pression à la baisse sur les prix. En outre, nombre de compagnies aériennes étaient financièrement mal en point, ce qui réduisait la taille du marché exploitable. L'appréciation du dollar canadien et la baisse du chiffre d'affaires réalisé en Amérique du Nord, où les marges étaient alors les plus fortes, ont fait fondre les marges d'exploitation. Les affaires se sont déplacées vers le marché asiatique où les marges étaient nettement plus minces. En même temps, les ventes de simulateurs de vol livrés en 2004 qui avaient atteint un total de 36 en



2003 (20 à l'interne et 16 à des clients tiers) sont tombées à 19 (5 à l'interne et 14 à des clients tiers), entraînant une élévation des coûts unitaires de production.

S'il lui a été malgré tout possible de regarnir son carnet de commandes à l'exercice 2005, le secteur PS/C n'en a pas moins continué à faire face à une forte concurrence agissant négativement sur ses marges. De plus, les variations de change et les coûts de fabrication plus élevés ont réduit encore les marges réalisées sur les ventes de simulateurs, dont le nombre n'a été que de 11 (3 à l'interne et 8 à des clients tiers) pour l'exercice.

L'augmentation des dépenses en immobilisations à l'exercice 2004 est venue principalement du fait que les coûts de développement des produits CAE Simfinity®, déployés à l'exercice 2005, ont commencé à être capitalisés et amortis sur une période de cinq ans à partir de cet exercice.

Le carnet de commandes a diminué régulièrement pour tomber à 197,8 millions \$ à l'exercice 2004, après avoir frôlé les 500 millions \$ à l'exercice 2002, les commandes de simulateurs de vol n'ayant été que de 11 à l'exercice 2003. Par la suite, le carnet de commandes du secteur PS/C a commencé à se regarnir avec 16 prises de commandes pour l'exercice 2004 et 17 pour l'exercice 2005.

### 10.1.3 RÉSULTATS FINANCIERS ACTUELS

#### RÉSULTATS DE PS/C

<i>(en millions, sauf la marge d'exploitation et les livraisons de simulateurs de vol)</i>	<b>Exercice 2006</b>	Exercice 2005	<b>T4 2006</b>	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005
Produits	\$ 257,0	213,4	78,0	63,0	55,8	60,2	54,2
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 30,2	7,8	9,3	10,4	3,4	7,1	(2,5)
Marge d'exploitation	% 11,8	3,7	11,9	16,5	6,1	11,8	–
Amortissements	\$ 11,3	12,1	2,2	1,7	5,3	2,1	4,1
Dépenses en immobilisations	\$ 5,7	10,9	2,5	2,0	1,0	0,2	3,4
Carnet de commandes	\$ 284,4	273,5	284,4	312,3	280,3	276,7	273,5
Livraisons de simulateurs de vol <sup>(1)</sup>	19	11					
- À l'interne	1	3					
- À des clients tiers	18	8					

(1) Les livraisons annuelles de simulateurs de vol sont fournies afin de donner une idée du volume de production du secteur PS/C au fil du temps. Étant donné que les produits de CAE tirés des contrats visant le développement et la production de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, il pourrait ne pas y avoir de lien direct entre le nombre de simulateurs de vol livrés et les produits constatés.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, les produits du secteur PS/C se chiffrent à 78,0 millions \$, soit 15,0 millions \$ ou 24 % de plus qu'au trimestre précédent. Par rapport à il y a un an, les produits affichent une augmentation de 23,8 millions \$ ou 44 %. Ces augmentations sont toutes les deux attribuables à l'accroissement des prises de commandes plus tôt durant l'exercice et de celles au cours du quatrième trimestre.

Pour l'exercice 2006, les produits s'élèvent à 257,0 millions \$, soit 43,6 millions \$ ou 20 % de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat tient à l'augmentation des niveaux de production.

Le résultat d'exploitation sectoriel pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 s'élève à 9,3 millions \$, soit 1,1 million \$ ou 11 % inférieur au trimestre précédent. Par rapport à il y a un an, le résultat d'exploitation sectoriel a progressé de 11,8 millions \$ par rapport à la perte de 2,5 millions \$ enregistrée au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution par rapport au trimestre précédent est imputable en grande partie à l'apport net réduit du Projet Phoenix (car l'apport au troisième trimestre reflétait l'incidence rétroactive du projet), ainsi qu'à l'amortissement à la hausse de certains frais de développement reportés. L'augmentation par rapport à il y a un an est principalement attribuable à une meilleure exécution des programmes et aux plus grandes synergies réalisées. Elle a été quelque peu amoindrie par l'élévation des charges hors trésorerie amenée par la décision d'accélérer le rythme d'amortissement des frais de développement des générateurs d'images.

Pour l'exercice 2006, le résultat d'exploitation sectoriel se chiffre à 30,2 millions \$ (11,8 % des produits), par rapport à 7,8 millions \$ (3,7 % des produits) pour l'exercice 2005. Ces augmentations sont en grande partie attribuables aux avantages découlant du plan de restructuration ainsi qu'à l'incidence de l'amélioration de la conjoncture économique. L'augmentation par rapport à il y a un an aurait été plus élevée n'eut été de l'appréciation du dollar canadien et de la constatation, au premier trimestre de l'exercice 2005, de crédits d'impôt à l'investissement (CII) supplémentaires liés aux exercices 2000 à 2004 qui ont donné lieu à une hausse de 9,8 millions \$ du résultat d'exploitation sectoriel.

Le capital utilisé par le secteur PS/C se soldait, au 31 mars 2006, par une valeur négative de 37,7 millions \$, comparativement à une valeur positive de 30,4 millions \$ au 31 mars 2005. Cette diminution est due principalement à un cycle plus court, à une gestion plus dynamique du fonds de roulement et à une variation dans la composition des commandes découlant de l'accroissement des acomptes perçus sur les contrats ainsi qu'à l'augmentation de la valeur des comptes fournisseurs et charges à payer.

## 10.1.4 CARNET DE COMMANDES

### ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES DE PS/C

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en millions)	2006	2005	2004
<b>Carnet de commandes au début de l'exercice</b>	<b>273,5 \$</b>	197,8 \$	225,8 \$
+ Commandes au cours de l'exercice	<b>284,4</b>	290,1	213,5
- Produits de la période	<b>(257,0)</b>	(213,4)	(193,0)
+ /- Ajustements (principalement l'écart de change)	<b>(16,5)</b>	(1,0)	(48,5)
<b>Carnet de commandes à la fin de l'exercice</b>	<b>284,4 \$</b>	273,5 \$	197,8 \$

Au 31 mars 2006, le carnet de commandes se chiffrait à 284,4 millions \$, en progression de 10,9 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, résultat obtenu malgré l'effet négatif de l'appréciation du dollar canadien au cours de l'exercice et un cycle plus court.

Au cours du quatrième trimestre, le secteur PS/C a obtenu les contrats suivants :

- Un simulateur de vol ARJ21 pour AVIC 1 Commercial Aircraft Co. (ACAC);
- Un simulateur de vol A320 pour le centre de formation de Zhuhai;
- Un simulateur de vol B737 NG pour le centre de formation de Zhuhai;
- Un simulateur de vol A330 pour le centre de formation de Zhuhai.

Ceci porte à 21 les prises de commandes de simulateurs de vol pour l'exercice 2006.

## 10.1.5 PERSPECTIVES

Sur le marché de l'aviation civile, la Direction a perçu des signes positifs durant la seconde moitié de l'année civile 2005 dans le maintien de la tendance à la hausse du trafic voyageurs et des livraisons d'avions. Cette tendance s'est maintenue au premier trimestre de l'année civile 2006. Ceci devrait donner lieu à une croissance continue des livraisons d'avions au cours de l'année civile 2006. Cependant, la flambée du prix du carburant entraîne certaines incertitudes, car elle a une incidence importante sur la rentabilité du secteur de l'aviation.

Pour l'année civile 2006, on peut s'attendre à ce que l'essentiel de la demande en matériels de simulation provienne des marchés émergents d'Asie-Pacifique et du Moyen-Orient, régions où le trafic aérien connaît une forte croissance en raison de l'élévation du produit intérieur brut (PIB) à un rythme supérieur à la moyenne et d'une libéralisation croissante des transports aériens.

Sur les marchés établis nord-américains et européens, les compagnies aériennes souffrent du prix élevé du carburant et d'une féroce concurrence sur les vols intérieurs. La Direction estime que cela devrait encore limiter leurs investissements au cours de l'année civile 2006. La demande en matériel sur ces marchés sera suscitée principalement par l'arrivée de nouveaux modèles d'avions (Airbus A380, Embraer 170/190 et Boeing 787, par exemple) dans les flottes des compagnies ainsi que par l'expansion des compagnies aériennes à bas tarifs.

La marge d'exploitation de 11,8 % du secteur PS/C pour l'exercice 2006 témoigne de la meilleure exécution des projets de ce secteur, laquelle tient à la mise en œuvre du plan de restructuration. De plus, le secteur PS/C a bénéficié de l'apport net du Projet Phœnix à partir du troisième trimestre de l'exercice 2006. Cependant, la pression sur les prix demeure forte, avec d'un côté des clients extrêmement soucieux de payer le moins possible et, de l'autre, de nouveaux rivaux qui tentent de percer le marché en offrant des prix très attractifs. À la lumière de ces facteurs, la Direction estime que ces pressions concurrentielles, conjuguées à la solidité du dollar canadien, limiteront, au cours du prochain exercice, la capacité du secteur PS/C à obtenir les marges d'exploitation réalisées à l'exercice 2003 (31,5 %). Cependant, la Direction est déterminée à améliorer la marge d'exploitation moyenne de l'exercice 2007, par rapport à celle réalisée en 2006 (11,8 %).

## 10.2 PRODUITS DE SIMULATION — MILITAIRE

### 10.2.1 NATURE DES ACTIVITÉS

Le secteur PS/M est un chef de file mondial dans la conception, dans la réalisation et dans la fourniture de matériels de formation et de répétition de missions de haute technicité pour les éléments aériens, terrestres et navals des forces de défense.

À l'heure où le besoin de sécurité se fait de plus en plus sentir dans le monde, le marché militaire de la simulation évolue sous l'action de plusieurs facteurs. En premier lieu, les changements dans la nature des conflits, qui obligent à opérer dans des conditions de plus en plus asymétriques, incitent les alliés à plus de coopération. Ainsi voit-on se déployer des forces interarmées et de coalition qui engendrent un plus grand besoin d'interopérabilité et de capacités d'entraînement en commun, telles que celles qui permettent l'entraînement aux missions dans un environnement virtuel partagé. En outre, l'introduction de nouveaux systèmes d'armes ainsi que la mise à niveau et la prolongation de la durée de vie des systèmes d'armements existants ont touché directement le marché de la simulation militaire. Enfin, de plus en plus de forces armées et d'États se tournent vers un emploi plus large de la simulation dans leurs programmes de formation, en raison du réalisme et de la diminution appréciable des coûts et des risques qu'elle procure par rapport à la formation sur l'armement réel. Tous ces éléments laissent entrevoir des perspectives de croissance pour le marché de la simulation militaire.

Avec l'arsenal et la puissance des solutions technologiques de CAE et de ses capacités d'intégration de systèmes d'entraînement, le secteur PS/M est bien positionné au niveau international pour profiter des programmes militaires en Amérique du Nord, en Europe continentale, au Royaume-Uni, en Australie, en Asie et au Moyen-Orient. En poursuivant sa stratégie d'association et de collaboration avec de grands constructeurs de matériels («OEM») et de grands intégrateurs de systèmes, tant au niveau national qu'international, le secteur PS/M va continuer d'élargir la place importante qu'il occupe sur le marché mondial des matériels de simulation militaire.

Les installations du secteur PS/M sont situées à Montréal (Canada), à Tampa (États-Unis), à Burgess Hill (Royaume-Uni), à Stolberg (Allemagne) et à Silverwater (Australie).

## 10.2.2 RÉSULTATS FINANCIERS — RÉTROSPECTIVE

### RÉSULTATS FINANCIERS DE PS/M

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

<i>(en millions, sauf la marge d'exploitation)</i>		2005	2004	2003
Produits	\$	278,9	291,8	290,9
Résultat d'exploitation sectoriel	\$	26,4	28,5	59,2
Marge d'exploitation	%	9,5	9,8	20,4
Amortissements	\$	9,4	8,8	8,5
Dépenses en immobilisations	\$	4,4	3,5	9,7
Carnet de commandes	\$	511,3	471,4	516,9

Le secteur PS/M a connu un exercice 2003 inhabituel grâce à l'efficacité exceptionnelle observée dans l'exécution de ses programmes (surtout dans les dernières étapes de réalisation de plusieurs simulateurs d'un modèle déjà construit) et grâce aussi à l'exécution de mises à niveau techniques et à l'obtention de deux primes pour livraison anticipée sur certains programmes pour le marché américain.

À l'exercice 2004, les marges ont retrouvé un niveau plus normal. L'appréciation du dollar canadien a joué défavorablement sur le chiffre d'affaires et les marges d'exploitation, d'autant que celles-ci fléchissaient en raison de la faiblesse de celles que laissent certains programmes réalisés en Europe pour lesquels CAE, bien que maître d'œuvre, s'était vue contrainte de sous-traiter une grande partie du travail qui lui revenait pour pouvoir répondre aux conditions imposées au niveau local. En outre, le secteur PS/M a engagé des frais importants dans la réponse à des appels d'offres sur de grands programmes, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord.

De plus, à l'exercice 2005, les variations de change ont influé négativement sur le chiffre d'affaires et les marges d'exploitation, dont la baisse a découlé en grande partie de retards pris sur le calendrier d'exécution du programme allemand NTF, qui comptait pour une part importante du chiffre d'affaires de l'exercice 2004. Le secteur PS/M a par ailleurs pu réduire ses frais de vente et de commercialisation et a été en mesure de constater 4,4 millions \$ de CII supplémentaires.

Un gros volume de commandes totalisant 328 millions \$ à l'exercice 2005 a permis au secteur PS/M de remonter son carnet à son niveau antécédent, après que celui-ci ait connu une légère baisse à l'exercice 2004.

## 10.2.3 RÉSULTATS FINANCIERS ACTUELS

### RÉSULTATS FINANCIERS DE PS/M

<i>(en millions, sauf la marge d'exploitation)</i>	Exercice	Exercice	T4	T3	T2	T1	T4
	2006	2005	2006	2006	2006	2006	2005
Produits	\$ 327,4	278,9	77,5	82,8	94,4	72,7	80,5
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 27,7	26,4	6,9	6,3	9,7	4,8	8,8
Marge d'exploitation	% 8,5	9,5	8,9	7,6	10,3	6,6	10,9
Amortissements	\$ 13,8	9,4	5,9	3,1	3,0	1,8	2,2
Dépenses en immobilisations	\$ 6,0	4,4	3,0	1,1	1,6	0,3	0,8
Carnet de commandes	\$ 540,5	511,3	540,5	453,0	493,1	535,1	511,3

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, les produits du secteur PS/M se chiffrent à 77,5 millions \$, ce qui représente un recul de 5,3 millions \$ ou 6 % par rapport au trimestre précédent et une diminution de 3,0 millions \$ ou 4 % par rapport à il y a un an. Ces diminutions sont dans les deux cas principalement imputables au niveau de production moins élevé au cours du trimestre. De plus, la diminution par rapport à il y a un an tient aussi aux variations de taux de change défavorables et à la conversion des produits libellés en devises, notamment en euros et en dollars américains.

Les produits pour l'exercice 2006 s'élèvent à 327,4 millions \$, soit une augmentation de 48,5 millions \$ ou 17 % par rapport à il y a un an. Cette progression tient avant tout au démarrage du programme européen NH90 ainsi qu'à l'incidence de l'intégration de Terrain Experts, Inc. (Terrex). Le niveau de production a lui aussi augmenté du fait du nombre plus élevé de commandes enregistrées vers la fin de l'exercice 2005. L'augmentation de volume a été neutralisée en partie par les effets défavorables des variations de taux de change et par la conversion des produits libellés en devises, notamment en euros et en dollars américains.

Le résultat d'exploitation sectoriel pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 se chiffre à 6,9 millions \$ (8,9 % des produits), comparativement à 6,3 millions \$ (7,6 % des produits) au trimestre précédent et 8,8 millions \$ (10,9 % des produits) au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse par rapport au trimestre précédent est principalement attribuable à une réduction des dépenses nettes au titre de la R et D, contrebalancée en partie par l'amortissement à la hausse de certains coûts de développement reportés. Le recul par rapport à il y a un an découle en grande partie du niveau de production moins élevé au cours du trimestre, ainsi que de l'incidence nette des éléments précités ayant influé sur la variation des résultats par rapport au trimestre précédent.

Le résultat d'exploitation sectoriel pour l'exercice 2006 s'élève à 27,7 millions \$, ce qui représente une hausse de 1,3 million \$ ou 5 % par rapport à il y a un an. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des produits dont il est fait mention ci-dessus. L'augmentation par rapport à il y a un an aurait été de 4,1 millions \$ ou 16 %, exclusion faite de la réduction de valeur, au premier trimestre de l'exercice 2006, de certains frais d'appels d'offres reportés ayant réduit le résultat d'exploitation de 1,5 million \$, et exclusion faite de la constatation, au premier trimestre de l'exercice 2005, de CII supplémentaires liés aux exercices 2000 à 2004 qui ont donné lieu à une hausse du résultat d'exploitation de 4,4 millions \$.

Le capital utilisé par le secteur PS/M au 31 mars 2006 s'établissait à 49,3 millions \$, contre 118,5 millions \$ au 31 mars 2005. Cette baisse découle avant tout de la diminution du fonds de roulement hors trésorerie ce trimestre, imputable principalement à un montant moins important des comptes débiteurs et à une hausse des comptes fournisseurs et charges à payer.

## 10.2.4 CARNET DE COMMANDES

### ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES DE PS/M

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en millions)	2006	2005	2004
<b>Carnet de commandes au début de l'exercice</b>	<b>511,3 \$</b>	471,4 \$	516,9 \$
+ Commandes au cours de l'exercice	<b>364,4</b>	328,2	284,1
- Produits de l'exercice	<b>(327,4)</b>	(278,9)	(291,8)
+/- Ajustements (principalement l'écart de change)	<b>(7,8)</b>	(9,4)	(37,8)
<b>Carnet de commandes à la fin de l'exercice</b>	<b>540,5 \$</b>	511,3 \$	471,4 \$

Au 31 mars 2006, le carnet de commandes se chiffrait à 540,5 millions \$, ce qui représente une hausse de 29,2 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les commandes au quatrième trimestre de l'exercice 2006 se chiffrent à 153,6 millions \$ et comprennent :

- Une commande de Royal Australian Air Force concernant un simulateur d'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330;
- Une commande de l'Armée de l'air américaine (USAF) et du US Marine Corps (USMC) concernant trois entraîneurs aux systèmes d'armes C-130J et KC-130J;
- Une commande de la Marine américaine concernant un entraîneur au vol opérationnel pour les équipages de MH-60;
- Une commande concernant deux simulateurs de vol C-295, dont un pour l'Armée de l'air brésilienne et l'autre pour le centre de formation d'EADS CASA situé à Séville, en Espagne;
- Une commande de la Marine américaine concernant la mise à niveau d'un entraîneur au vol opérationnel (OFT) sur avion P-3C et la fourniture d'un ensemble de rechanges et de services de soutien.

Les commandes reçues au quatrième trimestre (153,6 millions \$) par rapport à celles pour l'ensemble de l'exercice (364,4 millions \$) reflètent clairement le caractère irrégulier des activités du secteur militaire.

Outre les commandes ci-dessus, les commandes importantes pour l'exercice 2006 comprennent :

- La formation sur l'hélicoptère NH90 au moyen de dispositifs de simulation pour l'entraînement aux missions, dans le cadre d'un programme de formation à long terme en Allemagne;
- La mise à niveau d'un entraîneur au vol opérationnel pour les équipages de P-3C Orion de la Marine allemande;
- Des mises à niveau pour le rehaussement des capacités de formation tactique des simulateurs C-130J et C-130H de la Royal Australian Air Force (RAAF).

## 10.2.5 PERSPECTIVES

Les clients du marché militaire et les constructeurs de matériels partout dans le monde continuent de reconnaître l'engagement du secteur PS/M envers la satisfaction de la clientèle, le développement de technologies de pointe et l'excellence opérationnelle.

Le secteur PS/M entend poursuivre sa stratégie éprouvée qui consiste à nouer des relations plus étroites avec les principaux fournisseurs et constructeurs de matériels. Ainsi, le secteur a récemment conclu un accord de coopération stratégique fructueux avec EADS CASA, le plus important constructeur aéronautique espagnol, qui a choisi CAE à titre de fournisseur privilégié de systèmes de formation pour ses programmes d'avions C-295. Dans le cadre de l'accord, le secteur PS/M livrera des simulateurs C-295 aux centres de formation situés au Brésil et à Séville, et il fera partie intégrale de l'équipe responsable du système de formation sur C-295 à l'échelle mondiale. Le contrat récemment signé par le secteur PS/M relativement au programme australien de formation pour avion de ravitaillement, qui s'inscrit dans le cadre de la relation d'affaires établie avec EADS CASA, positionne le secteur de façon favorable relativement à divers programmes imminents de formation pour avion de ravitaillement à l'échelle mondiale. Par ailleurs, CAE continue d'élargir ses relations avec Israel Aircraft Industries (IAI) afin d'élaborer des solutions de formation embarquée et de formation virtuelle intégrée. CAE poursuit ses pourparlers avec différents constructeurs dans le but de nouer des relations pour la fourniture de matériel de formation sur les principaux modèles d'avions.

Dans le cadre du Projet Phœnix, le plus important programme de R et D de toute l'histoire de la Société, le secteur PS/M demeure déterminé à lancer de nouveaux produits et services qui rehaussent sa réputation de chef de file technologique. L'une des priorités stratégiques est l'offre continue de produits innovateurs et de solutions d'enseignement par la simulation sur le marché. Un exemple de cette technologie est le nouveau système visuel haute fidélité CAE Medallion<sup>MC</sup> 6000, qui a été déclaré prêt pour la formation, en un temps record, au moyen du simulateur Tornado par l'Armée de l'air allemande. TERREX, une société dont CAE est propriétaire, a récemment lancé le nouveau logiciel A-Terrain Extreme, qui répondra aux besoins des clients avec un outil abordable afin de créer et de visualiser les bases de données 3D aussi bien en recherche de renseignement militaire et en exploitation de système d'information géographique qu'en création de jeux vidéo. Grâce à l'amélioration continue de ses technologies de pointe et au développement de nouvelles solutions d'enseignement par la simulation, le secteur PS/M maintient sa position de chef de file dans le domaine des technologies de modélisation et de simulation.

Les réalisations du secteur PS/M dans le passé et sa capacité à innover et à élaborer de nouvelles technologies pour les principaux modèles, tels que l'hélicoptère NH90, sont de bon augure pour l'avenir et devraient permettre au secteur de se positionner de manière à former des partenariats privilégiés aux fins de l'élaboration de solutions pour les nouveaux modèles et les modèles existants qui ne cessent d'évoluer.

### **Formation et services associés**

Dans le domaine général de la formation et des services qui lui sont associés, CAE propose à ses clients une gamme complète de services, parmi lesquels la formation des pilotes, des techniciens de maintenance et des agents de bord, l'assistance technique, le soutien à la formation dans les domaines de l'ingénierie et de la maintenance, les services de consultation en modélisation et en simulation, de même qu'en conception et gestion de centres de formation.

## 10.3 FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS — CIVIL

### 10.3.1 NATURE DES ACTIVITÉS

Le secteur FS/C a pour activités la formation des pilotes, des techniciens de maintenance et des agents de bord de l'aviation commerciale, régionale et d'affaires. Dans le monde, CAE est le deuxième plus important fournisseur indépendant de services de formation aéronautique, avec des centres de formation implantés sur quatre continents et un parc de 108 simulateurs de vol au 31 mars 2006. L'intention de CAE est de poursuivre l'expansion dans le monde de son réseau de centres de formation, en choisissant les nouvelles implantations pour le fort potentiel de croissance qu'elles recèlent.

Le secteur FS/C assure des services de formation à la carte qui couvrent toute la gamme des formules allant du programme totalement intégré dans lequel le centre de formation assure avec ses instructeurs l'enseignement des cours et les séances de simulateur (wet training), jusqu'à la location du simulateur et des dispositifs de formation selon un tarif horaire au client qui fournit alors son propre instructeur (dry training). Ces services de formation sont proposés pour ces trois grandes catégories d'avions civils : avions d'affaires, avions régionaux et avions de grandes lignes.

Les activités du secteur FS/C sont touchées par les variations saisonnières que connaît le transport aérien. En périodes de forte activité des transports aériens (au moment des départs en vacances), les pilotes sont généralement trop occupés à voler pour pouvoir suivre des formations. C'est donc habituellement durant les mois de moindre affluence que les pilotes font leurs stages de formation. Depuis toujours, les services de formation de CAE sont donc davantage sollicités au cours des premier et quatrième trimestres de son exercice financier, qu'au cours des deuxième et troisième trimestres.

Le principe que CAE applique est celui d'essayer d'obtenir un bon nombre de contrats de formation à long terme de la part de compagnies aériennes nationales et régionales ou des exploitants d'avions d'affaires, avant de créer un nouveau centre de formation. Parmi les clients de ses centres de formation pour l'aviation commerciale, CAE compte des compagnies nationales et régionales ainsi que des compagnies à bas tarifs, qui ont choisi de faire faire à l'extérieur toute ou une partie de la formation de leurs équipages avec des instructeurs qui peuvent être ceux de CAE ou les leurs propres. Les centres de formation pour les pilotes d'avions d'affaires sont fréquentés par plus de 3 000 clients qui ont tendance à y recourir comme principale source de formation par la simulation. CAE va poursuivre sa stratégie de diversification vers la formation des pilotes, en mettant l'accent sur l'augmentation de la fréquentation des centres de formation et sur la recherche d'un plus haut rendement (par des propositions de services encore améliorés).

### 10.3.2 RÉSULTATS FINANCIERS — RÉTROSPECTIVE

#### RÉSULTATS FINANCIERS DE FS/C

#### EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en millions, sauf la marge d'exploitation, les simulateurs de vol en service et le NESAs)

	2005	2004	2003
Produits	\$ 306,8	268,8	246,2
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 39,8	28,3	30,4
Marge d'exploitation	% 13,0	10,5	12,3
Amortissements	\$ 45,3	40,3	39,2
Dépenses en immobilisations	\$ 100,6	68,3	201,5
Carnet de commandes	\$ 829,6	823,5	651,3
Simulateurs de vol en service	105	102	89
NESA	98	96	s.o.

Au cours de l'exercice 2003, CAE a augmenté de façon marquée le chiffre d'affaires de ses activités de formation grâce aux acquisitions réalisées à l'exercice 2002 (Schreiner en août 2001 et SimuFlite en décembre de la même année). Le parc de simulateurs de ses centres de formation a crû de 50 % en l'espace de un an.

Au cours de l'exercice 2004, la croissance du chiffre d'affaires est venue de l'élargissement du parc de simulateurs mis en œuvre dans les centres de formation ainsi que d'une plus forte fréquentation de ceux-ci dans la dernière partie de l'exercice. Entre l'exercice 2003 et l'exercice 2005, la marge d'exploitation a connu une évolution négative en raison des difficultés financières et des restructurations touchant certaines compagnies nord-américaines, et en raison également de l'épidémie de SRAS et de l'évolution défavorable des taux de change. Les dépenses en immobilisations ont été freinées en 2004, après une période d'importante expansion et d'étoffement du réseau des centres de formation entre 2001 et 2003.

Bien qu'à l'exercice 2005 la situation dans le secteur aéronautique soit demeurée difficile, le résultat d'exploitation sectoriel a augmenté plus rapidement que les produits. Ce résultat tient à l'entrée en service des centres de formation CAE-Iberia de Madrid, en Espagne, ainsi qu'à l'ajout de simulateurs de vol dans le centre de formation de Dubaï, qui ont largement neutralisé les charges des contrats de location-exploitation liées au programme permanent de cession-bail et de vente de simulateurs de vol de la Société. Au cours de l'exercice, CAE et Dassault Aviation ont conclu un accord en vertu duquel CAE est le fournisseur exclusif de la formation initiale pour le nouvel avion Falcon 7X. Cette formation initiale est fournie par le constructeur de l'avion, et elle fait partie des prestations prévues par le contrat que ce dernier assure à l'acheteur de l'avion. Dans le cadre de cet accord, CAE développera deux simulateurs de vol Falcon 7X et un programme de formation exhaustif qui incorporera la technologie CAE Simfinity®. Le nombre de simulateurs de vol du secteur FS/C a augmenté, passant de 102 à la fin de l'exercice 2004 à 106 à la fin de l'exercice 2005, et le nombre équivalent de simulateurs actifs (NESA) est passé de 88 à 98. Les dépenses en immobilisations se sont accrues à l'exercice 2005, en raison principalement de l'obtention du contrat concernant le programme Dassault 7X.

### 10.3.3 RÉSULTATS FINANCIERS ACTUELS

#### RÉSULTATS FINANCIERS DE FS/C

<i>(en millions, sauf la marge d'exploitation, les simulateurs de vol en service et le NESAs)</i>	<b>Exercice 2006</b>	Exercice 2005	<b>T4 2006</b>	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005
Produits	\$ 322,3	306,8	81,1	78,0	79,4	83,8	79,4
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 57,9	39,8	15,1	14,3	11,6	16,9	13,3
Marge d'exploitation	% 18,0	13,0	18,6	18,3	14,6	20,2	16,8
Amortissements	\$ 43,3	45,3	10,7	11,8	10,3	10,5	10,4
Dépenses en immobilisations	\$ 87,5	100,6	21,3	41,0	14,3	10,9	10,2
Carnet de commandes	\$ 809,0	829,6	809,0	805,2	830,4	831,7	829,6
Simulateurs de vol en service	108	105					
NESA	98	98					

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, les produits du secteur FS/C se chiffrent à 81,1 millions \$, soit 3,1 millions \$ ou 4 % de plus qu'au trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable principalement à la forte demande générale dans la plupart de nos centres de formation et elle s'est produite malgré l'incidence sur les produits de la réaffectation de simulateurs en Europe et de la fermeture du centre de formation de Maastricht. Il convient de noter que la forte demande au quatrième trimestre a également neutralisé l'appréciation continue du dollar canadien par rapport aux principales devises dans lesquelles la Société exerce ses activités.

Le secteur FS/C réalise plus de 94 % de son chiffre d'affaires et de son résultat d'exploitation en devises autres que le dollar canadien (environ 66 % en dollars US et 27 % en euros). Comme les frais d'exploitation sont en grande partie dans les mêmes devises que les produits gagnés, l'effet de la conversion sur la marge d'exploitation se trouve atténué. En conséquence, les produits nets et le résultat d'exploitation accusent l'effet de la conversion en dollars canadiens, mais la marge d'exploitation exprimée en pourcentage n'a pas, de façon générale, subi les contrecoups des opérations de change.

Par rapport à il y a un an, les produits ont augmenté de 2 %, passant de 79,4 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2005 à 81,1 millions \$. La moyenne du NESAs pour le trimestre est de 95, contre 99 pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul de quatre unités est principalement imputable aux déplacements de simulateurs qui se sont effectués ce trimestre, ainsi qu'à la mise hors service de certains simulateurs des centres de formation de CAE (se reporter à la section 5 pour plus de renseignements à ce sujet). Malgré la forte valeur du dollar canadien et en dépit du fait que le secteur FS/C comptait quatre unités NESAs de moins, la progression enregistrée par rapport à il y a un an reflète la fréquentation accrue des centres de formation par nos clients, à laquelle la bonne tenue du marché de l'aviation d'affaires et de l'aviation commerciale a contribué.

Pour l'exercice 2006, les produits se chiffrent à 322,3 millions \$, en hausse de 15,5 millions \$ ou 5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement de la stratégie visant à favoriser l'enseignement des cours et les séances de simulateur (wet training), plutôt que la location du simulateur selon un tarif horaire au client qui fournit alors son propre instructeur (dry training), ainsi que de l'amélioration du contexte commercial dans la quasi-totalité des régions où nos centres de formation offrent des services. La croissance des produits est d'autant plus importante à la lumière des activités de restructuration en cours, des réaffectations de simulateurs de vol et du regroupement de nos activités en Europe. De plus, la Société avait en moyenne, au chapitre du NESAs, le même nombre de simulateurs actifs que l'an dernier.

Le résultat d'exploitation sectoriel pour le quatrième trimestre s'établit à 15,1 millions \$ (18,6 % des produits), comparativement à 14,3 millions \$ (18,3 % des produits) au troisième trimestre. Au troisième trimestre, nous avons bénéficié d'un gain non récurrent de 1,8 million \$ lié au retrait de la formation sur Dornier 328J. La hausse des produits et de la marge d'exploitation est en grande partie attribuable à une augmentation du volume des produits et aux facteurs dont il est fait mention précédemment.

Comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, le résultat d'exploitation sectoriel est en hausse de 1,8 million \$ ou 14 %. L'amélioration par rapport à il y a un an tient à divers facteurs, notamment le niveau d'activité accru dont il est fait mention ci-dessus. Les avantages énoncés précédemment ont été neutralisés en partie par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain et à l'euro.

Pour l'exercice 2006, le résultat d'exploitation sectoriel s'élève à 57,9 millions \$ (18,0 % des produits), contre 39,8 millions \$ (13,0 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. L'amélioration par rapport à il y a un an est principalement attribuable à une forte demande, à l'efficacité accrue des opérations et au plan de restructuration.

Les dépenses en immobilisations pour le quatrième trimestre s'établissent à 21,3 millions \$ et à 87,5 millions \$ pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 mars 2006 et elles concernent les investissements permanents dans le programme de formation Dassault Falcon 7X, le rachat du contrat de location-exploitation d'un simulateur en service dans un de nos centres et différentes autres opérations de mise à niveau dans les centres.

Le capital utilisé par le secteur FS/C se chiffrait à 614,9 millions \$ au 31 mars 2006, contre 591,1 millions \$ au 31 mars 2005.

#### 10.3.4 CARNET DE COMMANDES

##### ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES DE FS/C EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
<b>Carnet de commandes au début de l'exercice</b>	<b>829,6 \$</b>	823,5 \$	651,3 \$
+ Commandes au cours de l'exercice	346,9	377,4	448,7
- Produits de l'exercice	(322,3)	(306,8)	(268,8)
+/- Ajustements (principalement l'écart de change)	(45,2)	(64,5)	(7,7)
<b>Carnet de commandes à la fin de l'exercice</b>	<b>809,0 \$</b>	829,6 \$	823,5 \$

Les prises de commandes du quatrième trimestre de l'exercice 2006 se chiffrent à 78,4 millions \$. Le carnet de commandes a diminué d'environ 5 % en raison des variations de change de 45,2 millions \$ au cours de l'exercice 2006.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2006, le secteur FS/C a conclu un certain nombre de contrats qui accentuera sa présence dans les marchés de formation en Asie et au Moyen-Orient. Le centre de formation de Zhuhai, une coentreprise entre CAE et China Southern Airlines, a annoncé qu'il avait commandé trois nouveaux simulateurs de vol de CAE, lesquels seront installés dans un édifice comptant six nouveaux emplacements de simulateurs.

Au cours de l'exercice 2006, le secteur FS/C a conclu des contrats de formation d'une valeur totale supérieure à 55 millions \$ avec plus de 1 000 nouveaux clients, et il a généré des commandes d'une valeur de plus de 311 millions \$ avec des clients existants.

#### 10.3.5 PERSPECTIVES

Le secteur FS/C a été très occupé au cours de l'exercice 2006, par suite de la mise en œuvre simultanée d'un certain nombre d'initiatives. Les activités de regroupement et de restructuration se poursuivent — les activités d'expansion ou de construction de quatre centres de formation ont été approuvées, l'implantation du nouveau système ERP dans le secteur FS/C a été amorcée, et nous avons officiellement lancé nos nouvelles capacités de services techniques.

À la fin de l'exercice 2006, la demande de programmes de formation demeurait élevée sur le marché de l'aviation, en raison principalement de la croissance du trafic passagers à l'échelle mondiale et de la livraison d'un plus grand nombre d'avions commerciaux et d'affaires — facteurs qui ont tous contribué à l'embauche de pilotes et à une plus grande demande pour des programmes de formation. Pour l'exercice 2007, la Direction prévoit une demande aussi forte sur les marchés de l'aviation commerciale et de l'aviation d'affaires. Cependant, les prévisions de prix élevés du carburant et le maintien d'une concurrence intense découlant de l'entrée sur le marché d'entreprises en démarrage et de compagnies aériennes à bas tarifs continueront de créer des pressions sur les compagnies aériennes commerciales partout dans le monde, et plus particulièrement en Amérique et en Europe. Les constructeurs de matériels pour avions d'affaires et avions commerciaux continuent d'offrir une gamme intéressante de modèles ayant fait leurs preuves et de nouveaux modèles. Selon les prévisions, le marché des jets régionaux de 50 places devrait s'avérer difficile, et un ajustement du marché se produira probablement. La demande visant les solutions et services de formation devrait dans l'ensemble être élevée, mais la Direction ne s'attend pas à des améliorations importantes des tarifs des services de formation dans ces marchés. En raison du prix élevé du carburant et de la concurrence intense avec lesquels elles doivent composer actuellement, les compagnies aériennes continueront de réduire leurs coûts. Selon les tendances historiques, lorsque le secteur de l'aviation civile se trouve à la fin d'un cycle baissier, comme c'est le cas à l'heure actuelle, de nouveaux participants pénètrent le marché de la formation en aéronautique, ce qui donne lieu à un contexte concurrentiel sain au chapitre des prix.

La Direction prévoit une forte demande de programmes de formation en aviation commerciale en Europe, en Asie, en Inde et en Amérique du Sud, car la plupart des nouvelles commandes d'avions proviennent de ces régions, et parce que les compagnies aériennes en Asie, en Inde et au Moyen-Orient sont actuellement aux prises avec une pénurie de pilotes. Le secteur de l'aviation commerciale prévoit qu'une importante pénurie de pilotes pourrait se poursuivre au cours des dix prochaines années et toucher toutes les régions géographiques du monde.

Les activités de restructuration touchent à leur fin, et la direction est d'avis que ce secteur est maintenant positionné de manière à tirer parti de débouchés attrayants et à effectuer des investissements stratégiques dans les marchés en croissance, soit de son propre chef, soit dans le cadre de partenariats. CAE est l'une des premières sociétés à avoir pénétré les marchés de la Chine, du Moyen-Orient, et de l'Asie du Sud-Est, et cette initiative porte maintenant ses fruits, comme en témoignent les nombreux accords visant l'expansion de nos centres de formation dans ces régions annoncés au cours de l'exercice 2006. Conjugués au lancement de nouveaux services techniques et services de prestation de la formation, ces facteurs devraient nous permettre de tirer profit de possibilités de croissance future. Dans le secteur de l'aviation d'affaires, la stratégie de croissance de CAE, qui vise à accroître sa couverture du nombre de modèles d'avions en production, à former avec des constructeurs de matériels des alliances stratégiques concernant de nouveaux modèles d'avions et à positionner stratégiquement nos solutions de formation pour l'aviation d'affaires dans trois nouvelles régions du monde [Dubai (Émirats arabes unis), Burgess Hill (Royaume-Uni) et New Jersey (États-Unis)], permettra à CAE de bénéficier de la croissance prévue des services de formation pour l'aviation d'affaires.

La Direction axe toujours ses efforts sur la productivité et elle a amorcé la prochaine étape de l'initiative Six Sigma, par suite de l'achèvement et de la mise en œuvre des neuf premiers projets d'amélioration des processus. Nous poursuivons par ailleurs la mise en œuvre des composantes stratégiques de l'initiative Six Sigma, qui concernent l'intégration des activités d'application des règlements, de gestion des processus et systèmes opérationnels, de gestion des risques et d'améliorations permanentes, selon une démarche systématique qui nous permettra d'atteindre l'excellence opérationnelle. Les économies prévues au titre des neuf premiers projets ont justifié les efforts déployés, et nous prévoyons réaliser d'autres économies.

À l'appui du plan de restructuration mis en œuvre à l'exercice 2006, CAE procédera à la redistribution d'un certain nombre de simulateurs, de manière à ce que les clients y aient plus facilement accès et afin d'optimiser leur utilisation ainsi que les produits que la Société en tire. Selon les prévisions de la Direction, le temps d'inactivité lié à cette réaffectation aura probablement une incidence sur le nombre équivalent de simulateurs actifs disponibles aux fins de la formation au cours d'un trimestre donné, ce qui pourrait possiblement avoir un effet négatif sur les produits dégagés au cours de ce trimestre par rapport aux produits enregistrés pour le même trimestre de l'exercice précédent. De l'avis de la Direction, cette incidence défavorable possible sur les produits devrait rapidement être neutralisée lorsque la redistribution des simulateurs sera terminée, en raison des nouvelles occasions de générer des produits auxquelles l'emplacement optimal des simulateurs donnera lieu.

## 10.4 FORMATION ET SERVICES ASSOCIÉS — MILITAIRE

### 10.4.1 NATURE DES ACTIVITÉS

Les activités de formation militaire que le secteur FS/M mène en Amérique du Nord, en Europe, en Australie et dans d'autres parties du monde sont pour ce secteur une source de revenus stable. Le secteur FS/M assure à ses clients des prestations de formation clé en main et un éventail de services de soutien en matière de formation à partir d'une soixantaine de centres répartis autour du globe. Ces services vont de la formation des pilotes, des techniciens de maintenance et des membres d'équipage aux services techniques, à la formation de soutien en ingénierie et en maintenance, en passant par le conseil en modélisation et en simulation, ainsi qu'en conception et exploitation de centres de formation.

Aujourd'hui, les forces militaires font continuellement face à l'obligation de réduire leurs coûts de fonctionnement, de gagner en performances et, surtout, de se maintenir dans un état optimal de préparation à l'action. Avec des moyens financiers et humains limités, répondre à ces impératifs devient de plus en plus ardu. Depuis une dizaine d'années, la pratique de confier au secteur privé une variété de services de formation est de plus en plus courante. L'entreprise privée peut être sollicitée pour la fourniture clé en main et la prise en charge du fonctionnement d'un centre de formation, ou bien pour l'instruction théorique et sur simulateur, la réalisation de didacticiels, la maintenance de simulateurs et la fourniture d'un soutien logistique.

Le secteur FS/M est particulièrement qualifié pour prendre en charge tous les besoins en services de formation. Depuis longtemps chef de file dans la prestation, pour toutes les spécialités du combat, de services de formation et de soutien constituant des modèles en la matière, le secteur FS/M a un capital d'expérience et de connaissances qui lui permet de livrer clé en main et de prendre en charge un centre de formation, à l'exemple de celui où il assure la formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien en Grande-Bretagne (le MSHATF), du centre de formation pour les équipages de C-130 établi à Tampa, en Floride, et d'ici peu, avec ses partenaires, du matériel et des centres de formation à divers endroits en Allemagne pour le programme NH90 et du centre de Rotorsim situé à Sesto Calende, en Italie.

La formation est le domaine auquel CAE applique depuis toujours sa technologie et son savoir-faire. La simulation prend toutefois une place grandissante dans le cycle de vie même du système de défense, et CAE s'est dotée d'une division des Services professionnels au sein du secteur FS/M pour aider ses clients à utiliser la simulation dans des applications d'analyse, de conception, de recherche et d'expérimentation. Ses spécialistes offrent des services dans des domaines tels que la gestion de projet, l'étude des facteurs humains, l'ingénierie de capacité, la modélisation et la simulation et la gestion des situations d'urgence. L'établissement de la division Services professionnels répond au désir des forces de défense de faire plus amplement usage de la simulation, non pas uniquement pour la formation mais d'un bout à l'autre du cycle de vie des matériels et du cycle de livraison ainsi que des systèmes d'armes.

### 10.4.2 RÉSULTATS FINANCIERS — RÉTROSPECTIVE

#### RÉSULTATS FINANCIERS DE FS/M

##### EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

<i>(en millions, sauf la marge d'exploitation)</i>	2005	2004	2003
Produits	\$ 187,1	184,8	168,7
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 20,8	23,1	19,6
Marge d'exploitation	% 11,1	12,5	11,6
Amortissements	\$ 8,0	5,9	5,5
Dépenses en immobilisations	\$ 2,1	1,6	2,4
Carnet de commandes	\$ 890,3	799,7	741,7

Depuis l'exercice 2002 où ses produits était d'environ les 150 millions \$, le secteur FS/M a connu une croissance continue pour atteindre les 187,1 millions \$ à l'exercice 2005. Du fait de la nature à long terme et récurrente des activités assurées dans le domaine militaire, les marges d'exploitation annuelles sont relativement stables.

Toutefois, à l'exercice 2003, les produits et le RES du secteur FS/M ont subi l'effet défavorable des variations de change. Malgré la reproduction de cette tendance à l'exercice 2004, le secteur FS/M a obtenu de très bons résultats dans certains programmes canadiens et australiens. Tout comme cela a été le cas pour le secteur Produits de simulation — Militaire, la participation du secteur FS/M aux appels d'offres lancés sur d'importants programmes en Europe et aux États-Unis a entraîné de sa part l'engagement de frais élevés.

À l'exercice 2005, Helicopter Flight Training Services (HFTS), consortium dans lequel CAE a une participation de 25 % aux côtés de trois grands groupes fournisseurs européens de la défense, a obtenu du gouvernement allemand un contrat de services de formation à long terme pour le programme NH90, qui a représenté un apport de 122,0 millions € pour le carnet de commandes du secteur FS/M de CAE.

### 10.4.3 RÉSULTATS FINANCIERS ACTUELS

#### RÉSULTATS FINANCIERS DE FS/M

<i>(en millions, sauf la marge d'exploitation)</i>	Exercice 2006	Exercice 2005	T4 2006	T3 2006	T2 2006	T1 2006	T4 2005
Produits	\$ 200,5	187,1	47,7	52,8	50,7	49,3	48,6
Résultat d'exploitation sectoriel	\$ 19,1	20,8	3,3	8,4	5,4	2,0	4,2
Marge d'exploitation	% 9,5	11,1	6,9	15,9	10,7	4,1	8,6
Amortissements	\$ 7,0	8,0	1,6	1,6	1,9	1,9	1,5
Dépenses en immobilisations	\$ 30,9	2,1	15,5	1,5	7,4	6,5	0,1
Carnet de commandes	\$ 826,1	890,3	826,1	797,8	829,4	904,0	890,3

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, les produits du secteur FS/M s'élèvent à 47,7 millions \$, en baisse de 5,1 millions \$ ou 10 % par rapport au trimestre précédent, et de 0,9 million \$ ou 2 % par rapport à il y a un an. La diminution est dans les deux cas principalement imputable à l'incidence défavorable du change (le secteur FS/M réalise environ 25 % de ses produits en dollars américains, 20 % en euros, et



30 % en livres sterling), laquelle a été neutralisée en partie par l'intégration d'une unité acquise l'an dernier, la société Greenley & Associates Inc., spécialisée dans les services de modélisation et de simulation.

Les produits pour l'exercice 2006 se chiffrent à 200,5 millions \$, en hausse de 13,4 millions \$ ou 7 % par rapport à il y a un an. Cette hausse découle de l'accroissement des services de maintenance et de soutien, principalement en Allemagne et aux États-Unis, ainsi que de l'intégration de Greenley & Associates Inc., résultats contrebalancés en partie par l'incidence défavorable du change dont il est fait mention ci-dessus.

Le résultat d'exploitation sectoriel pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 est de 3,3 millions \$, en baisse de 61 % par rapport au trimestre précédent. Par rapport à il y a un an, le résultat d'exploitation sectoriel accuse un recul de 0,9 million \$ ou 21 %. La baisse par rapport au trimestre précédent est surtout imputable à la diminution des produits dont il est fait mention ci-dessus et elle tient aussi au fait que des produits supplémentaires ont été enregistrés au troisième trimestre de l'exercice 2006, par suite d'un recouvrement de dépenses obtenu après négociation des taux annuels avec le gouvernement canadien, et de la perception d'un dividende sur un investissement réalisé par le secteur FS/M au Royaume-Uni, lesquels font tous deux partie des activités récurrentes du secteur FS/M, mais ne sont pas uniformes d'un trimestre à l'autre. Le recul par rapport à il y a un an résulte en grande partie de l'incidence défavorable du change dont il est fait mention ci-dessus.

Le résultat d'exploitation sectoriel pour l'exercice 2006 s'établit à 19,1 millions \$ (9,5 % des produits), en baisse de 1,7 million \$ par rapport à 20,8 millions \$ (11,1 % des produits) il y a un an. Cette baisse est imputable principalement à la réduction de valeur de frais d'appels d'offres reportés de 4,4 millions \$ effectuée au premier trimestre de l'exercice 2006. En excluant les éléments non récurrents, le résultat d'exploitation sectoriel pour la période serait de 23,5 millions \$ (11,7 % des produits), supérieur de 1,5 million \$ au chiffre de la même période de l'exercice précédent. Cette progression est avant tout attribuable à une augmentation du volume des produits et aux facteurs ayant influé sur les résultats trimestriels dont il est fait mention précédemment.

Les dépenses en immobilisations pour le trimestre s'élevèrent à 15,5 millions \$ et elles concernent principalement la construction en Allemagne de centres de formation pour le programme NH90 et la construction en Italie de centres de formation pour Rotorsim, une coentreprise entre CAE et Agusta S.P.A.

Le capital utilisé par le secteur FS/M se chiffrait à 111,5 millions \$ au 31 mars 2006, contre 75,0 millions \$ au 31 mars 2005. L'augmentation tient surtout à la hausse des dépenses en immobilisations ainsi qu'à la diminution des acomptes perçus sur les contrats.

#### 10.4.4 CARNET DE COMMANDES

##### ÉVOLUTION DU CARNET DE COMMANDES DE FS/M EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
<b>Carnet de commandes au début de l'exercice</b>	<b>890,3 \$</b>	799,7 \$	741,7 \$
+ Commandes au cours de l'exercice	<b>243,0</b>	346,9	223,0
- Produits de l'exercice	<b>(200,5)</b>	(187,1)	(184,8)
+/- Ajustements (principalement l'écart de change)	<b>(106,7)</b>	(69,2)	19,8
<b>Carnet de commandes à la fin de l'exercice</b>	<b>826,1 \$</b>	890,3 \$	799,7 \$

Le carnet de commandes au 31 mars 2006 se chiffre à 826,1 millions \$, en baisse de 64,2 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est imputable aux ajustements effectués, qui découlent principalement de l'incidence défavorable du change sur toutes les commandes à l'étranger, surtout au Royaume-Uni (centres de Burgess Hill et de Benson) et en Allemagne.

Les prises de commandes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2006 s'élevèrent à 69,8 millions \$ et elles se composent principalement du contrat au titre du programme Synthetic Environment Core (Se Core) Database Virtual Environment Development, de l'Armée américaine, ainsi que du contrat visant la fourniture à la Royal Australian Air Force de services de soutien pour le simulateur d'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330. Par ailleurs, depuis le début de l'exercice 2006, le secteur FS/M a reçu diverses commandes de son centre de formation situé à Tampa, aux États-Unis, visant des services de formation pour les équipages de C-130 et il a conclu des contrats concernant des services de maintenance et de soutien en Allemagne, aux États-Unis et au Canada.

#### 10.4.5 PERSPECTIVES

Étant donné les contraintes avec lesquelles sont aux prises les budgets et les ressources de la défense, les Administrations et les forces de défense du monde entier examinent de plus en plus soigneusement leurs dépenses et cherchent des solutions innovatrices pour satisfaire à leurs engagements d'ordre opérationnel tout en axant leurs ressources sur leurs principales capacités. Ainsi, on note une tendance à la hausse de l'impartition ou de la privatisation de la formation militaire, qui se traduit par une rentabilité accrue et par la prestation accélérée de services de formation. Le secteur FS/M joue un rôle actif sur ce plan, et les forces de défense semblent de plus en plus favorables à l'adoption de moyens synthétiques afin de reproduire les tâches effectuées dans l'aviation dans les simulateurs et d'améliorer les répétitions de mission en réseau. Même si la formation par la simulation ne remplacera jamais complètement l'entraînement en situation réelle de combat, l'importance qu'elle prend comme complément à celui-ci va croissant dans de plus en plus de forces armées. Le secteur FS/M continue de chercher de nouvelles occasions d'offrir ses services de formation, ainsi que ses services professionnels.

Le secteur FS/M compte utiliser sa technologie de pointe dans les domaines des bases de données communes et de l'environnement commun et tirer parti de la victoire stratégique qu'il a remportée récemment, soit la conclusion d'un contrat au titre du programme Synthetic Environment Core (Se-Core) Database Virtual Environment Development, de l'Armée américaine, qui lui permettra d'obtenir une part importante du marché croissant des répétitions de missions. Aux termes de ce contrat qui a été chaudement disputé, le secteur FS/M assurera l'évolution de sa technologie d'environnement virtuel commun de manière que les unités de l'Armée américaine jouissent de systèmes de formation et d'entraînement en situation réelle et virtuelle totalement interopérables, qui permettent l'utilisation généralisée et répétitive de bases de données complexes et onéreuses dans l'ensemble des unités de l'Armée américaine. En sa qualité de partenaire privilégié du programme Se-Core, le secteur FS/M établira un centre de production de bases de données de pointe pour l'Armée américaine, qui sera situé à Orlando, en Floride. Ce contrat stratégique prévoit également l'exercice d'une option prévoyant l'établissement de quatre autres centres. L'expérience acquise et les technologies développées dans le cadre de l'exécution de ce contrat de services donneront au secteur FS/M la crédibilité nécessaire à l'obtention d'autres contrats semblables à l'échelle mondiale.

Le secteur FS/M cherche également à accroître ses services de formation et de soutien. La conclusion récente d'un contrat d'une durée de cinq ans en Australie, aux termes duquel le secteur fournira à la Royal Australian Air Force des services de formation et de soutien pour les simulateurs d'avion multirôle de ravitaillement en vol et de transport A330, témoigne de la capacité du secteur FS/M à accroître ces activités grâce à son rôle de partenaire privilégié de services de formation pour de nouveaux modèles d'avions. Ce contrat de service fera partie du contrat Management Support of the Australian Defence Forces Aerospace Simulators (MSAAS) conclu en Australie. Ce contrat, qui constitue un modèle des débouchés semblables existants ailleurs dans le monde, a aidé le secteur FS/M à accroître grandement la prestation de services en Australie, et l'Australian Defence Magazine a récemment inscrit ce programme à sa liste des principaux programmes de défense en Australie.

Le secteur FS/M continue de bénéficier des hausses de revenus que lui procurent ses contrats de services de formation à long terme, tels celui du centre de formation des équipages d'hélicoptères moyens de soutien (MSHATF) de la base aérienne britannique de Benson ainsi que les contrats de maintenance et de services concernant la quasi-totalité des simulateurs de vol des forces armées allemandes. La formation dispensée au MSHATF est représentative de la tendance des forces militaires à faire appel de plus en plus aux moyens de simulation pour l'entraînement en réseau à des activités telles que la préparation de missions. La RAF organise d'ailleurs maintenant régulièrement des exercices dits de «Thursday War» où plusieurs simulateurs sont mis en réseau dans un environnement tactique commun pour l'accomplissement de scénarios de missions. Dans le cadre d'un accord semblable, le secteur FS/M est un participant clé du consortium qui doit fournir aux forces armées allemandes les services de formation sur l'hélicoptère NH90 sur une période de 14,5 ans débutant en 2008. Le rôle du secteur FS/M dans ce consortium revêt une importance primordiale, car le secteur compte aussi voir plusieurs autres perspectives se matérialiser à l'échelle mondiale en matière de formation sur cet hélicoptère au cours des prochaines années. Par ailleurs, cet été, Rotorsim, consortium composé de CAE et d'Agusta, débutera ses activités de formation à Sesto Calende, en Italie, en offrant des services de formation complets sur trois versions différentes de l'hélicoptère A109. Ce consortium fournira également des services de formation sur l'hélicoptère AW139, qui connaît beaucoup de succès, d'ici la fin de l'exercice.

Le secteur FS/M continue de remporter plusieurs contrats pour la prestation de services de maintenance et de soutien pour le compte de plusieurs forces armées de différentes parties du monde. Les contrats de service du secteur FS/M continueront de lui procurer des rentrées assez stables. Ces services comprennent entre autres les services d'instruction, de maintenance et de soutien assurés en sous-traitance de Lockheed Martin pour les systèmes d'entraînement sur les C-130 et C-130J de l'US Air Force, ainsi que l'exploitation pour le compte de celle-ci de son école de pilotage du drone Predator. Le volume des activités du centre de formation de CAE pour les équipages du C-130 situé à Tampa a également continué d'augmenter. Les forces armées allemandes ont renouvelé plusieurs contrats aux termes desquels le secteur FS/M assure la maintenance et le soutien logistique de plusieurs simulateurs des forces armées allemandes, et le secteur a notamment remporté un contrat visant le soutien de 12 simulateurs de vol d'hélicoptère à l'école d'aviation de l'Armée allemande. Au Canada, le secteur FS/M a conclu un contrat d'une durée de trois ans, dans le cadre duquel il assure la maintenance de premier niveau et le soutien logistique des simulateurs pour les C-130, CP-140, CH-146 et CF-18 des bases militaires des Forces canadiennes dans tout le pays. Tous ces contrats continueront de se traduire par des rentrées élevées pour le secteur FS/M, tout en fournissant à ce dernier la crédibilité et l'expertise requises pour conclure d'autres contrats semblables à l'échelle mondiale.

Le secteur FS/M poursuit activement la recherche d'accords de partenariat avec différents constructeurs de matériels et prestataires de services pour proposer des solutions de première classe qui apportent la meilleure réponse aux besoins en formation et en services. À l'heure où les militaires cherchent à faire plus ample emploi de la simulation dans la formation, CAE devient un partenaire attrayant du fait des capacités qu'offrent ses produits de simulation et son expérience dans la prestation de services de formation.

## 11 MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

La Société effectue une gestion dynamique de ses liquidités, et les facteurs susceptibles d'influer sur ses liquidités font l'objet d'une surveillance régulière. Ces principaux facteurs incluent, sans toutefois s'y limiter :

- les liquidités provenant des activités d'exploitation, y compris le moment auquel les paiements d'étape sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- les besoins au titre des dépenses en immobilisations;
- les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché de la dette prévues.

### 11.1 MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie disponibles pour l'exercice 2006 s'établissent à 73,7 millions \$, soit un résultat pour ainsi dire inchangé par rapport à celui de l'exercice 2005. Le tableau qui suit illustre les flux de trésorerie disponibles générés par la Société :

#### MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Trésorerie dégagée des activités d'exploitation poursuivies			
(avant variations dans le fonds de roulement hors trésorerie)	155,0 \$	100,4 \$	101,7 \$
Variations dans le fonds de roulement hors trésorerie	81,2	85,6	(100,2)
Liquidités nettes dégagées des activités d'exploitation poursuivies	236,2 \$	186,0 \$	1,5 \$
Dépenses en immobilisations	(130,1)	(118,0)	(86,8)
Autres coûts capitalisés	(22,7)	(14,0)	(21,5)
Dividendes en espèces	(9,7)	(24,0)	(27,4)
Financement par cession-bail	–	43,8	122,5
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>73,7 \$</b>	<b>73,8 \$</b>	<b>(11,7) \$</b>
Autres mouvements de trésorerie, montant net	12,0		
Effet des variations des taux de change sur espèces et quasi-espèces	(7,6)		
<b>Augmentation nette de la trésorerie avant produit et remboursements de la dette à long terme</b>	<b>78,1 \$</b>		

Pour l'exercice 2006, la trésorerie dégagée des activités poursuivies, avant prise en compte de l'effet de l'évolution du fonds de roulement hors trésorerie, dépasse de 54,6 millions \$ le montant obtenu à l'exercice 2005. En tenant compte de l'effet de l'évolution du fonds de roulement hors trésorerie, la trésorerie nette dégagée des activités poursuivies s'établit à 236,2 millions \$ pour l'exercice en cours, soit une augmentation de 50,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent. La priorité accordée à la gestion du fonds de roulement hors trésorerie vers la fin de l'exercice 2005 a aidé la Société à générer des liquidités supplémentaires de 184,5 millions \$ provenant des activités poursuivies par rapport à l'exercice 2004.

Les dépenses en immobilisations et autres coûts capitalisés se chiffrent à 152,8 millions \$ pour l'exercice en cours, soit 20,8 millions \$ de plus que pour l'exercice précédent. Les principales dépenses en immobilisations effectuées au cours de l'exercice 2006 concernent l'investissement continu dans le programme Dassault Falcon 7X, l'intensification des immobilisations pour le programme allemand NH90, le rachat du contrat de cession-bail de simulateurs de vol exploités dans nos centres, qui étaient financés aux termes de contrats de location, et diverses autres dépenses au titre des opérations de maintien et d'augmentation des capacités.

Au cours de l'exercice 2005, la Société a tiré 43,8 millions \$ d'opérations de cession-bail, alors que l'exercice 2006 n'enregistre aucune rentrée d'argent provenant de cessions-bail.

## 11.2 SOURCES DE LIQUIDITÉ

CAE dispose de lignes de crédit bancaire à taux variable consenties dans chaque cas par un consortium de prêteurs. Ces facilités de crédit permettent à la Société et à certaines filiales désignées d'emprunter directement de l'argent pour leurs besoins généraux et ceux de leur exploitation, ainsi que d'émettre des lettres de crédit et des garanties bancaires (voir plus loin la description de la nouvelle facilité de crédit renouvelable).

Le montant total à leur disposition au 31 mars 2006 était de 608,5 millions \$, dont 21 % avaient été utilisés (émission de lettres de crédit pour un montant de 125,2 millions \$). Au 31 mars 2005, le montant total disponible était de 580,3 millions \$, dont 5 % (30,4 millions \$) avaient été utilisés. L'augmentation du montant des crédits utilisés vient essentiellement de l'utilisation de la facilité de crédit pour les émissions de lettres de crédit et de garanties bancaires, lesquelles étaient, au 31 mars 2005, émises en vertu d'autres ententes de crédit tandis que les emprunts ont baissé et se chiffraient à néant au 31 mars 2006.

CAE peut en outre tirer jusqu'à 41,2 millions \$ en diverses devises sur d'autres lignes de crédit qui lui sont consenties sans engagement. Au 31 mars 2006, aucun montant n'avait été tiré sur ces lignes de crédit.

Au 31 mars 2006, la dette à long terme de CAE se chiffrait à 271,3 millions \$, comparativement à 342,9 millions \$ au 31 mars 2005. Au 31 mars 2006, la tranche échéant à moins de un an de la dette à long terme s'élevait à 10,4 millions \$, contre 35,3 millions \$ au 31 mars 2005. Cette diminution de la tranche à moins de un an de la dette correspond principalement au remboursement de la tranche de 20,0 millions \$ d'obligations de premier rang venues à échéance en juin 2005. Les variations de la dette survenues au cours de l'exercice sont décrites ci-après.

Au cours du quatrième trimestre, CAE a converti en contrat de location-acquisition un contrat de location-exploitation à l'égard duquel un montant de 10,2 millions \$ a été inscrit au bilan. Ce contrat concerne un simulateur de vol du centre de formation de Tampa, aux États-Unis, qui sera réaffecté au centre de formation situé à São Paulo, au Brésil.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2006, la Société a profité d'un excédent de liquidité et du cours élevé du dollar canadien pour rembourser avant terme un financement adossé à des actifs relativement onéreux d'un montant de 22,7 millions € (financement adossé à des actifs à Amsterdam). Ce financement avait été consolidé au début du quatrième trimestre de l'exercice 2005 à la suite de l'adoption de la nouvelle norme comptable sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. Le remboursement a été réalisé en partie grâce à des liquidités disponibles et pour le reste grâce à 15,0 millions € qui ont été tirés sur une facilité de crédit à terme renouvelable. Un coût de résiliation de swap et une indemnité de remboursement avant terme s'établissant à 2,8 millions \$ se sont ajoutés au montant remboursé. Ils ont été comptabilisés dans les intérêts débiteurs et présentés comme élément non récurrent. Ce remboursement va dans le sens des objectifs de CAE de réduire ses frais financiers et de se donner une plus grande flexibilité pour effectuer des déplacements de simulateurs entre ses centres de formation.

Également au troisième trimestre de 2006, CAE a signé une convention de financement pour l'instauration de son système de gestion intégré (ERP). Une facilité de crédit non garantie de 35,0 millions \$ a été mise en place, sur laquelle un premier retrait de 5,1 millions \$ a été effectué pour couvrir les dépenses jusqu'ici engagées pour la mise en œuvre de ce système. Les prélèvements sur cette facilité de crédit se feront sur une base trimestrielle, selon les besoins, et les remboursements s'effectueront mensuellement sur une période de sept ans; ils débuteront à la fin du premier mois suivant la clôture de chaque trimestre où la Société aura emprunté des fonds. Les intérêts débiteurs sur les emprunts sont basés sur les taux des obligations à trois ans du gouvernement du Canada, plus une marge, en vigueur au début de chaque trimestre, et le taux applicable à la somme initialement prélevée sur la facilité est d'environ 5,6 %.

Au cours du deuxième trimestre, deux autres facilités de crédit ont été souscrites pour financer les activités de CAE. La première consiste en un financement sans recours mis en place pour le projet NH90. Cette facilité a été utilisée pour un montant de 19,7 millions \$ correspondant à la part de CAE (25 %) sur la somme qui a été initialement tirée sur cette facilité de crédit. Le montant total disponible est de 175,5 millions € qui seront tirés progressivement sur la durée du projet. Après la période de construction, l'emprunt sera sans recours pour CAE et vient à échéance en juin 2021. La seconde facilité a été souscrite par le centre de formation de Zhuhai pour financer l'acquisition de deux simulateurs de vol. Cette facilité a été utilisée pour un montant de 6,5 millions \$ correspondant à la quote-part de CAE (49 %) sur la somme qui a été initialement tirée sur cette facilité de crédit par le centre de formation de Zhuhai, coentreprise dont CAE fait partie. Les emprunts sont sans recours pour CAE et viennent à échéance en janvier 2008 et en octobre 2008.

La Société vend sans recours à une institution financière des comptes débiteurs de tierce partie dont le montant peut atteindre 25,0 millions \$. Selon les conditions de l'entente, la Société continuera d'agir comme agent de recouvrement. Au 31 mars 2006, une tranche de 6,7 millions \$ de comptes débiteurs avait été vendue à l'institution financière en vertu de cette entente. Le produit net de la vente a été utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.

La Société a obtenu une garantie pour conditionnement bancaire d'un montant de 116,7 millions \$ (100 millions \$ US) d'EDC dont 26,1 millions \$ a été tiré en date du 31 mars 2006. Ce EDC constitue un soutien renouvelable non visé par des engagements lié aux garanties bancaire, aux garanties de restitution d'acomptes ou aux instruments semblables. Cette garantie-caution fournie à CAE est non garantie.

Le 7 juillet 2005, la Société a conclu une entente de crédit renouvelable. Confirmée pour cinq ans avec engagement de 400,0 millions \$ US et 100,0 millions €, cette nouvelle facilité de crédit à terme non garantie renouvelable arrive à échéance en juillet 2010. Elle comprend des clauses restrictives relativement à la valeur minimale des capitaux propres, au ratio de couverture des intérêts et au taux de couverture de la dette. En plus de doter la Société de moyens accrus pour financer des projets sans possibilité de recours, cette nouvelle facilité lui donne la capacité d'émettre des lettres de crédit et des garanties bancaires.

### 11.3 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cours normal de ses activités, CAE contracte certaines obligations et certains engagements commerciaux sous la forme, par exemple, de débetures et de billets, de lettres de crédit et autres. Le tableau ci-dessous présente un résumé des diverses échéances des obligations contractuelles de la Société, en date du 31 mars 2006.

#### OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

<i>(en millions)</i>	2007	2008	2009	2010	2011	Par la suite	Total
Dette à long terme	8,0 \$	30,1 \$	12,1 \$	81,0 \$	21,3 \$	105,3 \$	257,8 \$
Contrat de location-acquisition	2,4	1,8	0,8	0,7	7,7	0,1	13,5
Contrat de location-exploitation	61,8	79,9	57,8	53,9	54,9	280,5	588,8
Obligations d'achat	1,0	0,4	–	–	–	–	1,4
Autres obligations à long terme	6,6	3,5	2,8	2,5	2,2	2,9	20,5
<b>Total</b>	<b>79,8 \$</b>	<b>115,7 \$</b>	<b>73,5 \$</b>	<b>138,1 \$</b>	<b>86,1 \$</b>	<b>388,8 \$</b>	<b>882,0 \$</b>

Au premier trimestre de l'exercice 2006, CAE a renégocié avec succès ses facilités de crédit renouvelable consenties pour une période supplémentaire de cinq ans. Le montant total disponible en vertu des facilités de crédit consenties est de 483,3 millions \$ au 31 mars 2006.

Les autres obligations d'achat concernent des ententes portant sur l'achat de biens ou de services. Ces ententes, qui sont exécutoires et qui lient juridiquement la Société, précisent toutes les modalités importantes, notamment les quantités fixes ou minimales devant être achetées, les prix fixes, minimaux ou variables à payer, et le calendrier approximatif des opérations à effectuer. Les obligations d'achat découlent principalement d'ententes conclues avec des sous-traitants pour fournir des services prévus dans des contrats à long terme que la Société a signés avec ses clients.

Les autres obligations à long terme comprennent une somme de 14,3 millions \$ pour des remboursements à effectuer dans le cadre de divers programmes d'aide gouvernementaux.

Au 31 mars 2006, CAE avait d'autres passifs à long terme qui ne figurent pas dans le tableau ci dessus. Ils représentaient certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, les produits comptabilisés d'avance, les gains sur des actifs et divers passifs à long terme. Les obligations de paiement au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, notamment les rendements boursiers, les pertes et les gains actuariels et le taux d'intérêt.

CAE n'a pas inclus les passifs d'impôts futurs, car ces paiements dépendent du montant du bénéfice imposable et des reports prospectifs de pertes fiscales dont la Société disposera pour réduire les passifs d'impôts.

## 12 SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### 12.1 CAPITAL UTILISÉ

Au 31 mars 2006, le montant du capital utilisé par la Société était de 865,5 millions \$, en baisse de 71,9 millions \$ par rapport à 937,4 millions \$ au 31 mars 2005. Cette baisse permet à la Société de réaliser un meilleur rendement du capital investi.

Le capital utilisé par la Société se rapporte aux principaux éléments suivants :

#### CAPITAL UTILISÉ CONSOLIDÉ

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2006	Au 31 mars 2005
<b>Utilisation :</b>		
Fonds de roulement hors trésorerie	(74,5)\$	9,6 \$
Immobilisations corporelles, montant net	839,3	792,2
Autres actifs à long terme	329,7	351,6
Actifs nets destinés à la vente (à court et long terme)	5,9	2,1
Autres passifs à long terme	(234,9)	(218,1)
<b>Total du capital utilisé</b>	<b>865,5 \$</b>	<b>937,4 \$</b>
<b>Provenance :</b>		
Dette nette	190,2 \$	285,8 \$
Capitaux propres	675,3	651,6
<b>Total</b>	<b>865,5 \$</b>	<b>937,4 \$</b>

### 12.2 FONDS DE ROULEMENT HORS TRÉSORERIE

Le fonds de roulement hors trésorerie a diminué de 84,1 millions \$ durant l'exercice 2006, essentiellement en raison des niveaux plus élevés des acomptes perçus sur les contrats (52,9 millions \$) découlant du nombre de commandes reçues au cours de l'exercice comparativement à l'exercice précédent, ainsi que du moment auquel les paiements d'étape sont versés à la Société et des comptes créditeurs et charges à payer

(60,9 millions \$), ainsi que des impôts futurs, montant net (8,3 millions \$). Ces résultats favorables ont été neutralisés en partie par l'augmentation des charges payées d'avance (7,4 millions \$) et des impôts à recouvrer (17,2 millions \$).

### 12.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES, MONTANT NET

Le montant net des immobilisations corporelles est en hausse de 47,1 millions \$ par rapport au 31 mars 2005, en raison de nouvelles dépenses en immobilisations (130,1 millions \$), lesquelles ont été contrebalancées par l'amortissement régulier ainsi que par l'incidence des variations de taux de change du début à la fin de l'exercice.

### 12.4 AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les autres actifs à long terme comprennent notamment les actifs fiscaux, les frais reportés, les actifs incorporels et l'écart d'acquisition. Aucune variation importante de ces comptes n'est survenue au cours de l'exercice 2006.

### 12.5 AUTRES PASSIFS À LONG TERME

Les autres passifs à long terme ont augmenté de 26,7 millions \$ entre les 31 mars 2005 et 2006, en raison notamment d'une nouvelle obligation liée à un contrat d'achat (8,1 millions \$), du montant plus élevé des produits comptabilisés d'avance (9,8 millions \$) et de l'augmentation de la charge de rémunération au titre des régimes RELT-DANR et RELT-UADD (8,5 millions \$).

### 12.6 DETTE NETTE

La dette nette de la Société au 31 mars 2006 se chiffre à 190,2 millions \$, en baisse de 95,6 millions \$ comparativement à 285,8 millions \$ à la fin de l'exercice 2005. Le tableau suivant récapitule les principaux éléments des mouvements de trésorerie :

#### RAPPROCHEMENT DES MOUVEMENTS DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉE

*Au 31 mars 2006*

*(en millions)*

<b>Dette nette au début de l'exercice</b>	<b>285,8 \$</b>
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir le tableau à la section sur les mouvements de trésorerie)	<b>(78,1)</b>
Effet des variations de taux de change sur la dette à long terme	<b>(17,5)</b>
Diminution de la dette nette sur la période	<b>(95,6)</b>
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>190,2 \$</b>

### 12.7 CAPITAUX PROPRES

L'augmentation de 23,7 millions \$ des capitaux propres tient en grande partie au bénéfice net (64,9 millions \$) plus le produit tiré de l'émission d'actions et le surplus d'apport (17,7 millions \$), déduction faite des dividendes (10,0 millions \$) et de la variation de l'écart de conversion cumulé (48,9 millions \$) résultant du raffermissement du dollar canadien au cours de l'exercice, tel qu'il est mentionné à la section 7.

#### 12.7.1 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Les statuts constitutifs de CAE autorisent l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission d'un nombre illimité d'actions privilégiées. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée. Au 31 mars 2006, CAE avait 250 702 430 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 389,0 millions \$. Également à cette date, la Société avait 6 347 235 options en cours, dont 2 775 850 pouvaient être exercées.

#### 12.7.2 POLITIQUE DE DIVIDENDES

La Société a versé un dividende de 0,01 \$ par action à chaque trimestre de l'exercice 2006. Le montant de tout dividende et le moment auquel son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration de CAE. Le conseil d'administration revoit la politique de dividendes annuellement, en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités d'exploitation, des besoins de liquidités et de la situation financière prévus de la Société. Compte tenu de la politique de dividendes actuelle et d'actions ordinaires en circulation d'un montant totalisant 250,7 millions \$ au 31 mars 2006, CAE prévoit verser des dividendes annuels d'environ 10 millions \$.

### 12.8 GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, CAE a émis des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution qui se chiffraient à 98,6 millions \$ au 31 mars 2006, contre 73,3 millions \$ au 31 mars 2005. Cette augmentation est imputable principalement aux exigences supplémentaires liées à des projets.

### 12.9 OPÉRATIONS DE CESSIION-BAIL

Un élément clé de la stratégie de financement de CAE pour soutenir l'investissement dans ses activités de formation et de services du Civil et du Militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans le réseau mondial de centres de formation de la Société. Il fournit à CAE une source à long terme rentable de financement à coût fixe. Une opération de cession-bail ne peut être réalisée qu'une fois le simulateur de vol agréé par les autorités réglementaires, soit une fois que le simulateur est installé et accessible aux clients pour les activités de formation. Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location à effet de levier avec un propriétaire participant. Avant la clôture d'une opération de cession-bail, CAE inscrit le coût de fabrication du simulateur dans ses dépenses en immobilisations et le présente dans les immobilisations inscrites au bilan consolidé. À la conclusion de l'opération, CAE l'enregistre comme une cession d'immobilisation. Le produit en espèces touché lors de la cession équivaut approximativement à la juste valeur de marché du simulateur. L'écart entre le produit touché et le coût de fabrication (soit en gros la marge que CAE dégagerait si le simulateur était vendu à un tiers) est inscrit dans

les gains reportés et autres passifs à long terme, et est ensuite amorti sur la durée de l'opération de cession-bail en diminution de la charge locative, déduction faite de la valeur résiduelle garantie, le cas échéant. Au terme de l'opération, la valeur résiduelle garantie est portée aux résultats dans la mesure où le simulateur n'a pas perdu de valeur.

Au cours de l'exercice 2006, CAE a racheté les contrats de cession-bail de cinq simulateurs de vol, pour une contrepartie totale de 47,3 millions \$. CAE a également refinancé deux simulateurs de vol ayant une valeur nette de 13,8 millions \$ US et converti le contrat de location-exploitation d'un simulateur en un contrat de location-acquisition, afin de réduire au minimum l'incidence fiscale de la réaffectation du simulateur au centre de formation du Brésil.

Le tableau ci-dessous résume, au 31 mars 2006, les opérations de cession-bail portant sur des simulateurs de vol actuellement en service dans les centres de formation du Civil. Ces opérations sont comptabilisées comme des contrats de location-exploitation dans les états financiers consolidés de CAE.

#### SIMULATEURS DE VOL FAISANT L'OBJET D'UNE CESSION-BAIL

<i>(en millions, sauf indication contraire)</i>	Exercice	Nombre de simulateurs de vol	Obligation		Durée initiale (en années)	Taux d'intérêt théorique	Gain reporté non amorti	Valeur résiduelle garantie
			au titre des contrats de location					
SimuFlite	2002 à 2005	14	186,5 \$		10 à 20	5,5 % à 6,7 %	12,7 \$	– \$
Centre de formation de Toronto	2002	2	39,1		21	6,4 %	15,8	9,2
Centre de formation d'Air Canada	2000	2	29,8		20	7,6 %	14,5	8,3
Centres de formation de Denver et Dallas	2003	5	78,2		20	5,0 %	28,9	–
Coentreprise China Southern <sup>1)</sup>	2003	5	20,2		15	3,0 % à 2,9 %	–	–
Autres	–	5	17,4		3 à 8	à 7,0 %	15,6	34,9
			33	371,2 \$			87,5 \$	52,4 \$
Paiements de location annuels (pour les 12 prochains mois)				31,7 \$				

1) Coentreprise dans laquelle CAE possède une participation de 49 %.

La charge de location pour les simulateurs qui font l'objet d'une cession-bail a été de 8,6 millions \$ pour le quatrième trimestre et de 38,3 millions \$ pour l'exercice 2006, contre 9,8 millions \$ et 42,7 millions \$ pour les mêmes périodes de l'exercice précédent.

#### 12.10 FINANCEMENT D'UN PROJET SANS RECOURS

En 1997, la Société a obtenu le financement d'un projet relativement au programme de formation des équipages d'hélicoptères d'appui moyens (MSH) du ministère de la Défense du Royaume-Uni. Ce contrat a été adjugé au consortium CAE Aircrew Training Services Plc (Aircrew). La valeur en capital des biens devant être fournis par Aircrew est de plus de 200 millions \$. L'entité qui détient les biens exploités par le centre de formation est CVS Leasing Ltd. (entreprise dans laquelle CAE possède une participation de 14 %). CAE a construit et vendu les simulateurs de vol à CVS Leasing Ltd., et celle-ci les a loués à Aircrew pour la durée du contrat MSH. Comme CAE détient le contrôle de Aircrew, les états financiers du consortium sont consolidés dans ceux de la Société. Les paiements minimums futurs liés aux simulateurs loués à Aircrew, qui se chiffraient à environ 141 millions \$ au 31 mars 2006, sont pris en compte dans le montant présenté à la note 20 afférente aux états financiers consolidés, « Engagements », ainsi que dans les contrats de location-exploitation présentés comme des obligations contractuelles sous la rubrique « Liquidités » du présent rapport.

En avril 2005, Helicopter Flight Training Services GmbH (HFTS), un consortium industriel dans lequel CAE a une participation de 25 %, a obtenu une facilité de financement de projet de 175,5 millions € pour financer l'acquisition des actifs nécessaires à l'exécution du contrat de services de formation à long terme sur l'hélicoptère NH90 pendant une période de 14,5 ans conclu avec les forces armées allemandes. Comme elle détient une participation de 25 % dans HFTS, la Société utilise la méthode de consolidation proportionnelle pour comptabiliser 25 % de l'encours du financement de ce projet, soit un montant de 19,7 millions \$ (13,9 millions €) au 31 mars 2006 qui était compris dans le montant présenté à la note 11, « Dette à long terme », afférente aux états financiers consolidés.

Au cours de 2006, le centre de formation de Zhuhai a souscrit deux autres facilités de crédit pour financer l'acquisition de deux simulateurs de vol. Le montant total du financement disponible est de 19,0 millions \$ US, et jusqu'à présent, un montant de 11,4 millions \$ US a été prélevé. La quote-part de CAE (49 %) de la somme qui a été tirée sur les facilités est de 6,5 millions \$ (5,6 millions \$ US). La dette est sans recours pour CAE et elle vient à échéance en janvier et octobre 2008.

#### 12.11 OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

La Société a des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. CAE prévoit verser une cotisation d'environ 3,0 millions \$ en sus de sa charge de retraite annuelle, au titre du déficit de capitalisation de son régime de retraite à prestations déterminées. La Société continuera de verser des cotisations jusqu'à ce qu'elle ait satisfait à ses obligations au titre de la capitalisation du régime de retraite.

## 12.12 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La note 25 afférente aux états financiers consolidés récapitule, pour chaque secteur, le total de l'actif et du passif des principales entités (structures de cession-bail et accords de partenariat) dans lesquelles la Société détient des droits variables (les «entités à détenteurs de droits variables» ou les «EDDV»).

### 12.12.1 CESSION-BAIL

La Société a conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans les centres de formation en aviation militaire et civile de la Société. Ces contrats de cession-bail viennent à échéance à diverses périodes jusqu'en 2023. La Société a normalement l'option d'acheter le matériel à une période précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties pour la valeur résiduelle de l'équipement à la date d'échéance du contrat ou à la date à laquelle la Société exerce son option d'achat. Ces structures d'accueil sont financées par une dette à long terme garantie et des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel sert de garantie pour la dette à long terme de la structure d'accueil.

Les droits variables de la Société à l'égard de ces structures d'accueil ne sont que des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite de deux cas, où il s'agit de capitaux propres et de prêts subordonnés dans le premier cas, et d'un contrat de construction prévoyant le partage des coûts dans le deuxième cas. Dans un autre cas, la Société fournit également des services administratifs à la structure d'accueil, moyennant des honoraires équivalant à la pratique du marché. Certaines structures d'accueil sont des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), et la Société était le principal bénéficiaire de seulement l'une d'elles au 31 mars 2006. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, la Société a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire de deux EDDV, dont une a été entièrement consolidée dans les états financiers consolidés de la Société au 31 mars 2005.

La deuxième entité a été consolidée avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Au cours de l'exercice 2006, la Société a tiré parti des liquidités disponibles et de la solidité du dollar canadien pour acquérir les actifs de cette EDDV et pour rembourser tout passif connexe. Par conséquent, la Société ne détenait plus de droits variables dans cette deuxième entité au 31 mars 2006.

En ce qui concerne toutes les autres structures d'accueil qui constituent des EDDV, la Société n'est pas leur principal bénéficiaire et elle n'est pas tenue de les consolider en vertu de la NOC 15. Au 31 mars 2006, le risque de perte maximale possible de la Société lié à ces structures d'accueil non consolidées se chiffre à 47,7 millions \$ (49,4 millions \$ en 2005).

### 12.12.2 ACCORDS DE PARTENARIAT

La Société a conclu des accords de partenariat avec des entités afin de fournir des produits de simulation pour applications militaires et des services de formation et services associés pour le Militaire et le Civil.

La participation de la Société à ces accords de partenariat consiste principalement en placements dans les titres de participation de ces entités ou en prêts subordonnés, ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de services de formation à long terme. La Société a déterminé que certaines de ces entités sont des EDDV, mais qu'elle n'est pas leur principal bénéficiaire. Par conséquent, elle n'a pas consolidé ces entités. La Société continue de comptabiliser ces placements à la valeur de consolidation, et elle comptabilise sa quote-part du bénéfice net ou de la perte nette selon les modalités de l'accord de partenariat. Aux 31 mars 2006 et 2005, le risque maximal hors bilan de la Société au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de ses obligations contractuelles, était négligeable.

## 13 INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, CAE est exposée à divers risques financiers. Afin de se protéger contre ces risques, la Société conclut des contrats à terme, des swaps et des options pour gérer le risque auquel l'exposent les fluctuations du change, des taux d'intérêt et du cours de son action. La Société surveille continuellement les instruments dérivés qu'elle utilise dans ses opérations de couverture pour voir s'ils compensent vraiment les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. CAE n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de spéculation; elle utilise uniquement des instruments financiers pour réduire la volatilité de ses résultats pouvant découler de ces risques, et elle ne traite qu'avec des contreparties solvables pour ses instruments financiers dérivés.

CAE a recours à des contrats de change à terme pour gérer le risque auquel l'exposent les ventes conclues en monnaies étrangères. Le montant et l'échéance de ces contrats dépendent d'un certain nombre d'éléments liés aux projets, tels les versements d'acomptes prévus, l'utilisation de matières acquises à l'étranger ou le recours à des sous-traitants étrangers. Au 31 mars 2006, les contrats à terme de CAE représentaient l'équivalent de 322,3 millions \$ CA, contre 305,0 millions \$ CA au 31 mars 2005. Cette légère augmentation depuis mars 2005 s'explique essentiellement par la conclusion de nouvelles couvertures pour couvrir les nouveaux contrats signés.

CAE utilise aussi des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que pour maintenir dans certaines proportions ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable. Au 31 mars 2006, la proportion de la dette à long terme à taux d'intérêt fixe et celle de la dette à long terme à taux d'intérêt variable étaient respectivement de 62 % et de 38 %. Pour une large part, l'évolution de ces proportions par rapport au 31 mars 2005, où elles étaient respectivement de 70 % et de 30 %, tient essentiellement au remboursement du financement adossé sur les actifs pour Amsterdam (38,8 millions \$) et de la tranche de 20,0 millions \$ d'obligations de premier rang à taux fixe en dollars canadiens qui venaient à échéance en juin 2005. Cela a été contrebalancé par le remboursement de la facilité de crédit renouvelable à taux variable de 34,0 millions \$.

CAE se protège aussi contre les fluctuations du cours de son action, fluctuations qui influent sur le coût du régime d'unités d'actions à dividende différé (RUADD). Au 31 mars 2006, le contrat de couverture portait sur 600 000 actions de la Société, soit le même nombre qu'au 31 mars 2005.

## 14 ACQUISITIONS, REGROUPEMENTS ET CESSIIONS D'ENTREPRISES

### 14.1 ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

#### 14.1.1 TERRAIN EXPERTS, INC.

Le 20 mai 2005, la Société a acquis Terrain Experts, Inc. (TERREX), une société qui développe des outils logiciels pour la création de bases de données et la visualisation de terrain. La contrepartie globale versée pour cette acquisition totalise 11,1 millions \$ US (14,0 millions \$) et elle est payable en trois versements comme suit :

- i) 1 000 000 d'actions représentant une valeur de 4,8 millions \$ US (environ 6,1 millions \$) et 0,2 million \$ US (0,3 million \$) en espèces, soit un total de 5,0 millions \$ US (6,4 millions \$) à la date de clôture;
- ii) 3,6 millions \$ US sous forme d'actions de CAE devant être émises au cours de l'exercice 2007;
- iii) 2,5 millions \$ US sous forme d'actions de CAE devant être émises au cours de l'exercice 2008.

La Société envisage d'effectuer les versements exigibles à l'exercice 2007 et à l'exercice 2008 sous forme d'espèces, plutôt que sous forme d'actions.

#### 14.1.2 GREENLEY & ASSOCIATES INC.

Le 30 novembre 2004, la Société a acquis Greenley & Associates Inc. (G&A), une entreprise offrant des services dans les domaines de la gestion de projet, des facteurs humains, de la modélisation et de la simulation. La contrepartie totale liée à cette acquisition s'élevait à 4,4 millions \$, payable en quatre versements comme suit :

- i) 424 628 actions (représentant 2,0 millions \$) à la date de clôture;
- ii) 0,8 million \$ le 30 novembre 2005;
- iii) 0,8 million \$ le 30 novembre 2006 et 169 851 actions (représentant 0,8 million \$ à la date de l'opération) devant être émises le 30 novembre 2007.

#### 14.1.3 SERVICIOS DE INSTRUCCION DE VUELO, S.L.

En février 2004, CAE et Iberia Lineas Aereas de España, SA (Iberia) ont convenu de regrouper leurs activités de formation aéronautique en Espagne après avoir obtenu l'autorisation réglementaire des autorités espagnoles de démarrer leurs activités, aux termes d'un accord intervenu en octobre 2003. Le 27 mai 2004, dans le cadre du financement de l'exploitation issue du regroupement, CAE Servicios Globales de Instruccion de Vuelo (España), S.L. (SGIV), filiale en propriété exclusive de CAE, et Iberia ont fait apport des actifs nets de leurs centres de formation respectifs à Servicios de Instruccion de Vuelo, S.L. (SIV), dans laquelle SGIV acquiert une participation de 80 %. Cette opération visant à impartir l'enseignement de cours et les séances de simulateur (wet training) à un fournisseur de services de formation aéronautique indépendant tel que CAE constitue un jalon important pour une grande compagnie aérienne.

#### 14.1.4 FLIGHT TRAINING CENTRE CHILE S.A.

Le 22 avril 2004, la Société a acquis de LAN Chile S.A. toutes les actions émises et en circulation de Flight Training Centre Chile S.A. (FTC Chile), société chilienne établie à Santiago, pour une contrepartie totale en espèces de 0,9 million \$ (0,7 million \$ US). Cette acquisition vient élargir les activités de formation des pilotes de la Société sur le marché en croissance de l'Amérique du Sud.

### 14.2 ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

#### 14.2.1 CONTRÔLES NAVALS

Le 3 février 2005, CAE a conclu la vente des éléments importants de son secteur Contrôles navals avec L-3 Communications Corporation (L-3) pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions \$. Ce montant est assujéti à l'approbation par L-3 du fonds de roulement net du secteur Contrôles navals. Les deux parties ont entamé des discussions concernant le montant approprié du fonds de roulement net. Au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2006, conformément à l'entente d'achat, L-3 a également acquis les deux éléments du secteur Contrôles navals qui étaient assujétis aux approbations des organismes de réglementation, ce qui a donné lieu à la prise en charge, par L 3, d'une garantie de CAE de 53,0 millions \$ (23 millions £) de la dette liée au financement du projet pour le programme de formation des équipages des sous-marins britanniques de la classe Astute.

Les résultats du secteur Contrôles navals sont comptabilisés à titre d'activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2005, et les montants des états financiers établis antérieurement ont été reclassés. Les intérêts débiteurs liés à la dette non directement imputable aux activités poursuivies et payés au moyen du produit tiré de la vente du secteur Contrôles navals ont été attribués aux activités abandonnées d'après la quote-part de l'actif net que représentent ces dernières.

#### 14.2.2 SYSTÈMES FORESTIERS

Le 16 août 2002, CAE a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers. La vente prévoyait la perception par CAE d'une contrepartie supplémentaire payable en espèces, qui dépendrait des résultats d'exploitation que l'activité cédée obtiendrait sur une période de trois ans allant d'août 2002 jusqu'en août 2005. En novembre 2005, la Société a reçu notification des acheteurs prétendant que le résultat fixé comme niveau à partir duquel serait déclenché le paiement n'avait pas été atteint. CAE a alors examiné les comptes des acheteurs et, en janvier 2006, a intenté une poursuite en recouvrement du montant qu'elle estime lui être dû. Les acheteurs ont demandé à la cour de soumettre le différend à l'arbitrage, mais la cour n'a pas encore statué sur leur requête.

#### 14.2.3 TECHNOLOGIES DE NETTOYAGE

Au cours de l'exercice 2004, CAE a mené à terme la vente à Cold Jet Inc. de tous les actifs d'Alpheus Inc., son dernier élément du secteur Technologies de nettoyage. La vente prévoyait la perception par la Société d'une contrepartie supplémentaire qui dépendrait des résultats de l'exploitation des activités vendues sur une période allant jusqu'en 2007. Elle prévoyait également certaines obligations de CAE envers Cold Jet



Inc. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2006, CAE et Cold Jet Inc. ont signé un accord arrêtant le montant du paiement supplémentaire et dégageant CAE de ses obligations. Cold Jet a versé à CAE un montant de 0,2 million \$.

Au cours de l'exercice 2006, CAE a engagé des coûts supplémentaires de 3,4 millions \$ liés à l'ancien secteur Technologies de nettoyage, qui concernent principalement la réévaluation du passif au titre du régime de retraite et la contrepassation d'actifs d'impôts non constatés, et elle a inscrit des coûts de 0,9 million \$ au titre des autres activités abandonnées.

#### 14.2.4 ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2005, CAE, dans le cadre de sa stratégie d'expansion mondiale, a annoncé qu'elle ouvrirait un nouveau centre de formation aéronautique commerciale à Morris County, au New Jersey. On prévoit que le nouveau centre de formation sera opérationnel à l'exercice 2007. En conséquence, deux immeubles en surplus et abritant des centres de formation, l'un situé à Dallas, au Texas, et l'autre, à Marietta, en Georgie, ont été ramenés à leur juste valeur pendant l'exercice 2005 et reclassés à titre d'actifs destinés à la vente. Les montants déclarés antérieurement ont été reclassés. Au troisième trimestre de l'exercice 2006, CAE a fermé le centre de formation situé à Maastricht, aux Pays-Bas. L'immeuble a par conséquent été reclassé à titre d'actif destiné à la vente.

## 15 CAPACITÉ À EXÉCUTER LA STRATÉGIE ET À PRODUIRE DES RÉSULTATS

Grâce à ses ressources et à ses processus, CAE a la capacité voulue pour exécuter sa stratégie et produire des résultats. Outre les indicateurs de performance clés décrits précédemment, nos principaux indicateurs sont décrits ci-après.

### 15.1 SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2006, la dette nette de CAE se chiffrait à 190,2 millions \$, soit un ratio dette nette/capitalisation boursière de moins de 10 %. Grâce à son solide bilan et aux facilités de crédit disponibles, de même qu'à la trésorerie générée par les activités d'exploitation, la Société dispose de fonds adéquats pour exécuter tous ses projets de développement en cours.

### 15.2 PERSONNEL QUALIFIÉ ET ÉQUIPE DE GESTION CHEVRONNÉE

L'effectif de CAE à la fin de l'exercice 2006 se chiffrait à environ 5 000 employés. Le recours à du personnel qualifié a une incidence importante sur l'efficacité et l'efficacé des activités d'exploitation. Même si la demande pour des employés bien formés et qualifiés est élevée, la Société a réussi à attirer et à fidéliser des employés qualifiés grâce à un programme de rémunération concurrentiel, à sa réputation de chef de file du secteur et à son engagement à fournir un milieu de travail plaisant et stimulant.

CAE bénéficie également de l'expertise d'une équipe de direction chevronnée ayant fait ses preuves dans le secteur de l'aérospatiale. Un leadership et une gouvernance solides sont essentiels à la mise en œuvre réussie de la stratégie de la Société. Cette dernière accorde d'ailleurs une grande importance au perfectionnement des compétences en leadership de ses principaux cadres supérieurs et hauts dirigeants.

## 16 RISQUES COMMERCIAUX ET INCERTITUDES

CAE exerce ses activités dans différents secteurs industriels qui comportent divers éléments de risque et d'incertitude. La Direction s'efforce d'atténuer les risques susceptibles d'influer sur la performance future de CAE. Elle a pour ce faire recours à un processus qui vise à déterminer, à évaluer et à gérer les risques importants pour l'entreprise, ainsi qu'à faire rapport de ces risques. La Direction et le conseil d'administration se penchent sur les principaux risques liés aux activités de CAE, particulièrement durant les processus de planification stratégique et d'établissement du budget. De plus, la Société est en voie d'implanter un système de gestion des risques de l'entreprise afin de systématiser un processus d'établissement, d'évaluation et de présentation des risques. Une analyse des risques avec lesquels CAE pourrait devoir composer est présentée ci-après.

### 16.1 MISE EN APPLICATION DE LA RESTRUCTURATION

La réussite future de CAE repose en partie sur la capacité de la Direction de procéder en temps opportun au déploiement du plan de restructuration et de s'assurer que la Société profite pleinement des économies et de l'efficacité accrue auxquelles ce plan devrait donner lieu.

### 16.2 DURÉE DU CYCLE DE VENTE

Le cycle de vente des produits et des services de CAE est long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications militaires. Pendant que les clients évaluent les produits et les services de CAE, la Société peut être tenue d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le résultat de ces dépenses, pour lesquelles il n'y a aucun produit d'exploitation correspondant dans un trimestre, pourrait accentuer les fluctuations de ses résultats d'exploitation trimestriels et la volatilité du prix de ses actions.

### 16.3 ÉVOLUTION DES PRODUITS

Les marchés militaires et de l'aviation civile dans lesquels CAE évolue sont caractérisés par des changements des exigences des clients, par l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs de même que par l'évolution des normes de l'industrie. L'incapacité de CAE à prévoir précisément les besoins futurs de ses clients et de ses clients éventuels et à développer des produits améliorés qui répondent à l'évolution des normes et des technologies pourrait résulter en la perte de clients actuels ou avoir une incidence négative sur ses produits d'exploitation et sa capacité d'attirer de nouveaux clients. L'évolution de la technologie pourrait également influencer sur la valeur du parc de simulateurs de vol en place dans le réseau de centres de formation de CAE.

## 16.4 NIVEAU DES DÉPENSES LIÉES À LA DÉFENSE

CAE compte sur les ventes aux clients du secteur Militaire dans le monde entier pour générer une très grande partie de ses produits d'exploitation. Au cours de l'exercice 2006, les ventes dans le secteur de la simulation militaire et de la formation ont ainsi représenté une partie importante des produits d'exploitation de CAE. CAE agit à titre d'entrepreneur principal ou d'important sous-traitant pour le compte de divers programmes gouvernementaux américains, européens et canadiens et d'autres gouvernements étrangers. L'interruption du financement d'un programme gouvernemental pourrait se solder par une perte de produits d'exploitation futurs prévus, attribuables à ce programme, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les activités de CAE. En outre, une réduction importante des dépenses militaires dans les pays avec lesquels CAE a des contrats pourrait avoir une incidence défavorable marquée sur ses ventes et son bénéfice.

## 16.5 SECTEUR DE L'AVIATION CIVILE

CAE tire une importante partie de ses produits d'exploitation de la vente d'équipement et de services de formation à l'aviation commerciale et d'affaires. Les principales lignes aériennes continuent de façon générale d'être aux prises avec des difficultés financières, et les transporteurs traditionnels aux États-Unis réduisent ou retardent l'achat de nouveaux appareils, ce qui a donné lieu à une diminution des commandes de simulateurs et à des pressions à la baisse sur les prix. Bien qu'un nombre encourageant de commandes de nouveaux avions aient été faites au cours du dernier exercice, la plupart de ces avions ont été commandés par des compagnies à bas tarifs du Moyen-Orient et de l'Asie, et les commandes faites par les compagnies européennes et nord-américaines n'ont pas suivi la cadence. Le maintien des prix élevés du carburant a influé sur la rentabilité de nombreuses compagnies aériennes, et si ces prix se maintiennent ou augmentent, les livraisons de nouveaux avions pourraient être retardées ou annulées, ce qui entraînera une baisse de la demande visant le matériel et les services de formation de CAE. De plus, les comptes débiteurs exposent la Société au risque de crédit. Afin de gérer ce risque, la Société a adopté des politiques en vertu desquelles elle analyse la situation financière de ses clients et revoit régulièrement la qualité de leur crédit. La Société souscrit également, de temps à autre, de l'assurance crédit, et dans certains cas, elle exige une lettre de crédit bancaire. La Société n'est par conséquent pas exposée à un risque important lié à un seul client.

## 16.6 CONCURRENCE

Les marchés dans lesquels CAE vend ses équipements de simulation ainsi que ses services de formation sont hautement concurrentiels, et les nouveaux participants se positionnent de manière à profiter des perspectives favorables du marché. Certains des concurrents de CAE sont de plus grande envergure que CAE et disposent de ressources financières, techniques, de marketing, de fabrication et de distribution beaucoup plus importantes. De plus, certains concurrents ont des relations bien établies avec des fabricants d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage sur CAE pour décrocher des contrats avec ces organisations. CAE obtient la plupart de ses contrats grâce à un processus d'appel d'offres qui fait que la Société doit consacrer beaucoup de temps et d'énergie aux soumissions pour des contrats qui pourraient ne pas lui être attribués. La Société ne peut affirmer qu'elle continuera de remporter des contrats octroyés par appel d'offres aussi régulièrement qu'elle l'a fait par le passé.

## 16.7 CHANGE

Environ 90 % des produits de CAE sont libellés en devises autres que le dollar canadien et continueront de l'être dans l'avenir. Par contre, une proportion moindre de ses charges d'exploitation sont libellées en dollars canadiens. Par conséquent, toute fluctuation importante du taux de change du dollar canadien entraînera la volatilité des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et de la situation financière de la Société d'une période à l'autre. La Société a mis sur pied divers programmes de couverture des flux de trésorerie afin de neutraliser partiellement ce risque. Par ailleurs, l'appréciation du dollar canadien a entraîné une hausse des coûts de la Société liés à ses activités de fabrication au Canada. Des initiatives telles que le plan de restructuration et le Projet Phoenix ont atténué cette hausse en partie, mais si l'appréciation du dollar canadien se poursuit, cela aura une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société et sur sa situation concurrentielle par rapport aux autres fabricants de matériel situés dans des pays où les coûts sont moins élevés.

## 16.8 ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

CAE exerce ses activités dans plusieurs pays et vend ses produits et services à des clients du monde entier. Pour l'exercice 2006, les ventes à la clientèle à l'extérieur des États-Unis et du Canada ont compté pour environ 50 % des produits d'exploitation. CAE s'attend à ce que les ventes à l'extérieur des États-Unis et du Canada continuent de représenter une importante partie de ses produits d'exploitation dans un avenir prévisible. De ce fait, CAE est exposée aux risques de faire affaire à l'échelle internationale. Outre le risque de change dont il est fait mention ci-dessus, CAE est également vulnérable aux risques que comportent les modifications des lois et des règlements des pays hôtes; les coûts liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant; l'imposition de tarifs douaniers, d'embargos, de contrôles ou d'autres restrictions entravant la libre circulation des marchandises, de l'information et des capitaux; les difficultés relatives à la gestion et à l'exploitation d'une entreprise ainsi qu'à la conformité avec les lois dans de nombreux pays et l'évolution générale de la conjoncture économique et de la situation géopolitique. Les activités de couverture de risque de change de CAE pourraient également ne pas connaître de succès.

## 16.9 CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT À PRIX FIXE ET À LONG TERME

CAE fournit ses produits et ses services principalement en vertu de contrats à prix fixe qui nécessitent l'absorption du dépassement des coûts, malgré la difficulté à estimer tous les coûts engagés pour la réalisation de ces contrats et la difficulté de prévoir le chiffre final des ventes que la Société pourrait atteindre. De plus, bon nombre des contrats de la Société pour fournir des simulateurs et des services à des compagnies aériennes sont des contrats à long terme pouvant aller jusqu'à 20 ans. Ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements pour tenir compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements sont insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, les résultats d'exploitation de CAE pourraient en souffrir.

## 16.10 RISQUE D'INTÉGRATION

Les activités de CAE pourraient également subir un préjudice en cas d'échec de l'intégration ou du fonctionnement de ses produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications sophistiqués et en constante évolution. Si CAE éprouve des difficultés ou

n'atteint pas certaines étapes en temps opportun, la Société pourrait être contrainte de consacrer à un projet en particulier plus de ressources qu'elle ne l'avait prévu à l'origine, notamment en ingénierie. Bien que CAE estime que le montant des provisions pour pertes sur contrats à prix fixe est approprié, elle pourrait subir des pertes plus élevées que les provisions établies en raison de ses obligations en vertu des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

#### **16.11 PROGRAMMES MILITAIRES FINANCÉS PAR LE GOUVERNEMENT**

Comme pour la plupart des fournisseurs de produits et de services auprès des gouvernements, il se peut que CAE fasse l'objet de vérifications et de contrôles périodiques pour certains projets. Les ajustements faisant suite aux vérifications et aux contrôles gouvernementaux pourraient nuire aux résultats d'exploitation. De plus, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis dans la négociation de contrats à prix fixe. En outre, à titre d'entrepreneur auprès du gouvernement, CAE peut courir un risque plus élevé d'actions en justice et de responsabilité contractuelle que les entreprises du secteur privé, ce qui pourrait nuire à ses activités. L'incapacité de se conformer aux règlements ou aux exigences du gouvernement pourrait entraîner la suspension ou la radiation à titre d'entrepreneur ou de sous-entrepreneur pour le gouvernement pendant une certaine période, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les produits d'exploitation et la rentabilité de CAE, ainsi que sur sa réputation et sa capacité d'obtenir d'autres contrats gouvernementaux.

#### **16.12 ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Certaines des initiatives de CAE en recherche et développement ont été menées à l'aide de l'appui financier d'organismes gouvernementaux, notamment le gouvernement du Canada dans le cadre du programme de Partenariat technologique Canada. Si la Société n'a plus accès à l'avenir à ce type d'aide financière, elle pourrait ne pas être en mesure d'obtenir d'autres sources de financement.

#### **16.13 PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

CAE dépend en partie de secrets commerciaux et de restrictions contractuelles comme des contrats de confidentialité et des licences pour établir et protéger ses droits de propriété. Une telle dépendance pourrait être insuffisante pour prévenir le détournement de la technologie de CAE ou pour empêcher autrui de développer des technologies semblables. Il pourrait être impossible ou difficile de faire respecter les droits de propriété intellectuelle de CAE ou d'en acquérir dans certains pays.

#### **16.14 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

On trouve dans les produits de CAE des systèmes informatiques complexes qui lui sont fournis par des tiers. Il se peut que CAE ne puisse pas toujours obtenir ces systèmes informatiques et ces logiciels. La fabrication de simulateurs de CAE dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux caractéristiques des fonctions, de la conception et du rendement d'un produit ou d'un système pour que la Société puisse en reproduire le fonctionnement sur ses simulateurs. CAE ne peut garantir qu'elle pourra obtenir ces données à des conditions acceptables, ni même qu'elle pourra les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées contre CAE ou contre ses clients dans l'avenir. CAE pourrait alors perdre la cause et ne pas être en mesure de développer un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial. De plus, tout litige relatif aux droits de propriété intellectuelle de CAE pourrait être long et coûteux et pourrait nuire aux activités ou aux résultats financiers, que CAE ait gain de cause ou non.

#### **16.15 RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES**

Les activités actuelles et passées de CAE ainsi que celles d'anciens exploitants de certains de ses sites actuels et anciens comprennent l'utilisation, la production, l'entreposage, la manipulation et la disposition de matières dangereuses. De nouvelles lois et de nouveaux règlements, l'application plus rigoureuse des lois et règlements en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemniser pris par CAE pourraient contraindre la Société à engager des dépenses importantes qui pourraient avoir une incidence défavorable marquée sur ses résultats d'exploitation et sur sa situation financière. Il se pourrait que les provisions constituées par la Société au titre des réclamations dont elle connaît l'existence et des mesures correctives pouvant s'avérer nécessaires soient insuffisantes. La Société n'est, dans une grande mesure, pas assurée contre les réclamations liées aux activités abandonnées, et s'il advenait qu'une importante réclamation pour dommages à l'environnement non prévue soit faite, cela pourrait réduire la rentabilité future de la Société.

#### **16.16 ACTIONS EN RESPONSABILITÉ FONDÉES SUR DES PERTES DÉCOULANT DE SINISTRES**

Compte tenu de la nature des activités de CAE, la Société pourrait être visée par des actions en responsabilité à la suite d'accidents ou de désastres impliquant des aéronefs pour lesquels CAE a fourni l'équipement ou les services de formation, notamment des actions pour des préjudices physiques importants ou en cas de décès. La Société pourrait également être visée par des actions en responsabilité à la suite de dommages découlant de la vente de matériels ou de la prestation de services d'entités faisant partie des activités abandonnées de CAE. CAE ne peut affirmer que la couverture d'assurance sera suffisante pour couvrir une ou plusieurs actions importantes.

#### **16.17 GARANTIES OU AUTRES RÉCLAMATIONS**

Les simulateurs que CAE fabrique sont de nature complexe et perfectionnée et ils peuvent contenir des défauts difficiles à déceler et à corriger. La survenance d'erreurs ou de pannes dans les produits de CAE pourrait entraîner des réclamations au titre de la garantie ou encore des pertes de clients. La correction de ces défauts pourrait nécessiter un important investissement en capital. Lorsque des produits défectueux sont intégrés dans l'équipement des clients, CAE pourrait faire face à une action en responsabilité du fait du produit en raison des dommages à cet équipement. Tout défaut ou toute action ou erreur pourraient nuire aux résultats et aux activités. CAE ne peut être certaine que sa couverture d'assurance sera suffisante pour couvrir une ou plusieurs actions importantes.

## **16.18 RÉGLEMENTATION IMPOSÉE PAR LES AUTORITÉS DU SECTEUR DE L'AVIATION**

CAE doit se conformer à la réglementation imposée par les autorités du secteur de l'aviation, qui peut changer sans préavis, ce qui pourrait perturber ses ventes et ses activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tels que des changements aux normes de sécurité imposées par les autorités du secteur de l'aviation comme la Federal Aviation Administration des États-Unis, pourrait obliger CAE à apporter des modifications imprévues à ses produits et à ses services et pourrait entraîner des retards ou des annulations dans les ventes. CAE ne peut prévoir l'incidence future des changements de loi ou de réglementation sur ses activités, et tout changement pourrait avoir une incidence négative importante sur ses résultats d'exploitation ou sur sa situation financière.

## **16.19 VENTE OU OCTROI SOUS LICENCE DE PRODUITS DE CAE NÉCESSITANT L'APPROBATION DES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION.**

La vente ou l'octroi sous licence de la quasi-totalité des produits de CAE est assujéti à des contrôles réglementaires, notamment l'interdiction de vendre à certains pays ou de vendre une certaine technologie, comme les simulateurs reliés au domaine militaire ou encore tout matériel d'entraînement, y compris les données militaires et les pièces, sans licence d'exportation ou d'autres approbations. Ces règlements changent assez fréquemment. CAE ne peut garantir qu'elle sera autorisée à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients, et la Société pourrait perdre des produits d'exploitation éventuels en raison de l'application de ces règlements. La non-conformité à ces règlements dans les pays où CAE exerce des activités pourrait entraîner une imposition d'amendes ainsi que d'autres sanctions importantes.

## **16.20 PERSONNEL CLÉ**

Le succès continu de CAE dépendra en partie de sa capacité de fidéliser et d'attirer du personnel clé qui possède les compétences, l'expertise et l'expérience appropriées. La politique de rémunération de la Société vise à atténuer ce risque.

## **16.21 SYSTÈME DE GESTION INTÉGRÉ (ERP)**

La Société investit temps et argent dans un nouveau système de gestion intégré (ERP). Si ce système n'est pas exploité de la façon prévue, au moment prévu, la Société pourrait avoir de la difficulté à obtenir un dédommagement ou des mesures de correction du fournisseur, elle pourrait devoir engager des dépenses supplémentaires relativement au respect, à l'exercice 2007 et par la suite, des nouvelles exigences liées aux dispositions de la loi Sarbanes-Oxley, et elle pourrait ne pas être en mesure de réaliser la valeur prévue du système. L'une quelconque de ces éventualités pourrait influencer négativement sur les activités, la rentabilité et la réputation de la Société.

# **17 INFORMATIONS À FOURNIR DANS LES ÉTATS FINANCIERS**

## **17.1 IMPORTANTES MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES SURVENUES ENTRE LES EXERCICES 2004 ET 2006**

La Société prépare ses états financiers selon les PCGR du Canada, tels qu'ils sont promulgués par le Conseil des normes comptables (CNC) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans les chapitres du Manuel, dans les notes d'orientation concernant la comptabilité (NOC) et dans les abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN).

### **17.1.1 CONSOLIDATION DES ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Société a adopté rétroactivement la NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, sans retraitement des périodes antérieures. La NOC-15 donne des indications sur l'identification des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et la détermination des cas dans lesquels une entité doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une EDDV dans ses états financiers consolidés.

De façon générale, une EDDV est une société par actions, une société de personnes, une société à responsabilité limitée, une fiducie ou tout autre type de structure juridique utilisée pour mener des activités ou détenir des actifs et 1) possède une quantité insuffisante de capitaux propres pour mener ses activités principales sans soutien financier subordonné supplémentaire; 2) possède un groupe qui participe au capital mais ne peut prendre de décisions importantes quant aux activités de la société; ou 3) possède un groupe qui participe au capital mais qui n'est pas obligé d'absorber les pertes ou n'a pas le droit de recevoir les rendements de ses activités.

La NOC-15 exige la consolidation d'une EDDV si un détenteur de droits variables (la partie qui détient un droit de propriété, un droit contractuel ou autre droit de participation dans une EDDV) est exposé à la majorité des risques de perte dus aux activités de l'EDDV, si elle a le droit de recevoir la majorité des rendements résiduels de l'EDDV (si aucune partie n'est exposée à la majorité des pertes de l'EDDV) ou les deux (le principal bénéficiaire). Après la consolidation, le principal bénéficiaire doit initialement inscrire tous les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle de l'EDDV à leur juste valeur à la date à laquelle la société est devenue le principal bénéficiaire. Cependant, dans le cas des entités à détenteurs de droits variables créées avant l'adoption initiale de la NOC-15, les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle de ces entités doivent être d'abord consolidés comme si elles avaient toujours été consolidées d'après la majorité des actions avec droit de vote. La NOC-15 exige également des informations sur les EDDV que le détenteur de droits variables n'est pas tenu de consolider, mais dans lesquelles il détient un droit variable important.

L'adoption de la NOC-15 le 1<sup>er</sup> janvier 2005, en vertu de laquelle l'EDDV a été consolidée par CAE, a entraîné une augmentation du total de l'actif, du total du passif et des capitaux propres de 46,4 millions \$, de 43,2 millions \$ et de 3,2 millions \$, respectivement.

Le tableau ci-après indique l'incidence par élément du bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

<i>(en millions)</i>	Entité consolidée à l'exercice 2005
<b>Actif</b>	
Immobilisations corporelles	46,9 \$
	46,9 \$
<b>Passif</b>	
Comptes créditeurs et charges à payer	0,6 \$
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	41,3
Passifs d'impôts futurs	1,8
	43,7 \$
<b>Capitaux propres</b>	
Bénéfices non répartis	3,3 \$
Écart de conversion	(0,1)
	46,9 \$

Les passifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des droits additionnels sur les actifs généraux de la Société. Ils représentent plutôt des droits sur des actifs précis de l'EDDV consolidée. Inversement, les actifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour acquitter les droits sur les actifs généraux de la Société. De plus, la consolidation de cette EDDV n'a entraîné aucun changement dans le risque fiscal ou juridique ni le risque de crédit sous-jacents de la Société.

#### 17.1.2 PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, la Société a adopté le chapitre 1100, *Principes comptables généralement reconnus*, et le chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*, du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 1100 décrit ce que sont les PCGR du Canada et les sources des PCGR. Il indique les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer et de la détermination des informations à fournir lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Il établit donc une nouvelle hiérarchie des PCGR. Le chapitre 1400 clarifie la notion d'une image fidèle selon les PCGR et donne des indications générales sur la présentation de l'information financière. L'adoption de ces normes n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

#### 17.1.3 RELATIONS DE COUVERTURE

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2004, la Société a adopté prospectivement la NOC-13, *Relations de couverture*, et le CPN-128, *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*. La NOC-13 porte sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture, et sur la cessation de la comptabilité de couverture. Selon la note d'orientation, une entité doit fournir une documentation complète de l'information liée aux relations de couverture et elle doit démontrer et documenter l'efficacité des relations de couverture. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

#### 17.1.4 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2004, CAE a adopté le chapitre 3461, *Avantages sociaux futurs – Informations supplémentaires à fournir*, du *Manuel de l'ICCA*. Les nouvelles informations à fournir portent notamment sur une description narrative de chaque type de régime, la date de mesure de l'actif et du passif du régime, la date effective de la dernière évaluation actuarielle et le détail de l'actif du régime par catégorie principale.

#### 17.1.5 RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2003, CAE a entrepris de passer prospectivement en charges les rémunérations à base d'actions selon la méthode de la juste valeur, comme cela est préconisé dans le chapitre 3870, *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*, du *Manuel de l'ICCA*. Depuis cette date, la charge de rémunération à base d'actions est imputée aux résultats, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport (voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés).

#### 17.1.6 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le chapitre 3063, *Dépréciation d'actifs à long terme*, du *Manuel de l'ICCA*. Ce chapitre exige la constatation de la perte de valeur d'un actif à long terme destiné à être détenu et utilisé lorsque des événements ou des changements de circonstance font que sa valeur comptable dépasse le total des flux de trésorerie non actualisés prévus de son utilisation ou de sa sortie éventuelle. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Le chapitre remplace les dispositions relatives à la dépréciation énoncées au chapitre 3061, *Immobilisations corporelles*. Au troisième trimestre de 2005, la Société a procédé à une réduction de valeur de 78,4 millions \$ de ses actifs à long terme (voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés, qui traite de la dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et incorporels).

#### 17.1.7 SORTIES D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a adopté le chapitre 3475, *Sorties d'actifs à long terme et abandon d'activités*, du *Manuel de l'ICCA*, qui définit les normes de constatation, de mesure, de présentation et d'information applicables à la sortie d'actifs à long terme. Il remplace les dispositions sur les sorties d'immobilisations corporelles énoncées au chapitre 3061, *Immobilisations corporelles*, et celles de l'ancien chapitre 3475, *Abandons d'activités*. En vertu du nouveau chapitre, un actif classé comme destiné à la vente doit être évalué à sa valeur comptable, ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente si cette dernière valeur est inférieure. Un actif à long terme ne doit pas être amorti lorsqu'il est classé comme destiné à la vente.

### 17.1.8 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES GARANTIES

Avec prise d'effet le 31 mars 2003, la Société a adopté la NOC-14, *Informations à fournir sur les garanties*, qui exige la présentation d'informations sur certains types de garanties pouvant nécessiter des paiements qui dépendent de certains événements futurs précis (voir la note 14 afférente aux états financiers consolidés).

### 17.1.9 INDEMNITÉS DE DÉPART, PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI ET COÛTS RATTACHÉS AUX OPÉRATIONS DE RETRAIT ET DE SORTIE

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Société a prospectivement adopté le nouveau CPN-134, *Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi*, et le CPN-135, *Comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration)*, relativement aux opérations de retrait ou de sortie amorcées après le 31 mars 2003. Ces abrégés fournissent des indications sur le moment où les passifs doivent être constatés et sur la mesure de ces passifs, de même que les informations à fournir sur les divers types d'indemnités de départ et de prestations de cessation d'emploi versées aux employés qui quittent leur emploi avant l'âge normal de leur départ à la retraite, et sur les coûts rattachés aux opérations de retrait ou de sortie. Selon les nouvelles directives, les passifs au titre de ces coûts doivent être constatés dans la période où ils sont engagés et mesurés à leur juste valeur. CAE a appliqué les directives du CPN-134 aux indemnités de départ et aux autres coûts (comme il est décrit à la note 24 afférente aux états financiers consolidés).

### 17.1.10 CONSTATATION DES PRODUITS

En décembre 2003, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA a publié le CPN-141, *Constatation des produits*, qui résume les principes énoncés dans le Staff Accounting Bulletin 101 («SAB 101») de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et donne une interprétation générale de l'application des principes comptables sous-tendant la constatation des produits. Ces recommandations se sont appliquées à l'exercice de CAE ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2004. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de CAE.

### 17.1.11 ACCORDS DE PRESTATIONS MULTIPLES GÉNÉRATEURS DE PRODUITS

Toujours en décembre 2003, le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, a été publié. Cet abrégé traite de certains aspects de la comptabilisation, par un fournisseur, des accords en vertu desquels celui-ci exécutera de multiples activités génératrices de produits. Ces recommandations se sont appliquées à l'exercice de CAE ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2004. L'adoption de cet abrégé n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de CAE.

## 17.2 MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En janvier 2005, le Conseil des normes comptables (CNC) a publié trois nouvelles normes qui concernent les instruments financiers : i) *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, ii) *Couvertures* et iii) *Résultat étendu*. Les nouvelles normes sont fondées sur le SFAS 115 du FASB des États-Unis, *Accounting for Certain Investment in Debt and Equity Securities*, sur le SFAS 130, *Reporting Comprehensive Income*, et sur le SFAS 133, *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, ainsi que sur la norme de l'International Accounting Standards («IAS») Board, l'IAS 39, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

Le chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, du *Manuel de l'ICCA* précise quand il faut constater un instrument financier dans le bilan et la méthode d'évaluation à utiliser, c'est-à-dire à la juste valeur ou à l'aide d'évaluations basées sur les coûts. Il précise aussi comment présenter les gains et les pertes liés aux instruments financiers.

Le nouveau chapitre 3865, *Couvertures*, du *Manuel de l'ICCA* autorise le traitement facultatif des couvertures pourvu qu'elles soient désignées comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou comme des couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, le gain ou la perte attribuable aux risques couverts est constaté dans le résultat net au cours de la période où la variation a lieu, de même que la perte ou le gain compensatoire sur l'élément couvert, attribuable au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction du risque couvert. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie ou d'une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace du gain ou de la perte de l'élément de couverture est présentée initialement dans les autres éléments du résultat étendu et reclassée par la suite dans le résultat net lorsque l'élément couvert modifie ce dernier.

Le CNC a publié dans le *Manuel de l'ICCA* le chapitre 1530, *Résultat étendu*, et a modifié le chapitre 3250, *Surplus*, qui a été remplacé par le chapitre 3251, *Capitaux propres*. Ces normes exigent qu'une entreprise présente son résultat étendu et les éléments constitutifs de ce dernier, ainsi que son résultat net, dans ses états financiers et qu'elle présente comme un élément distinct les variations des capitaux propres au cours de la période ainsi que les éléments des capitaux propres à la fin de la période, y compris le résultat étendu.

Ces exigences s'appliqueront à CAE au premier trimestre de l'exercice 2008. La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouveaux chapitres du *Manuel* sur ses états financiers consolidés.

## 17.3 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la Direction de CAE doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs ainsi que sur les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les produits et les charges présentés pour la période visée. De façon continue, la Direction revoit ses estimations, en particulier celles qui concernent la comptabilisation des contrats à long terme, les durées de vie utile, les avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices, la dépréciation de l'actif à long terme et de l'écart d'acquisition, à la lumière des événements courants qu'elle connaît et des actions que la Société pourrait prendre dans le futur. D'importantes modifications des estimations ou des hypothèses pourraient entraîner une dépréciation de certains actifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les conventions comptables critiques pour CAE sont celles qu'elle juge les plus importantes dans la détermination de sa situation financière et de ses résultats; elles nécessitent dans une large mesure l'exercice du jugement de la Direction. La Société considère une estimation comptable comme critique si celle-ci nécessite des hypothèses de la part de la Direction qui portent sur des éléments fort incertains au moment

où l'estimation est faite, si différentes estimations possibles sont aussi valables les unes que les autres, ou si des changements d'estimation susceptibles d'avoir un effet important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de CAE risquent de se produire d'une période à l'autre.

Les notes afférentes aux états financiers consolidés contiennent un résumé des principales conventions comptables de la Société, y compris les conventions comptables critiques exposées ci-après.

### 17.3.1 CONSTATATION DES PRODUITS

#### *Accords de prestations multiples*

À l'occasion, la Société conclut des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent prévoir la prestation d'une combinaison de services de conception et d'ingénierie, ainsi que la fabrication de simulateurs de vol et leur maintenance. Un accord de prestations multiples comporte plusieurs unités de comptabilisation, et les critères de constatation des produits sont appliqués aux unités de comptabilisation distinctes lorsque tous les critères suivants sont remplis :

- La prestation fournie a une valeur en soi pour le client.
- Il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur de la ou des prestations non fournies.
- Lorsque l'accord prévoit un droit de retour général relativement à la prestation fournie, l'exécution de la prestation non fournie est jugée probable et dépend pour l'essentiel du fournisseur.

#### *Contrats à long terme*

Les produits tirés des contrats à long terme concernant la conception, l'ingénierie et la construction de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits tirés des contrats à prix fixe concernant des logiciels et les contrats nécessitant la personnalisation de logiciels sont également constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. En vertu de cette méthode, les produits et le bénéfice sont inscrits au fur et à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'ici, par rapport au total estimatif des coûts d'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les pertes, le cas échéant, sont constatées intégralement dès le moment où elles sont prévues. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. En règle générale, les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est généralement facturée séparément, et les produits correspondants sont constatés proportionnellement à la période sur laquelle l'assistance est fournie.

#### *Maintenance des produits*

Les produits tirés des contrats de maintenance sont reportés et comptabilisés aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés et que la méthode de l'amortissement linéaire ne s'applique pas, la méthode de l'avancement des travaux, telle qu'elle est décrite ci-dessus, est utilisée pour constater les produits sur la durée du contrat, au prorata des coûts que la Société prévoit engager pour fournir les services en vertu du contrat.

#### *Accords concernant des logiciels*

La Société conclut également des accords concernant des logiciels, qui visent la vente sur une base indépendante ou dans le cadre de prestations multiples, de logiciels ayant une valeur en soi, de services de consultation, de services de maintenance ou de services de personnalisation de logiciels. Les produits tirés des accords concernant des logiciels sont constatés conformément aux lignes directrices du Statement of Position (SOP) 97-2, *Software Revenue Recognition*, pour lesquelles de plus amples détails sont fournis ci-après :

- i) Produits ayant une valeur en soi**  
Les produits tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.
- ii) Services de consultation**  
Les produits tirés de services de consultation ou de formation directs fournis au client sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.
- iii) Maintenance**  
Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont constatés de façon proportionnelle sur la durée des accords connexes.
- iv) Accords de prestations multiples**  
À l'occasion, la Société conclut des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent prévoir la prestation d'une combinaison de logiciels, de services de consultation ou de formation, de services de personnalisation et de services de maintenance. Dans de tels cas, le prix est attribué aux divers éléments selon les preuves objectives de la juste valeur émanant du fournisseur, lesquelles se limitent au prix demandé pour une prestation lorsqu'elle est vendue séparément, quel que soit le prix individuel de chaque élément stipulé dans le contrat. Les critères de constatation des produits applicables sont pris en compte individuellement pour chaque tranche du prix attribuée aux éléments distincts, tel qu'il est décrit ci-dessus.

#### *Services de formation*

Les services de formation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, lorsque le recouvrement est raisonnablement certain et, le cas échéant, lorsque les produits ont été livrés ou les services, fournis.

### 17.3.2 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réaliseront. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la Direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne seront pas réalisés.

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés en application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur et des lois en vigueur à la date du bilan pour l'exercice au cours duquel les écarts temporaires sont censés se résorber.

CAE n'a pas constitué de provision pour impôts sur les bénéfices non répartis de filiales étrangères que l'on ne prévoit pas rapatrier dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et développement (R et D) sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du bénéfice lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

La Société est assujettie à des vérifications dans diverses législations fiscales. La détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. En conséquence, la Société constitue une provision pour les impôts éventuels à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la Direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans les résultats au moment où il est possible de les déterminer.

### 17.3.3 ÉVALUATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

L'écart d'acquisition n'est plus amorti. Il fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation tous les ans ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait être déprécié.

Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des unités d'exploitation de la Société et de leur valeur comptable. Quand la valeur comptable de l'unité d'exploitation dépasse sa juste valeur, la Société compare, en un deuxième temps, la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité d'exploitation à sa valeur comptable et constate une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité d'exploitation est calculée à partir d'une ou de plusieurs méthodes d'évaluation généralement reconnues.

La Société procède à l'évaluation annuelle de l'écart d'acquisition en date du 31 décembre de chaque année. D'après le test de dépréciation effectué le 31 décembre 2004, CAE a conclu qu'une charge pour perte de valeur de l'écart d'acquisition s'imposait. Selon le test effectué au 31 décembre 2005, aucune charge de ce genre ne s'impose.

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. D'après cette méthode, le coût total d'une acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents, en fonction de la juste valeur estimative de ces éléments. À cet égard, CAE est appelée à identifier les actifs incorporels acquis, à leur attribuer une valeur et à estimer leur durée de vie utile. Une partie de ce processus de répartition du coût d'acquisition fait appel à une large part de jugement et implique souvent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses importantes, notamment celles qui ont trait aux flux de trésorerie futurs, au taux d'actualisation et à la durée de vie des actifs. Ces calculs influent sur le montant de l'amortissement à constater sur la durée de vie estimative des actifs incorporels au cours des exercices à venir.

### 17.3.4 FRAIS DE DÉVELOPPEMENT REPORTÉS

Les frais de recherche sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report au sens du chapitre 3450 du *Manuel de l'ICCA, Frais de recherche et de développement*, et que leur recouvrement ne soit raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais connexes ou des actifs connexes si elle est reportée. L'amortissement des frais de développement reportés sur des périodes futures commence lors de la production commerciale du produit et est passé en charges en fonction des ventes prévues du produit, pendant une période ne dépassant pas cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### 17.3.5 FRAIS DE DÉMARRAGE

La Société reporte les frais engagés pendant la période de démarrage pour tous les nouveaux centres de formation. Les frais de démarrage sont accumulés par nature, et la Direction estime qu'ils sont recouvrables grâce aux activités futures du nouveau centre de formation. La capitalisation cesse lors de l'ouverture du centre de formation. L'amortissement des frais de démarrage reportés est étalé sur cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### 17.3.6 COÛTS DE FINANCEMENT REPORTÉS

Les coûts engagés relativement à l'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette connexe. Les coûts liés aux contrats de cession-bail sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat.

### 17.3.7 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société a des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les estimations les plus probables de la Direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu de l'actif des régimes, cet actif est évalué à la juste valeur. L'excédent des gains ou des pertes actuariels nets sur 10 % des obligations au titre des prestations ou 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs. Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a une compression d'un régime de retraite, tous les coûts au titre des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte



ou de gain déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

## **18 SYSTÈMES, PROCÉDURES ET CONTRÔLES**

### **18.1 CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION**

La Direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information financière et non financière de la Société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que CAE est tenue de fournir dans les documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par la loi, et que cette information est accumulée et communiquée à la Direction, y compris le chef de la direction, le chef de la direction financière et le comité responsable de la communication de l'information, s'il y a lieu, de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Le système de contrôles et procédures de communication de l'information de CAE comprend, sans toutefois s'y limiter, la politique sur la communication de l'information, qui assure le fonctionnement efficace des contrôles à l'échelle des entités, et le comité responsable de la communication de l'information. Il comprend les procédures mises en œuvre pour cerner systématiquement les questions à l'égard desquelles la Direction pourrait décider de fournir de l'information, ainsi que des processus de vérification des indicateurs financiers et non financiers et de l'information fournie dans les rapports annuels et intermédiaires. En règle générale, ces documents comprennent les états financiers, les rapports de gestion, les notices annuelles et les autres documents et communications externes.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société, telle qu'elle est définie par les règles des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) et de la Securities and Exchange Commission (SEC), a été effectuée au 31 mars 2006 sous la supervision de la Direction, y compris le chef de la direction et par le chef de la direction financière. L'évaluation incluait un examen de la documentation, des prises de renseignements et d'autres procédures jugées appropriées par la Direction à la lumière des circonstances.

En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que l'élaboration et l'application du système de contrôles et procédures de communication de l'information était efficace au 31 mars 2006.

### **18.2 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les PCGR. La Direction a effectué une évaluation afin de déterminer si la Société a, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2006, apporté des modifications à ce mécanisme de contrôle qui ont eu ou auront vraisemblablement sur ce dernier des effets notables. L'évaluation faite par la Direction n'a pas révélé de telles modifications.

## **19 SURVEILLANCE EXERCÉE PAR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION ET PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le comité de vérification examine le rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes de la Société avec la Direction et les vérificateurs externes, et il recommande leur approbation au conseil d'administration. De plus, la Direction et les vérificateurs internes de la Société présentent périodiquement au comité de vérification des rapports concernant leur évaluation des contrôles internes et procédures de communication de l'information de la Société. Les vérificateurs externes préparent périodiquement, pour la Direction, un rapport sur les faiblesses dans les contrôles internes relevées dans le cadre de la vérification annuelle; le comité de vérification examine ce rapport.

## **20 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Des renseignements complémentaires sur la Société, comprenant sa notice annuelle, peuvent être consultés en ligne à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur son site Web à [www.cae.com](http://www.cae.com).

## 21 INFORMATION FINANCIÈRE CHOISIE

### RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE SUR CINQ ANS

(chiffres non vérifiés – en millions,  
sauf les montants par action)

	2006	2005	2004	2003	2002
Produits	1 107,2 \$	986,2 \$	938,4 \$	976,8 \$	1 010,7 \$
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies	70,9	(304,7)	47,4	113,9	133,0
Bénéfice (perte) net(te)	64,9	(199,9)	64,0	117,2	149,5
Situation financière :					
Total de l'actif	1 716,1 \$	1 699,7 \$	2 308,7 \$	2 356,5 \$	2 378,4 \$
Total de la dette nette	190,2	285,8	529,6	757,1	822,2
Par action :					
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies	0,28 \$	(1,23) \$	0,20 \$	0,52 \$	0,61 \$
Bénéfice (perte) net(te)	0,26	(0,81)	0,27	0,53	0,69
Dividendes	0,04	0,10	0,12	0,12	0,11
Capitaux propres	2,70	2,64	3,94	3,42	2,81

### PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(chiffres non vérifiés – en millions,  
sauf les montants par action)

	T1	T2	T3	T4	Total
<b>Exercice 2006</b>					
Produits	266,0 \$	280,3 \$	276,6 \$	284,3 \$	1 107,2 \$
Bénéfice tiré des activités poursuivies	20,8 \$	17,8 \$	17,5 \$	14,8 \$	70,9 \$
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	0,08 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,06 \$	0,28 \$
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	0,08 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,06 \$	0,28 \$
Bénéfice net	20,8 \$	17,1 \$	17,6 \$	9,4 \$	64,9 \$
Bénéfice de base par action	0,08 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,04 \$	0,26 \$
Bénéfice dilué par action	0,08 \$	0,07 \$	0,07 \$	0,04 \$	0,26 \$
Nombre moyen d'actions en circulation, en millions	248,8	249,8	250,2	250,5	249,8
Taux de change moyen, en \$ CA pour 1 \$ US	1,24 \$	1,20 \$	1,17 \$	1,15 \$	1,19 \$
<b>Exercice 2005</b>					
Produits	230,9 \$	235,1 \$	257,5 \$	262,7 \$	986,2 \$
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités poursuivies	18,9 \$	12,8 \$	(345,7) \$	9,3 \$	(304,7) \$
Bénéfice (perte) de base par action tiré(e) des activités poursuivies	0,08 \$	0,05 \$	(1,40) \$	0,04 \$	(1,23) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action tiré(e) des activités poursuivies	0,08 \$	0,05 \$	(1,40) \$	0,04 \$	(1,23) \$
Bénéfice (perte) net(te)	24,3 \$	14,0 \$	(347,0) \$	108,8 \$	(199,9) \$
Bénéfice (perte) de base par action	0,10 \$	0,06 \$	(1,40) \$	0,44 \$	(0,81) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,10 \$	0,05 \$	(1,40) \$	0,44 \$	(0,81) \$
Nombre moyen d'actions en circulation, en millions	246,7	246,8	247,0	247,8	247,1
Taux de change moyen, en \$ CA pour 1 \$ US	1,36 \$	1,31 \$	1,22 \$	1,23 \$	1,28 \$
<b>Exercice 2004</b>					
Produits	208,9 \$	213,2 \$	255,2 \$	261,1 \$	938,4 \$
Bénéfice tiré des activités poursuivies	12,2 \$	11,0 \$	14,5 \$	9,7 \$	47,4 \$
Bénéfice de base par action tiré des activités poursuivies	0,06 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,04 \$	0,20 \$
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies	0,06 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,04 \$	0,20 \$
Bénéfice net	13,2 \$	15,1 \$	21,4 \$	14,3 \$	64,0 \$
Bénéfice de base par action	0,06 \$	0,07 \$	0,09 \$	0,05 \$	0,27 \$
Bénéfice dilué par action	0,06 \$	0,07 \$	0,09 \$	0,05 \$	0,27 \$
Nombre moyen d'actions en circulation, en millions	219,7	220,0	246,5	246,6	233,2
Taux de change moyen, en \$ CA pour 1 \$ US	1,40 \$	1,38 \$	1,32 \$	1,32 \$	1,35 \$

**PRINCIPALES INFORMATIONS SECTORIELLES (ANNUELLES)**

<i>(non vérifié – en millions)</i>	Produits de simulation			Formation et services associés			Total		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
<b>Civil</b>									
Produits	257,0 \$	213,4 \$	193,0 \$	322,3 \$	306,8 \$	268,8 \$	579,3 \$	520,2 \$	461,8 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	30,2	7,8	10,7	57,9	39,8	28,3	88,1	47,6	39,0
Marge d'exploitation (%)	11,8	3,7	5,5	18,0	13,0	10,5	15,2	9,2	8,4
<b>Militaire</b>									
Produits	327,4 \$	278,9 \$	291,8 \$	200,5 \$	187,1 \$	184,8 \$	527,9 \$	466,0 \$	476,6 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	27,7	26,4	28,5	19,1	20,8	23,1	46,8	47,2	51,6
Marge d'exploitation (%)	8,5	9,5	9,8	9,5	11,1	12,9	8,9	10,1	10,8
<b>Total</b>									
Produits	584,4 \$	492,3 \$	484,8 \$	522,8 \$	493,9 \$	453,6 \$	1 107,2 \$	986,2 \$	938,4 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	57,9	34,2	39,2	77,0	60,6	51,4	134,9	94,8	90,6
Marge d'exploitation (%)	9,9	6,9	8,1	14,7	12,3	11,3	12,2	9,6	9,7
							Autre	(28,7)	(9,3)
							BAIL	106,2 \$	(373,0) \$

**PRINCIPALES INFORMATIONS  
SECTORIELLES (QUATRIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS)**

<i>(non vérifié – en millions)</i>	Produits de simulation		Formation et services associés		Total	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005
<b>Civil</b>						
Produits	78,0 \$	54,2 \$	81,1 \$	79,4 \$	159,1 \$	133,6 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	9,3	(2,5)	15,1	13,3	24,4	10,8
Marge d'exploitation (%)	11,9	–	18,6	16,8	15,3	8,1
<b>Militaire</b>						
Produits	77,5 \$	80,5 \$	47,7 \$	48,6 \$	125,2 \$	129,1 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	6,9	8,8	3,3	4,2	10,2	13,0
Marge d'exploitation (%)	8,9	10,9	6,9	8,6	8,1	10,1
<b>Total</b>						
Produits	155,5 \$	134,7 \$	128,8 \$	128,0 \$	284,3 \$	262,7 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	16,2	6,3	18,4	17,5	34,6	23,8
Marge d'exploitation (%)	10,4	4,7	14,3	13,7	12,2	9,1
					Autre	(25,1)
					BAIL	9,5 \$
						(24,5)
						(0,7) \$



## ATTESTATION DE LA DIRECTION RELATIVE À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport annuel ont été dressés sous la responsabilité de la direction et conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Certains des montants qui y figurent ont été établis par estimation au meilleur du jugement de la direction. Les informations financières que l'on trouve par ailleurs dans le rapport annuel sont fournies elles aussi sous la responsabilité de la direction et concordent avec les états financiers.

CAE a pour règle de conduite de maintenir des systèmes de contrôle interne de haute qualité relatifs à la comptabilité, à l'administration et à l'information financière, à un coût acceptable. Ces mécanismes visent à assurer, dans une mesure raisonnable, l'exactitude et la fiabilité de l'information financière, ainsi que la bonne comptabilisation et la protection de l'actif de la Société.

Au conseil d'administration revient le soin de veiller à ce que la direction s'acquitte convenablement des obligations qui sont les siennes en matière d'information financière. Au-delà, il lui incombe de faire vérifier et approuver les états financiers consolidés par son comité de vérification, dont les membres sont tous des administrateurs externes. Pour procéder à cette vérification et en rendre compte au Conseil, le comité se réunit périodiquement avec les vérificateurs externes, les vérificateurs internes et la direction pour faire le point sur leurs activités respectives et s'assurer que chacun s'acquitte convenablement de ses obligations. Les vérificateurs externes et internes ont, les uns comme les autres, toute latitude pour consulter le comité, en présence de la direction ou non, s'ils souhaitent débattre de l'étendue de leur domaine d'intervention, de la suffisance du dispositif de contrôle interne et de la présentation ou de la diffusion de l'information financière.

Les états financiers ont été examinés par le comité de vérification et ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui a approuvé aussi tous les autres éléments d'information à fournir dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont par ailleurs été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l., dont suit le rapport.



R. E. Brown  
Président et chef de la direction



A. Raquepas  
Vice-président, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)  
Le 17 mai 2006

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de CAE Inc. aux 31 mars 2006 et 2005, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2006 et 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés, Montréal (Canada)  
Le 16 mai 2006

### Commentaires des vérificateurs à l'intention des lecteurs américains au sujet des différences entre les normes de rapport canadiennes et américaines

Aux États-Unis, les normes de rapport obligent le vérificateur à ajouter un paragraphe explicatif (immédiatement après le paragraphe d'énoncé d'opinion) dans le cas d'un changement dans la section des principes comptables qui a un effet important sur la comparabilité des états financiers, comme ceux que décrit la note 1 afférente aux états financiers consolidés. Notre rapport aux actionnaires daté du 16 mai 2006 est formulé conformément aux normes de rapport canadiennes, qui n'exigent pas la mention d'un tel changement comptable dans le rapport des vérificateurs lorsque le changement est pris en compte convenablement et présenté adéquatement dans les états financiers.



Comptables agréés, Montréal (Canada)  
Le 16 mai 2006

# BILANS CONSOLIDÉS

Au 31 mars (montants en millions de dollars canadiens)

2006

2005

<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	81,1 \$	57,1 \$
Comptes débiteurs (note 5)	260,3	255,7
Stocks (note 6)	93,2	101,0
Charges payées d'avance	25,2	17,8
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	75,7	58,5
Actif d'impôts futurs (note 15)	5,7	2,5
Actifs à court terme destinés à la vente (note 3)	–	5,8
	<b>541,2</b>	<b>498,4</b>
Immobilisations corporelles, montant net (note 7)	839,3	792,2
Impôts sur les bénéfices futurs (note 15)	78,2	101,0
Actifs incorporels (note 8)	23,3	20,2
Écart d'acquisition (note 9)	92,0	92,1
Autres actifs (note 10)	136,2	138,3
Actifs à long terme destinés à la vente (note 3)	5,9	57,5
	<b>1 716,1 \$</b>	<b>1 699,7 \$</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	373,7 \$	312,8 \$
Acomptes sur contrats	146,4	93,5
Partie à court terme de la dette à long terme (note 11)	10,4	35,3
Impôts sur les bénéfices futurs (note 15)	14,5	19,6
Passifs à court terme liés aux actifs destinés à la vente (note 3)	–	7,8
	<b>545,0</b>	<b>469,0</b>
Dette à long terme (note 11)	260,9	307,6
Gains reportés et autres passifs à long terme (note 16)	206,5	179,8
Impôts sur les bénéfices futurs (note 15)	28,4	38,3
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente (note 3)	–	53,4
	<b>1 040,8</b>	<b>1 048,1</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 12)	389,0	373,8
Surplus d'apport (note 12)	5,8	3,3
Bénéfices non répartis	395,7	340,8
Écarts de conversion cumulés (note 22)	(115,2)	(66,3)
	<b>675,3</b>	<b>651,6</b>
	<b>1 716,1 \$</b>	<b>1 699,7 \$</b>

Éventualités et engagements (notes 18 et 20)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



R. E. Brown  
Administrateur



L. R. Wilson  
Administrateur

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2006	2005	2004
<b>PRODUITS</b>	<b>1 107,2 \$</b>	<b>986,2 \$</b>	<b>938,4 \$</b>
Bénéfice (perte) avant intérêts et impôts (note 26)	106,2 \$	(373,0)\$	81,3 \$
Intérêts débiteurs, montant net (note 11)	16,2	32,1	22,4
Bénéfice (perte) avant impôts	90,0 \$	(405,1)\$	58,9 \$
Charge (économie) fiscale (note 15)	19,1	(100,4)	11,5
Bénéfice (perte) tiré(e) des activités poursuivies	70,9 \$	(304,7)\$	47,4 \$
Résultats des activités abandonnées (note 3)	(6,0)	104,8	16,6
<b>Bénéfice (perte) net(te)</b>	<b>64,9 \$</b>	<b>(199,9)\$</b>	<b>64,0 \$</b>
<b>Bénéfice (perte) de base par action des activités poursuivies</b>	<b>0,28 \$</b>	<b>(1,23)\$</b>	<b>0,20 \$</b>
Bénéfice (perte) dilué(e) par action des activités poursuivies	0,28 \$	(1,23)\$	0,20 \$
<b>Bénéfice (perte) de base par action</b>	<b>0,26 \$</b>	<b>(0,81)\$</b>	<b>0,27 \$</b>
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,26 \$	(0,81)\$	0,27 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base)	249,8	247,1	233,2

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2006	2005	2004
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, déjà établi	340,8 \$	562,1 \$	531,2 \$
Changements de conventions comptables (note 1)	–	3,3	–
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	340,8	565,4	531,2
Frais d'émission d'actions (après impôts de 2,4 millions \$ en 2004)	–	–	(5,1)
Bénéfice (perte) net(te)	64,9	(199,9)	64,0
Dividendes	(10,0)	(24,7)	(28,0)
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>395,7 \$</b>	<b>340,8 \$</b>	<b>562,1 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>Exercices terminés les 31 mars (montants en millions de dollars canadiens)</i>	2006	2005	2004
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice (perte) net(te)	64,9 \$	(199,9) \$	64,0 \$
Résultats des activités abandonnées (note 3)	6,0	(104,8)	(16,6)
Bénéfice (perte) net(te) des activités poursuivies	70,9	(304,7)	47,4
Ajustements pour rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et incorporels (note 4)	–	443,3	–
Amortissement	52,5	55,1	51,3
Amortissement des frais de financement reportés	2,2	7,2	2,7
Amortissement et réduction de valeur des actifs incorporels et autres	22,9	19,7	17,4
Impôts sur les bénéfices futurs	6,0	(113,9)	(2,9)
Crédits d'impôt à l'investissement	(11,8)	(29,2)	(9,2)
Rémunération à base d'actions (note 13)	2,5	2,0	1,3
Autres	9,8	20,9	(6,3)
Diminution (augmentation) du fonds de roulement hors trésorerie (note 17)	81,2	85,6	(100,2)
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation poursuivies	236,2	186,0	1,5
Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation abandonnées	2,1	21,6	4,2
<b>Liquidités nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>238,3</b>	<b>207,6</b>	<b>5,7</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'entreprises (déduction faite des espèces et quasi-espèces acquises) (note 2)	2,6	(13,8)	–
Produit de la cession des activités abandonnées (déduction faite des espèces et des quasi-espèces cédées) (note 3)	(4,9)	239,4	22,3
Dépenses en immobilisations	(130,1)	(118,0)	(86,8)
Produit tiré de la cession-bail d'actifs	–	43,8	122,5
Frais de développement reportés	(1,8)	(9,9)	(12,7)
Frais de démarrage reportés	(0,7)	(1,7)	(6,6)
Autres actifs	(20,2)	(2,4)	(2,2)
Liquidités nettes liées aux activités d'investissement poursuivies	(155,1)	137,4	36,5
Liquidités nettes liées aux activités d'investissement abandonnées	(2,3)	(5,8)	(12,0)
<b>Liquidités nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>(157,4)</b>	<b>131,6</b>	<b>24,5</b>
<b>Activités de financement</b>			
Emprunt net au titre des facilités de crédit non garanties renouvelables (note 11)	(30,7)	(273,7)	(70,1)
Produit tiré de la dette à long terme	32,1	3,4	1,1
Remboursement de la dette à long terme	(65,7)	(50,5)	(66,5)
Dividendes payés	(9,7)	(24,0)	(27,4)
Émissions d'actions ordinaires (note 12)	8,0	3,6	176,4
Frais d'émission d'action	–	–	(7,5)
Autres	11,6	0,7	1,4
Liquidités nettes liées aux activités de financement poursuivies	(54,4)	(340,5)	7,4
Liquidités nettes liées aux activités de financement abandonnées	1,2	3,2	10,4
<b>Liquidités nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(53,2)</b>	<b>(337,3)</b>	<b>17,8</b>
<b>Incidence des fluctuations de taux de change sur les espèces et quasi espèces</b>	<b>(8,1)</b>	<b>(2,3)</b>	<b>(3,2)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces</b>	<b>19,6</b>	<b>(0,4)</b>	<b>44,8</b>
<b>Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice</b>	<b>61,5</b>	<b>61,9</b>	<b>17,1</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>81,1 \$</b>	<b>61,5 \$</b>	<b>61,9 \$</b>
<b>Espèces et quasi-espèces liées aux :</b>			
Activités poursuivies	81,1 \$	57,1 \$	54,7 \$
Activités abandonnées (note 3)	–	4,4	7,2
	<b>81,1 \$</b>	<b>61,5 \$</b>	<b>61,9 \$</b>

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

*Exercices terminés les 31 mars 2006, 2005 et 2004 (montants en millions de dollars canadiens)*

## NOTE 1 — NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### NATURE DES ACTIVITÉS

CAE Inc. (la Société) conçoit et fabrique de l'équipement de simulation, fournit des services connexes et met au point des solutions de formation intégrées à l'aviation militaire, à l'aviation commerciale, aux exploitants d'aéronefs d'affaires et aux avionneurs. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi que tout un ensemble de conditions environnementales grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permet de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les mouvements et les sons, de façon que le pilote en formation soit plongé dans un milieu de formation totalement immersif. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ses simulateurs. CAE exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

Au 1<sup>er</sup> avril 2005, la Société s'est dotée d'une nouvelle structure interne répartissant la gestion des activités entre quatre secteurs :

- i) Produits de simulation — Civil : ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour le secteur aéronautique civil ;
- ii) Produits de simulation — Militaire : ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires de très haute technicité pour les forces aériennes, terrestres et navales ;
- iii) Formation et services associés — Civil : ce secteur fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires ;
- iv) Formation et services associés — Militaire : ce secteur fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de vie des matériels, des services de maintenance et des solutions de modélisation et de simulation.

Les activités de la Société se répartissaient auparavant entre les secteurs suivants : Simulation militaire et formation (le Militaire), Simulation et formation aéronautiques civiles (le Civil), et Contrôles navals (le Naval), jusqu'à la vente de cette division intervenue au quatrième trimestre de l'exercice 2005.

### PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les conventions comptables de CAE Inc. et de ses filiales sont conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) tels que définis par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). À certains égards, ces principes comptables diffèrent des principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des É.-U.). Les principales différences sont expliquées à la note 27.

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, la Société a adopté le chapitre 1100, *Principes comptables généralement reconnus*, et le chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*, du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 1100 décrit ce que sont les PCGR du Canada et les sources des PCGR. Il indique les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer et de la détermination de l'information à fournir, lorsqu'un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. Il établit donc une nouvelle hiérarchie des PCGR. Le chapitre 1400 clarifie la notion d'une image fidèle selon les PCGR et donne des indications générales sur la présentation de l'information financière. L'adoption de ces normes n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants des présents états financiers sont exprimés en dollars canadiens.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

Pour préparer les états financiers conformément aux PCGR, la direction de CAE (la Direction) doit établir des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs ainsi que sur l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les produits et les charges présentés pour la période visée. La Direction revoit ses estimations, de façon continue, en particulier celles qui concernent la comptabilisation des contrats à long terme, les durées de vie utile, les avantages sociaux futurs, les impôts sur les bénéfices, la dépréciation de l'actif à long terme et de l'écart d'acquisition, à la lumière des événements courants qu'elle connaît et des actions que la Société pourrait prendre. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et d'importantes modifications des estimations ou des hypothèses pourraient entraîner une dépréciation de certains actifs.

### BASE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de CAE Inc. et de toutes les filiales dont elle détient la participation majoritaire, ainsi que ceux des entités à détenteurs de droits variables dont elle est le principal bénéficiaire. Ils comprennent également la quote-part revenant à la Société de l'actif, du passif et des résultats des coentreprises dans lesquelles elle a une participation. Tous les comptes et opérations intersociétés importants ont été éliminés. Les participations sur lesquelles CAE exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Au 31 mars 2006, la quote-part revenant à CAE de l'actif, du passif, des produits et des résultats des coentreprises était la suivante (en millions de dollars) : actif à court terme — 36,5 \$ ; passif à court terme — 13,9 \$ ; actif à long terme — 42,7 \$ ; passif à long terme — 27,0 \$ ; produits — 42,0 \$ ; résultats — 4,0 \$.

## NOTE 1 — NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Société a adopté rétroactivement la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sans retraitement des périodes antérieures. La NOC-15 donne des indications sur l'identification des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et sur la détermination des cas dans lesquels une entité doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une EDDV dans ses états financiers consolidés.

De façon générale, une EDDV est une société par actions, une société de personnes, une société à responsabilité limitée, une fiducie ou tout autre type de structure juridique utilisée pour mener des activités ou détenir des actifs, et 1) possède une quantité insuffisante de capitaux propres pour mener ses activités principales sans soutien financier subordonné supplémentaire; 2) possède un groupe qui participe au capital mais qui n'a pas l'autorité pour prendre des décisions importantes quant aux activités; ou 3) possède un groupe qui participe au capital mais qui n'est pas obligé d'absorber les pertes ou n'a pas le droit de recevoir les rendements de ses activités.

La NOC 15 exige la consolidation d'une EDDV si un détenteur de droits variables (la partie qui détient un droit de propriété, un droit contractuel ou autre droit de participation dans une EDDV) est exposé à la majorité des risques de perte liés aux activités de l'EDDV, s'il a le droit de recevoir la majorité des rendements résiduels de l'EDDV (si aucune partie n'est exposée à la majorité des pertes de l'EDDV) ou les deux (le bénéficiaire principal). Après la consolidation, le bénéficiaire principal doit initialement inscrire tous les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle de l'EDDV à leur juste valeur à la date à laquelle la société est devenue le bénéficiaire principal. Cependant, dans le cas des entités à détenteurs de droits variables créées avant l'adoption initiale de la NOC 15, les actifs, passifs et parts des actionnaires sans contrôle doivent être d'abord consolidés comme si les entités avaient toujours été consolidées d'après la majorité des actions avec droit de vote. La NOC 15 exige également des informations sur les EDDV que le détenteur de droits variables n'est pas tenu de consolider, mais dans lesquelles il détient un droit variable important.

L'adoption de la NOC-15 le 1<sup>er</sup> janvier 2005 a entraîné une augmentation du total de l'actif, du passif total et des bénéfices non répartis de 46,4 millions \$, 43,2 millions \$ et de 3,3 millions \$, respectivement, et une baisse des écarts de conversion cumulés de 0,1 million \$ dans les états financiers consolidés de l'exercice 2005 (voir la note 25).

## CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

### *Établissements étrangers autonomes*

Les établissements de la Société à l'étranger sont classés comme établissements autonomes et leurs opérations sont converties en dollars canadiens selon la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan et les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains ou les pertes résultant de la conversion des activités étrangères en dollars canadiens sont imputés au compte des écarts de conversion cumulés, lequel constitue un élément distinct des capitaux propres.

Les montants accumulés dans le compte des écarts de conversion cumulés sont débloqués à l'état des résultats lorsque la Société réduit son investissement net dans les activités étrangères en réduisant le capital ou en réglant les soldes intersociétés à long terme qui faisaient partie de l'investissement net de CAE.

### *Opérations conclues en monnaies étrangères*

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle ainsi que les produits et les charges sont convertis en monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des opérations respectives. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la détermination du résultat, sauf ceux qui sont liés aux soldes intersociétés à long terme qui font partie de l'investissement net dans les activités étrangères et ceux provenant de la conversion de la dette en monnaies étrangères désignés comme une couverture de l'investissement net dans les filiales, qui sont inclus dans le compte des écarts de conversion cumulés, un élément distinct des capitaux propres.

## CONSTATATION DES PRODUITS

### *Accords de prestations multiples*

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent prévoir la prestation d'une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol, ainsi que de services de maintenance. Un accord de prestations multiples comporte plusieurs unités de comptabilisation, et les critères de constatation des produits sont appliqués aux unités de comptabilisation distinctes lorsque tous les critères suivants sont remplis :

- La prestation fournie a une valeur en soi pour le client.
- Il existe des preuves objectives et fiables de la juste valeur de la ou des prestations non fournies.
- Lorsque l'accord prévoit un droit de retour général relativement à la prestation fournie, l'exécution de la prestation non fournie est jugée probable et dépend pour l'essentiel du fournisseur.

### *Contrats à long terme*

Les produits tirés des contrats à long terme concernant la conception, l'ingénierie et la construction de simulateurs de vol sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain. En vertu de cette méthode, les produits et le bénéfice sont inscrits au fur et à mesure que les coûts correspondants sont engagés, d'après le pourcentage des coûts réellement engagés jusqu'ici, par rapport au total estimatif des coûts d'achèvement du contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et du bénéfice sur la durée du contrat sont pris en compte dans l'exercice au cours duquel il devient manifeste que de tels changements sont requis. Les pertes, le cas échéant, sont constatées intégralement dès le moment où elles sont prévues. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits sont constatés, d'après l'expérience acquise. En règle générale, les clients n'ont pas le droit de retourner les marchandises ni de recevoir des mises

à niveau gratuites. L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les produits correspondants sont constatés proportionnellement à la période sur laquelle l'assistance est fournie.

#### **Maintenance des produits**

Les produits tirés des contrats de maintenance sont comptabilisés en résultat selon une formule linéaire, sur la durée du contrat. Lorsqu'il est évident que des coûts seront engagés en fonction d'une méthode autre que la formule linéaire, les produits sont constatés sur la durée du contrat, au prorata des coûts que la Société prévoit engager pour fournir les services en vertu du contrat.

#### **Accords concernant des logiciels**

La Société conclut également des accords concernant des logiciels, qui visent la vente sur une base indépendante ou dans le cadre de prestations multiples, de logiciels ayant une valeur en soi, de services de consultation, de services de maintenance ou de services de personnalisation de logiciels. Les produits tirés des accords concernant des logiciels sont constatés conformément aux lignes directrices du Statement of Position (SOP) 97-2, *Software Revenue Recognition*, émises par The American Institute of Certified Public Accountants pour lesquelles de plus amples détails sont fournis ci-après :

- i) Produits ayant une valeur en soi  
Les produits tirés des accords visant les licences d'utilisation du logiciel qui ne nécessitent pas d'importantes activités de production, de modifications ou de personnalisation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque la livraison a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, et lorsque le recouvrement est raisonnablement certain.
- ii) Services de consultation  
Les produits tirés de services de consultation ou de formation directs qui sont fournis au client sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.
- iii) Maintenance  
Les produits tirés des services de maintenance et de soutien sont constatés de façon proportionnelle sur la durée des accords connexes.
- iv) Accords de prestations multiples  
À l'occasion, la Société conclut des accords de prestations multiples générateurs de produits, qui peuvent prévoir la prestation d'une combinaison de logiciels, de services de consultation ou de formation, de services de personnalisation et de services de maintenance. Dans de tels cas, le prix est attribué aux divers éléments selon les preuves objectives de la juste valeur émanant du fournisseur, lesquelles se limitent au prix demandé pour une prestation lorsqu'elle est vendue séparément, quel que soit le prix individuel de chaque élément stipulé dans le contrat. Les critères de constatation de produits applicables sont pris en compte individuellement pour chaque tranche du prix attribuée aux éléments distincts, tel qu'il est décrit ci-dessus.
- v) Accords concernant des logiciels à long terme  
Les produits tirés des contrats à prix fixe concernant des logiciels et les contrats nécessitant la personnalisation de logiciels sont également constatés selon la méthode de l'avancement des travaux.

#### **Services de formation**

Les services de formation sont constatés lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque le prix est déterminé ou déterminable, lorsque le recouvrement est raisonnablement certain et, le cas échéant, lorsque les produits ont été livrés, ou les services, fournis.

### **IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT**

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs.

Cette méthode exige également la constatation des avantages fiscaux futurs tels que les reports prospectifs de pertes d'exploitation nettes dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que ces avantages se réaliseront. Une provision pour moins-value est constituée dans la mesure où, selon la Direction, il est plus probable qu'improbable que les avantages fiscaux futurs ne seront pas réalisés (voir la note 15).

Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés en application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur et des lois en vigueur à la date du bilan pour l'exercice au cours duquel les écarts temporaires sont censés se résorber.

CAE n'a pas constitué de provision pour impôts sur les bénéfices non répartis de filiales étrangères qui ne devaient pas être rapatriés dans un avenir prévisible.

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de recherche et développement (R-D) sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du bénéfice lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement reportés sont déduits du coût de ces actifs, et l'amortissement est calculé sur le montant net.

La Société est assujettie à une vérification fiscale dans diverses législations fiscales. La détermination des impôts à payer et des CII à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. En conséquence, la Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la Direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans les résultats au moment où il est possible de les déterminer (voir la note 23).

### **ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES**

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de placements très liquides dont l'échéance à l'émission est de 90 jours ou moins.

### **COMPTES DÉBITEURS**

Les comptes débiteurs sont inscrits au coût, déduction faite d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. La Société souscrit à un programme en vertu duquel elle vend certaines de ses créances à une tierce partie pour une contrepartie en espèces sans recours pour la Société. Ces opérations sont comptabilisées lorsqu'on estime que la Société a abandonné le contrôle des comptes débiteurs cédés. Les pertes et les gains sur ces opérations sont constatés dans le bénéfice (perte) net(te) (voir la note 5).

## NOTE 1 — NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### STOCKS

Les matières premières sont évaluées au coût ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux montants. Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production (voir la note 6).

### AIDE GOUVERNEMENTALE

Le financement reçu d'Industrie Canada dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada (PTC) pour les coûts engagés dans des programmes de recherche et développement (R-D) est comptabilisé à titre de réduction des coûts ou à titre de réduction des coûts capitalisés dans l'actif à long terme.

Les obligations de remboursement de l'aide gouvernementale sont constatées lorsque des conditions stipulées sont remplies. Le remboursement de ces obligations est inscrit dans l'état des résultats lorsque les redevances deviennent exigibles.

### ACTIFS À LONG TERME

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût moins l'amortissement cumulé, déduction faite de toute charge pour perte de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif et de l'amortissement constant sur la durée de vie utile prévue des actifs, de la manière suivante :

	Méthode	Taux / Années
Immeubles et améliorations	Solde dégressif	de 5 % à 10 %
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Solde dégressif	de 20 % à 35 %

#### *Contrats de location*

La Société conclut des contrats de location en vertu desquels pratiquement tous les avantages et les risques de propriété transférés à la Société sont inscrits à titre de contrats de location-acquisition et classés à titre d'immobilisations corporelles et d'emprunts à long terme. Tous les autres contrats sont classés à titre de contrats de location-exploitation en vertu desquels les coûts de location sont passés en charges au cours de la période pendant laquelle ils ont été engagés. Les gains, déduction faite des coûts d'opération, liés à la cession-bail de simulateurs sont reportés et les gains ou les pertes supérieurs à la valeur résiduelle des garanties sont amortis sur la durée du contrat. La valeur résiduelle des garanties sera par la suite constatée dans les résultats de la Société à l'expiration de l'accord de cession-bail correspondant.

#### *Capitalisation des intérêts*

Les intérêts débiteurs relatifs à la construction de simulateurs, d'immeubles abritant les centres de formation et d'autres actifs développés à l'interne sont capitalisés dans le coût des immobilisations corporelles. La capitalisation des intérêts cesse lorsque l'actif est achevé et prêt à être utilisé.

#### *Pièces de rechange*

Les pièces de rechange destinées à être utilisées dans le cours normal des activités sont évaluées au moindre du coût et du coût de remplacement.

#### *Actifs incorporels ayant une durée de vie définie*

Les actifs incorporels ayant une durée de vie définie sont inscrits à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Une dotation à l'amortissement est calculée selon la méthode de l'amortissement linéaire pour tous les actifs incorporels sur la durée de vie estimative comme suit :

	Période d'amortissement	Période d'amortissement moyenne pondérée
Appellations commerciales	de 5 à 17 ans	16
Relations avec la clientèle	10 ans	10
Ententes contractuelles avec la clientèle	de 2 à 20 ans	13
Système de gestion intégré <sup>(1)</sup>	–	–
Autres actifs incorporels	de 5 à 12 ans	10

(1) Le système de gestion intégré en est au stade de l'élaboration, aucun amortissement n'a été constaté pour l'exercice 2006.

#### *Dépréciation d'actifs à long terme*

La Société constate une perte de valeur pour un actif à long terme ou un groupe d'actifs destiné à être détenu et utilisé, lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquant que sa valeur comptable peut ne pas être recouvrable, telle que mesurée par la comparaison de la valeur comptable aux flux de trésorerie non actualisés estimatifs futurs tirés de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. La perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou un groupe d'actifs sur sa juste valeur.

### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et, par conséquent, les résultats d'exploitation de l'entreprise acquise sont inclus dans les états consolidés des résultats à partir de la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des entreprises acquises sur le solde des montants attribués aux actifs identifiables acquis sur les passifs pris en charge. L'écart d'acquisition est assujéti à un test de dépréciation au moins une fois par année, plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent une dépréciation possible.

Le test de dépréciation consiste à comparer la juste valeur des unités publiantes de la Société à leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable de l'unité publiante excède sa juste valeur, la Société procède, dans une deuxième phase, à la comparaison de la juste valeur de l'écart d'acquisition lié à l'unité publiante à sa valeur comptable, et constate, s'il y a lieu, une perte de valeur égale à l'excédent. La juste valeur d'une unité publiante est calculée en fonction d'une ou de plusieurs mesures de juste valeur, y compris des techniques d'actualisation des flux de trésorerie estimatifs futurs, et des montants estimatifs auxquels l'unité dans son ensemble pourrait être achetée ou vendue au cours d'une transaction courante entre des parties intéressées non apparentées. Si la valeur comptable de l'unité publiante excède sa juste valeur, cette dernière doit, à la deuxième phase, être attribuée aux actifs et aux passifs sous-jacents de l'entité, donnant lieu à la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Si la valeur comptable de l'écart d'acquisition de cette unité publiante excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur égale à l'excédent est alors inscrite dans le bénéfice net (voir la note 9).

## AUTRES ACTIFS

### **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Les frais de développement sont également passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent à tous les critères de report au sens du chapitre 3450 du *Manuel de l'ICCA, Frais de recherche et de développement*, et que leur recouvrement ne soit raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale découlant des activités de recherche et de développement est déduite des frais connexes ou des actifs connexes si elle est reportée. L'amortissement des frais de développement reportés sur des périodes futures commence lors de la production commerciale du produit et est passé en charges en fonction des ventes prévues du produit, dans la mesure du possible, pendant une période ne dépassant pas cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Frais de démarrage**

La Société reporte les frais engagés pendant la période de démarrage pour tous les nouveaux centres de formation. Les frais de démarrage sont de nature différentielle et la Direction estime qu'ils sont recouvrables grâce aux activités futures du nouveau centre de formation. La capitalisation cesse lors de l'ouverture du centre de formation. Les frais de démarrage reportés sont amortis sur une période de cinq ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### **Coûts de financement reportés**

Les coûts engagés relativement à l'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la dette connexe. Les coûts liés aux contrats de cession-bail sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat (voir la note 10).

### **Encaisse affectée**

En vertu des dispositions des contrats de financement bancaire externes des filiales et de certains contrats de vente gouvernementaux, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

## AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société a des régimes de retraite à prestations déterminées offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Les coûts au titre des services rendus et les obligations découlant des régimes de retraite sont établis par calcul actuariel à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service des salariés et selon les estimations les plus probables de la Direction quant au rendement des placements des régimes, à la hausse des salaires et à l'âge de départ à la retraite des salariés. Pour les besoins du calcul du rendement prévu de l'actif des régimes, cet actif est évalué à la juste valeur. L'excédent des gains ou des pertes actuariels nets sur 10 % des obligations au titre des prestations ou 10 % de la juste valeur de l'actif des régimes, si ce montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle d'activité des salariés actifs. Le coût des prestations au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Lorsqu'il y a compression d'un régime de retraite, tous les coûts au titre des services passés non amortis associés à la réduction des services futurs sont constatés immédiatement. L'augmentation ou la baisse des obligations au titre des prestations est également constatée à titre de perte ou de gain déduction faite des gains ou des pertes actuariels non constatés. Enfin, lorsque la restructuration d'un régime d'avantages sociaux entraîne simultanément une compression et un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement (voir la note 21).

## RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les régimes de rémunération à base d'actions de la Société sont au nombre de cinq régimes distincts : un régime d'options sur actions des salariés (ROAS), un régime d'actionnariat des salariés (RAS), un régime d'unités d'actions à dividende différé (RUADD) pour les dirigeants, un régime d'encouragement à long terme d'unités d'actions à dividende différé (RELT-UADD) et un régime d'encouragement à long terme de droits à des actions de négociation restreinte (RELT-DANR). Tous les régimes sont décrits à la note 13.

Depuis l'exercice 2004, la charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE est portée aux résultats. Selon la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération est mesurée à la date d'attribution et constatée sur la durée du service, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport aux capitaux propres. La Société estime la juste valeur des options à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Ce modèle a été élaboré pour évaluer la juste valeur des options négociées n'ayant aucune restriction en matière d'acquisition et entièrement transférables. De plus, les modèles d'évaluation exigent généralement la formulation d'hypothèses très subjectives, y compris la volatilité prévue des prix des actions.

Dans la note 13, les chiffres du bénéfice (perte) net(te) pro forma et des résultats de base et dilués par action pro forma sont présentés comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux salariés pendant l'exercice 2003.

## NOTE 1 — NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Une charge de rémunération est également constatée pour la portion des contributions faites au RAS par CAE et pour le nombre d'unités acquises à la date d'attribution, à leurs évaluations respectives, dans le cadre des RUADD, RELT-UADD et RELT-DANR. Tout changement ultérieur du cours des actions de CAE influera sur la charge de rémunération. Au cours de l'exercice 2004, la Société a conclu un swap sur actions avec une institution canadienne importante afin de réduire le risque auquel sont exposés ses liquidités et son bénéfice en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RUADD, RELT-UADD ET RELT-DANR.

CAE a l'habitude d'émettre des options au mois de mai de chaque exercice ou au moment de l'embauche de nouveaux employés ou de nouvelles nominations. Dans les deux cas, ces options sont acquises de façon égale sur quatre ans. Toute contrepartie payée par les participants aux régimes à l'exercice des options sur actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions en plus de toute charge de rémunération à base d'actions connexe.

### RELATIONS DE COUVERTURE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats à terme, des swaps et des contrats d'options afin de réduire le risque financier lié aux variations des taux d'intérêt et des taux de change. Le risque de taux d'intérêt associé à certaines dettes à long terme est couvert grâce aux swaps de taux d'intérêt. Le risque de change associé à certains engagements d'achat et de vente libellés en monnaie étrangère est couvert grâce à une combinaison de contrats à terme et d'options. La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins de négociation ou de spéculation.

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, la Société a adopté prospectivement la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA, *Relations de couverture* (NOC-13), et le CPN-128 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, *Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture*. Cette note d'orientation porte sur l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture, aux fins de l'application de la comptabilité de couverture et sur la cessation de la comptabilité de couverture. Selon la note d'orientation, la documentation complète de l'information liée aux relations de couverture est obligatoire et l'efficacité des couvertures doit être prouvée et documentée. Le CPN-128 traite de la façon de comptabiliser un instrument financier dérivé autonome qui donne lieu à un actif ou à un passif et qui ne répond pas aux conditions de la comptabilité de couverture. L'adoption de cette note d'orientation et de cet abrégé n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les gains et les pertes sur les contrats de change désignés à titre de couverture efficaces sont constatés dans les états consolidés des résultats au cours de la même période que les produits et les charges sous-jacents. Dans le cas des swaps de taux d'intérêt, la différence entre le taux du swap et le taux réel est portée dans les résultats en réduction des intérêts débiteurs correspondants. CAE évalue régulièrement l'efficacité des instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture dans la compensation des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les gains ou les pertes réalisés et non réalisés associés à des instruments dérivés, qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant l'échéance, sont reportés dans les autres actifs ou passifs à court ou à long terme au bilan consolidé et constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente est constatée. Dans le cas où un élément couvert désigné est vendu, éteint ou vient à échéance avant la cessation de l'instrument dérivé connexe, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats. Les paiements d'intérêts liés aux swaps sont inscrits dans les résultats sur la durée de l'opération sous-jacente selon la méthode de la comptabilité d'exercice à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs (voir la note 14).

### SORTIE D'ACTIFS À LONG TERME ET ABANDON D'ACTIVITÉS

Les actifs à long terme destinés à être sortis par vente doivent être mesurés à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des frais de vente, si cette dernière est inférieure, et ne doivent pas être amortis tant et aussi longtemps qu'ils sont classés comme des actifs destinés à être sortis par vente.

Les résultats d'exploitation des éléments d'une société qui ont été sortis par vente ou classés comme étant destinés à la vente sont présentés comme activités abandonnées si les résultats et les flux de trésorerie de ces éléments ont été, ou seront, éliminés des activités poursuivies de la Société par suite de la vente et si la Société ne continue pas à participer de façon importante à l'exploitation de l'élément après la vente. Un élément d'une entreprise s'entend d'un élément dont les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'entreprise, sur le plan de l'exploitation et aux fins de la présentation de l'information financière (voir la note 3).

### INDEMNITÉS DE DÉPART, PRESTATIONS DE CESSATION D'EMPLOI ET COÛTS RATTACHÉS AUX ACTIVITÉS DE RETRAIT OU DE SORTIE

Conformément au CPN 134, *Comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi*, et au CPN 135, *Comptabilisation des coûts rattachés aux activités de retrait ou de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration)*, la Société comptabilise les indemnités de départ qui ne sont pas acquises lorsqu'une décision de licenciement est prise. Les prestations spéciales de cessation d'emploi sont comptabilisées lorsque la direction s'engage envers un plan indiquant spécifiquement toutes les mesures importantes qui devront être prises et approuve le fait à l'origine de l'obligation de l'entité en vertu du contrat conclu avec ses salariés de verser ces prestations. L'information concernant ces prestations de cessation d'emploi et l'entente de prestations sont communiquées aux salariés avec suffisamment de détails pour leur permettre de déterminer le type et le montant des prestations qu'ils recevront lorsque leur emploi aura pris fin. Tous les autres coûts associés aux activités de restructuration, de retrait et de sortie sont constatés dans la période pendant laquelle ils ont été engagés et sont mesurés à leur juste valeur. CAE a appliqué ces notes d'orientation aux indemnités de départ et prestations de cessation d'emploi et à d'autres coûts de restructuration, tel qu'indiqué à la note 24.

### INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES GARANTIES

La Société fournit toute l'information concernant certains types de garanties pouvant prévoir des paiements en cas de réalisation de certains événements futurs stipulés. Dans le cours normal de ses activités, CAE émet des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution (voir la note 14).

## RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en divisant le bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions diluées ordinaires en circulation est calculé en tenant compte d'une possible dilution si les titres ou d'autres ententes d'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission, si elle est plus lointaine, à moins qu'ils n'aient pas d'effet dilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet de dilution des options sur actions. La méthode du rachat d'actions est une méthode permettant de constater l'utilisation du produit pouvant être obtenu à la suite de l'exercice d'options et de bons de souscription dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que tout produit pourrait servir à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché durant la période.

## MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

### *Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation, couvertures et résultat étendu*

En janvier 2005, le Conseil des normes comptables a publié trois nouvelles normes qui concernent les instruments financiers : i) *Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation*, ii) *Couvertures* et iii) *Résultat étendu*. Les nouvelles normes sont fondées sur le SFAS 115 du FASB des États-Unis, *Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities*, sur le SFAS 130, *Reporting Comprehensive Income*, et sur le SFAS 133, *Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities*, ainsi que sur la nouvelle norme de l'International Accounting Standards Board (IASB), l'IAS 39, *Instruments financiers — comptabilisation et évaluation*.

Le chapitre 3855, *Instruments financiers — comptabilisation et évaluation*, du *Manuel de l'ICCA*, précise quand il faudrait constater un instrument financier dans le bilan et la méthode d'évaluation à utiliser, c'est-à-dire à la juste valeur ou à l'aide d'évaluations basées sur les coûts. Il précise aussi comment les gains et les pertes liés aux instruments financiers devraient être présentés.

Le nouveau chapitre 3865, *Couvertures*, du *Manuel de l'ICCA*, autorise le traitement facultatif des couvertures pourvu qu'elles soient désignées comme des couvertures de juste valeur, des couvertures de flux de trésorerie ou comme des couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, le gain ou la perte attribuable aux risques couverts est constaté dans le résultat net au cours de la période où la variation a lieu, de même que la perte ou le gain compensatoire sur l'élément couvert, attribuable au risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction du risque couvert. Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie ou d'une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, la partie efficace du gain ou de la perte de l'élément de couverture est présentée initialement dans les autres éléments du résultat étendu et reclassée par la suite dans le résultat net lorsque l'élément couvert modifie ce dernier.

Le Conseil des normes comptables a publié dans le *Manuel de l'ICCA* le chapitre 1530, *Résultat étendu*, et a modifié le chapitre 3250, *Surplus*, en le remplaçant par le chapitre 3251, *Capitaux propres*. Ces normes exigent qu'une entreprise présente son résultat étendu et les éléments constitutifs de ce dernier, ainsi que son résultat net, dans ses états financiers et de présenter séparément les variations des capitaux propres au cours de la période ainsi que les éléments des capitaux propres à la fin de la période, y compris le résultat étendu.

Ces exigences s'appliqueront à CAE au premier trimestre de l'exercice 2008. La Société évalue actuellement quelles seront les répercussions de l'adoption de ces nouveaux chapitres du *Manuel* sur ses états financiers consolidés.

## NOTE 2 — ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### TERRAIN EXPERTS, INC.

Le 20 mai 2005, CAE a acquis toutes les actions émises et en circulation de Terrain Experts, Inc. (Terrex), société qui développe des outils logiciels pour la création de bases de données et la visualisation de terrain. La contrepartie totale de cette acquisition s'est élevée à 11,1 millions \$ US (14,0 millions \$), payables sous forme d'actions ordinaires émises par CAE et d'une contrepartie minimale en espèces, en trois versements de :

- i) 1 000 000 d'actions représentant une valeur de 4,8 millions \$ US (environ 6,1 millions \$ au prix de 6,13 \$ par action, soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (TSX) le 20 mai 2005) et de 0,2 million \$ US (0,3 million \$) en espèces, soit un total de 5,0 millions \$ US (6,4 millions \$) à la date de clôture ;
- ii) 3,6 millions \$ US sous forme d'actions de CAE devant être émises au cours de l'exercice 2007 (douze mois après la conclusion de l'acquisition) en fonction du cours de l'action à la Bourse TSX à la date d'émission ;
- iii) 2,5 millions \$ US sous forme d'actions de CAE devant être émises au cours de l'exercice 2008 (vingt-quatre mois après la conclusion de l'acquisition) dont le nombre sera calculé en fonction du cours du jour à la Bourse TSX.

Le prix d'achat peut faire l'objet d'un rajustement fondé sur le rendement de l'entreprise pendant la période de douze mois suivant l'acquisition. Toute variation de la contrepartie totale sera comptabilisée à titre de variation de l'écart d'acquisition.

### GREENLEY & ASSOCIATES INC.

Le 30 novembre 2004, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Greenley & Associates Inc. (G&A), entreprise offrant des services dans les domaines de la gestion de projet, des facteurs humains, de la modélisation et de la simulation. La contrepartie totale de cette acquisition s'élevait à 4,4 millions \$, payable en actions ordinaires équivalentes émises par CAE, en quatre versements comme suit : 424 628 actions (représentant 2,0 millions \$) à la date de clôture, 0,8 million \$ le 30 novembre 2005, 0,8 million \$ le 30 novembre 2006 et 169 851 actions (représentant 0,8 million \$ à la date de l'opération) devant être émises le 30 novembre 2007. Le nombre d'actions émises (devant être émises) pour régler les premier et quatrième versements a été calculé en fonction du cours de clôture moyen (4,71 \$ par action) des actions ordinaires de CAE à la Bourse TSX pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant le 30 novembre 2004. L'émission de 91 564 actions pour régler le deuxième paiement a été calculée en fonction du cours de clôture moyen des actions ordinaires de CAE à la Bourse TSX pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant la date d'émission (8,07 \$ par action). Le nombre d'actions émises pour régler le troisième versement sera calculé en fonction du cours de clôture moyen des actions ordinaires de CAE à la Bourse TSX pendant la période de 20 jours se terminant deux jours avant la date d'émission. Au deuxième trimestre de l'exercice 2006, la Société a complété la répartition du prix d'achat de cette société relative à cette acquisition et aucun ajustement n'a été exigé.

## NOTE 2 — ACQUISITIONS ET REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (SUITE)

### SERVICIOS DE INSTRUCCION DE VUELO, S.L.

En février 2004, CAE et Iberia Lineas Aereas de España, SA (Iberia) ont convenu de regrouper leurs activités de formation aéronautique en Espagne après avoir obtenu l'autorisation réglementaire des autorités espagnoles de démarrer leurs activités, aux termes d'un accord intervenu en octobre 2003.

Le 27 mai 2004, dans le cadre du financement de l'exploitation issue du regroupement, CAE Servicios Globales de Instruccion de Vuelo (España), S.L. (SGIV), filiale en propriété exclusive de CAE, et Iberia ont fait apport des actifs nets de leurs centres de formation respectifs à Servicios de Instruccion de Vuelo, S.L. (SIV), dans laquelle SGIV acquiert une participation de 80 %. SIV a financé l'acquisition des actifs de SGIV et d'Iberia par un financement adossé à des actifs (voir la note 11).

Dans le cadre de cette opération, si l'accord d'octobre 2003 devait être résilié, SGIV et Iberia auraient l'obligation de racheter les actifs qu'ils ont fournis, en proportion de leur juste valeur de marché, pour le montant du solde à acquitter selon les termes du financement.

Dans le cadre de l'entente conclue le 27 mai 2004 (l'entente), Iberia devait par la suite transférer un simulateur qu'elle louait d'un tiers à SIV en échange d'une contrepartie en espèces de 5,7 millions \$ (3,5 millions €). Cette opération a été comptabilisée comme une contribution accrue aux immobilisations corporelles et à la dette à long terme, avec une contrepartie en espèces correspondant à la valeur de l'actif net.

De plus, dans le cadre de l'entente, SIV a accepté de fournir un montant pouvant s'élever jusqu'à un maximum de 2,4 millions \$ (1,5 million €) pour couvrir les paiements effectués par Iberia à d'anciens employés en vue d'indemniser Iberia des coûts éventuels pouvant être engagés en raison de certaines questions relatives à l'emploi. Selon les estimations les plus probables de la Direction quant aux passifs éventuels de SIV, un montant de 2,4 millions \$ (1,5 million €) a été accumulé au titre du prix d'achat et comptabilisé comme un écart d'acquisition.

### FLIGHT TRAINING CENTRE CHILE S.A.

Le 22 avril 2004, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Flight Training Centre Chile S.A. (FTC Chile), société chilienne établie à Santiago, de LAN Chile S.A. pour une contrepartie totale en espèces de 0,9 million \$ (0,7 million \$ US). Cette acquisition vient élargir les activités de formation des pilotes de la Société sur le marché en croissance de l'Amérique du Sud.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, il n'y a eu aucune acquisition pour les activités poursuivies.

L'actif net fourni par Iberia à SIV et l'actif net acquis de Terrex, G&A et FTC Chile se résument comme suit :

<i>(en millions)</i>	2006				
	Terrex	G&A	SIV	FTC Chile	Total de 2005
Actif à court terme <sup>(1)</sup>	1,9 \$	2,1 \$	4,6 \$	0,2 \$	6,9 \$
Passif à court terme	(2,1)	(1,2)	(0,1)	(0,1)	(1,4)
Immobilisations corporelles, montant net	0,3	0,3	73,1	2,2	75,6
Autres actifs	3,3	0,5	–	–	0,5
Actifs incorporels					
Appellations commerciales	0,3	0,3	–	–	0,3
Technologie	1,6	–	–	–	–
Relations avec la clientèle	0,8	0,5	7,2	–	7,7
Autres actifs incorporels	–	0,1	–	–	0,1
Écart d'acquisition <sup>(2)</sup>	4,5	2,5	6,9	–	9,4
Impôts sur les bénéfices futurs	0,5	(0,5)	–	0,4	(0,1)
Dette à long terme	–	(0,2)	(61,8)	–	(62,0)
Passifs à long terme	–	–	(2,4)	(0,3)	(2,7)
<b>Juste valeur de l'actif net acquis excluant les liquidités à la date d'acquisition</b>	<b>11,1</b>	<b>4,4</b>	<b>27,5</b>	<b>2,4</b>	<b>34,3</b>
<b>Position de trésorerie à la date d'acquisition</b>	<b>2,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Juste valeur de l'actif net acquis</b>	<b>14,0</b>	<b>4,4</b>	<b>27,5</b>	<b>2,4</b>	<b>34,3</b>
Moins : Solde du prix d'achat	–	–	–	(1,5)	(1,5)
Émission de 1 000 000 d'actions (note 12)	(6,1)	–	–	–	(6,1)
Émission de 424 628 actions (note 12)	–	(2,0)	–	–	(2,0)
Actions devant être émises <sup>(3)</sup>	(7,6)	(2,4)	–	–	(2,4)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	(14,6)	–	(14,6)
<b>Contrepartie totale en espèces :</b>	<b>0,3 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>12,9 \$</b>	<b>0,9 \$</b>	<b>13,8 \$</b>

(1) Excluant les fonds en caisse.

(2) Écart d'acquisition non déductible aux fins de l'impôt.

(3) Comptabilisé à titre de passif jusqu'à l'émission.

L'actif net de Terrex est inclus dans le secteur Produits de simulation — Militaire. L'actif net de G&A est inclus dans le secteur Formation et services associés — Militaire. L'actif net de SIV et de FTC est inclus dans le secteur Formation et services associés — Civil.



## NOTE 3 — ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

### ACTIVITÉS ABANDONNÉES

#### *Contrôles navals*

Le 3 février 2005, CAE a conclu avec L-3 Communications Corporation (L-3) la vente des éléments importants de son secteur Contrôles navals pour une contrepartie en espèces de 238,6 millions \$ US. Ce montant est assujéti à l'approbation par L-3 du fonds de roulement net du secteur Contrôles navals. Les deux parties ont entamé des discussions concernant le montant approprié du fonds de roulement net. CAE ne croit pas que le paiement définitif à L-3 entraînera un ajustement important du gain à la cession déjà comptabilisé. Au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2006, conformément à l'entente d'achat, L-3 a également acquis les deux éléments du secteur Contrôles navals qui étaient assujétis aux approbations des organismes de réglementation, ce qui a donné lieu à la prise en charge, par L-3, d'une garantie de CAE de 53,0 millions \$ (23 millions £) de la dette liée au financement du projet pour le programme de formation des équipages des sous-marins britanniques de la classe Astute.

Les résultats du secteur Contrôles navals sont comptabilisés à titre d'activités abandonnées depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2005, et les montants des états financiers établis antérieurement ont été reclassés. Les intérêts débiteurs liés à la dette non directement imputable aux activités poursuivies et payés au moyen du produit tiré de la vente du secteur Contrôles navals ont été attribués aux activités abandonnées d'après la quote-part de l'actif net que représentent ces dernières.

#### *Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées*

Au cours de l'exercice 2004, CAE a mené à terme la vente à Cold Jet Inc. de tous les actifs d'Alpheus Inc., son dernier élément du secteur Technologies de nettoyage. La vente prévoyait la perception par la Société d'une contrepartie supplémentaire qui dépendrait des résultats de l'exploitation des activités vendues sur une période allant jusqu'en 2007. Elle prévoyait également certaines obligations de CAE envers Cold Jet Inc. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2006, CAE et Cold Jet Inc. ont signé un accord arrêtant le montant du paiement supplémentaire et dégageant CAE de ses obligations. Cold Jet a versé à CAE un montant de 0,2 million \$.

Au cours de l'exercice 2006, CAE a engagé des coûts supplémentaires de 3,4 millions \$ liés à l'ancien secteur Technologies de nettoyage, qui concernent principalement la réévaluation du passif au titre du régime de retraite et la contrepassation d'actifs d'impôts non constatés, et elle a comptabilisé un montant de 0,9 million \$ au titre des autres activités abandonnées.

#### *Systèmes forestiers*

Le 16 août 2002, CAE a vendu la quasi-totalité de l'actif de la division Matériel pour scieries de son secteur Systèmes forestiers. La vente prévoyait la perception par CAE d'une contrepartie supplémentaire payable en espèces, qui dépendrait des résultats d'exploitation que l'activité cédée obtiendrait sur une période de trois ans allant d'août 2002 jusqu'en août 2005. En novembre 2005, la Société a reçu notification des acheteurs prétendant qu'à leur avis, le résultat fixé comme niveau à partir duquel serait déclenché le paiement n'avait pas été atteint. CAE a alors examiné les comptes des acheteurs et, en janvier 2006, a entamé une poursuite en recouvrement du montant qu'elle estime lui être dû. Jusqu'à présent, la Société a engagé des frais de 0,2 million \$ relativement à l'évaluation et au litige.

### ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Dans le cadre de son expansion mondiale, CAE a annoncé, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2005, qu'elle ouvrirait un nouveau centre de formation aéronautique commerciale à Morris County, au New Jersey. On prévoit que le nouveau centre de formation sera opérationnel à l'exercice 2007. En conséquence, deux immeubles abritant des centres de formation, l'un situé à Dallas, au Texas, et l'autre, à Marietta, en Georgie, ont été ramenés à leur juste valeur pendant l'exercice 2005 et reclassés à titre d'actifs destinés à la vente. Les montants déclarés antérieurement ont été reclassés.

Dans le cadre d'un examen de sa performance et de son orientation stratégique, CAE a décidé de fermer le centre de formation situé à Maastricht, aux Pays-Bas, au troisième trimestre de l'exercice 2006. Un immeuble a, par conséquent, été reclassé à titre d'actif destiné à la vente.

## NOTE 3 — ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE (SUITE)

Le tableau qui suit résume les renseignements financiers sur les activités abandonnées :

### SOMMAIRE D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

<i>(en millions sauf les montants par action)</i>	2006	2005	2004
Produits			
Technologies de nettoyage	– \$	\$	1,7 \$
Systèmes forestiers	–		3,1
Contrôles navals	–	109,6	154,8
	– \$	109,6 \$	159,6 \$
Gain sur la vente de Contrôles navals, après charge fiscale de 25,1 \$	–	103,9	–
(Perte nette) bénéfice net de Contrôles navals, après charge fiscale (0,7 \$ en 2006; 3,8 \$ en 2005; 9,2 \$ en 2004)	(1,7)	5,5	20,0
Perte nette des Technologies de nettoyage et autres activités abandonnées, après charge (économie) fiscale (1,0 \$ en 2006; néant en 2005; (1,7 \$) en 2004)	(4,1)	(4,4)	(2,6)
Perte nette des Systèmes forestiers, après économie fiscale (0,1 \$ en 2006; néant en 2005; 0,2 \$ en 2004)	(0,2)	–	(0,5)
Perte nette du secteur Formation et services associés — Civil, après économie fiscale (néant en 2006; 0,1 \$ en 2005; 0,2 \$ en 2004)	–	(0,2)	(0,3)
(Perte nette) bénéfice net provenant des activités abandonnées	(6,0) \$	104,8 \$	16,6 \$
(Perte nette) bénéfice net de base par action provenant des activités abandonnées	(0,02) \$	0,42 \$	0,07 \$
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action provenant des activités abandonnées	(0,02) \$	0,42 \$	0,07 \$

### ACTIFS NETS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2006		Au 31 mars 2005	
	Contrôles navals	Autres	Contrôles navals	Autres
Actifs à court terme destinés à la vente				
Espèces et quasi-espèces	– \$	– \$	4,4 \$	– \$
Comptes débiteurs	–	–	1,2	–
Charges payées d'avance	–	–	0,2	–
	– \$	– \$	5,8 \$	– \$
Actifs à long terme destinés à la vente				
Immobilisations corporelles, montant net	– \$	5,9 \$	50,8 \$	4,2 \$
Autres actifs	–	–	2,5	–
	– \$	5,9 \$	53,3 \$	4,2 \$
Passifs à court terme liés aux actifs destinés à la vente				
Comptes créditeurs et charges à payer	– \$	– \$	7,8 \$	– \$
	– \$	– \$	7,8 \$	– \$
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente				
Dette à long terme	– \$	– \$	53,0 \$	– \$
Impôts sur les bénéfices futurs	–	–	0,4	–
	– \$	– \$	53,4 \$	– \$

Les autres immobilisations corporelles destinées à la vente comprennent des biens fonciers et immobiliers liés au secteur Formation et services associés — Civil, comme il a été décrit précédemment.

## NOTE 4 — DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Durant l'exercice 2005, la Direction a effectué un examen complet du rendement et de l'orientation stratégique des ses unités publiantes. Cet examen stratégique a révélé que le secteur Civil en particulier subissait, de façon grave et persistante, notamment un environnement économique encore défavorable pour l'industrie du transport aérien. Cette situation a créé une nouvelle réalité du marché, des possibilités d'impartition de la formation beaucoup plus lentes que prévu (en raison des mesures de restructuration pour les pilotes dans certaines grandes lignes aériennes), l'escalade des coûts de fabrication de simulateurs de vol complets, l'érosion du marché des avions de transport régional de 30 à 50 places et l'appréciation récente et rapide du dollar canadien. Ces éléments ont provoqué le rajustement de certaines des hypothèses clés pour la planification stratégique du Civil, ce qui a entraîné l'examen de la valeur comptable de certains actifs tels que l'écart d'acquisition, les actifs incorporels obtenus lors d'acquisitions antérieures, les niveaux des stocks, le matériel de formation non productif et certains autres actifs.

Donc, compte tenu de cet examen, la Société a inscrit, au 31 mars 2005, une charge de dépréciation de 443,3 millions \$, dont la totalité est presque exclusivement rattachée au secteur Civil, qui se ventile ainsi :

<i>(en millions)</i>	2005
Écart d'acquisition	205,2 \$
Relations avec la clientèle	86,7
Appellations commerciales et autres actifs incorporels	20,4
Immobilisations corporelles (simulateurs)	78,4
Stocks	33,3
Autres actifs	19,3
	<b>443,3 \$</b>

## NOTE 5 — COMPTES DÉBITEURS

<i>(en millions)</i>	2006	2005
Comptes clients	<b>107,2 \$</b>	99,9 \$
Provision pour créances douteuses	<b>(4,8)</b>	(3,5)
Comptes débiteurs non facturés	<b>122,8</b>	122,0
Autres débiteurs	<b>35,1</b>	37,3
	<b>260,3 \$</b>	255,7 \$

La Société a conclu une entente lui permettant de vendre les comptes débiteurs de tierce partie à une institution financière dont le montant peut atteindre 25,0 millions \$. Selon les modalités de cette entente, la Société continue d'agir comme agent de recouvrement. Les comptes débiteurs choisis seront vendus à une tierce partie pour une contrepartie en espèces qui est sans recours pour la Société. Au 31 mars 2006, une tranche de 6,7 millions \$ (16,5 millions \$ en 2005) de comptes débiteurs précis avait été vendue à l'institution financière, en vertu de cette entente. Le produit de la vente (déduction faite de 0,5 million \$ de frais, néant en 2005) a servi à rembourser des emprunts en vertu des facilités de crédit de la Société.

## NOTE 6 — STOCKS

<i>(montants en millions)</i>	2006	2005
Produits en cours	<b>66,6 \$</b>	61,6 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	<b>26,6</b>	39,4
	<b>93,2 \$</b>	101,0 \$

## NOTE 7 — IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions)</i>	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	20,2 \$	– \$	20,2 \$	18,8 \$	– \$	18,8 \$
Immeubles et améliorations	220,6	65,8	154,8	233,9	66,9	167,0
Simulateurs	528,5	77,9	450,6	509,3	48,6	460,7
Matériel et outillage	177,7	104,9	72,8	185,3	100,3	85,0
Actifs en vertu de contrats de location-acquisition <sup>(1)</sup>	32,2	20,3	11,9	24,0	22,2	1,8
Actifs en construction <sup>(2)</sup>	129,0	–	129,0	58,9	–	58,9
	<b>1 108,2 \$</b>	<b>268,9 \$</b>	<b>839,3 \$</b>	1 030,2 \$	238,0 \$	792,2 \$

(1) Comprend les simulateurs, le matériel et l'outillage.

(2) Les simulateurs et les immeubles sont inclus au 31 mars 2006, et seuls les simulateurs sont inclus au 31 mars 2005.

## NOTE 8 — ACTIFS INCORPORELS

(en millions)

	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Appellations commerciales	12,2 \$	0,9 \$	11,3 \$	12,3 \$	0,2 \$	12,1 \$
Relations avec la clientèle	1,2	0,2	1,0	0,5	–	0,5
Ententes contractuelles avec des clients	7,7	3,0	4,7	8,5	2,5	6,0
Système de gestion intégré (ERP)	3,3	–	3,3	–	–	–
Autres actifs incorporels	4,0	1,0	3,0	2,1	0,5	1,6
	<b>28,4 \$</b>	<b>5,1 \$</b>	<b>23,3 \$</b>	<b>23,4 \$</b>	<b>3,2 \$</b>	<b>20,2 \$</b>

L'historique des actifs incorporels est le suivant :

(en millions)

	2006		2005		Total
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	
<b>Solde d'ouverture</b>	– \$	17,7 \$	1,6 \$	0,9 \$	<b>20,2 \$</b>
Acquisition (note 2)	–	–	2,7	–	2,7
Ajouts liés au système ERP	1,6	0,6	0,9	0,2	3,3
Amortissement	–	(1,5)	(0,3)	(0,3)	(2,1)
Écart de change	–	(0,6)	(0,1)	(0,1)	(0,8)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>1,6 \$</b>	<b>16,2 \$</b>	<b>4,8 \$</b>	<b>0,7 \$</b>	<b>23,3 \$</b>

(en millions)

	2005		2005		Total
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	
<b>Solde d'ouverture</b>	– \$	127,4 \$	1,8 \$	– \$	<b>129,2 \$</b>
Acquisition (note 2)	–	7,2	–	0,9	8,1
Amortissement	–	(6,3)	(0,1)	–	(6,4)
Dépréciation <sup>(1)</sup>	–	(107,1)	–	–	(107,1)
Écart de change	–	(3,5)	(0,1)	–	(3,6)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>– \$</b>	<b>17,7 \$</b>	<b>1,6 \$</b>	<b>0,9 \$</b>	<b>20,2 \$</b>

(1) Tel qu'il est indiqué à la note 4, la Société a constaté une charge de dépréciation pour l'exercice 2005.

L'amortissement annuel pour les cinq prochaines années sera d'environ 1,9 million \$.

## NOTE 9 — ÉCART D'ACQUISITION

Au 1<sup>er</sup> avril 2005, à la suite de la mise en place de la nouvelle structure interne liée aux secteurs d'exploitation de la Société, l'écart d'acquisition a fait l'objet d'une réaffectation aux secteurs en fonction de la juste valeur relative de chacun, et qui donne la répartition suivante entre les secteurs Produits de simulation — Militaire et Formation et services associés — Militaire :

(en millions)

	2006		2006		Total
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	
<b>Solde d'ouverture</b>	– \$	– \$	52,5 \$	39,6 \$	<b>92,1 \$</b>
Acquisition (note 2)	–	–	4,5	–	4,5
Écart de change	–	–	(2,8)	(1,8)	(4,6)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>54,2 \$</b>	<b>37,8 \$</b>	<b>92,0 \$</b>

(en millions)

	2005		2005		Total
	Produits de simulation – Civil	Formation et services associés – Civil	Produits de simulation – Militaire	Formation et services associés – Militaire	
<b>Solde d'ouverture</b>	55,1 \$	149,0 \$	55,1 \$	41,5 \$	<b>300,7 \$</b>
Acquisition (note 2)	1,9	5,0	1,4	1,1	9,4
Dépréciation <sup>(1)</sup>	(55,4)	(149,8)	–	–	(205,2)
Écart de change	(1,6)	(4,2)	(4,0)	(3,0)	(12,8)
<b>Solde de fermeture</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>52,5 \$</b>	<b>39,6 \$</b>	<b>92,1 \$</b>

(1) Tel qu'il est indiqué à la note 4, la Société a comptabilisé une charge liée à la dépréciation de l'écart d'acquisition pour l'exercice 2005.

## NOTE 10 — AUTRES ACTIFS

<i>(en millions)</i>	<b>2006</b>	2005
Encaisse affectée	<b>1,5 \$</b>	0,9 \$
Participation dans CVS Leasing Ltd. et avances consenties à celle-ci (i)	<b>39,0</b>	41,2
Frais de développement reportés, après un amortissement cumulé de 22,6 \$ (9,5 \$ en 2005) (ii)	<b>26,1</b>	33,7
Frais de démarrage reportés, après un amortissement cumulé de 18,6 \$ (14,6 \$ en 2005) (iii)	<b>9,2</b>	13,5
Frais de financement reportés, après un amortissement cumulé de 14,5 \$ (12,1 \$ en 2005)	<b>7,4</b>	5,6
Comptes débiteurs à long terme (iv)	<b>11,7</b>	10,6
Actif au titre des prestations constituées (note 21)	<b>20,8</b>	18,0
Autres, après un amortissement cumulé de 3,6 \$ (1,5 \$ en 2005)	<b>20,5</b>	14,8
	<b>136,2 \$</b>	138,3 \$

- i) La Société mène un consortium qui a été retenu par le ministère de la Défense (MoD) du Royaume-Uni (R. U.) pour concevoir, construire, gérer, financer et exploiter un centre de formation intégrée de simulateurs pour équipages d'aéronefs pour la flotte d'hélicoptères d'appui de moyen tonnage de la Royal Air Force. Le contrat a une durée de 40 ans et peut être résilié par le MoD après 20 ans, soit en 2018.

En ce qui a trait à ce contrat, la Société a créé une filiale, CAE Aircrew Training Plc (Aircrew), dont elle détient 78 %, le reliquat étant réparti parmi les autres partenaires du consortium. Cette filiale a loué les terrains du MoD, a construit l'installation et exploite le centre de formation. La consolidation de Aircrew avec les comptes de la Société s'est faite, depuis sa création.

De plus, la Société détient une participation sans contrôle de 14 % dans CVS Leasing Ltd. (CVS), l'entité propriétaire des simulateurs et d'autre matériel loués à Aircrew, et elle lui a consenti des avances. En mars 2005, CVS a refinancé ses activités par un montant de financement de 70,6 millions £ arrivant à échéance en octobre 2016.

- ii) Les frais de recherche et développement ont totalisé 95,8 millions \$ au cours de l'exercice (93,5 millions \$ en 2005, 81,0 millions \$ en 2004), dont 1,8 million \$ représentent des frais de développement admissibles à un report en vertu des exigences de l'ICCA (9,9 millions \$ en 2005, 12,7 millions \$ en 2004). La Société a comptabilisé une aide gouvernementale pour ces montants (voir la note 19).

Un montant de 13,1 millions \$ de frais de développement reportés a été amorti durant l'exercice (3,9 millions \$ en 2005, 5,4 millions \$ en 2004).

- iii) La Société reporte les frais de démarrage de toutes les nouvelles activités. La capitalisation cesse et l'amortissement commence lorsque les activités commencent. Pour l'exercice 2006, 0,7 million \$ ont été capitalisés (1,7 million \$ en 2005) et 4,0 millions \$ ont été amortis (6,1 millions \$ en 2005, 4,1 millions \$ en 2004).

- iv) Les comptes débiteurs à long terme comprennent des billets à ordre subordonnés garantis relativement à la vente de ses diverses activités de Technologies de nettoyage et totalisant 8,5 millions \$. Les billets portent intérêt à des taux variant de 3 % à 7 %.

## NOTE 11 — FACILITÉS D'EMPRUNT

### A. DETTE À LONG TERME

<i>(en millions)</i>	<b>2006</b>	2005
<b>Dettes avec recours</b>		
i) Effets de premier rang	<b>126,1 \$</b>	150,6 \$
ii) Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables, d'une durée de cinq ans échéant en juillet 2010; 400,0 \$ US (encours de néant \$ et de néant \$ US au 31 mars 2006; de néant \$ au 31 mars 2005)	-	-
d'une durée de cinq ans échéant en avril 2006; 350,0 \$ US (encours de néant \$ et de néant \$ US au 31 mars 2006; de 30,4 \$ et de néant \$ US au 31 mars 2005)	-	30,4
d'une durée de cinq ans échéant en juillet 2010, de 100,0 € (encours de néant € au 31 mars 2006, de néant € au 31 mars 2005)	-	-
iii) Emprunts à terme échéant en mai et en juin 2011 (encours de 26,9 € et de 5,3 € au 31 mars 2006; de 30,5 € et de 6,0 € au 31 mars 2005)	<b>45,6</b>	57,3
iv) Obligations garanties de Grapevine Industrial Development Corporation, échéant en janvier 2010 et 2013 (27,0 \$ US)	<b>31,5</b>	32,7
v) Obligations de Miami Dade County, échéant en mars 2024 (11,0 \$ US)	<b>12,8</b>	13,3
vi) Autre dette échéant en décembre 2012	<b>4,9</b>	-
vii) Obligations découlant de contrats de location-acquisition	<b>13,5</b>	6,1
viii) Financement adossé à des actifs à Amsterdam, échéant en décembre 2007 et en août 2008 (encours de néant € au 31 mars 2006; de 24,7 € au 31 mars 2005)	-	38,8
<b>Dettes sans recours</b>		
ix) Emprunt à terme garanti de 12,7 £ échéant en octobre 2016 (encours de 5,3 £ au 31 mars 2006; de 6,0 £ au 31 mars 2005)	<b>10,7</b>	13,7
x) Emprunt à terme échéant en juin 2021 (encours de 13,9 € au 31 mars 2006; de néant € au 31 mars 2005)	<b>19,7</b>	-
xi) Emprunt à terme échéant en janvier 2008 (encours de 5,6 \$ US au 31 mars 2006; de néant \$ US au 31 mars 2005)	<b>6,5</b>	-
	<b>271,3</b>	342,9
Moins :		
Tranche à court terme de la dette à long terme	<b>8,0</b>	32,7
Tranche à court terme de contrats de location-acquisition	<b>2,4</b>	2,6
	<b>260,9 \$</b>	307,6 \$

- i) Dans le cadre d'un placement privé, la Société a emprunté 108,0 millions \$ US et 20,0 millions \$ CA. Ces effets de premier rang non garantis ont égalité de rang avec les financements bancaires à terme et doivent être remboursés en montants fixes de 15,0 millions \$ US en 2007, de 60,0 millions \$ US en 2009 et de 33,0 millions \$ US en 2012. Au premier trimestre de l'exercice 2006, CAE a remboursé la tranche de 20,0 millions \$ CA échue en juin 2005. Des versements d'intérêt au taux fixe moyen de 7,6 % sont exigibles semestriellement, soit en juin et en décembre. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt aux termes duquel le taux d'intérêt fixe sur une tranche de 33,0 millions \$ US des effets de premier rang a été échangé contre l'équivalent du TIOL à 3 mois majoré de 3,6 %.
- ii) Le 7 juillet 2005, la Société a conclu une nouvelle entente de crédit renouvelable. Confirmée pour cinq ans avec engagement, cette facilité de crédit à terme renouvelable non garantie (400,0 millions \$ US et 100,0 millions €) viendra à échéance en juillet 2010. Elle comprend des clauses restrictives portant sur la valeur minimale des capitaux propres, le ratio de couverture des intérêts et le taux de couverture de la dette. Le taux d'intérêt applicable sur cette facilité de crédit à terme renouvelable est au choix de la Société, en fonction du taux préférentiel bancaire, des taux des acceptations bancaires ou du TIOL plus une marge qui dépend de la cote de crédit attribuée par les services de cotation de Standard & Poor's.
- iii) La Société et Iberia Lineas de España ont fusionné leurs activités de formation en aviation en Espagne. Les opérateurs ont financé l'acquisition des simulateurs de CAE et d'Iberia au moyen d'un financement adossé à des actifs, échéant en mai et en juin 2011. Conformément aux contrats de location, si l'entente d'octobre 2003 était résiliée, CAE et Iberia seraient tenues de racheter les simulateurs qu'elles ont contribués à la coentreprise, en proportion de la juste valeur de ces simulateurs, pour un montant total égal à l'encours de l'accord de financement. Le capital doit être remboursé trimestriellement sur la durée du financement. Le taux d'intérêt implicite est de 4,60 %. Au 31 mars 2006, la valeur comptable nette des simulateurs faisant l'objet du financement était d'environ 76,8 millions \$ (54,2 millions €) — [90,2 millions \$ (57,5 millions €) en 2005].
- iv) Des obligations appelées « Airport Improvement Revenue Bonds » ont été émises par Grapevine Industrial Development Corporation, de Grapevine (Texas). Ces émissions qui totalisent 8,0 millions \$ US et 19,0 millions \$ US arrivent à échéance en 2010 et en 2013, respectivement. Ces obligations sont garanties par des biens immobiliers, des améliorations, des agencements et du matériel de simulation spécifique. Les taux sont établis périodiquement par un négociateur, d'après la conjoncture du marché. Pour ce qui est des obligations échéant en 2010, le taux est établi chaque semaine. Dans le cas des obligations échéant en 2013, le taux est fixé annuellement et est assujéti à un plafond de 10 % permis par les lois applicables actuelles. Au 31 mars 2006, le taux combiné des deux séries était d'environ

3,92 % (4,10 % en 2005). La garantie ne dépasse pas l'encours des emprunts, lequel était de 27,0 millions \$ US au 31 mars 2006. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.

- v) Les obligations de Miami Dade County, échéant en mars 2024 (11,0 millions \$ US), sont garanties par un simulateur. Au 31 mars 2006, le taux variable applicable fixé chaque semaine était de 4,3 %. De plus, une lettre de crédit a été établie en guise de soutien des obligations pour l'encours des emprunts.
- vi) Il s'agit d'une facilité non garantie de 35,0 millions \$ pour garantir le financement du coût d'établissement du système de gestion intégré (ERP). Tout prélèvement en vertu de cette facilité ne peut avoir lieu qu'une fois les coûts engagés, trimestriellement, avec remboursements mensuels sur une période de sept ans à compter de la fin du mois suivant chaque décaissement trimestriel. Le taux d'intérêt sur le premier prélèvement est d'environ 5,6 %.
- vii) Ces contrats de location-acquisition se rapportent à la location de divers simulateurs et matériel. Le taux d'intérêt effectif sur les obligations découlant de ces contrats de location-acquisition comportant des échéances échelonnées jusqu'en juin 2010 était d'environ 5,92 % au 31 mars 2006 (5,0 % en 2005). De même, un contrat de location-acquisition supplémentaire découle de la conversion au quatrième trimestre de l'exercice 2006 d'un contrat de location-exploitation comptabilisé en fonction de son solde (10,2 millions \$) pour un simulateur que CAE déménagera au premier trimestre de l'exercice 2007 de Tampa à son centre de formation au Brésil. Le contrat de location a une durée initiale de quatre ans, avec option d'achat et une possibilité de prorogation pour un taux de location implicite d'environ 7,3 %.
- viii) Le financement adossé à des actifs du centre de formation de la Société à Amsterdam représente le financement de trois simulateurs distincts aux dates d'échéance initiales de décembre 2007 et d'août 2008. Le financement a été remboursé à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2006. Le coût moyen de financement était d'environ 8,0 %.
- ix) La Société a obtenu un financement de projet, qui a été refinancé en décembre 2004, pour l'une de ses filiales afin de financer le programme des hélicoptères d'appui moyens (MSH) du ministère de la Défense du Royaume-Uni. La facilité de crédit comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs du projet de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2016. Ce financement est sans possibilité de recours contre CAE. L'intérêt sur ces emprunts est calculé à un taux qui se rapproche du TIOL majoré de 0,85 %. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 4,8 millions £, aux termes duquel le taux d'intérêt a été fixé à 6,31 %. Au 31 mars 2006, la valeur des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 26,9 millions £ (26,1 millions £ en 2005).
- x) Il s'agit d'un prêt à terme échéant en juin 2021 représentant la quote-part (25 %) de CAE du projet NH90. Le montant total disponible pour NH90 en vertu de ce prêt est de 175,5 millions €. Ce prêt, sans possibilité de recours contre CAE, porte intérêt en fonction du TIBEUR et, en vertu d'un swap, fait l'objet d'un taux fixe de 3,8 %.
- xi) Les autres dettes représentent la quote-part (49 %) de CAE de la dette à terme pour l'acquisition de simulateurs, sans possibilité de recours, pour la coentreprise de CAE dans le centre de formation de Zhuhai, échéant en janvier et en octobre 2008. Ces emprunts portent intérêt à taux variable en fonction du TIOL des États-Unis majoré d'une marge.
- xii) Les versements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	Dettes à long terme	Location-acquisition	Total
2007	8,0 \$	2,4 \$	10,4 \$
2008	30,1	1,8	31,9
2009	12,0	0,8	12,8
2010	81,1	0,7	81,8
2011	21,3	7,7	29,0
Par la suite	105,3	0,1	105,4
	<b>257,8 \$</b>	<b>13,5 \$</b>	<b>271,3 \$</b>

Au 31 mars 2006, CAE se conformait entièrement à ses engagements financiers.

## B. DETTE À COURT TERME

La Société dispose de lignes de crédit bancaire non garanties et non consenties qui sont libellées en diverses devises et qui totalisent 41,2 millions \$ (31,0 millions \$ en 2005; 28,2 millions \$ en 2004), dont aucun montant n'avait été prélevé au 31 mars 2006 (11,2 millions \$ en 2005; 6,4 millions \$ en 2004). Les diverses lignes de crédit portent intérêt à différents taux en fonction du taux préférentiel commercial de chaque pays.

## NOTE 11 — FACILITÉS D'EMPRUNT (SUITE)

### C. INTÉRÊTS DÉBITEURS, MONTANT NET

Les intérêts débiteurs (créditeurs) s'établissent comme suit :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Intérêts débiteurs sur la dette à long terme	21,6 \$	35,3 \$	30,2 \$
Amortissement des frais de financement reportés et autres	4,0	9,7	5,7
Attribution des intérêts débiteurs aux activités abandonnées	–	(1,4)	(1,5)
Intérêts capitalisés	(2,8)	(5,8)	(6,4)
Intérêts sur la dette à long terme	22,8	37,8	28,0
Intérêts créditeurs	(6,9)	(5,7)	(6,1)
Autres intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	0,3	–	0,5
Intérêts débiteurs (créditeurs), montant net	(6,6)	(5,7)	(5,6)
Intérêts débiteurs, montant net	16,2 \$	32,1 \$	22,4 \$

## NOTE 12 — CAPITAL-ACTIONS

i) Les statuts constitutifs de la Société autorisent l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées et l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

ii) Le tableau qui suit présente le rapprochement des données relatives aux actions ordinaires émises et en circulation de la Société :

<i>(en millions sauf les montants par action)</i>	2006		2005		2004	
	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Nombre d'actions	Valeur attribuée
Solde au début de l'exercice	248 070 329	373,8 \$	246 649 180	367,5 \$	219 661 178	190,5 \$
Émissions d'actions						
(note 2) (a) (b) (c)	1 091 564	6,9	424 628	2,0	26 600 000	175,0
Options sur actions exercées	1 497 540	8,0	869 620	3,6	282 000	1,4
Dividendes en actions (d)	42 997	0,3	126 901	0,7	106 002	0,6
Solde à la fin de l'exercice	250 702 430	389,0 \$	248 070 329	373,8 \$	246 649 180	367,5 \$

(a) Le 20 mai 2005, la Société a émis 1 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 6,13 \$ chacune, en vue de l'acquisition de Terrain Experts, Inc. Le 30 novembre 2005, la Société a émis 91 564 actions ordinaires, au prix de 8,07 \$ chacune, pour couvrir le second paiement du coût d'acquisition de Greenley & Associates Inc.

(b) Le 30 novembre 2004, la Société a émis 424 628 actions ordinaires, au prix de 4,71 \$ chacune, pour couvrir le premier paiement du coût d'acquisition de Greenley & Associates.

(c) Le 30 septembre 2003, la Société a émis 26 600 000 actions ordinaires, au prix de 6,58 \$ chacune, pour un produit en espèces de 175,0 millions \$.

(d) Jusqu'au 29 février 2004, en vertu du programme de réinvestissement des dividendes (PRD) de la Société, les actionnaires admissibles (soit tous les actionnaires vivant là où les actions étaient distribuées) avaient le choix de recevoir des dividendes en actions ordinaires plutôt que des dividendes en espèces. À compter du 1<sup>er</sup> mars 2004, le critère d'admissibilité a été limité exclusivement aux actionnaires résidant au Canada.

iii) Le tableau qui suit présente un rapprochement des dénominateurs utilisés pour le calcul des résultats de base et dilués par action :

	2006	2005	2004
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation — de base	249 806 204	247 060 580	233 167 858
Effet dilutif des options sur actions	2 325 422	812 273	849 912
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation — dilué	252 131 626	247 872 853 <sup>(1)</sup>	234 017 770

(1) Pour l'exercice 2005, l'effet des options sur actions pouvant éventuellement être exercées sur le résultat par action pro forma était antidilutif. Par conséquent, les résultats pro forma de base et dilués par action sont identiques.

Des options visant l'achat de 2 269 150 actions ordinaires (4 635 100 en 2005, 4 195 400 en 2004) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet dilutif.

iv) Le tableau qui suit présente un rapprochement du surplus d'apport :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Solde au début de l'exercice	3,3 \$	1,3 \$	– \$
Rémunération à base d'actions (note 13)	2,5	2,0	1,3
Solde à la fin de l'exercice	5,8 \$	3,3 \$	1,3 \$



## NOTE 13 — RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

### RÉGIME D' OPTIONS SUR ACTIONS DES SALARIÉS

Conformément au programme d'encouragement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à ses dirigeants et autres salariés clés ainsi qu'à ceux de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. La valeur du marché correspond au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse TSX le dernier jour de négociation précédant la date effective de l'attribution.

Au 31 mars 2006, le nombre autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options sur actions des salariés (ROAS) totalisait 9 162 886. Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus six ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis sur une période de quatre ans de service continu. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata par suite du versement de dividendes en actions ou de toute division d'actions ordinaires de la Société.

Le tableau suivant illustre le rapprochement des options en cours :

<i>Exercices terminés les 31 mars</i>	2006		2005		2004	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	8 208 675	7,52 \$	8 128 370	7,51 \$	5 692 750	9,37 \$
Attribuées	568 200	5,96 \$	2 046 650	5,68 \$	3 536 320	4,14 \$
Exercées	(1 497 540)	5,29 \$	(869 620)	4,15 \$	(282 000)	4,88 \$
Confisquées	(932 100)	9,21 \$	(809 725)	6,77 \$	(718 400)	6,98 \$
Échues	–	–	(287 000)	6,43 \$	(100 300)	5,70 \$
Options en cours à la fin de l'exercice	6 347 235	7,66 \$	8 208 675	7,52 \$	8 128 370	7,51 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	2 775 850	9,90 \$	3 731 085	8,76 \$	2 887 000	8,07 \$

Le tableau suivant offre une information sommaire sur le ROAS de la Société au 31 mars 2006 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
4,08 \$ à 6,03 \$	3 468 935	3,88	4,91 \$	749 200	4,39 \$
6,19 \$ à 9,20 \$	792 550	3,06	6,85 \$	254 150	7,99 \$
12,225 \$ à 14,60 \$	2 085 750	1,74	12,54 \$	1 772 500	12,50 \$
Total	6 347 235	4,51	7,66 \$	2 775 850	9,90 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, la charge de rémunération liée aux options sur actions de CAE a été constatée dans le résultat net, et un montant correspondant de 2,5 millions \$ (2,0 millions \$ pour l'exercice 2005 et 1,3 million \$ pour l'exercice 2004) a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées au cours des exercices 2005 et 2006.

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2006	2005	2004
Hypothèses utilisées pour le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :			
Taux de dividende	0,67 %	1,26 %	1,29 %
Volatilité prévue	47,0 %	40,0 %	41,5 %
Taux d'intérêt sans risque	4,0 %	5,75 %	5,75 %
Durée prévue des options (en années)	6	6	6
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	2,84 \$	2,27 \$	1,65 \$

## NOTE 13 — RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (SUITE)

### INFORMATION PRO FORMA À FOURNIR CONFORMÉMENT AU CHAPITRE 3870 DU MANUEL DE L'ICCA

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2003, la Société a attribué 1 767 000 options sur actions ordinaires. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options attribuées au cours de cette période correspondait à 5,84 \$ l'option. Pour calculer la charge de rémunération pro forma, la Société a utilisé le modèle d'évaluation de Black et Scholes afin d'établir la juste valeur des options attribuées. Le résultat net pro forma ainsi que les résultats de base et dilués par action pro forma figurent ci-après :

<i>(en millions, sauf les montants par action)</i>	2006	2005	2004
Bénéfice (perte) net(te), déjà établi	64,9 \$	(199,9)\$	64,0 \$
Incidence des calculs pro forma	(1,7)	(2,1)	(2,5)
Bénéfice (perte) net(te) pro forma	63,2 \$	(202,0)\$	61,5 \$
Bénéfice (perte) net(te) de base et dilué(e), par action pro forma <sup>(1)</sup>	0,25 \$	(0,82)\$	0,26 \$

(1) Pour l'exercice 2005, l'effet des options sur actions pouvant éventuellement être exercées sur le résultat par action pro forma était antidilutif. Par conséquent, les résultats pro forma de base et dilués par action sont identiques.

### RÉGIME D'ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

La Société a institué un régime d'actionnariat des salariés (RAS) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières et de cotisations patronales. Ce régime permet aux salariés d'y verser jusqu'à 18 % de leur salaire annuel de base. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y versent, puis elles versent 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Les employés peuvent contribuer au régime au moyen de retenues salariales ou d'une contribution unique. Les cotisations salariales et patronales peuvent être investies dans le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou le régime de participation différée au bénéfice (RPDB) du salarié. Le fiduciaire du RAS achète, au nom des participants, les actions ordinaires de la Société sur le marché libre, par l'intermédiaire de la Bourse TSX. La Société a inscrit une charge de rémunération de 2,1 millions \$ (1,4 million \$ en 2005; 1,6 million \$ en 2004) au titre des cotisations patronales à ce régime.

### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS À DIVIDENDE DIFFÉRÉ

La Société a institué un régime d'unités d'actions à dividende différé (RUADD) à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir toute rémunération d'encouragement en espèces sous forme d'unités d'actions à dividende différé. Ce régime vise à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Une unité d'action à dividende différé a la même valeur que une action ordinaire. Ces unités sont émises à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse TSX dans les dix derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces unités donnent également droit à des dividendes sous forme d'unités supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les unités d'actions à dividende différé expirent lorsque le porteur quitte son emploi. Le porteur a alors le droit de toucher en espèces la juste valeur de marché du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

Au cours de l'exercice 2000, la Société a mis sur pied un RUADD à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins de 5 000 actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et ses jetons de présence sous forme d'unités d'actions à dividende différé. S'il détient au moins 5 000 actions ordinaires, il peut choisir de prendre part au régime relativement à une partie ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont essentiellement les mêmes que celles du RUADD destiné aux dirigeants clés, sauf que les unités sont émises à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse TSX le dernier jour de négociation précédant la date de leur émission.

La Société inscrit le coût du RUADD à titre de charge de rémunération. Au 31 mars 2006, 388 972 unités d'une valeur de 3,6 millions \$ (343 116 unités d'une valeur de 1,9 million \$ en 2005; 403 071 unités d'une valeur de 2,3 millions \$ en 2004) étaient en cours. Durant l'exercice terminé le 31 mars 2006, 18 705 unités émises en vertu des deux RUADD ont été rachetées conformément aux dispositions de ces régimes, pour un total de 0,1 million \$. Aux 31 mars 2006, 2005 et 2004, aucune unité d'action à dividende différé n'avait été annulée.

### RÉGIME D'ENCOURAGEMENT À LONG TERME D'UNITÉS D' ACTIONS À DIVIDENDE DIFFÉRÉ

Les deux régimes d'encouragement à long terme d'unités d'actions à dividende différé (RELT-UADD) visent à aider la Société à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. En vertu de ces régimes, des UADD sont attribuées aux dirigeants et membres de la direction de la Société. Une UADD attribuée en vertu de ces régimes a la même valeur que une action ordinaire de CAE à une date donnée, déduction faite de certaines retenues. En outre, les RELT-UADD donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme d'unités supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE.

#### Régime d'avril 2003

En vertu du RELT-UADD d'avril 2003, les unités attribuées sont acquises de façon égale sur quatre ans et peuvent être rachetées en espèces. À la cessation d'emploi pour cause d'invalidité de longue durée, de cessation d'emploi involontaire, de retraite ou de décès, les participants admissibles qui détiennent des unités acquises en vertu du RELT-UADD pourront recevoir la juste valeur de marché du nombre équivalent d'actions ordinaires de CAE. Au 31 mars 2006, 657 036 unités étaient en cours en vertu du RELT-UADD (853 438 unités au 31 mars 2005). La charge constatée au cours de l'exercice 2006 s'élève à 0,6 million \$ (1,2 million \$ en 2005 et 1,4 million \$ en 2004).

### Régime de mai 2004

Le RELT-UADD de mai 2004 remplace celui d'avril 2003 pour les années à venir. Les unités attribuées en vertu du RELT-UADD de mai 2004 sont acquises de façon égale sur cinq ans et peuvent être rachetées en espèces. À la cessation d'emploi, les participants admissibles qui détiennent des unités acquises pourront recevoir la juste valeur de marché du nombre équivalent d'actions ordinaires de CAE. À l'exercice 2006, la Société a émis 430 503 unités aux termes du RELT-UADD (582 431 unités en 2005), et au 31 mars 2006, 916 722 unités étaient en cours en vertu de ce régime (599 252 unités en 2005). La charge constatée à l'exercice 2006 s'élève à 0,9 million \$ (0,6 million \$ en 2005).

Le 15 mars 2004, la Société a conclu un contrat dans le but de réduire l'effet des fluctuations du cours de ses actions sur ses résultats (voir la note 14).

### RÉGIME D'ENCOURAGEMENT À LONG TERME DE DROITS À DES ACTIONS DE NÉGOCIATION RESTREINTE

En mai 2004, la Société a adopté un régime d'encouragement à long terme de droits à des actions de négociation restreinte (RELT-DANR) pour ses dirigeants et membres de la direction. Ce régime vise à améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires. Le RELT-DANR a été instauré sous forme de régime de rémunération à base d'actions.

Les unités d'actions de négociation restreinte qui sont attribuées en vertu de ce régime deviennent acquises au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) les unités sont acquises à 100 % si les actions de CAE affichent une plus-value d'au moins 33 % (croissance annuelle composée de 10 %) au cours de cette période ; ou
- ii) les unités sont acquises à 50 % si les actions de CAE affichent une plus-value d'au moins 24 % (croissance annuelle composée de 7,5 %) mais de moins de 33 % au cours de cette période.

Aucune unité aux termes du RELT-DANR n'est acquise si la valeur de marché des actions ordinaires s'apprécie de moins de 24 % au cours de la période définie. De plus, le pourcentage d'unités acquises ne sera pas ajusté en proportion de toute plus-value des actions de CAE se situant entre 24 % et 33 % sur la période définie. Les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui quittent volontairement leur emploi ou qui sont congédiés pour un motif valable, ont droit à une acquisition proportionnelle des unités. À l'exercice 2006, la Société a émis 637 561 unités aux termes du RELT-DANR (788 167 unités en 2005), et au 31 mars 2006, 1 224 918 unités étaient en cours en vertu de ce régime (623 083 unités en cours en 2005). La charge constatée à l'exercice 2006 s'élève à 3,1 millions \$ (1,0 million \$ en 2005).

## NOTE 14 — INSTRUMENTS FINANCIERS

### RISQUE DE CHANGE

La Société a conclu des contrats de change à terme totalisant 322,3 millions \$ (contrats d'achat de 34,4 millions \$ et contrats de vente totalisant 287,9 millions \$). Le gain net non réalisé totalisait 5,4 millions \$ au 31 mars 2006 (gain non réalisé de 0,1 million \$ sur les contrats d'achat et gain non réalisé de 5,3 millions \$ sur les contrats de vente).

### OPÉRATIONS DE CHANGE CONSOLIDÉES EN COURS

Devises (achat / vente)	2006		2005	
	Valeur nominale <sup>(1)</sup>	Taux moyen	Valeur nominale <sup>(1)</sup>	Taux moyen
\$ US / \$ CA				
Moins de 1 an	184,6 \$	0,8448	169,3 \$	0,7964
De 1 an à 3 ans	71,2	0,8600	48,6	0,7989
De 3 à 5 ans	2,9	0,8783	0,4	0,8263
\$ US / €				
Moins de 1 an	5,7	1,2590	—	—
De 1 an à 3 ans	9,1	1,2852	—	—
\$ CA / €				
Moins de 1 an	2,1	1,4003	7,9	1,5796
€ / \$ CA				
Moins de 1 an	10,5	0,6758	22,2	0,6268
De 1 an à 3 ans	13,3	0,6387	8,9	0,6271
De 3 à 5 ans	3,5	0,6118	7,8	0,6147
£ / \$ CA				
Moins de 1 an	1,9	0,4476	5,0	0,4251
\$ CA / \$ US				
Moins de 1 an	17,5	1,1616	34,4	1,2125
\$ CA / £				
Moins de 1 an	—	—	0,5	2,2126
	322,3 \$		305,0 \$	

(1) Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en devises.

## NOTE 14 — INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### RISQUE DE CRÉDIT

Les comptes débiteurs facturés et non facturés exposent la Société au risque de crédit. Cependant, les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies, dont les cotes de crédit sont publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes sur contrats, acomptes qui ne sont pas remboursables. La Société surveille de près son risque lié aux principales lignes aériennes afin de le réduire autant que possible.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à l'égard de ses instruments financiers dérivés. Elle réduit ce risque au minimum en concluant des contrats avec des contreparties qui jouissent d'une excellente cote de crédit. Habituellement, des garanties pour les instruments financiers présentant un risque de crédit ne sont pas fournies. La solvabilité des contreparties est régulièrement surveillée. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant les comptes débiteurs de tierces parties (voir la note 5) à une institution financière, sans possibilité de recours.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société est exposée à un certain risque de fluctuation des taux d'intérêt variables en raison de sa dette à long terme. Par contre, sa dette à long terme portant intérêt à taux fixe l'expose à un certain risque lié à la juste valeur. Pour contrer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2006, conclu trois swaps de taux d'intérêt auprès de trois institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 63,2 millions \$. L'un de ces swaps, d'un montant nominal de référence de 38,5 millions \$ (33,0 millions \$ US), a permis de convertir la dette à taux fixe en dette à taux variable. Ainsi, jusqu'en juin 2012, la Société verse des intérêts à un taux équivalant au TIOL à trois mois, majoré de 3,6 %, et reçoit des intérêts calculés au taux fixe de 7,76 %. Aux termes des deux autres swaps, la dette à taux variable de la Société a été convertie en dette à taux fixe, pour un montant nominal de référence de 24,7 millions \$. Aux termes de ces deux contrats, la Société recevra trimestriellement des intérêts calculés au TIOL et paiera les intérêts à taux fixe suivants :

- Compte tenu d'un amortissement basé sur un calendrier de remboursement de la dette jusqu'en octobre 2016, la Société effectuera trimestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 6,31 % sur 9,6 millions \$ (4,7 millions £) ;
- Compte tenu d'un swap croissant basé sur un calendrier d'emprunt jusqu'en décembre 2019, la Société effectuera semestriellement des versements d'intérêts au taux fixe annuel de 3,78 % sur 15,1 millions \$ (10,6 millions €).

Compte tenu de ces swaps, 62 % de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2006.

### CHARGE DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En mars 2004, la Société a conclu un swap sur actions avec une importante institution financière canadienne afin de réduire l'effet, sur son encaisse et ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par le RUADD et le RELT-UADD. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés à l'institution financière pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net du swap sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût du RUADD et du RELT-UADD. Au 31 mars 2006, le swap sur actions visait 600 000 actions de la Société.

### JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- Les espèces et quasi-espèces, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués à leur valeur comptable au bilan consolidé, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur en raison de leur courte échéance.
- Les contrats de location-acquisition sont évalués selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.
- La valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculés au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des emprunts assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.
- Les swaps de taux d'intérêt et de devises tiennent compte de la valeur actualisée du gain ou de la perte éventuel si leur règlement avait lieu à la date du bilan consolidé.
- Les contrats de change à terme représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à la date du bilan consolidé.

La juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers s'établissaient comme suit aux 31 mars :

<i>(en millions)</i>	2006		2005	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Dette à long terme	277,9 \$	271,3 \$	354,2 \$	342,9 \$
Contrats de change à terme, montant net	5,4	—	9,1	—
Swaps de taux d'intérêt	(1,5)	—	(1,8)	—

## LETTRES DE CRÉDIT ET GARANTIES

Au 31 mars 2006, CAE avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 98,6 millions \$ (73,3 millions \$ en 2005) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. De telles garanties sont émises principalement en vertu de la facilité de crédit à terme renouvelable, ainsi qu'aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et développement Canada (EDC) et d'autres facilités de crédit de soutien que diverses institutions financières ont accordées à la Société.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux. Ces garanties sont réduites ou annulées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par CAE, à la satisfaction du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location-exploitation procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à l'opération de cession-bail du 30 septembre 2003 et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

<i>(en millions)</i>	2006	2005
Garanties de restitution d'acompte	34,0 \$	25,3 \$
Cautions de bonne exécution	13,0	7,8
Obligation au titre de contrats de location-exploitation	27,3	37,6
Obligation de déplacement	19,6	–
Autres	4,7	2,6
Total	98,6 \$	73,3 \$

Une tranche de 26,0 millions \$ des garanties de restitution d'acompte de 34,0 millions \$ a été émise en vertu des garanties-cautions de bonne fin consenties par EDC.

## GARANTIES DE VALEUR RÉSIDUELLE — OPÉRATIONS DE CESSION-BAIL

Dans le cadre de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 52,4 millions \$ (52,3 millions \$ en 2005), dont une tranche de 35,0 millions \$ vient à échéance en 2008, une tranche de 8,2 millions \$ en 2020, et une tranche de 9,2 millions \$ en 2023. Sur ce total, un montant de 33,1 millions \$ était inscrit à titre de gain reporté au 31 mars 2006 (33,1 millions \$ en 2005).

## INDEMNISATIONS

Lorsque CAE vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts et taxes, de questions d'ordre juridique, de risques environnementaux, de responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription de la juridiction dans laquelle la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, compte non tenu des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

## NOTE 15 — IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau suivant illustre un rapprochement des impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices qui sont présentés :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et activités abandonnées	90,0 \$	(405,1)\$	58,9 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	31,41 %	31,27 %	32,78 %
Impôts sur les bénéfices aux taux canadiens prévus par la loi	28,3 \$	(126,7)\$	19,3 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales étrangères	0,3	(12,2)	(2,9)
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	–	61,7	–
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	2,8	2,7	0,2
Économies d'impôts découlant de pertes d'exploitation non constatées antérieurement	(9,1)	(12,2)	(5,2)
Économies d'impôts découlant de pertes en capital non constatées antérieurement	(0,8)	(11,3)	–
Gain en capital non imposable	(0,3)	(0,1)	(0,2)
Éléments non déductibles	1,6	4,5	3,3
Ajustements et cotisations fiscaux d'exercices antérieurs	(0,9)	(3,6)	(3,6)
Effet d'un changement de taux d'imposition sur les impôts futurs	1,9	(1,0)	0,7
Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement	(0,9)	(1,5)	(0,5)
Impôt des grandes sociétés	0,7	–	–
Autre économie d'impôts non constatée précédemment	(2,9)	–	–
Écart de conversion	(0,7)	–	–
Autres	(0,9)	(0,7)	0,4
<b>Total de la charge (l'économie) d'impôts</b>	<b>19,1 \$</b>	<b>(100,4)\$</b>	<b>11,5 \$</b>

Les principaux éléments de la charge d'impôts attribuable aux activités poursuivies sont les suivants :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Charge d'impôts exigibles	13,1 \$	13,5 \$	14,4 \$
Charge (économie) d'impôts futurs	6,0	(113,9)	(2,9)
<b>Total de la charge (l'économie) d'impôts</b>	<b>19,1 \$</b>	<b>(100,4)\$</b>	<b>11,5 \$</b>

L'incidence fiscale des écarts temporaires qui a donné lieu aux actifs et aux passifs d'impôts futurs s'établissait comme suit :

<i>(en millions)</i>	2006	2005
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	55,7 \$	71,4 \$
Pertes en capital reportées prospectivement	6,5	4,6
Crédits d'impôt à l'investissement	(22,6)	(20,9)
Immobilisations corporelles	(28,5)	(21,0)
Actifs incorporels	31,5	35,1
Montants non déductibles dans l'exercice	18,6	19,1
Produits constatés d'avance	13,5	12,4
Différence entre la méthode de l'avancement des travaux et celle de l'achèvement	(15,8)	(6,9)
Frais de recherche et développement reportés	7,0	–
Report d'économie d'impôts	10,1	9,6
Autres	2,5	(3,4)
	<b>78,5</b>	<b>100,0</b>
Provision pour moins-value	(37,5)	(54,4)
<b>Actif (passif) d'impôts futurs, montant net</b>	<b>41,0 \$</b>	<b>45,6 \$</b>

Au 31 mars 2006, la Société disposait, relativement à des activités exercées aux États-Unis, de pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales d'environ 89,3 millions \$ (76,5 millions \$ US). Un actif d'impôts futurs net de 31,3 millions \$ (26,8 millions \$ US) a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

La Société a accumulé des pertes autres qu'en capital reportées prospectivement aux fins fiscales de quelque 89,3 millions \$, relativement à des activités menées dans d'autres pays. Un actif d'impôts futurs net de 9,7 millions \$ a été constaté dans les états financiers à l'égard de ces pertes.

La Société a également accumulé des pertes en capital reportées prospectivement aux fins fiscales d'environ 17,0 millions \$ (14,6 millions \$ US), relativement à des activités exercées aux États-Unis. Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté dans les états financiers, la provision pour moins-value ayant été constituée pour la totalité du montant.

Les pertes autres qu'en capital aux fins fiscales expirent comme suit :

(en millions)

Date d'expiration	États-Unis (\$ US)	Autres pays (\$ CA)
2007	6,7 \$	– \$
2008	27,2	–
2009	6,0	–
2010	–	–
2011	10,7	–
2012-2023	25,9	8,8
Sans date d'expiration	–	80,5
	<b>76,5 \$</b>	<b>89,3 \$</b>

La provision pour moins-value concerne principalement les avantages fiscaux découlant de pertes reportées prospectivement dont la matérialisation n'est pas probable en raison des antécédents en matière de report de pertes, de l'incertitude quant à la réalisation de bénéfices futurs imposables suffisants et des échéances prescrites par les lois fiscales donnant lieu aux avantages fiscaux éventuels. En 2006, la provision pour moins-value a été réduite de 16,7 millions \$ (22,3 millions \$ en 2005) lorsqu'il est apparu plus probable qu'improbable que des économies d'impôt seront réalisées.

## NOTE 16 — GAINS REPORTÉS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

(en millions)

	2006	2005
Gains reportés sur les opérations de cession-bail <sup>(i)</sup>	<b>87,5 \$</b>	90,7 \$
Produits constatés d'avance	<b>31,3</b>	21,1
Gains reportés	<b>6,6</b>	7,8
Obligation découlant des avantages sociaux (note 21)	<b>23,9</b>	24,9
Partage des coûts avec le gouvernement (note 19)	<b>12,2</b>	7,6
Part des actionnaires sans contrôle <sup>(ii)</sup>	<b>17,6</b>	16,9
Tranche à long terme du contrat d'achat <sup>(iii)</sup>	<b>8,1</b>	–
Dette à long terme payable à Investissement Québec	<b>2,1</b>	2,7
Obligation au titre de la rémunération en vertu du RELT-DANR et du RELT-UADD	<b>9,8</b>	1,3
Autres	<b>7,4</b>	6,8
	<b>206,5 \$</b>	<b>179,8 \$</b>

(i) L'amortissement connexe se chiffre à 3,9 millions \$ pour l'exercice (3,5 millions \$ en 2005 et 3,2 millions \$ en 2004).

(ii) Part des actionnaires sans contrôle (20 %) dans les centres de formation du secteur Civil à Madrid combinée à la participation de 22 % dans le centre de formation Aircrew du secteur Militaire de CAE.

(iii) Tranche à long terme du contrat d'achat concernant des données et des pièces livrées à CAE Inc. par Dassault Aviation en vertu de bons de commande spécifique. Les paiements annuels exigibles en décembre 2007 s'élèvent à 4,5 millions €, et ceux exigibles en décembre 2008, à 1,2 million €.

## NOTE 17 — RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie se présentent comme suit :

(en millions)

	2006	2005	2004
Comptes débiteurs	<b>(13,1) \$</b>	53,9 \$	(16,1) \$
Stocks	<b>(5,0)</b>	18,7	(21,6)
Charges payées d'avance	<b>(7,9)</b>	0,5	(6,3)
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	<b>(7,5)</b>	28,5	(8,8)
Comptes créditeurs et charges à payer	<b>61,0</b>	(42,3)	(49,7)
Acomptes sur contrats	<b>53,7</b>	26,3	2,3
Diminution (augmentation) du fonds de roulement hors trésorerie	<b>81,2 \$</b>	85,6 \$	(100,2) \$
Intérêts payés	<b>21,9 \$</b>	38,2 \$	41,1 \$
Impôts sur les bénéfices payés, montant net	<b>13,7 \$</b>	– \$	8,2 \$

Le bénéfice (la perte) lié(e) aux activités poursuivies tient compte d'un gain de change net de 8,4 millions \$ pour 2006, soit 0,03 \$ par action (gain de change net de 5,2 millions \$ pour 2005, soit 0,02 \$ par action ; gain de change net de 10,2 millions \$ pour 2004, soit 0,04 \$ par action).

## NOTE 18 — ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à un certain nombre de poursuites et de réclamations et est exposée à certaines éventualités. Des provisions sont constituées lorsqu'il est probable que de telles situations donneront lieu à des passifs et que ceux-ci peuvent être déterminés au prix d'un effort raisonnable. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

## NOTE 19 — PARTAGE DES COÛTS AVEC LE GOUVERNEMENT

La Société a conclu des ententes avec le gouvernement du Canada en vertu desquelles ce dernier partage les coûts de certains programmes de R-D concernant la modélisation et les services associés, les systèmes visuels, ainsi que la technologie perfectionnée de simulation de vol servant à des applications civiles et de simulation en réseau servant à des applications militaires.

### PROJET PHOENIX

La Société a annoncé la mise en œuvre du Projet Phœnix, dans le cadre duquel elle prévoit investir 630 millions \$ dans un programme de R-D d'une durée de six ans. Au cours de l'exercice 2006, le gouvernement du Canada et la Société ont conclu un accord prévoyant un investissement du gouvernement d'une valeur égale à environ 30 % (189 millions \$) de celle du projet de R-D de CAE (ce qui a réduit d'environ 25 % le montant encaissable du crédit d'impôt). Cette entente s'inscrit dans le cadre du Partenariat technologique Canada (PTC), programme d'Industrie Canada destiné à favoriser l'investissement stratégique en R-D, à encourager l'investissement du secteur privé et à accroître les capacités technologiques de l'industrie canadienne. À compter de l'exercice 2012, les fonds investis par le gouvernement du Canada seront remboursables sous forme de redevances, et ce, en fonction des produits consolidés. Le versement des redevances cessera en 2030 ou dès l'instant où elles auront atteint le montant de l'aide financière publique versée.

Le montant total des fonds reçus ou à recevoir à l'exercice 2006 au titre du projet se chiffre à 17,3 millions \$. Une tranche de 13,5 millions \$ de ce montant a été inscrite comme réduction de frais de R-D, et une tranche de 3,8 millions \$, en réduction des immobilisations corporelles et autres frais capitalisés. Aucun paiement de redevances au titre de ce programme n'a été effectué à l'exercice 2006.

### PROGRAMMES ANTÉRIEURS

La Société a également conclu avec le gouvernement du Canada des accords visant le partage d'une portion des coûts engagés par la Société dans le cadre d'autres programmes de R-D. Cette initiative vise à accroître les capacités technologiques de CAE liées aux systèmes de simulation de vol, en développant des composantes qui réduiront les coûts et le poids des simulateurs de vol, et des technologies qui réduiront le coût de la formation initiale. Les fonds investis dans ces programmes sont remboursables sous forme de redevances jusqu'en mars 2011 et jusqu'en mars 2013, en fonction respectivement des ventes futures de programmes pour la formation civile et pour la formation militaire.

Le tableau suivant fournit des informations sur le financement et les redevances liés aux programmes antérieurs :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Programmes antérieurs			
Financement consenti par PTC — montants portés aux résultats	7,5 \$	9,9 \$	9,5 \$
Financement consenti par PTC — réduction des coûts capitalisés	—	0,9	4,4
Total du financement consenti par PTC	7,5 \$	10,8 \$	13,9 \$
Dépenses de redevances	6,6 \$	5,9 \$	3,6 \$

Au 31 mars 2006, la Société a constaté un passif de 18,9 millions \$ (12,9 millions \$ en 2005 et 10,3 millions \$ en 2004) au titre des paiements futurs liés à l'ensemble des programmes de R-D.

## NOTE 20 — ENGAGEMENTS

Le tableau suivant illustre les principales obligations contractuelles et les paiements de location minimaux futurs au titre des contrats de location-exploitation :

<i>(en millions)</i>	Total
Exercices se terminant les 31 mars	
2007	62,8 \$
2008	80,3
2009	57,8
2010	53,9
2011	54,9
Par la suite	280,5
	590,2 \$



## NOTE 21 — AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre deux régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées au Canada (l'un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen en fin de carrière. La Société offre également un régime de retraite aux salariés aux Pays-Bas, en vertu duquel les prestations sont versées selon des dispositions semblables.

En outre, la Société a mis sur pied des régimes complémentaires au Canada et en Allemagne offrant des prestations déterminées. Ces régimes sont à l'unique initiative de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. En vertu du régime complémentaire au Canada, lorsqu'un salarié désigné prend sa retraite, la Société est tenue de garantir l'obligation liée au salarié. Au 31 mars 2006, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 20,0 millions \$ pour garantir les obligations découlant du régime complémentaire au Canada.

Les cotisations tiennent compte d'hypothèses actuarielles sur le rendement futur des placements, les projections salariales et les prestations pour services futurs. L'actif des régimes se compose essentiellement d'actions canadiennes et étrangères ainsi que d'obligations de gouvernements et de sociétés.

À l'exercice 2005, la Société a approuvé certaines améliorations aux régimes de retraite au Canada; celles-ci ont entraîné une augmentation de 0,9 million \$ des obligations au titre des prestations constituées. Aucune amélioration de ce genre n'a été approuvée pour l'exercice 2006.

Les variations des obligations au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes, et la situation de capitalisation des régimes de retraite sont les suivantes :

<i>(en millions)</i>	2006			2005		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Variation des obligations au titre des prestations constituées						
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	158,7 \$	15,3 \$	174,0 \$	139,5 \$	14,1 \$	153,6 \$
Coûts au titre des services rendus au cours de l'exercice	4,2	0,5	4,7	3,6	0,6	4,2
Intérêts débiteurs	9,5	0,6	10,1	9,0	0,6	9,6
Activités abandonnées	–	–	–	(4,2)	–	(4,2)
Cotisations salariales	2,5	0,4	2,9	2,6	0,5	3,1
Modifications aux régimes	–	–	–	0,9	–	0,9
Prestations versées	(8,2)	(0,1)	(8,3)	(8,1)	(0,1)	(8,2)
Perte actuarielle	8,7	0,3	9,0	15,4	–	15,4
Variation du change	–	(1,4)	(1,4)	–	(0,4)	(0,4)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	175,4	15,6	191,0	158,7	15,3	174,0
Variations de la juste valeur de l'actif des régimes						
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	128,2	14,8	143,0	118,9	12,6	131,5
Rendement réel de l'actif des régimes	11,9	1,4	13,3	12,6	1,4	14,0
Prestations versées	(8,2)	(0,1)	(8,3)	(8,1)	(0,1)	(8,2)
Activités abandonnées	–	–	–	(4,2)	–	(4,2)
Décaissements	(0,3)	–	(0,3)	(0,3)	–	(0,3)
Cotisations salariales	2,5	0,4	2,9	2,6	0,5	3,1
Cotisations patronales	10,6	0,9	11,5	6,7	1,0	7,7
Variation du change	–	(1,5)	(1,5)	–	(0,6)	(0,6)
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	144,7	15,9	160,6	128,2	14,8	143,0
Situation de capitalisation des régimes (Déficit)/ Excédent	(30,7)	0,3	(30,4)	(30,5)	(0,5)	(31,0)
Perte nette actuarielle non constatée	45,9	(0,4)	45,5	42,4	0,5	42,9
Coûts au titre des services passés non amortis	5,6	–	5,6	6,1	–	6,1
Montant constaté à titre d'actif à la fin de l'exercice	20,8 \$	(0,1) \$	20,7 \$	18,0 \$	– \$	18,0 \$

Aux 31 mars 2006 et 2005, les obligations au titre des prestations constituées des deux régimes de retraite au Canada étaient supérieures à l'actif des régimes.

## NOTE 21 — AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Le tableau suivant illustre les obligations au titre des prestations constituées des régimes complémentaires :

<i>(en millions)</i>			2006		2005	
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Variation des obligations au titre des prestations constituées						
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	16,1 \$	6,4 \$	22,5 \$	14,6 \$	4,6 \$	19,2 \$
Coûts au titre des services rendus au cours de l'exercice	0,9	0,2	1,1	0,8	0,1	0,9
Intérêts débiteurs	1,0	0,2	1,2	0,9	0,3	1,2
Prestations versées	(1,4)	(0,3)	(1,7)	(0,8)	(0,3)	(1,1)
Perte actuarielle	5,1	–	5,1	1,0	1,8	2,8
Indemnités de départ spéciales/contractuelles	–	–	–	0,2	–	0,2
Règlement d'activités abandonnées	–	–	–	(0,6)	–	(0,6)
Variation du change	–	(0,6)	(0,6)	–	(0,1)	(0,1)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	21,7	5,9	27,6	16,1	6,4	22,5
Situation de capitalisation — déficit	(21,7)	(5,9)	(27,6)	(16,1)	(6,4)	(22,5)
Perte actuarielle nette non constatée	5,2	1,5	6,7	0,1	1,8	1,9
Montant constaté à titre de passif à la fin de l'exercice	(16,5)\$	(4,4)\$	(20,9)\$	(16,0)\$	(4,6)\$	(20,6)\$

La charge de retraite nette des régimes de retraite capitalisés pour les exercices terminés les 31 mars comprend les éléments suivants :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Coûts au titre des services rendus au cours de l'exercice	4,7 \$	3,6 \$	3,4 \$
Décaissements	0,3	0,3	0,3
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	10,1	9,0	8,5
Rendement réel de l'actif des régimes	(13,3)	(12,6)	(14,4)
Perte actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	9,0	15,4	–
Coûts au titre des services passés découlant des modifications apportées aux régimes durant la période	–	0,9	1,2
Charge de retraite avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme des régimes	10,8	16,6	(1,0)
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme des régimes :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif des régimes	4,2	4,8	7,7
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour l'exercice	(6,7)	(14,0)	2,2
Écart entre l'amortissement des coûts au titre des services passés pour l'exercice et les modifications réelles au titre des régimes pour l'exercice	0,5	(0,4)	(0,8)
Total des ajustements	(2,0)	(9,6)	9,1
Charge de retraite nette	8,8	7,0	8,1
Compression / règlement des activités abandonnées	–	1,3	0,8
Charge de retraite nette, incluant la compression / le règlement des activités abandonnées	8,8 \$	8,3 \$	8,9 \$

Les éléments suivants sont des combinaisons d'éléments présentés ci-dessus :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Rendement prévu de l'actif des régimes	(9,1)\$	(7,8)\$	(6,7)\$
Amortissement de la perte actuarielle nette	2,3	1,4	2,2
Amortissement des coûts au titre des services passés	0,5	0,5	0,4

La charge de retraite nette au titre des régimes complémentaires s'établit comme suit :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Coûts au titre des services rendus au cours de l'exercice	1,1 \$	0,8 \$	0,8 \$
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	1,2	1,0	0,9
Perte actuarielle nette sur les obligations au titre des prestations constituées	5,1	1,0	0,1
Charge de retraite avant les ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme des régimes	7,4	2,8	1,8
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme des régimes :			
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle sur les obligations au titre des prestations constituées pour l'exercice	(5,0)	(1,0)	(0,1)
Charge de retraite nette	2,4	1,8	1,7
Compression / règlement des activités abandonnées	–	(0,4)	–
Charge de retraite nette, incluant la compression/le règlement des activités abandonnées	2,4 \$	1,4 \$	1,7 \$

Les éléments suivants sont des combinaisons d'éléments présentés ci-dessus :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Amortissement de la perte actuarielle nette	0,1 \$	– \$	– \$

La répartition moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite capitalisés au Canada, par catégorie, est la suivante :

Catégorie d'actifs	Répartition de l'actif des régimes à la date d'évaluation	
	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Titres de participation	63 %	63 %
Titres à revenu fixe	37 %	37 %
Total	100 %	100 %

Le pourcentage cible des titres de participation est de 63 %, ces titres étant des valeurs canadiennes, américaines et internationales. Le pourcentage cible des titres à revenu fixe est de 37 %, et ces titres doivent être assortis d'une cote de crédit BBB ou supérieure. Chaque catégorie d'actifs est autorisée à fluctuer légèrement et est régulièrement rééquilibrée en fonction de la composition cible du portefeuille. CAE, à l'aide des gestionnaires de portefeuille, a la responsabilité d'investir ces actifs de manière à obtenir un rendement conforme aux indices boursiers sous-jacents. La Société a modifié sa politique d'investissement à la fin de décembre 2005, de manière à permettre la gestion active des titres de participation canadiens, qui constituent environ 33 % du portefeuille.

L'actif du régime de retraite aux Pays-Bas est investi par l'entremise d'une compagnie d'assurances, et il se compose d'environ 75 % de titres à revenu fixe et d'environ 25 % de titres de participation.

Informations supplémentaires sur les cotisations patronales :

<i>(en millions)</i>	Régimes capitalisés		Régimes complémentaires	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Cotisations réelles — Exercice 2005	6,7 \$	1,0 \$	0,8 \$	0,3 \$
Cotisations réelles — Exercice 2006	10,6	0,9	1,4	0,3
Cotisations prévues — Exercice 2007 (non vérifié)	9,7	0,8	1,1	0,3

Informations supplémentaires sur les prestations devant être payées dans les prochains exercices :

Exercice	Régimes capitalisés		Régimes complémentaires	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
<i>(en millions — non vérifié)</i>				
2007	10,1 \$	0,1 \$	1,1 \$	0,3 \$
2008	10,6	0,2	1,1	0,3
2009	11,3	0,3	1,1	0,3
2010	12,0	0,3	1,1	0,3
2011	12,9	0,5	1,2	0,3
2012 à 2016	78,8	4,0	7,4	1,7

Les principales hypothèses (moyenne pondérée) sont les suivantes :

	2006		2005	
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger
Obligations au titre des prestations constituées au 31 mars :				
Taux d'actualisation	5,25 %	4,15 %	6,00 %	4,15 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	1,80 %	4,50 %	1,80 %
Charge de retraite nette :				
Rendement prévu de l'actif des régimes	6,50 %	5,00 %	6,50 %	s.o.
Taux d'actualisation	6,00 %	4,15 %	6,50 %	s.o.
Taux de croissance des salaires	4,50 %	1,80 %	4,50 %	s.o.

## NOTE 21 — AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Pour le calcul du rendement prévu de l'actif des régimes, les rendements historiques et les rendements futurs prévus ont été pris en compte séparément pour chaque catégorie d'actifs, en fonction de la répartition de l'actif et de la politique d'investissement.

Aux fins comptables, la Société calcule ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes en date du 31 décembre de chaque année.

La dernière évaluation actuarielle des régimes de retraite pour l'établissement de la situation de capitalisation remonte au 31 décembre 2004 dans le cas des régimes capitalisés au Canada. La prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2007 pour les deux régimes capitalisés.

L'évaluation du régime capitalisé aux Pays-Bas et des deux régimes complémentaires a lieu le 31 décembre de chaque année.

## NOTE 22 — ÉCART DE CONVERSION

Le solde net du compte de l'écart de conversion reflète les variations suivantes :

<i>(en millions)</i>	2006	2005
Solde au début de l'exercice	<b>(66,3)\$</b>	(12,1)\$
Effet des variations des taux de change au cours de l'exercice :		
Sur les placements nets dans les filiales autonomes, déduction faite d'impôts de 2,2 \$, [(2,3) \$ en 2005]	<b>(47,0)</b>	(57,1)
Sur certaines dettes à long terme libellées en devises et désignées à titre de couverture des placements nets dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite d'impôts de 0,9 \$ (2,3 \$ en 2005)	<b>3,7</b>	9,9
Portion comprise dans les résultats à la suite de réductions dans les investissements nets des filiales étrangères autonomes, déduction faite d'impôts de (0,3) \$ (4,9 \$ en 2005)	<b>(5,6)</b>	(7,0)
Solde à la fin de l'exercice	<b>(115,2)\$</b>	(66,3)\$

## NOTE 23 — CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

La Société est assujettie à des examens fiscaux dans diverses législations fiscales. La détermination des impôts à payer et des crédits d'impôt à l'investissement (CII) à recevoir comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. En conséquence, la Société constitue une provision pour les impôts à payer éventuels et CII à recevoir d'après les estimations les plus probables de la Direction. Les différences entre les estimations et les montants définitifs des impôts et des CII sont inscrites dans les résultats au moment où il est possible de les déterminer. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2005, un crédit d'impôt à l'investissement de 11,4 millions \$, après impôts sur les bénéfices de 4,7 millions \$, a été imputé aux résultats, et un montant de 0,4 million \$ a été inscrit en diminution des frais de développement reportés. Ces sommes se rapportent aux résultats d'examen des autorités fiscales pour les exercices 2000 à 2002, et à la réévaluation par la Direction des passifs d'impôts éventuels, établis en fonction des hypothèses les plus probables pour les prochains exercices. Les CII bruts, répartis selon les secteurs et les activités abandonnées, ont été imputés comme suit : 9,8 millions \$ pour les Produits de simulation — Civil, 4,4 millions \$ pour les Produits de simulation — Militaire, et 1,9 million \$ pour les activités abandonnées.

Le tableau suivant illustre les résultats des activités poursuivies avant intérêts et impôts sur les bénéfices pour l'exercice 2005, selon les secteurs, en incluant et en excluant la diminution des provisions pour CII découlant des récents examens fiscaux :

<i>(en millions)</i>	Incluant la diminution des provisions pour CII	Excluant la diminution des provisions pour CII
Produits de simulation — Civil	7,8 \$	(2,0)\$
Produits de simulation — Militaire	26,4	22,0
	<b>34,2 \$</b>	<b>20,0 \$</b>

## NOTE 24 — CHARGES DE RESTRUCTURATION

Au cours des exercices 2004 et 2005, la Société a mis en œuvre trois initiatives visant à rétablir sa rentabilité, ses flux de trésorerie et le rendement de son capital investi. Les deux premières initiatives ont été annoncées à la fin du quatrième trimestre de l'exercice 2004 et réalisées dans les deux premiers trimestres de l'exercice 2005.

La première initiative a entraîné une charge de restructuration de 8,2 millions \$, qui a été inscrite dans les résultats du quatrième trimestre de 2004. Un montant de 0,7 million \$ lié à la vente du secteur Contrôles navals a été imputé aux activités abandonnées. La charge était constituée d'indemnités de départ et autres frais de cessation d'emploi découlant principalement de la suppression de quelque 250 emplois à l'établissement de Montréal à la suite de l'attribution d'un important contrat de simulateur à un concurrent. La somme a été versée dans les deux premiers trimestres de l'exercice 2005.

La deuxième initiative visait à intégrer un certain nombre de fonctions dans des centres de formation européens. Une charge de restructuration de 1,8 million \$, principalement constituée des indemnités de départ et autres frais, a été inscrite dans les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2004. Au cours de l'exercice 2005, un montant de 1,2 million \$ a été versé, laissant une provision de 0,6 million \$ dont le paiement a en grande partie eu lieu au deuxième trimestre de l'exercice 2006.

Au cours du quatrième trimestre de 2005, à la suite d'un examen approfondi du rendement actuel et de l'orientation stratégique de ses activités, la Société a annoncé un vaste plan de restructuration (la troisième initiative) en vue d'éliminer le chevauchement d'activités entre les

secteurs Civil et Militaire et d'adopter une structure de coûts plus concurrentielle. Le plan, qui comprend la suppression d'environ 450 emplois et la fermeture d'établissements redondants, a d'importantes répercussions sur les activités de la Société non seulement à Montréal, mais aussi ailleurs dans le monde, notamment dans des centres de formation européens et américains. Le plan sera mis à exécution sur une période de 18 mois. Une charge de restructuration de 24,5 millions \$, principalement constituée d'indemnités de départ et d'autres frais connexes, a été inscrite dans les résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2005. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2005, un montant de 13,9 millions \$ a été payé, et le solde se chiffrait à 10,6 millions \$ au 31 mars 2005. Au cours de l'exercice 2006, un décaissement de 16,3 millions \$ a été effectué, et des charges supplémentaires de 18,9 millions \$ ont été engagées, en raison notamment des progrès accomplis relativement aux centres de formation du Civil en Europe, dans le cadre du plan de restructuration.

Le tableau suivant illustre la charge de restructuration pour chaque secteur isolable :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Produits de simulation — Civil	2,8 \$	7,6 \$	– \$
Produits de simulation — Militaire	4,3	10,8	7,5
Formation et services associés — Civil	11,6	4,9	1,2
Formation et services associés — Militaire	0,2	1,2	0,6
	<b>18,9 \$</b>	<b>24,5 \$</b>	<b>9,3 \$</b>

L'historique de la provision au titre du plan de restructuration est le suivant :

<i>(en millions)</i>	Frais de cessation d'emploi	Autres frais	Total
Coûts passés en charges	8,7 \$	0,6 \$	9,3 \$
Paiements versés	(8,2)	(0,5)	(8,7)
Solde de la provision au 31 mars 2004	0,5	0,1	0,6
Coûts passés en charges	20,8	3,7	24,5
Paiements versés	(12,1)	(1,8)	(13,9)
Solde de la provision au 31 mars 2005	9,2	2,0	11,2
Coûts passés en charges	12,6	6,3	18,9
Paiements versés	(9,3)	(7,6)	(16,9)
Écart de change	(0,5)	(0,1)	(0,6)
<b>Solde de la provision au 31 mars 2006</b>	<b>12,0 \$</b>	<b>0,6 \$</b>	<b>12,6 \$</b>

## NOTE 25 — ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le tableau suivant récapitule, pour chaque secteur, le total de l'actif et du passif des principales entités dans lesquelles la Société détient des droits variables (EDDV) au 31 mars :

<i>(en millions)</i>	2006		2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Formation et services associés — Civil :</b>				
Structures de cession-bail				
Centre de formation d'Air Canada –				
Exercice 2000	14,7 \$	14,7 \$	15,4 \$	15,4 \$
Centre de formation de Toronto — Exercice 2002	25,5	25,5	26,6	26,6
Denver / Dallas — Exercice 2003	56,4	56,4	58,7	58,7
SimuFlite — Exercice 2004	80,0	80,0	83,1	83,1
Centre de formation d'Amsterdam —				
Exercice 2002	–	–	44,1	40,8
Centre de formation du Nord-Est — Exercice 2006	28,4	28,4	–	–
	<b>205,0 \$</b>	<b>205,0 \$</b>	<b>227,9 \$</b>	<b>224,6 \$</b>
Moins actif et passif :				
Entité nouvellement consolidée en vertu de la NOC-15	–	–	44,1	40,8
Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentés	<b>205,0 \$</b>	<b>205,0 \$</b>	<b>183,8 \$</b>	<b>183,8 \$</b>
<b>Formation et services associés — Militaire :</b>				
Structures de cession-bail				
Centre de formation Aircrew — Exercice 1998	56,3 \$	45,9 \$	61,5 \$	53,1 \$
Moins actif et passif :				
Entité nouvellement consolidée en vertu de la NOC-15	–	–	–	–
Actif et passif consolidés avant que l'entité soit classée comme une EDDV et que la Société soit désignée comme son principal bénéficiaire	<b>56,3 \$</b>	<b>45,9 \$</b>	<b>61,5 \$</b>	<b>53,1 \$</b>

## NOTE 25 — ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES (SUITE)

### Produits de simulation — Militaire :

Accords de partenariat

Systèmes de simulation Eurofighter –

Exercice 1999

221,5 \$

218,2 \$

245,3 \$

241,6 \$

Moins actif et passif :

Entité nouvellement consolidée en vertu de la NOC-15

–

–

–

–

Actif et passif des EDDV non consolidées qui doivent être présentés

221,5 \$

218,2 \$

245,3 \$

241,6 \$

L'adoption de la NOC-15 le 1<sup>er</sup> janvier 2005, en vertu de laquelle l'EDDV a été consolidée, a donné lieu à une augmentation du total de l'actif, du total du passif et des capitaux propres de 46,9 millions \$, de 43,7 millions \$ et de 3,2 millions \$, respectivement.

Le tableau ci-après indique l'incidence par élément du bilan au 1<sup>er</sup> janvier 2005 :

(en millions)

Entité consolidée à l'exercice 2005

Actif	
Immobilisations corporelles	46,9 \$
	46,9
Passif	
Comptes créditeurs et charges à payer	0,6
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme)	41,3
Passifs d'impôts futurs	1,8
	43,7
Capitaux propres	
Bénéfices non répartis	3,3
Écart de conversion	(0,1)
	46,9 \$

Les passifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des droits additionnels sur les actifs généraux de la Société. Ils représentent plutôt des droits sur des actifs précis de l'EDDV consolidée. Inversement, les actifs constatés à la suite de la consolidation de cette EDDV ne constituent pas des actifs additionnels qui pourraient être utilisés pour honorer les droits sur les actifs généraux de la Société. De plus, la consolidation de cette EDDV n'a entraîné aucun changement dans le risque fiscal ou juridique ni le risque de crédit sous-jacents de la Société.

### STRUCTURES DE CESSION-BAIL

Un élément clé de la stratégie de financement de CAE pour soutenir l'investissement dans ses activités de formation et de services du Civil et du Militaire est la cession-bail de certains simulateurs de vol installés dans le réseau mondial de centres de formation de la Société. Il fournit à CAE une source à long terme rentable de financement à coût fixe. Une opération de cession-bail ne peut être réalisée qu'une fois le simulateur de vol agréé par les autorités réglementaires, soit une fois que le simulateur est installé et accessible aux clients pour les activités de formation. Les structures de cession-bail sont habituellement montées comme des contrats de location à effet de levier avec un propriétaire participant.

La Société a conclu des contrats de cession-bail avec des structures d'accueil. Ces contrats concernent des simulateurs de vol utilisés dans les centres de formation pour l'aviation militaire et civile de la Société. Ces contrats de cession-bail viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2023, à l'exception d'un contrat qui vient à échéance en 2037. La Société a normalement l'option d'acheter le matériel à une période précise pendant la durée du contrat de location à un prix d'achat déterminé. Certains contrats prévoient des options de renouvellement à l'échéance. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties pour la valeur résiduelle de l'équipement à la date d'échéance du contrat ou à la date à laquelle la Société exerce son option d'achat. Ces structures d'accueil sont financées par une dette à long terme garantie et des tiers investisseurs de fonds qui bénéficient dans certains cas d'encouragements fiscaux. Le matériel sert de garantie pour la dette à long terme de la structure d'accueil.

Les droits variables de la Société à l'égard de ces structures d'accueil ne sont que des options d'achat à prix fixe et des garanties sur la valeur résiduelle, exception faite de deux cas, où il s'agit de capitaux propres et de prêts subordonnés dans le premier cas, et d'un contrat de construction prévoyant le partage des coûts dans le deuxième cas. Dans un autre cas, la Société fournit également des services administratifs à la structure d'accueil, moyennant des honoraires équivalant à la pratique du marché. Certaines structures d'accueil sont des EDDV, et la Société était le principal bénéficiaire de seulement l'une d'elles au 31 mars 2006. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2005, la Société a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire de deux EDDV, dont une a été entièrement consolidée dans les états financiers consolidés de la Société au 31 mars 2005, avant même que cette entité soit classée comme une EDDV et que la Société soit considérée comme son principal bénéficiaire.

La deuxième entité a été consolidée avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Au cours de l'exercice 2006, la Société a tiré parti des liquidités disponibles pour acquérir les actifs de cette EDDV et pour rembourser tout passif connexe. Le paiement total versé pour rembourser le financement adossé à des actifs à Amsterdam s'est élevé à 22,7 millions €, montant qui avait précédemment été comptabilisé comme le passif de l'EDDV. Par conséquent, la Société ne détenait plus de droits variables dans cette deuxième entité au 31 mars 2006.

En ce qui concerne toutes les autres structures d'accueil qui constituent des EDDV, la Société n'est pas leur principal bénéficiaire et elle n'est pas tenue de les consolider en vertu de la NOC 15. Au 31 mars 2006, le risque de perte maximale possible de la Société lié à ces structures d'accueil non consolidées se chiffre à 47,7 millions \$ (49,4 millions \$ en 2005).

## ACCORDS DE PARTENARIAT

La Société a conclu des accords de partenariat avec des entités afin de fournir des produits de simulation pour applications militaires et des services de formation et services associés pour le Militaire et le Civil.

La participation de la Société à ces accords de partenariat consiste principalement en placements dans les titres de participation de ces entités ou en prêts subordonnés, ainsi qu'en contrats de fabrication et contrats de formation à long terme. La Société a déterminé que certaines de ces entités sont des EDDV, mais qu'elle n'est pas leur principal bénéficiaire. Par conséquent, elle n'a pas consolidé ces entités. La Société continue de comptabiliser ces placements à la valeur de consolidation, et elle comptabilise sa quote-part du bénéfice ou de la perte nette selon les modalités de l'accord de partenariat. Aux 31 mars 2006 et 2005, le risque maximal hors bilan de la Société au titre des pertes liées à ces EDDV non consolidées, autre que le risque découlant de ses obligations contractuelles, était négligeable.

## NOTE 26 — SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Décidant de passer à une organisation reposant sur une distinction entre produits et services, la Société s'est dotée, le 1<sup>er</sup> avril 2005, d'une nouvelle structure interne répartissant la gestion de ses activités entre quatre secteurs :

- i) Produits de simulation — Civil (PS/C) : ce secteur conçoit, réalise et fournit des simulateurs de vol, des dispositifs d'entraînement et des systèmes visuels pour le secteur aéronautique civil ;
- ii) Produits de simulation — Militaire (PS/M) : ce secteur conçoit, réalise et fournit des moyens de formation militaires de très haute technicité pour les forces aériennes, terrestres et navales ;
- iii) Formation et services associés — Civil (FS/C) : ce secteur fournit des services de formation et des services apparentés pour l'aviation commerciale et d'affaires ;
- iv) Formation et services associés — Militaire (FS/M) : ce secteur fournit aux forces armées des solutions clés en main pour la formation et le service opérationnel, ainsi que des services de soutien et de prolongation de vie du matériel, des services de maintenance et des solutions de modélisation et de simulation.

Ce changement a amené la Société à reclasser les éléments d'information des périodes antérieures selon la nouvelle structure. Les principes comptables suivis pour la comptabilisation des résultats de chaque secteur sont les mêmes que ceux qui sont décrits à la note 1.

Les activités de la Société se répartissaient antérieurement entre trois secteurs d'exploitation : Simulation militaire et formation (le Militaire), Simulation et formation aéronautiques civiles (le Civil) et Contrôles navals (le Naval), jusqu'à la vente de cette dernière division au quatrième trimestre de l'exercice 2005.

## RÉSULTATS PAR SECTEUR

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à allouer aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le bénéfice (la perte) avant autres revenus (charges) nets, avant intérêts, impôts sur les bénéfices et activités abandonnées (que l'on désigne dans ce qui suit par « résultat d'exploitation sectoriel »). Les secteurs Produits de simulation — Civil et Produits de simulation — Militaire fonctionnent selon un schéma d'organisation intégré, selon lequel la majorité des fonctions d'ingénierie, de développement, d'approvisionnement mondial, de gestion des programmes et de fabrication leur sont communes. Les principes comptables selon lesquels est établie l'information par secteur sont les mêmes que ceux d'après lesquels la Société dresse ses états financiers consolidés. Les opérations entre secteurs sont comptabilisées au coût et consistent principalement en des transferts de simulateurs du secteur Produits de simulation — Civil vers le secteur Formation et services associés — Civil. La répartition des éléments d'actifs, passifs et coûts communs (essentiellement des frais généraux) entre les secteurs est faite en proportion de l'utilisation qui revient à chaque secteur lorsqu'on peut la déterminer et la mesurer à défaut de quoi la répartition est faite à proportion du coût des ventes de chaque secteur.

## NOTE 26 — SECTEURS D'EXPLOITATION ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES (SUITE)

<i>(en millions)</i>	Produits de simulation			Formation et services associés			Total		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
<b>Civil</b>									
Produits externes	257,0 \$	213,4 \$	193,0 \$	322,3 \$	306,8 \$	268,8 \$	579,3 \$	520,2 \$	461,8 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	30,2	7,8	10,7	57,9	39,8	28,3	88,1	47,6	39,0
Amortissements									
• Immobilisations corporelles	5,5	7,5	8,2	36,6	34,9	29,9	42,1	42,4	38,1
• Actifs incorporels et autres actifs	5,8	4,6	5,5	6,7	10,4	10,4	12,5	15,0	15,9
Dépenses en immobilisations	5,7	10,9	13,4	87,5	100,6	68,3	93,2	111,5	81,7
<b>Militaire</b>									
Produits externes	327,4 \$	278,9 \$	291,8 \$	200,5 \$	187,1 \$	184,8 \$	527,9 \$	466,0 \$	476,6 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	27,7	26,4	28,5	19,1	20,8	23,1	46,8	47,2	51,6
Amortissements									
• Immobilisations corporelles	6,1	8,7	8,7	4,3	4,0	4,5	10,4	12,7	13,2
• Actifs incorporels et autres actifs	7,7	0,7	0,1	2,7	4,0	1,4	10,4	4,7	1,5
Dépenses en immobilisations	6,0	4,4	3,5	30,9	2,1	1,6	36,9	6,5	5,1
<b>Total</b>									
Produits externes	584,4 \$	492,3 \$	484,8 \$	522,8 \$	493,9 \$	453,6 \$	1 107,2 \$	986,2 \$	938,4 \$
Résultat d'exploitation sectoriel	57,9	34,2	39,2	77,0	60,6	51,4	134,9	94,8	90,6
Amortissements									
• Immobilisations corporelles	11,6	16,2	16,9	40,9	38,9	34,4	52,5	55,1	51,3
• Actifs incorporels et autres actifs	13,5	5,3	5,6	9,4	14,4	11,8	22,9	19,7	17,4
Dépenses en immobilisations	11,7	15,3	16,9	118,4	102,7	69,9	130,1	118,0	86,8

### BÉNÉFICE (PERTE) CONSOLIDÉ(E) AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le résultat d'exploitation sectoriel total et le bénéfice (la perte) avant intérêts et impôts sur les bénéfices :

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Résultat d'exploitation sectoriel total	134,9 \$	94,8 \$	90,6 \$
Gain de change sur la réduction de l'investissement dans certaines filiales autonomes <sup>(a)</sup>	5,3	–	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et des actifs incorporels (note 4)	–	(443,3)	–
Charges de restructuration (note 24)	(18,9)	(24,5)	(9,3)
Autres frais liés au plan de restructuration <sup>(b)</sup>	(15,1)	–	–
<b>Bénéfice (perte) avant intérêts et impôts sur les bénéfices</b>	<b>106,2 \$</b>	<b>(373,0) \$</b>	<b>81,3 \$</b>

<sup>(a)</sup> La Société a réduit la capitalisation de certaines de ses filiales autonomes, en conséquence de quoi le montant correspondant de change dans le compte Écart de conversion a été passé dans les états consolidés des résultats.

<sup>(b)</sup> Depuis le début de l'exercice 2006, la Société a également engagé des coûts supplémentaires en rapport avec son plan de restructuration qui, d'après les PCGR, sont inclus dans le bénéfice (la perte). Ces coûts ne sont pas compris dans le résultat d'exploitation sectoriel. Il s'agit, pour une bonne part, des frais de réingénierie des processus opérationnels de la Société, dont une partie concerne la mise en œuvre du système ERP (portion capitalisée non comptée). D'autres dépenses ont concerné aussi le réexamen de la stratégie et d'autres coûts associés à la restructuration.



## ACTIF UTILISÉ PAR SECTEUR

CAE détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après l'actif qu'il utilise. L'actif utilisé comprend les comptes débiteurs, les stocks, les charges payées d'avance, les immobilisations corporelles, l'écart d'acquisition, les actifs incorporels et les autres éléments d'actif, à l'exception des liquidités, des impôts sur les bénéfices, des éléments d'actif destinés à la vente et des éléments d'actif de certaines filiales inactives.

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2006	Au 31 mars 2005
Produits de simulation — Civil	163,5 \$	167,1 \$
Produits de simulation — Militaire	225,2	280,7
Formation et services associés — Civil	833,8	762,6
Formation et services associés — Militaire	166,7	138,7
<b>Total de l'actif utilisé</b>	<b>1 389,2</b>	<b>1 349,1</b>
Actif non inclus dans l'actif utilisé	326,9	350,6
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 716,1 \$</b>	<b>1 699,7 \$</b>

## INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La Société vend ses produits et ses services dans plus de 19 pays. Les produits sont attribués au pays de résidence des clients.

<i>(en millions)</i>	2006	2005	2004
Produits tirés de clients externes			
Canada	100,1 \$	81,4 \$	109,8 \$
États-Unis	393,5	413,5	302,2
Royaume-Uni	80,2	85,3	86,5
Allemagne	143,4	110,2	129,8
Pays-Bas	104,6	56,8	51,2
Autres pays d'Europe	51,2	81,1	102,0
Asie et Moyen-Orient	173,0	69,5	79,1
Autres pays	61,2	88,4	77,8
	<b>1 107,2 \$</b>	<b>986,2 \$</b>	<b>938,4 \$</b>

<i>(en millions)</i>	Au 31 mars 2006	Au 31 mars 2005
Immobilisations corporelles, écart d'acquisition et actifs incorporels		
Canada	250,6 \$	195,7 \$
États-Unis	300,9	277,4
Royaume-Uni	77,3	81,7
Espagne	84,2	98,3
Allemagne	30,1	12,5
Pays-Bas	113,1	135,4
Autres pays d'Europe	66,2	74,2
Asie et Moyen-Orient	24,3	19,8
Autres pays	7,9	9,5
	<b>954,6 \$</b>	<b>904,5 \$</b>

## NOTE 27 — DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada), lesquels diffèrent à certains égards de ceux que la Société aurait suivis si elle avait établi ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

Les informations supplémentaires exigées en vertu des PCGR des États-Unis sont fournies dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) établi(e) selon les PCGR du Canada et du bénéfice net (de la perte nette) établi(e) selon les PCGR des États-Unis :

### Exercices terminés les 31 mars

(en millions, sauf les montants par action)

	2006	2005	2004
Bénéfice (perte) net(te), selon les PCGR du Canada	64,9 \$	(199,9)\$	64,0 \$
Frais de développement reportés, après charge (économie) d'impôts de 2,3 \$ [économie de (2,2) \$ en 2005; économie de (1,2) \$ en 2004] (A)	5,4	9,5	(2,5)
Frais de démarrage reportés, après charge d'impôts de 1,8 \$ (3,6 \$ en 2005; 0,4 \$ en 2004) (B)	4,2	8,1	(0,1)
Instruments dérivés, après charge (économie) d'impôts de 2,6 \$ [économie de (0,8) \$ en 2005; économie de (4,0) \$ en 2004] (C)	5,3	(4,0)	(8,5)
Entités à détenteurs de droits variables, après charge d'impôts de néant (0,5 \$ en 2005; 2,5 \$ en 2004) (G)	–	0,6	5,3
Réduction de l'investissement net dans les filiales autonomes (H)	(5,3)	–	–
Perte de valeur de l'écart d'acquisition lié à l'acquisition d'une filiale en 2002, après économie d'impôts de 3,7 millions \$ (E)	–	(7,9)	–
Bénéfice (perte) des activités poursuivies avant incidence cumulative des modifications comptables, selon les PCGR des États-Unis	74,5	(193,6)	58,2
Ajustement au titre des activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis (A,B,C,H)	–	(5,9)	(0,7)
Bénéfice (perte) net(te) avant incidence cumulative des modifications comptables, selon les PCGR des États-Unis	74,5	(199,5)	57,5
Incidence cumulative des modifications comptables sur les états financiers d'exercices antérieurs (D) (G)	–	(0,6)	–
Bénéfice (perte) net(te) de l'exercice, selon les PCGR des États-Unis	74,5 \$	(200,1)\$	57,5 \$
Résultat de base et résultat dilué par action des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis	0,30	(1,21)	0,18
Résultat de base et résultat dilué par action des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis	0,02	0,40	0,07
Résultat de base et résultat dilué par action avant incidence cumulative des modifications comptables, selon les PCGR des États-Unis	0,30	(0,81)	0,25
Résultat de base et résultat dilué par action, selon les PCGR des États-Unis	0,30	(0,81)	0,25
Dividendes par action ordinaire	0,04	0,10	0,12
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	249,8	247,1	233,2

(en millions)

### Résultat étendu

	2006	2005	2004
Bénéfice (perte) net(te), selon les PCGR des États-Unis	74,5 \$	(200,1) \$	57,5 \$
Variation du passif minimal au titre des prestations de retraite constituées, après impôts de 0,1 \$ (1,7 \$ en 2005; 4,2 \$ en 2004) (J)	(0,1)	(4,2)	9,1
Variation des écarts de conversion	(43,6)	(41,3)	(40,1)
Résultat étendu	30,8 \$	(245,6) \$	26,5 \$

### CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

	Écarts de conversion	Variation du passif minimal au titre des prestations de retraite constituées	Total
(en millions)			
Solde d'ouverture — 2004	(18,4) \$	(14,4)\$	(32,8) \$
Variations de l'exercice — 2005	(41,3)	(4,2)	(45,5)
Solde de fermeture — 2005	(59,7)	(18,6)	(78,3)
Variations de l'exercice — 2006	(43,6)	(0,1)	(43,7)
Solde de fermeture — 2006	(103,3)\$	(18,7)\$	(122,0)\$

Le tableau ci-dessous présente l'incidence cumulative de ces ajustements sur les capitaux propres de la Société.

(en millions)	2006	2005
Capitaux propres, selon les PCGR du Canada	<b>675,3 \$</b>	651,6 \$
Frais de développement reportés, après charge d'impôts de 13,3 \$ (15,6 \$ en 2005) (A)	<b>(13,0)</b>	(18,4)
Frais de démarrage reportés, après charge d'impôts de 3,4 \$ (5,2 \$ en 2005) (B)	<b>(6,6)</b>	(10,8)
Instruments dérivés, après charge d'impôts de 7,7 \$ (10,3 \$ en 2005) (C)	<b>(17,2)</b>	(22,5)
Passif minimal au titre des prestations de retraite constituées, après charge d'impôts de 8,4 \$ (8,3 \$ en 2005) (J)	<b>(18,7)</b>	(18,6)
<b>Capitaux propres, selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>619,8 \$</b>	581,3 \$

Les bilans consolidés selon les PCGR des États-Unis s'établissent comme suit au 31 mars 2006 et au 31 mars 2005 :

(en millions)	Notes	31 mars 2006		31 mars 2005	
		PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
<b>Actif</b>					
Espèces et quasi-espèces		<b>81,1 \$</b>	<b>81,1 \$</b>	57,1 \$	57,1 \$
Comptes débiteurs		<b>260,3</b>	<b>260,3</b>	255,7	255,7
Instruments dérivés	C	–	<b>5,5</b>	–	9,1
Stocks		<b>93,2</b>	<b>93,2</b>	101,0	101,0
Charges payées d'avance		<b>25,2</b>	<b>25,2</b>	17,8	17,8
Impôts sur les bénéfices à recouvrer		<b>75,7</b>	<b>75,7</b>	58,5	58,5
Impôts futurs		<b>5,7</b>	<b>5,7</b>	2,5	2,5
Actifs à court terme destinés à la vente		–	–	5,8	3,4
		<b>541,2 \$</b>	<b>546,7 \$</b>	498,4 \$	505,1 \$
Immobilisations corporelles, montant net		<b>839,3</b>	<b>839,3</b>	792,2	792,2
Impôts futurs	A,B,C,E,G,J	<b>78,2</b>	<b>110,6</b>	101,0	140,9
Actifs incorporels	J	<b>23,3</b>	<b>28,9</b>	20,2	26,3
Écart d'acquisition		<b>92,0</b>	<b>92,0</b>	92,1	92,1
Autres actifs	A,B	<b>136,2</b>	<b>100,8</b>	138,3	91,4
Actifs à long terme destinés à la vente		<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	57,5	56,9
		<b>1 716,1 \$</b>	<b>1 724,2 \$</b>	1 699,7 \$	1 704,9 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>					
<b>Passif à court terme</b>					
Comptes créditeurs et charges à payer		<b>373,7 \$</b>	<b>373,7 \$</b>	312,8 \$	312,8 \$
Acomptes sur contrats		<b>146,4</b>	<b>146,4</b>	93,5	93,5
Instruments dérivés	C	–	<b>30,9</b>	–	42,3
Tranche à court terme de la dette à long terme		<b>10,4</b>	<b>10,4</b>	35,3	35,3
Impôts futurs		<b>14,5</b>	<b>14,5</b>	19,6	19,6
Passif à court terme lié aux actifs destinés à la vente	J	–	–	7,8	8,0
		<b>545,0 \$</b>	<b>575,9 \$</b>	469,0 \$	511,5 \$
Dette à long terme		<b>260,9</b>	<b>260,9</b>	307,6	307,6
Gains reportés et autres passifs à long terme	J	<b>206,5</b>	<b>239,2</b>	179,8	212,8
Impôts futurs		<b>28,4</b>	<b>28,4</b>	38,3	38,3
Passif à long terme lié aux actifs destinés à la vente		–	–	53,4	53,4
		<b>1 040,8 \$</b>	<b>1 104,4 \$</b>	1 048,1 \$	1 123,6 \$
<b>Capitaux propres</b>					
Capital-actions	F,K	<b>389,0 \$</b>	<b>633,2 \$</b>	373,8 \$	618,0 \$
Surplus d'apport		<b>5,8</b>	<b>5,8</b>	3,3	3,3
Bénéfices non répartis	A,B,C,D,E,F,G,H,K,	<b>395,7</b>	<b>102,8</b>	340,8	38,3
Écart de conversion	H,I	<b>(115,2)</b>	–	(66,3)	–
Cumul des autres éléments du résultat étendu	H, J	–	<b>(122,0)</b>	–	(78,3)
		<b>675,3 \$</b>	<b>619,8 \$</b>	651,6 \$	581,3 \$
		<b>1 716,1 \$</b>	<b>1 724,2 \$</b>	1 699,7 \$	1 704,9 \$

## NOTE 27 — DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

### ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Selon les règles de présentation de l'information financière prévues par les PCGR des États Unis, la Société ne présenterait pas de totaux partiels au sein des activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie établis selon les PCGR du Canada et de ceux établis selon les PCGR des États-Unis :

<i>Exercices terminés les 31 mars (en millions)</i>	Notes	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR du Canada		<b>238,3 \$</b>	207,6 \$	5,7 \$
Frais de développement reportés	A	(1,8)	(9,9)	(12,7)
Frais de démarrage reportés	B	(0,7)	(1,7)	(6,6)
Entités à détenteurs de droits variables	G	–	5,6	13,7
Frais de démarrage reportés liés aux activités abandonnées		–	(0,4)	(3,8)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, selon les PCGR des États-Unis		<b>235,8 \$</b>	201,2 \$	(3,7) \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon les PCGR du Canada		<b>(157,4) \$</b>	131,6 \$	24,5 \$
Frais de développement reportés	A	1,8	9,9	12,7
Frais de démarrage reportés	B	0,7	1,7	6,6
Frais de démarrage reportés liés aux activités abandonnées		–	0,4	3,8
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, selon les PCGR des États-Unis		<b>(154,9) \$</b>	143,6 \$	47,6 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, selon les PCGR du Canada		<b>(53,2) \$</b>	(337,3) \$	17,8 \$
Entités à détenteurs de droits variables	G	–	(5,6)	(13,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, selon les PCGR des États-Unis		<b>(53,2) \$</b>	(342,9) \$	4,1 \$

### ÉLÉMENTS DE RAPPROCHEMENT

#### A) *Frais de développement reportés*

Selon les PCGR des États-Unis, les frais de développement sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, certains frais de développement sont capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative s'ils satisfont aux critères de report. L'écart entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada représente le montant brut des frais de développement capitalisés dans l'exercice, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement comptabilisé selon les PCGR du Canada relativement aux montants antérieurement capitalisés.

#### B) *Frais de démarrage reportés*

Selon les PCGR des États-Unis, les frais de démarrage sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Selon les PCGR du Canada, ces frais sont reportés et amortis sur cinq ans, selon la durée des avantages générés par de tels frais et le rythme auquel ils sont générés. L'écart entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada représente le montant brut des frais de démarrage capitalisés dans l'exercice, déduction faite de la contrepassation de l'amortissement comptabilisé selon les PCGR du Canada relativement aux montants antérieurement capitalisés.

#### C) *Instruments financiers dérivés*

Selon les PCGR du Canada, la Société comptabilise en résultat les gains et les pertes sur les contrats à terme conclus aux fins de couverture au même moment qu'elle constate les opérations couvertes. Les versements d'intérêt relatifs aux swaps sont comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'exercice sur la durée de l'opération sous-jacente à titre d'ajustement des intérêts créditeurs ou débiteurs. Selon les PCGR des États-Unis, tous les dérivés (y compris les dérivés incorporés dans des contrats d'achat et de vente) sont inscrits au bilan consolidé à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés découlant de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils se produisent et non pas en même temps que les opérations couvertes, car la Société n'applique pas les dispositions facultatives des SFAS 133, 138 et 149 concernant la comptabilité de couverture.

#### D) *Ajustements en raison de modifications de conventions comptables*

Selon les PCGR des États-Unis, l'incidence cumulative de certaines modifications comptables doit être comptabilisée en résultat dans l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu. Selon les PCGR du Canada, cette incidence est reflétée dans les bénéfices non répartis.

#### E) *Dépréciation de l'écart d'acquisition lié à l'acquisition d'une filiale*

Selon les PCGR du Canada, à l'acquisition de Schreiner, le gain de change sur le contrat à terme ayant servi de couverture du prix d'acquisition libellé en devises a été inscrit en diminution de l'écart d'acquisition au cours de l'exercice 2002. Selon les PCGR des États-Unis, ce gain a été

comptabilisé en résultat. Au cours de l'exercice 2005, la direction a effectué un examen exhaustif du rendement actuel et des orientations stratégiques de ses unités fonctionnelles, qui a donné lieu à un examen de la valeur comptable de certains actifs tels que l'écart d'acquisition lié à Schreiner (voir la note 4). Une perte de valeur additionnelle de 7,9 millions \$ (3,7 millions \$ après impôts) a été comptabilisée aux résultats selon les PCGR des États-Unis.

#### **F) Réduction du capital déclaré**

Le 7 juillet 1994, la Société a porté une partie de son déficit en réduction de son capital déclaré, au montant de 249,3 millions \$. Selon les PCGR des États-Unis, cette réduction du capital déclaré n'aurait pas été permise.

#### **G) Entités à détenteurs de droits variables**

La Société conclut des ententes de cession-bail relatives aux simulateurs utilisés dans son centre de formation avec des entités ad hoc. Avant l'adoption du FASB Interpretation (FIN) No. 46, *Consolidation of Variable Interest Entities*, la Société consolidait les entités ad hoc dont le capital légal correspondait à moins de 3 % de leur actif. En vertu de ces règles, trois entités ad hoc étaient consolidées.

En janvier 2003, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié le FIN 46, *Consolidation of Variable Interest Entities*. Ce bulletin d'interprétation apporte des éclaircissements sur la façon d'appliquer l'Accounting Research Bulletin (ARB) No. 51, *Consolidated Financial Statements to those entities defined as Variable interest entities*, lorsqu'il n'est pas considéré que les détenteurs d'instruments de capitaux propres détiennent une participation financière de contrôle ou lorsque le montant des investissements en instruments de capitaux propres de ceux-ci n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel de la part d'autres parties. Ce bulletin d'interprétation exige que les entités à détenteurs de droits variables non consolidées soient consolidées par leurs principaux bénéficiaires s'il n'y a pas, dans les faits, partage des risques par toutes les parties prenantes. Une entité qui détient un intérêt variable important mais qui n'est pas le principal bénéficiaire est soumise à des obligations d'information.

En décembre 2003, le FASB a publié une version modifiée du FIN 46 afin d'apporter certaines corrections techniques et de traiter de certains problèmes de mise en application qui avaient été soulevés. Le FIN 46R fournit un nouveau cadre servant à l'identification des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et à la détermination du moment où une société doit inclure les actifs, les passifs, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats d'exploitation d'une EDDV dans ses états financiers consolidés. La Société devait remplacer les dispositions du FIN 46 par celles du FIN 46R pour toutes les entités nouvellement créées après le 31 janvier 2003, et ce, à la fin de la première période se terminant après le 15 mars 2005. En tant qu'émetteur privé étranger, la Société appliquera les dispositions du FIN 46R aux entités créées avant le 1<sup>er</sup> février 2003, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004. La Société a adopté le FIN 46R le 1<sup>er</sup> avril 2004.

À l'adoption du FIN 46R, la Société a conclu que deux des trois entités ad hoc qui étaient consolidées selon les anciennes règles ne devaient plus être consolidées. L'incidence de la déconsolidation sur le bénéfice net de CAE a été de 0,6 million \$.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la Société a adopté une norme comptable similaire, la NOC-15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)*, selon les PCGR du Canada. En raison des différentes dates d'application de ces normes selon les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, la Société a dû porter un montant de 0,6 million \$ (0,5 million \$, après impôts) en diminution de son bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis de l'exercice 2005.

Au cours de l'exercice 2006, la Société a décidé de racheter le simulateur de l'EDDV consolidée, et il n'est par conséquent plus nécessaire de consolider cette dernière dans les états financiers consolidés de CAE. Les entités à détenteurs de droits variables ne donneront dorénavant plus lieu à des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

#### **H) Écarts de conversion**

Selon les PCGR des États-Unis, les écarts de conversion sont présentés à titre de composante du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la notion de résultat étendu ne s'applique pas encore à la Société, et les écarts de conversion sont présentés à titre de composante des capitaux propres. Au cours de l'exercice 2006, la Société a viré aux résultats consolidés un montant de 5,3 millions \$ (6,6 millions \$ en 2005, inscrit dans les activités abandonnées) par suite de réductions des investissements nets dans des établissements étrangers autonomes. Selon les PCGR des États Unis, cette réduction des écarts de conversion n'aurait pas été permise.

#### **I) Résultat étendu**

Les PCGR des États-Unis exigent la présentation du résultat étendu, lequel se compose du bénéfice et des autres éléments du résultat étendu. Ces derniers sont constitués d'éléments faisant varier les capitaux propres, mais qui ne sont pas liés au capital-actions ni au bénéfice net. Dans le cas de la Société, ces éléments comprennent les écarts de conversion et la variation du passif minimal au titre des prestations de retraite cumulées. Selon les PCGR du Canada, la Société ne devra présenter le résultat étendu qu'à compter de l'exercice 2008, lorsqu'elle adoptera le chapitre 1530, *Résultat étendu*.

#### **J) Passif minimal au titre des prestations de retraite cumulées**

Selon les PCGR des États-Unis, si l'obligation au titre des prestations cumulées dépasse la valeur de marché des actifs des régimes, un passif minimal au titre des prestations de retraite cumulées est constaté pour l'excédent, dans la mesure où le passif inscrit au bilan consolidé est inférieur à ce passif minimal. Toute tranche du passif supplémentaire liée au coût des services passés non constaté est comptabilisée à titre d'actif incorporel, et le reliquat est comptabilisé en résultat étendu. La notion de passif minimal au titre des prestations de retraite cumulées ne fait pas partie des PCGR du Canada.

#### **K) Frais d'émission d'actions**

Selon les PCGR du Canada, les frais d'émission d'actions peuvent être présentés dans les bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Selon les PCGR des États-Unis, ces frais sont portés en diminution du capital-actions.

## NOTE 27 — DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

### MODIFICATIONS COMPTABLES

#### Rémunérations à base d'actions

Avant le 1<sup>er</sup> avril 2003, CAE avait choisi d'utiliser la méthode de la valeur intrinsèque pour mesurer les rémunérations à base d'actions. Toutefois, en raison de ce choix, la Société était tenue, selon le SFAS 123, de fournir des renseignements pro forma sur le bénéfice (la perte) net(te), le résultat de base par action et le résultat dilué par action en utilisant la méthode de la juste valeur pour les attributions de rémunérations par actions consenties avant le 1<sup>er</sup> avril 2003.

Le tableau ci-dessous présente le bénéfice (perte) net(te) pro forma, le résultat net pro forma de base par action et le résultat net pro forma dilué par action :

(en millions, sauf les montants par action)	2006	2005	2004
Bénéfice (perte) net(te), selon les PCGR des États-Unis	74,5 \$	(200,1)\$	57,5 \$
Charge de rémunération supplémentaire inscrite	2,5	2,0	1,3
Bénéfice (perte) net(te) avant l'incidence des rémunérations à base d'actions	77,0	(198,1)	58,8
Incidence des montants pro forma	(4,2)	(6,4)	(6,0)
Bénéfice (perte) net(te) pro forma	72,8	(204,5)	52,8
Résultat net pro forma de base et résultat net pro forma dilué par action	0,29	(0,83)	0,23

#### Échanges d'actifs non monétaires

En 2004, le Financial Accounting Standards Board a publié le FAS 153, *Exchanges of Non-Monetary Assets*. Le FAS 153 modifie l'APB Opinion No. 29, *Accounting for Non-Monetary Transactions*, et exige que tous les échanges d'actifs non monétaires soient comptabilisés à la juste valeur, à l'exception des échanges d'actifs non monétaires qui n'ont aucune substance commerciale. La Société est tenue d'appliquer le FAS 153 à tous les échanges d'actifs non monétaires effectués au cours des exercices ouverts après le 15 juin 2005. Cette norme est toutefois analogue à la norme canadienne concernant les opérations non monétaires amorcées au cours des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006. La Société a donc procédé à l'adoption anticipée du FAS 153, laquelle est permise, et l'adoption de la norme n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

En 2005, le Financial Accounting Standards Board a émis la FAS 154, *Accounting changes and Error* qui remplace l'opinion APB No. 20 *Accounting Changes*. Cette déclaration stipule que, sauf impossibilité, les changements de principes comptables s'appliquent rétroactivement aux états financiers des périodes antérieures, en l'absence de dispositions spécifiques pour la transition à un principe comptable nouvellement adopté. La FAS 154 a été adoptée et n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

#### Obligations conditionnelles liées à la mise hors service d'immobilisations

En 2005, le FASB a publié le FASB Interpretation (FIN) 47, qui clarifie le sens de l'expression « *conditional asset retirement obligation* » (obligation conditionnelle liée à la mise hors service d'immobilisations) utilisée dans le SFAS 143, *Accounting for Asset Retirement Obligations*. Cette expression fait référence à l'obligation légale de procéder à la mise hors service d'une immobilisation pour laquelle le choix du moment ou la méthode de règlement dépend d'un événement futur sur lequel l'entité exerce ou non un contrôle. Le FIN 47 entre en vigueur à la fin des exercices se terminant après le 15 décembre 2005. La Société a adopté cette interprétation pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, et cette adoption n'a eu aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

#### Instruments dérivés et activités de couverture

Au cours de l'exercice 2004, la Société a adopté le SFAS 149, *Amendment of Statement 133 on Derivative Instruments and Hedging Activities*. Le SFAS 149 modifie et clarifie la façon de comptabiliser et de présenter, en conformité avec le SFAS 133, les instruments dérivés, y compris certains instruments dérivés incorporés dans d'autres contrats, et les activités de couverture. Le SFAS 149 n'a eu aucune incidence sur la situation financière de CAE.

### FAITS NOUVEAUX EN COMPTABILITÉ

#### Rémunérations à base d'actions

Le FASB a publié une version modifiée du FAS 123, *Accounting for Stock-Based Compensation*, qui remplace l'APB 25 et les lignes directrices connexes. Les principales modifications consistent à imposer aux sociétés de constater les coûts liés à l'attribution d'options sur actions à des salariés en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution. Les obligations de règlement en espèces à des salariés dont le montant est fonction du cours des actions d'une société doivent être comptabilisées à la juste valeur, établie à l'aide d'un modèle d'évaluation des options. La Société évalue encore l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés, car les sociétés ouvertes sont maintenant tenues d'appliquer cette norme aux exercices, et non plus aux périodes intermédiaires, ouverts après le 15 juin 2005.

## INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE À FOURNIR

Les PCGR des États-Unis exigent que l'information supplémentaire suivante soit fournie :

### i) États des résultats

#### Exercices terminés les 31 mars

(en millions)	2006		2005		2004	
	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	PCGR des États-Unis
Produits tirés des ventes de simulateurs	584,4 \$	584,4 \$	492,3 \$	489,4 \$	484,8 \$	463,0 \$
Produits tirés de la prestation de services de formation et services associés	522,8 \$	522,8 \$	493,9 \$	493,9 \$	453,6 \$	453,6 \$
Coût des ventes de simulateurs	318,6 \$	308,6 \$	305,9 \$	306,8 \$	310,4 \$	309,4 \$
Coût de la prestation de services de formation et services associés	346,1 \$	342,4 \$	292,7 \$	277,4 \$	249,3 \$	246,2 \$
Frais de recherche et de développement	95,8 \$	87,9 \$	93,5 \$	100,8 \$	81,0 \$	84,6 \$
Charges locatives	80,5 \$	80,5 \$	94,0 \$	94,0 \$	91,9 \$	79,0 \$
Frais de vente et d'administration et frais généraux	131,3 \$	131,3 \$	105,2 \$	105,2 \$	115,3 \$	115,3 \$
Perte de valeur	-	-	443,3 \$	440,4 \$	- \$	- \$
Intérêts débiteurs	16,2 \$	15,9 \$	32,1 \$	33,9 \$	22,4 \$	22,2 \$

### ii) Bilans

Le tableau suivant présente les comptes créditeurs et les charges à payer établis selon les PCGR du Canada :

Au 31 mars

(en millions)	2006	2005
Comptes fournisseurs	133,6 \$	93,0 \$
Passif au titre des contrats	88,7	90,1
Impôts sur les bénéfices à payer	2,5	7,7
Autres charges à payer	148,9	122,0
Comptes créditeurs et charges à payer	373,7 \$	312,8 \$

Les montants à recevoir du gouvernement se chiffraient à 68,9 millions \$ au 31 mars 2006 (52,4 millions \$ en 2005).

### iii) Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant présente les composantes du bénéfice tiré des activités poursuivies et des impôts sur les bénéfices, établis selon les PCGR du Canada :

#### Exercices terminés les 31 mars

(en millions)	2006	2005	2004
<b>Bénéfice avant impôts et autres éléments</b>			
Canada	(16,8)\$	(87,0)\$	(13,8)\$
Autres pays	106,8	(318,1)	72,7
	90,0 \$	(405,1)\$	58,9 \$
<b>Impôts exigibles</b>			
Canada	4,2 \$	(1,8)\$	1,8 \$
Autres pays	8,9	15,3	12,6
	13,1 \$	13,5 \$	14,4 \$
<b>Impôts futurs</b>			
Canada	(6,1)\$	(25,8)\$	(6,9)\$
Autres pays	12,1	(88,1)	4,0
	6,0 \$	(113,9)\$	(2,9)\$
Charge d'impôts sur les bénéfices	19,1 \$	(100,4)\$	11,5 \$

## NOTE 27 — DIFFÉRENCES ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (SUITE)

### iv) Coût des garanties sur les produits vendus

La Société a des obligations au titre des garanties liées à la vente de ses simulateurs civils et militaires. Habituellement, la période de garantie initiale est de deux ans. Les coûts liés à ces garanties sont estimés et comptabilisés à titre de charges à payer au moment de la constatation des produits. La Société estime ses coûts de garantie sur un produit donné en fonction des résultats passés. La variation du passif au titre des garanties aux 31 mars s'établissait comme suit :

<i>(en millions)</i>	2006	2005
Passif au titre des garanties au début de l'exercice	5,3 \$	6,6 \$
Règlements au titre des garanties survenus au cours de l'exercice	(4,1)	(5,5)
Provisions pour garanties	6,9	3,9
Ajustements au titre des modifications d'estimations	2,7	0,3
Passif au titre des garanties à la fin de l'exercice	10,8 \$	5,3 \$

### v) Régimes de retraite

Obligations et situation de capitalisation :

L'obligation au titre des prestations cumulées de tous les régimes de retraite à prestations déterminées s'élevait à 177,4 millions \$ au 31 mars 2006 et à 158,5 millions \$ au 31 mars 2005. À ces dates, l'obligation au titre des prestations cumulées de tous les régimes dépassait les actifs de ces régimes.

#### Au 31 mars

<i>Avant impôts (en millions)</i>	2006	2005
Passif minimal	32,8 \$	30,4 \$
Solde à la fin de l'exercice		
Passif supplémentaire	32,6 \$	33,2 \$
Actifs incorporels	(5,6) \$	(6,1) \$
Passif supplémentaire net au titre des prestations de retraite cumulées	27,0 \$	27,1 \$
Variation du passif supplémentaire net au titre des prestations de retraite cumulées	(0,1) \$	6,1 \$

### vi) Dépréciation de l'écart d'acquisition, des actifs corporels et des actifs incorporels

Au cours de l'exercice 2005, la Société a inscrit une perte de valeur de 443,3 millions \$. Selon les PCGR des États-Unis, la perte de valeur est différente, car la Société passe en charges les frais de développement et de démarrage à mesure qu'ils sont engagés, et la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'est pas la même selon les PCGR du Canada et selon les PCGR des États-Unis (voir l'élément de rapprochement E).

Par conséquent, selon les PCGR des États-Unis, la Société a inscrit une perte de valeur de 440,4 millions \$, dont la quasi-totalité se rapporte à ses activités civiles, qui se compose des éléments suivants :

<i>(en millions)</i>	2005
Écart d'acquisition	216,8 \$
Relations avec la clientèle	86,7
Appellations commerciales	20,4
Immobilisations corporelles (simulateurs)	78,4
Stocks	33,3
Autres actifs	4,8
	440,4 \$

## NOTE 28 — CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants des états financiers consolidés des exercices antérieurs ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Lynton R. Wilson**, O.C. <sup>1,2,4</sup>

Président du conseil d'administration  
CAE inc.  
Oakville, Ontario

**Brian E. Barents** <sup>2</sup>

Administrateur de sociétés  
Andover, Kansas

**Robert E. Brown** <sup>1</sup>

Président et chef de la direction  
CAE inc.  
Westmount, Québec

**John A. (Ian) Craig** <sup>3</sup>

Expert-conseil en administration  
des affaires  
Ottawa, Ontario

**Richard J. Currie**, O.C.C. <sup>3</sup>

Président du conseil de  
BCE inc. et de Bell Canada  
Toronto, Ontario

**H. Garfield Emerson**, c.r., ICD.D <sup>4</sup>

Président national  
Fasken Martineau DuMoulin  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Toronto, Ontario

**Anthony S. Fell**, O.C. <sup>4</sup>

Président du Conseil  
RBC Dominion  
Valeurs mobilières inc.  
Toronto, Ontario

**Paul Gagné** <sup>3</sup>

Administrateur de sociétés  
Montréal, Québec

**L'honorable James A. Grant**,

P.C., C.M., c.r. <sup>1,2</sup>

Associé  
Stikeman Elliott  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Montréal, Québec

**James F. Hankinson** <sup>3,4</sup>

Président et chef de la direction  
Ontario Power Generation Inc.  
Toronto, Ontario

**E. Randolph (Randy) Jayne II** <sup>2</sup>

Associé principal  
Heidrick & Struggles International Inc.  
McLean, Virginie

**Robert Lacroix**, O.C., Ph.D <sup>4</sup>

Professeur d'économie  
Université de Montréal  
Montréal, Québec

**James W. McCutcheon**, c.r. <sup>3</sup>

Avocat et administrateur de sociétés  
Toronto, Ontario

**Lawrence N. Stevenson** <sup>2</sup>

Président et chef de la direction  
Pep Boys Inc.  
Toronto, Ontario

1 Membre du comité exécutif

2 Membre du comité de rémunération

3 Membre du comité de vérification

4 Membre du comité de gouvernance

### DIRECTION

**Lynton R. Wilson**

Président du conseil d'administration

**Robert E. Brown**

Président et chef de la direction

**Donald W. Campbell**

Président de groupe  
Simulation militaire et formation

**Marc Parent**

Président de groupe  
Produits de simulation

**Jeff Roberts**

Président de groupe  
Formation civile et services associés

**Guy Blanchette**

Vice-président et trésorier

**Éric Gemme**

Vice-président et contrôleur

**Hartland J. A. Paterson**

Vice-président, Services juridiques,  
avocat général et secrétaire

**Alain Raquepas**

Vice-président, Finances et  
chef de la direction financière

## RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES ET AUX INVESTISSEURS

### ACTIONS DE CAE

Les actions de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « CAE » et à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « CGT ».

### COMPTABILITÉ DES TRANSFERTS ET REGISTRE DES ACTIONNAIRES

Société de fiducie Computershare du Canada  
100, avenue University, 9<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
Tél. : (514) 982-7555 ou  
1 800 564-6253  
(sans frais au Canada et aux États-Unis)  
[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui souhaitent recevoir leurs dividendes en actions ordinaires et non en espèces peuvent adhérer au Programme de réinvestissement des dividendes de CAE. Le formulaire d'adhésion au programme peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

### DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les actionnaires inscrits domiciliés au Canada qui reçoivent leurs dividendes en espèces peuvent, au lieu du paiement par chèque, en demander le dépôt direct dans leur compte bancaire. Le formulaire de demande de dépôt direct des dividendes peut être obtenu auprès de la Société de fiducie Computershare du Canada.

### ENVOIS MULTIPLES

Pour ne recevoir qu'un seul envoi des documents qui leur sont adressés, les actionnaires inscrits titulaires de plusieurs comptes communiqueront avec la Société de fiducie Computershare du Canada et les actionnaires non inscrits, avec leur courtier.

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les rapports trimestriels et annuels ainsi que les autres publications de CAE sont disponibles sur son site Web [www.cae.com](http://www.cae.com). On peut aussi obtenir ces publications auprès du service Relations avec les investisseurs :

#### Relations avec les investisseurs

CAE inc.  
8585, ch. de la Côte-de-Liesse  
Saint-Laurent (Québec) H4T 1G6  
Tél. : 1 866 999-6223  
[investisseurs@cae.com](mailto:investisseurs@cae.com)

### VERSION ANGLAISE

If you would like an English version of this Annual Report, please address your request to [investor.relations@cae.com](mailto:investor.relations@cae.com)

### ASSEMBLÉE ANNUELLE 2006

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 21 juin 2006 à 10 h 30 (heure normale de l'Est) à l'hôtel Le Windsor situé au 1170, rue Peel à Montréal (Québec). La séance sera retransmise en direct sur le site Web de CAE à [www.cae.com](http://www.cae.com).

### VÉRIFICATEURS

PricewaterhouseCoopers, s.r.l.  
Comptables agréés  
Montréal (Québec)

### MARQUES DE COMMERCE

CAE, CAE & Design, CAE Simfinity, CAE STRIVE, CAE Tropos, CAE Medallion, CAE NeTTS et Terra Vista sont des marques de commerce et des marques déposées de CAE inc. ou de ses filiales. Les autres noms de marques et de produits cités dans ce document et les logos qui y sont reproduits sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Il est interdit de les utiliser, de les modifier, de les copier ou de les citer sans le consentement écrit de leur détenteur. Tous droits réservés.

### GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les documents suivants portant sur les pratiques en matière de gouvernance d'entreprise de CAE sont disponibles sur le site Web de CAE ([www.cae.com](http://www.cae.com)) ou sur demande auprès du secrétaire général :

- Mandats du conseil d'administration et des comités du conseil d'administration
- Descriptions des fonctions du président du Conseil, des présidents de comité et du chef de la direction
- Code d'éthique professionnelle de CAE et Code d'éthique des membres du Conseil
- Directives sur la régie de la Société

CAE n'est pas tenue de se conformer à la majorité des exigences d'inscription à la cote de la Bourse de New York (NYSE) en matière de gouvernance d'entreprise. Les différences les plus importantes entre les pratiques de CAE et les exigences applicables aux sociétés américaines cotées à la NYSE sont résumées sur le site Web de CAE; CAE est conforme aux exigences importantes de la NYSE à tous égards importants.





[www.cae.com](http://www.cae.com)

